



messages d'orient

MESSAGES D'ORIENT

REVUE PARAISSANT CHAQUE DEUX MOIS

17, RUE FOUAD 1^{er}
ALEXANDRIE - EGYPTE

DIRECTEURS : ELIAN J. FINBERT
C. J. SUARÈS

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT
(Pour six fascicules)

EUROPE CONTINENTALE ET SES COLONIES	85 FRANCS FRANÇAIS
EGYPTE.....	85 PIASTRES AU TARIF
AUTRES PAYS ET COLONIES.....	22 /— SHELLINGS

LE PRIX DE VENTE DE CHAQUE CAHIER EST
FIXÉ SUIVANT SON IMPORTANCE

NOTRE TIRAGE ÉTANT LIMITÉ L'ABONNEMENT
PART DE CHAQUE CAHIER A PARAÎTRE

ADRESSER CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
ET L'ADMINISTRATION A M. ELIAN J. FINBERT
26, AVENUE GUILLEMAIN, ASNIÈRES (SEINE)

LES DIRECTEURS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS
LE JEUDI DE 4 H. A 6 H.

LES DEMANDES DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIVENT ÊTRE
ACCOMPAGNÉES DE 2 FR.

LES OUVRAGES ENVOYÉS POUR COMPTE RENDU DOIVENT ÊTRE
ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT A LA REVUE
EN DOUBLE EXEMPLAIRE

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

TOUS DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS
POUR TOUS LES PAYS

CITATIONS AUTORISÉES AVEC INDICATION DE SOURCE

SOMMAIRE

- Explications Liminaires, par ALBERT MAYBON.
Psychologie du peuple japonais, par M. le VICOMTE S. J. MOTONO.
L'assimilation des idées étrangères par l'esprit japonais,
par HIROSHI YOKOYAMA.
L'enseignement au Japon, par TOSHIO NOGAMI.
Le Japon devant la question de race et d'émigration,
par MORIKATSU INAGAKI.
L'établissement du suffrage universel,
par le D^r MASAOMI YOSHITOMI.
Des tendances récentes dans la législation et la jurisprudence
japonaise, par EIICHI MAKINO.
La femme japonaise et l'éducation féminine,
par TOSHIO NOGAMI.
La Geisha et sa place dans la Société japonaise,
par EMURA SENSAI.
FOLKLORE : Proverbes et Dictons.
Traits caractéristiques de la littérature japonaise,
par TAKESHI YANAGUISAWA.
Le blaireau changé en bouilloire à thé,
par FUKUJIRO WAKATSUKI.
Vue d'ensemble sur la nouvelle poésie japonaise, par ARO NAITO.
Esthétique du Haikai, par KUNI MATSUO.
Aperçus sur la musique japonaise, par SADAYUKI AMADA.
La Shintoïste, par KIKOU YAMATA.
Philosophie des arts japonais, par KAMENOSUKE MORITA.
Le traditionnalisme dans l'art japonais et le modernisme,
par RYO YANAGUI.

PAGES DE LA RÉDACTION

- Les Messages d'Orient, par ELIAN J. FINBERT.
Ce que le Japon est pour nous, par DANIEL ROPS.
L'Extrême-Orient vu par l'Extrême-Occident,
par PHILIPPE SOUPAULT.
Oreille vers l'Est, par FRANÇOIS et ANDRÉ BERGE.
Pourquoi je crois au Pacifisme japonais,
par FÉLICIE CHALLAYE.
Pourquoi j'aime le Japon, sa civilisation et son esprit,
par FRANCIS DE MIOMANDRE.
Le Théâtre Européen au Japon, par CHARLES VILDRAC.
Visages japonais, par JEAN RODES.
L'Ethnologie au Japon, par le D^r G. MONTANDON.

LIVRES SUR LE JAPON

DOCUMENTS

LIVRES REÇUS

Messages d'Orient

Le Cahier Japonais

*Ce quatrième et cinquième Cahier des Messages d'Orient
a été tiré à 1000 exemplaires numérotés de 1 à 1000.*

Exemplaire N° 79

EXPLICATIONS LIMINAIRES

« Ces Cahiers ne sont que des préludes. Ils ne doivent être lus que comme les fascicules d'un vaste ouvrage à paraître que les années compléteront et coordonneront et le lecteur devra nous faire confiance ».

Ainsi s'expriment les Messages d'Orient dans leur déclaration. Mis à l'aise par la modestie de cette annonce, nous prions le lecteur de considérer ce Cahier comme un simple travail d'approche, comme une entrée en matière.

Le Japon intellectuel et moral est, comme beaucoup de pays d'Orient, un monde qui n'est visible que par degrés successifs. Ses profondeurs et ses sommets, ses dimensions ne sont pas à la mesure de notre vision. Il faut se résigner à n'avoir d'abord que quelques aperçus. L'essentiel est de bien choisir son point de vue, commode et favorable... Quand d'autres Cahiers Japonais auront paru, nous tenterons peut-être de faire une synthèse. Le regard, familiarisé avec les multiples aspects des paysages idéologiques qui se seront déroulés, pourra embrasser l'ensemble.

Nous ne nous dissimulons donc pas les lacunes de ce premier Cahier. La plus sérieuse se rapporte aux Religions et aux Morales. On verra bien dans ces pages se profiler la physionomie du Shintoïsme et du Bouddhisme, du Taoïsme, du Confucianisme japonais et du Yamato Damashi, du Boushidô, mais on ne pénétrera pas cette fois dans ces luxuriants jardins spirituels où il y a tant à goûter et à récolter. De haut encore, on distinguera certains courants philosophiques et littéraires; il faudra bien un jour s'approcher de près des sources d'où découlent les principes qui perpétuellement fertilisent une société avide de renouvellement.

En matière historique, ethnographique et biologique les Japonais, qui surent se plier à la discipline scientifique d'Europe, ont atteint avec leur génie propre des résultats qui méritent d'être observés.

Ces pages de début donneront du moins une idée des quelques grandes directions de l'esprit nippon. Elles montreront des attitudes morales familières, des manières de concevoir, de penser et de sentir que la plupart des écrivains japonais ont en commun, en dépit de leur formation inégale et de leurs opinions divergentes.

On est porté à la contemplation là-bas. Le pèlerin qui gravit une montagne, tourne ses yeux vers le chemin parcouru, s'absorbe dans le paysage auquel, il n'y a qu'un moment, son humble vie était jointe.

Le lecteur ici remarquera que l'écrivain aime à considérer l'effort fait hier et à d'autres époques antérieures ; qu'il aime à philosopher sur l'œuvre accomplie. On le voit mettre ses mains en visière et fouiller l'horizon brumeux ; il est curieux du passé, des idées originaires. Puis il médite, non pas sur lui-même, mais sur une réalité plus certaine, sur sa race ; il la suit étape par étape, dans l'accomplissement de sa destinée, il la voit agir de telle sorte et non de telle autre, par suite de l'insularité du pays. Le continent est là, tout proche ; on lui demande des leçons, on lui emprunte de sa civilisation, puis l'on coupe les communications et l'on se replonge dans l'isolement absolu, durant lequel tout l'acquis est assimilé, jusqu'au jour où de nouveaux besoins obligent la nation ermite à sortir de chez elle.

« Triturée, malaxée, retournée en tous sens, nous dira, en termes heureux, le Vicomte S.-J. Motono, la nouveauté se cristallise bientôt sous ses diverses réactions et s'intègre subitement dans la vie nationale... De brusques changements nationaux ont pu se faire sans que déviât la vie nationale dont se poursuivait malgré tout le développement harmonieux et continu ».

Et M. Hiroshi Yokoyama écrira en une phrase qui découvre le mécanisme physiologique tout simple auquel le Japon dut sa croissance :

« Entre chaque importation d'idées nouvelles, nous eûmes le temps matériel de les examiner, de les absorber, de les transformer ».

Aujourd'hui cette oscillation, cette alternance entre la fréquentation extérieure et l'isolement semble persister dans les âmes. Et un autre écrivain, M. Ryô Yanagui, remarquera que l'esprit japonais ne cesse de pencher tantôt vers le modernisme, tantôt vers le traditionalisme. Une « indécise frontière » sépare le présent du passé. Il y a, malgré tous les changements survenus, identité spirituelle. Grâce à cette permanence, à cette continuité de la personnalité du peuple japonais, la modernisation de la société apparaît sans danger. Tout ce qui est étranger, adventice est accueilli avec intérêt et faveur, avec enthousiasme même. On sait que tout sera incorporé à la substance ethnique, que l'inassimilable sera spontanément rejeté. D'où un état d'esprit optimiste qui se manifeste à toutes les pages de ce Cahier. « La faculté d'assimilation mène le Japon sur la voie du progrès ».

Cette confiance en soi, qui s'accompagne d'un rayonnement de jeunesse est un des traits les plus attachants du tempérament nippon. A analyser ce phénomène d'assimilation, qui est, de fait, prodigieux, l'écrivain japonais s'extasie. C'est la satisfaction, le ravissement de l'adolescent qui prend conscience de ses dons et de ses aptitudes ; c'est le débordement de sa joie intérieure, claire et lumineuse. Mais ici un sentiment d'inquiétude d'anxiété qui fait que « le Japon s'agite comme un malade dans son lit », suivant les termes d'un des moralistes de là-bas. Mais, que l'on ne s'y

méprenne pas, il s'agit d'une névrose juvénile, déterminée par la rencontre, le choc, et le lourd, l'épais mélange de tout ce qui vient du passé et de tout ce qu'apporte le présent. La crise est d'autant plus aiguë que le malade est, par nature, scrupuleux, consciencieux, souvent agit par une mysticité héritée ; il ne veut pas se leurrer lui-même, et il dédaigne de jouer avec les idées. La vie est prise très au sérieux. Et il n'en coûte pas de la quitter, si elle trompe la confiance qu'on lui accordait, ou si l'on est trahi par ses forces.

L'individu connaît bien les abîmes qui côtoient sa marche. Ce qui le sauve, c'est l'effort collectif vers un but commun, c'est l'effort de création incessamment repris et renouvelé. Durant cinquante années, chacun s'est soumis à une discipline nationale, s'est employé à édifier une civilisation matérielle, suivant le modèle étranger. Aujourd'hui, le Japon travaille à constituer une civilisation morale en harmonie avec cette image composite de lui-même, où se retrouvent ses traits de toujours et ceux que lui a imprimés la connaissance de l'Occident. Il utilisera toutes ses richesses spirituelles, il les mettra en œuvre, et, à leur lumière, il revisera la valeur des notions étrangères, il éprouvera l'efficacité des cultures que l'Europe lui a enseignées.

Il n'y a pas une étude de ce Cahier qui, en manière de conclusion, n'exprime cette volonté de reconstruction.

ALBERT MAYBON.

PSYCHOLOGIE DU PEUPLE JAPONAIS

Pour bien saisir la psychologie d'un peuple, je pense que le meilleur moyen de procéder est d'examiner la progression historique de son développement. C'est donc dans cette voie que je vais vous proposer de me suivre.

Prenons d'abord la mythologie, car la mythologie reflète l'âme de ceux qui l'ont créée.

Nous voyons dans l'Olympe japonais des dieux paisibles, qui entourent la déesse du Soleil, Amatérasou, et reconnaissent son autorité. Seul, pourtant, Sousanoo, le Typhon, lui joue mille tours pendables et la Déesse, à bout de patience, se cache dans une profonde caverne et plonge le ciel et la terre dans l'obscurité.

Consternés, les 8 millions de dieux se rassemblent sur les bords de la Rivière du Ciel, pour trouver un moyen de ramener la Lumière. Enfin, une déesse, saisissant une branche de fusain, se pare d'un collier et se met à danser devant la porte close. Un à un ses vêtements tombent, la danse devient si burlesque que le Ciel retentit du formidable éclat de rire qui secoue les Dieux.

Intriguée, la Déesse entr'ouvre la porte de sa retraite. Aussitôt, un miroir lui est présenté : une femme divinement belle se dresse devant ses yeux étonnés. Elle veut s'approcher de l'inconnue et s'avance. Le dieu de la force, qui guettait l'instant propice, bondit : il ouvre toute grande la porte de la caverne et la lumière est rendue au monde.

Ce mythe contient déjà bien des traits du caractère japo-

nais, la bonne humeur courageuse, la gaieté, l'amour des palabres, une certaine ironie.

La Déesse du Soleil a donné le Pays des féconds épis de la luxuriante plaine des roseaux en fief à Jimmou, fils des Dieux. Lui et les Mikado, ses descendants, soumettent les divinités terrestres, autrement dit les chefs des peuplades autochtones, les Aïnous. Car nous sortons ici de la mythologie pour nous rapprocher du domaine de l'Histoire.

Au point de vue ethnologique, la race japonaise a été formée, d'après l'hypothèse la plus séduisante, par un mélange des autochtones aïnous, de colons ouralo-altaïques, débarqués à l'ouest de l'archipel vers le ix^e siècle avant Jésus-Christ, et de hardis pirates malais, navigateurs audacieux et courageux guerriers. A ces éléments sont venus se joindre, plus tard, des Chinois et des Coréens.

La structure sociale, vers le iii^e siècle avant Jésus-Christ, est un patriarcat : les conquérants forment des clans, les ouji, qui ont leur territoire, leur organisation et leurs dieux, les Kami.

Le premier rang appartient à l'ouji du Soleil, dont le chef descend de Jimmou. Les ouralo-altaïques forment les ouji religieux et nobles, les Malais, les ouji guerriers. Les Aïnous sont asservis ou refoulés. Les Chinois et les Coréens, artisans et commerçants, constituent une nouvelle classe, nominale-ment asservie, mais en fait libre.

La religion est basée sur la vénération de l'Empereur et le culte des ancêtres-dieux. Les Kami (divinités tutélaires), des clans sont des divinités naturelles, et il n'y a pas de distinction entre l'adoration des forces de la nature et le culte des ancêtres.

Situons ici le peuple japonais dans son cadre et nous verrons apparaître les traits fondamentaux de son caractère.

Le Japon est un archipel composé de cinq grandes et d'innombrables petites îles. Son peuple aura donc d'abord les

caractéristiques des nations insulaires : une immense fierté, du patriotisme, un certain mépris de l'étranger. Ce sera un peuple de marins et au xvii^e siècle les aventuriers japonais répandront la terreur sur les côtes de la Chine et iront même jusqu'en Indo-Chine, au Siam et en Amérique.

Cet archipel est très montagneux : peu de terres arables, mais ces terres sont fertiles, le climat tempéré; l'agriculture florira, on tirera parti des moindres parcelles de terrain, la culture exigera de la patience, des soins minutieux. La fertilité du sol rendra le peuple hospitalier et généreux, de mœurs aimables et gaies; la douceur du climat le gardera frugal, ses besoins seront simples, les habitants seront insoucians. La nature est belle : la montagne éternellement verte rejoint partout la mer bleue; le printemps fait du Japon un immense jardin de fleurs, l'automne jette sur ses montagnes le manteau rouge et or des feuilles d'érable. Cette beauté favorisera l'art et la poésie; le Japonais aimera et comprendra la nature.

Pourtant, la nature si belle est aussi violente : le sol est volcanique, des cataclysmes soudains viennent détruire l'œuvre de l'homme : tremblements de terre, typhons, raz-de-marée, inondations se succèdent. Le caractère du Japonais s'en ressentira, et sous la maîtrise de soi que lui enseignera le confucianisme, il sera toujours versatile, nerveux, impulsif, passionné, violent, parfois même jusqu'à la cruauté. Mais il acquerra aussi, avec un détachement des choses terrestres encore accentué par le bouddhisme, un fond de fatalisme, de souriante résignation; il se mettra à relever les ruines dès que la tourmente sera passée. Cela le rendra très souple, même porté à l'opportunisme, ce qui le fera taxer de tortueux et de dissimulé et lui fera reprocher son manque de logique.

Les montagnes divisent le pays : la fusion des races en sera fort retardée et des guerres civiles, longues et sanglantes, se poursuivront au cours des siècles. Elles entretiendront l'esprit combatif, l'esprit militaire, qui n'est pas l'esprit

militariste. Ces montagnes bornent l'horizon : le Japonais n'aura jamais la tranquille grandeur du Chinois, son calme puissant. Au contraire, il s'attachera au détail, à l'analyse; la synthèse lui fera défaut, les vues générales lui manqueront



L'immigration sino-coréenne a commencé vers le vi^e siècle. Avec la civilisation matérielle, les arts et métiers, comme le tissage, la poterie, le laque etc., que répandent les immigrés, une partie de leur système politique et moral — ceci d'origine confucianiste — et leur religion (bouddhisme et taoïsme) s'implantent au Japon. Tous ces éléments sont à vrai dire transformés par le tempérament japonais.

Au cours des vii^e et viii^e siècles, se poursuit la propagation du bouddhisme, qui a été reconnu religion d'Etat en 623, après avoir rencontré l'opposition de plusieurs clans.

Au xiii^e siècle se constitue la féodalité avec ses seigneurs, les daïmiô et leurs hommes liges, les samouraï. Elle dure jusqu'à la fin du xvi^e siècle.

Au xiii^e siècle la secte bouddhique de Zen commence à exercer son immense influence; le bouddhisme se modifie, se vivifiant en se simplifiant, et des prédicateurs fougueux en font une religion populaire et même révolutionnaire.

Le Gouvernement militaire des Hôjô, puis celui des Ashikaga (à Kiôto) s'imposent aux seigneurs batailleurs et turbulents. Ces deux dictateurs ont laissé un merveilleux héritage artistique et littéraire. C'est la grande époque de la peinture, l'épanouissement de l'Ecole des Tosa et des Kanô, de la sculpture bouddhique, des danses lyriques (les Nô).

Pourtant le pays retombe dans l'anarchie : période d'âpres luttes d'où émergent trois grandes figures, Nobounaga, Hidèyoshi et Tokougawa Iyéyasou, et pendant laquelle a lieu cet événement capital : l'arrivée des étrangers apportant la poudre — dont l'usage transformera la guerre et mettra

fin à la féodalité — le christianisme et la science d'Occident, qui bouleversent la vie intellectuelle, sociale et morale. La boussole permettra les grands voyages et le contact avec l'étranger, en particulier la reprise des relations avec la Chine. L'usage devenu plus courant de l'imprimerie répand largement la philosophie confucéenne, surtout parmi les samouraï qui accueillent également, avec une vive curiosité, la science occidentale.

La politique de Hidèyoshi, dirigée contre les seigneurs féodaux et les puissants monastères bouddhiques, facilite la propagation du christianisme (malheureusement prohibé peu de temps après) et elle est d'autre part la cause du renouveau de confucianisme dont la philosophie, cette fois, marquera de son empreinte l'âme japonaise.

La fiévreuse période de transformation matérielle et morale a été de courte durée; les Tokougawa interdisent bientôt toute relation du Japon avec le dehors, mais les ferments laissés par ce bref contact avec l'étranger ne cesseront de travailler derrière les portes closes et il suffira qu'une occasion se présente pour que s'échappent ces forces bouillonnantes, réprimées pendant deux cent cinquante ans; ce sera alors la Restauration de Meiji.



Revenons maintenant aux doctrines.

Le bouddhisme importé au Japon était celui du Grand Véhicule, qui enseigne le salut par la grâce. Le bouddhisme populaire répandit surtout le culte de la Déesse de la miséricorde, la Kwannon. C'est donc la pitié qui était considérée comme la première vertu; l'idée de la métempsychose accrut l'amour et le respect de tous les êtres vivants. Par ailleurs, ils enseignaient le néant de l'orgueil, la vanité de tous les biens : beaucoup d'empereurs du moyen âge abdiquèrent pour se retirer dans un temple et plus tard la secte Zen

répandit parmi les samouraï et le bas peuple cette philosophie du détachement.

Allié comme il l'était avec le culte des Kami, le bouddhisme renforça aussi le culte des ancêtres.

À ce mélange shinto-bouddhique s'ajoutèrent les superstitions issues du Taoïsme. Ses maîtres, Lao Tsé et Chwang-Tsé, ont tiré de l'enseignement positiviste de Confucius une doctrine mystique, panthéiste, qui condamne la raison que l'homme ne peut trouver parce qu'il est incapable de lui donner asile dans son cœur. Le *Tao*, la voie, est l'origine de toutes choses et son essence immatérielle ne peut être connue que par celui qui s'affranchit de lui-même. De Chwang Tsé est cette réflexion mystique :

« Je rêve et me vois un papillon. Soudain je m'éveille et me vois un homme. Quel est le songe? Mon état d'homme? Mon état de papillon? Peut-être n'y a-t-il aucun songe. Je dis réveil, je devrais dire métamorphose ».

Cette doctrine ne tarda pas à dégénérer en une sorte de recherche de la pierre philosophale, de l'élixir de longue vie et elle favorisera le culte des divinités anciennes négligées par le confucianisme, génies, fées, grands hommes divinisés, etc...

Au Japon le taoïsme se confondit avec le culte des Kami, ajoutant à celui-ci un élément de mysticisme. Mais il aboutit surtout à propager les nombreuses superstitions aujourd'hui encore fort vivaces : la frayeur du renard, dieu malicieux qui, sous des formes diverses, attire les honnêtes gens dans les pires aventures; le blaireau qui se mue en géant et attaque les voyageurs attardés; les génies des bois, aux longs nez, qui se jouent des bûcherons, et tant d'autres croyances que l'on retrouve du reste en Chine. Néanmoins, au XVIII^e siècle, la doctrine primitive du *Tao* eut de nombreux commentateurs et exerça une grande influence parmi les samouraï, en réaction contre la doctrine de Confucius.

La doctrine du Maître, Confucius, est un système philosophique, moral et politique. Je me contenterai de souligner les traits qui ont le plus influencé la psychologie japonaise.

Sa philosophie est positiviste : « le Maître enseignait les lettres, la morale et la sincérité. Des choses extraordinaires et des êtres surnaturels, il n'aimait pas à parler », dit un des canons du confucianisme.

Voici en quelques mots ce qu'il prêchait : l'homme, fondamentalement bon, aspire à un gouvernement parfait, qu'il eut à l'origine. Il doit donc revenir aux anciennes coutumes, observer les rites : Confucius ne sépare pas la lettre de l'esprit. Le grand précepte de la morale est l'autorité paternelle. Le type de la société est la famille qui, s'étendant, deviendra clan, royaume, empire. Dans ce dernier cas, le père par excellence est l'Empereur, le Fils du Ciel. La morale enseigne les cinq vertus : du sujet au roi, la fidélité; de l'enfant au père, la piété filiale; entre époux, la concorde; entre frères, le soutien; entre amis, la confiance.

La philosophie confucéenne n'exerça pas dès le début une influence notable; ce ne fut qu'au xvii^e siècle qu'elle eut une action considérable. Mais l'organisation politique et le système moral furent immédiatement adoptés. La Cour fut réorganisée sur le modèle chinois, les terres, appartenant toutes à l'Empereur, furent partagées selon la coutume chinoise, l'administration entièrement refondue.

Dans la morale, il convient de noter que le caractère japonais modifia beaucoup l'application des vertus chinoises. Il la dépouilla de son caractère artificiel, la rendant plus humaine, moins barbare; le respect de l'enfant au père, du sujet au souverain était plus affectueux; l'Empereur de son côté ne s'isola pas dans sa splendeur; mais resta toujours attentif aux besoins et au bonheur de son peuple; l'amour paternel a toujours été très vif pour les garçons comme pour les filles.

Dans l'ancien Japon, la femme était l'égale de l'homme, conseillère écoutée, compagne estimée, mère vénérée. Comme exemple prenons une anecdote sur l'Empereur Yûriakou au v^e siècle. L'Empereur chasse, accompagné de l'Impératrice. Un chasseur manque un sanglier. Le farouche Yûriakou veut sur-le-champ tuer le maladroit, mais l'Impératrice l'arrête en disant :

« Si vous tuez les hommes, quelle différence y aura-t-il entre vous et les bêtes sauvages! »

L'Empereur laisse tomber la flèche qu'il s'apprêtait à décocher :

« Quel est mon bonheur! s'exclame-t-il; d'autres rapportent de la chasse des dépouilles sanglantes d'animaux, moi j'en rapporte des paroles douces et sages ».

Plusieurs Impératrices ont gouverné le Japon; leurs règnes comptent parmi les plus sages et les plus brillants de l'histoire de l'Empire. Plus tard, même après l'introduction du confucianisme, les chroniques nous montrent à la Cour des femmes cultivées, spirituelles, douces.

Ce n'est qu'au xvii^e siècle, après le renouveau du confucianisme, que la femme descend au rang secondaire qu'elle a occupé jusqu'à nos jours. Un extrait du *Grand enseignement des Femmes*, publié en 1720, nous montre ses devoirs selon les préceptes du confucianisme :

« La destinée de la femme est d'aller dans la maison de son mari et de se montrer soumise à la volonté de son mari; aussi la fille plus encore que le fils devra docilement obéir à tous les ordres de ses parents.

« Mieux vaut chez une femme un cœur vertueux qu'un joli visage. Les seules qualités qui lui conviennent sont une douce obéissance, la chasteté, le calme et la bonté...

« Dès sa plus tendre enfance, une jeune fille devra se tenir à l'écart des hommes... Une femme n'a d'autre suzerain, d'autre maître que son mari; elle ne parle jamais de lui légè-

rement; l'obéissance, voilà le grand devoir de la femme toute sa vie durant. Une femme doit considérer son mari comme s'il était le Ciel lui-même; réfléchir constamment sur la manière de lui mieux obéir; ainsi elle évitera les châtimens célestes... Si son mari a de mauvaises mœurs, elle peut le raisonner, elle ne doit pas montrer de la colère ou du ressentiment » (1).

Et à cette femme le code moral du samouraï demande une fidélité, un sentiment de l'honneur, un esprit de sacrifice égaux à ceux du guerrier!

Aujourd'hui, l'influence de la civilisation moderne, des idées religieuses nouvelles, lui rendent la situation qu'elle occupait naguère, rehaussant encore la dignité qu'elle n'avait jamais perdue : son rôle de mère dans la famille.

D'autre part, les conditions économiques obligent la jeune femme à s'émanciper; elle acquiert plus d'indépendance; elle perd aussi certaines vertus, mais en acquiert d'autres. Elle a avancé plus vite que l'homme dans la voie de la vie moderne. Elle est du reste en pleine crise de transition; mais j'ai le ferme espoir que notre femme de demain sera digne de celle d'hier.

Nous devons au confucianisme la formation du *Boushidô*, la « Voie du guerrier », le code d'honneur des samouraï dont la grandeur doit faire excuser certaines exagérations. Ces règles sont un produit de la féodalité et de l'esprit militaire du XI^e siècle. Au début elles se résument ainsi : premièrement la fidélité au suzerain, père du clan. Le samouraï doit être prêt à tout sacrifier pour lui. Ensuite vient le culte de l'honneur. Toute atteinte à l'honneur doit être vengée par l'insulté ou, à son défaut, par ses enfants, sa famille, ses serviteurs, parfois par le clan tout entier. Pour échapper au déshonneur, pour racheter une faute, le samouraï peut se sui-

(1) Voir plus loin l'étude de M. le professeur Nogami.

cider. Au XIII^e siècle il obtient le droit de se tuer de sa propre main en cas de condamnation à la peine capitale. Avec les longues guerres du XV^e siècle et le renouveau du confucianisme au XVII^e, le code d'honneur se complète; il atteint son plus haut degré au commencement de l'époque Tokugawa. C'est à ce moment qu'un philosophe écrit :

« Porter deux sabres ne fait pas le samouraï; nuit et jour, le noble doit préserver son nom d'aucune tache. Sortez-vous, sortez comme un homme qui ne doit pas rentrer : ainsi vous serez prêt à tout... Le bouddhiste garde les cinq commandements; que le samouraï garde les cinq lois de la chevalerie ».

Ces cinq lois sont les suivantes : envers le père : la piété filiale, qui lie aussi le samouraï à son père féodal; envers son suzerain : l'obéissance jusqu'à la mort, corrigée par une brutale franchise, car le serviteur doit, au risque de sa vie, empêcher son maître de commettre une folie ou un acte répréhensible; envers soi-même : un courage stoïque, le mépris de la souffrance, le dédain de la mort, l'oubli de soi; envers autrui : justice et bienveillance, protection aux faibles, le samouraï ne doit jamais abuser de sa force, il ne doit jamais mentir. Sa maxime est :

« D'abord la droiture, puis la vie, après tout l'argent. Auprès de la droiture, la vie n'est que de la boue. »

La classe samouraï, en général, a toujours été fidèle à ce code d'honneur, malgré la mollesse et la corruption où s'abîma la noblesse vers le milieu du régime Tokougawa. Mais l'influence du Boushidô ne fut pas limitée à cette classe; elle s'est étendue au peuple japonais tout entier; car pendant le dernier siècle du gouvernement Tokougawa, la pauvreté croissante des samouraï les mit en contact de plus en plus intime avec les couches populaires qui de leur côté s'étaient beaucoup développées et affinées.



La période des Shôgoun Tokougawa est sans aucun doute la plus importante au point de vue de la mentalité du Japon moderne, car elle a amalgamé tous les éléments moraux apportés aux siècles précédents et, avec ses déformations particulières dues à l'organisation sociale, elle a formé la base du caractère du Japonais actuel.

Deux cent soixante-dix ans de paix : une administration très centralisée, les grands feudataires solidement attachés par les mailles ténues mais indéchirables de règlements savants, un système de castes bien distinctes, du luxe, une splendide floraison d'œuvres artistiques et littéraires, le développement de la classe populaire en furent les fruits.

L'organisation féodale et le système des castes donnent aux Japonais un sens profond de la hiérarchie et de la discipline; une stricte étiquette règle les relations de classe à classe et d'individus entre eux. Ceci est surtout vrai pour la classe noble et guerrière. Les questions de préséance prennent une grande importance et le formalisme règne à la Cour du Shôgoun comme dans les demeures des daïmiô. Ceux-ci apprennent à ne pas se livrer aisément, à surveiller leurs gestes et leurs propos, car aucun n'échappe à la vigilance des agents du shôgounat. Hautains, polis, distants, ils savent rester impassibles et obéir aux ordres les plus déplaisants de Yedo sans témoigner de leur mécontentement. Mais les samourai ordinaires ont plus d'indépendance. A côté d'une fidélité au seigneur plus forte que la mort, ils conservent une grande liberté d'esprit. C'est parmi eux que se recruteront les savants, philosophes et critiques qui, ranimant le flambeau du shintoïsme et le goût des études purement japonaises, prépareront le réveil du loyalisme envers l'Empereur oublié dans son palais de Kiôto.

Après la caste guerrière vient celle des paysans, puis la

classe artisanale. Protégés par le gouvernement central et leurs daïmiô, les agriculteurs augmentent la richesse de la nation par leur patient travail. Les artisans, à l'abri des soucis matériels, produisent des merveilles où se manifestent une fois de plus les qualités de minutie, l'habileté technique du Japonais.

La classe marchande vient en dernier lieu : après elle il n'y a que le paria, écorcheur de bestiaux, et le citoyen dégradé, tous deux honnis, isolés, vivant dans un ostracisme farouche. Le marchand est méprisé, on lui accorde peu de confiance. Mais cet homme, dont la fréquentation est pour le samouraï presque un déshonneur, va acquérir une grande force et tiendra à sa merci Shôgoun et guerriers. Dans la coulisse il permettra de réaliser la Restauration.

Le fait saillant de la période de Tokougawa a été surtout le développement du peuple. Yedo, la capitale des Shôgoun, avec son grouillement populaire, ses théâtres, ses écrivains, ses peintres, ses corps de métiers, est le centre de ce mouvement. Et elle produit le Yedokko — l'enfant de Yedo — prototype de l'homme du peuple japonais. Sous ses critiques, sous sa poussée turbulente se désagrègera la rigide structure sociale et politique du shôgounat ; avec le samouraï, guerrier et savant, et le marchand, détenteur de la richesse, le Yedokko fera la Restauration et créera le Japon moderne.

Le Yedokko est gai, d'une saine et franche gaieté. Il aime rire, d'un rire qui n'épargne rien, avec une pointe de moquerie sans malice. Il associe la nature à sa bonne humeur et n'en peut séparer la boisson nationale, le saké, au point d'inspirer à ce poète, cet amant des fleurs, l'amer et sacrilège haïkaï suivant :

*Sakè nakouba
Yoshino no sakoura
Taki gui kana.
Sans saké,*

Les cerisiers du Yoshino ⁽¹⁾
Du bois de chauffage!

Un grave philologue a même voulu trouver une relation intime entre ces mots dont la racine est la même, le vin, *sakè*, la fleur du cerisier, *sakoura*, le bonheur *saki*, la prospérité *sakaè*, l'épanouissement *sakari* !

Le rire du Yedokko est parfois rabelaisien, il n'est jamais licencieux; ses épigrammes sont lestes, mais son esprit n'est pas corrompu; sa nudité est chaste. Jusque dans ses plaisirs il recherche l'élégance : les courtisanes du Yoshiwara les plus célèbres ne sont pas celles dont les débauches sont le plus orgiaques, mais celles qui ont le plus d'esprit. La philosophie de l'enfant de Yedo est souriante; s'il est fataliste, c'est avec un inépuisable fonds d'optimisme. Le Yedokko est de mœurs simples; sa psychologie n'est pas compliquée. Cette simplicité se retrouve dans tout ce qui l'entoure : les boiseries naturelles des temples shintoïstes, l'emploi du bois blanc pour les objets du culte, la sévère nudité des intérieurs. Dans l'ordre moral elle se traduit par un prompt détachement des choses terrestres : il sait profondément goûter le charme de ce qui l'entoure, mais il ne s'y attache pas avec passion et, s'il le faut, il saura s'en séparer sans regrets stériles; il n'hésitera pas à sacrifier ses biens et même sa vie avec une simple sérénité.

Sa littérature ne relate pas d'amours romanesques et sublimes; sa religion dénuée de mysticisme ne connaît pas d'angoissantes spéculations sur les problèmes éternels. La terreur de l'au-delà ne hante pas cet esprit réaliste, pratique, constructif, et les choses terrestres ne le retiennent pas : d'où son attitude envers la mort, d'où son aptitude à aller de l'avant.

Il avance même parfois sans assez réfléchir. Terriblement

(1) Montagne où se trouvent les cerisiers les plus réputés du Japon.

impulsif; il est sujet à des coups de tête qu'il regrettera ensuite, mais dont son orgueil l'empêchera de convenir. Il est impatient, irascible. Il a le verbe facile, l'invective sonore. Pour un rien, il se battra, surtout si l'on touche à sa vanité ou à son orgueil. Et c'est lui qui a trouvé ce mot au cours d'une terrible famine : « J'ai le ventre creux, mais je n'ai pas faim! »

Pourtant cet orgueilleux est extrêmement sensible. Le Yedokko est profondément humain et d'une rare générosité. C'est Yedo qui a créé le *otokodatè*, samouraï errant, redresseur de torts, protecteur des opprimés et des faibles. Son sabre lui a été donné avec le souhait rituel qu'il ne sorte jamais du fourreau, car l'arme du guerrier ne doit pas servir à attaquer, mais sa lame s'envole comme un fulgurant éclair dès qu'il s'agit de défendre une juste cause.

Yedo a aussi donné le jour au *haïjin*, de délicieux dilettante, poète et peintre, qui fera, à pied, un voyage de plusieurs mois pour voir se lever le soleil entre deux rochers célèbres et composer une petite poésie de trois lignes ou sera esquissé en quelques touches subtiles un vaste monde de sentiments. Il mettra toute une exquise philosophie dans l'ordonnance d'un jardin ou l'accomplissement méticuleux d'une cérémonie du thé.



Voilà donc les éléments divers que la Restauration japonaise, en abolissant les classes et libérant les bonnes volontés, va mélanger pour en faire le Japon d'aujourd'hui.

Décrire exactement le caractère actuel d'un peuple me semble une chose impossible. Produit du passé, composé de tendances parfois disparates et même à première vue contradictoires, le caractère d'un peuple est en continuelle évolution. Ce que nous parvenons à en discerner est l'influence du passé, et peut-être les grandes caractéristiques qui

constituent le tempérament national. Ce sont, à mon avis, ces caractéristiques qu'il convient de chercher pour savoir dans quelle direction ira et de quelle manière réagira un peuple dans des circonstances déterminées.

Je vous demanderai donc la permission de vous dire ce que je considère être le fond du caractère nippon, fond autour duquel viennent se grouper les apports du passé et auquel viendront se heurter les apports de l'avenir.

Premièrement, le loyalisme envers l'empereur. Cette idée est historique; elle a toujours été intimement liée à la vie nationale, elle en est la base. Si le shintoïsme, culte des Dieux, est tombé au rang de culte formel et officiel, le respect et la vénération pour l'empereur sont profondément gravés au cœur de tout Japonais. Chaque jour en apporte une manifestation nouvelle. C'était hier cet instituteur qui, pour sauver de la destruction les effigies impériales, pénètre dans son école en flammes et y périt, ou encore la persécution par la populace des socialistes, anarchistes et communistes, et même des Coréens, après le tremblement de terre de 1923. C'est aujourd'hui l'incident causé par la tentative d'un ambassadeur étranger, sans aucune intention discourtoise, du reste, de traverser une rue barrée devant le cortège du prince régent.

Secondement, l'esprit de famille, qu'on ne peut dissocier du culte des ancêtres que shintoïsme, confucianisme et bouddhisme préconisaient également. La famille est vraiment l'unité sociale, non seulement dans la conscience nationale, mais aussi dans la structure sociale. La législation est conçue pour la sauvegarder. Des droits très étendus sont consentis au chef de famille; l'adoption, la reconnaissance des enfants naturels — inscrits sur l'état civil familial — sont facilités. Le droit d'aînesse est maintenu. Même sous la poussée de la vie moderne, la famille ne se désagrège pas. Comme auparavant, les membres de la famille se soutiennent, maté-

riellement et moralement. Cette idée de la famille s'élève et s'étend à la nation entière, enfants d'un même Empereur. La nation se considère comme une grande famille dont le père est le Mikado et sa vénération pour le souverain est faite de respect et d'amour filial.

L'esprit de solidarité se manifeste aussi dans d'autres sphères, en particulier dans la politique. Par exemple, au moment de la Restauration, deux clans se trouvaient en présence : les hommes de la province de Satsouma qui accaparèrent la marine et ceux de Chôshû qui tinrent les postes militaires et politiques. Aujourd'hui encore on voit une étroite solidarité entre les *Dôkenjin*, hommes issus d'un même département. Et c'est aussi la disposition à former à tout propos des Kaï ou associations, groupes comme les « verein » allemands, prétextes à se réunir et le plus souvent à bavarder.

Le marquis de la Mazelière, dans sa magistrale histoire du Japon, parlant de l'ardeur des Japonais à se rendre maître de la philosophie indoue et chinoise, remarque : « Loin de les effrayer, le nouveau les tente et le nouveau leur réussit. »

En effet, et c'est là la troisième caractéristique du tempérament du Japonais, le nouveau le séduit, il a un orgueil de tout comprendre et de tout essayer. Quoique isolé par sa position géographique, le Japon a toujours été ouvert aux idées, aux coutumes, aux sciences de l'étranger. Bouddhisme, confucianisme, christianisme, philosophie et sciences d'Occident, l'esprit japonais s'est avidement emparé de toute nouveauté avec une hâte souvent exagérée. Les résultats immédiats d'une telle ardeur n'ont jamais été fameux : par exemple, il y a une quinzaine d'années, nous avons eu une série de suicides de jeunes gens désaxés par une lecture superficielle des philosophes allemands. Dans un ordre d'idées moins tragique, nous avons eu une période d'engouement

pour ce qui était étranger; tout *hakourai mono*, chose venant d'au-delà des mers, était excellente, que ce fussent vêtements, idées ou aliments!

Cependant, pour en revenir à la remarque du marquis de la Mazelière, comment se faisait-il que le nouveau réussissait? Cela tient à ce que la nation japonaise savait rapidement assimiler ce nouveau, sa vitalité rejetant ou transformant ce qui était incompatible avec le fonds héréditaire. A côté de l'attrait pour les idées les plus nouvelles, les plus avancées, il a toujours subsisté un traditionalisme le plus rigoureux et même le plus rétrograde, en passant par toute la gamme des nuances intermédiaires. Tout apport nouveau est l'objet de discussions passionnées, de critiques violentes. Triturée, malaxée, retournée en tous sens, la nouveauté se cristallise bientôt sous ces diverses réactions et s'intègre subitement dans la vie nationale. Et c'est autour d'une autre nouveauté. Ceci vous explique aussi pourquoi les brusques changements sociaux — transformation de la législation, des usages, parfois même de la manière de penser — qui se sont produits à plusieurs reprises dans l'histoire du Japon, ont pu se faire sans que déviât la vie nationale dont se poursuivait malgré tout le développement harmonieux et continu.

Cette faculté d'assimilation est, à mon avis, ce qui mène le Japon sur la voie du véritable progrès, car une imitation servile ne saurait que justifier la réputation de pâles imitateurs que l'on a tendance à nous faire.

En quatrième lieu vient l'orgueil.

Le Japon est une nation fière, orgueilleuse. Elle est fière de sa lignée ininterrompue de Mikado, une seule dynastie depuis vingt-cinq siècles. Elle est fière de son intégrité : Jamais une armée étrangère ne conquiert les terres du Yamato. Et c'est un sursaut de fierté qui, sous la menace des formidables navires noirs apparus au large de Yedo en 1853, causa l'éclosion du Japon moderne. Fiévreusement on se mit à

l'école de l'Occident pour se défendre contre lui et protéger le pays des Dieux. On devait ne point « perdre la face », suprême orgueil de l'Oriental. Il fallut sortir de la quiétude de deux siècles de paix : on en sortit. Il fallut s'armer : on s'arma. Il fallut affirmer sa force, puisque la force primait l'esprit : on l'affirma.

Et de même que le Japon en tant que nation, le Japonais individuel est fier et susceptible. Le « masque impénétrable » dont le prétendent couvert ceux qui ne le connaissent pas, le manque de nerfs qu'ils lui supposent, existent-ils vraiment? En toute sincérité, je répondrai : Non.

La question suivante nous est souvent posée : Est-il vrai, ainsi que le dit Kipling, que l'Occident et l'Orient ne se rencontreront jamais? En d'autres termes, un Occidental et un Oriental ne se comprendront-ils jamais? Spontanément, au premier abord : difficilement. Le fonds d'atavisme, les siècles de christianisme qui ont formé l'un, les siècles du bouddhisme et de confucianisme qui ont formé l'autre, la culture objective et positive, individualiste de l'un, la culture subjective contemplative de l'autre sont trop différentes pour leur permettre une parfaite et instinctive compréhension. Leurs réflexes ne se ressemblent pas assez. Mais peuvent-ils arriver à se comprendre? C'est une tout autre question. A celle-ci je répondrai catégoriquement : Oui.

L'Occidental nous reproche notre impassibilité, le masque dont je parlais tout à l'heure : « On ne sait jamais ce que ces gens pensent! Ils n'ont pas de nerfs! » Mais si, nous avons des nerfs, seulement une éducation séculaire, une discipline sévère nous ont appris à les maîtriser. La subtile cérémonie du thé, les raffinements de l'étiquette, tout cela fut une école merveilleuse.

On nous loue — et on nous reproche — d'être le peuple le plus souriant de la terre. On accuse ce sourire de fourberie. Ce n'est qu'une discipline morale, une seconde nature. Au-

tant qu'un autre, le peuple Japonais rit et pleure, chante et sanglote.

Je vais vous dire où réside la différence fondamentale entre le tempérament occidental et le tempérament oriental. Chez l'Occidental, le réflexe se dirige au dehors, l'émotion s'extériorise. Chez nous, le réflexe va en dedans et remue les profondeurs de l'être sans qu'il en paraisse beaucoup au dehors. Pour emprunter l'expression d'un de mes amis, nous n'avons pas la soupape de l'extériorisation.

Donc, ce masque, si masque il y a, n'est point impénétrable. Il ne faut qu'un effort de sympathie pour l'écartier et vous trouverez un être humain, aux sentiments pareils aux vôtres, au cœur qui bat pour les mêmes belles choses, qui, comme vous, hait la laideur, le mensonge, la honte, l'oppression. Seulement, il se livre moins facilement, il faut l'aller découvrir dans sa fière retraite où il se sent plus libre pour sentir et penser. C'est parce que l'on n'y va pas qu'on le traite de « compliqué ».

L'Oriental, et en particulier le Japonais, n'est pas un intellectuel, ni un logicien, ni un métaphysicien : il est avant tout un contemplatif. Son domaine est l'Esprit. Il a le dédain de la force brutale ; il s'y soumet à l'occasion et s'en sert ; mais il la méprise. C'est par l'esprit qu'il aime à faire mouvoir le monde. Ne cite-t-on pas ce ministre des Affaires étrangères japonais qui voulait que fussent attachés au ministère des hommes dont la fonction serait, non pas de paperasser, mais uniquement de réfléchir ? C'est par l'esprit qu'on le touche.

Je vous livre là la clé de la forteresse ! Pour entrer dans la place, il n'est besoin de recourir ni à l'artillerie, ni aux chars d'assaut — ni aux raisonnements, si clairs fussent-ils. Allez droit à l'Esprit, et de là au cœur !

S.-J. MOTONO.

L'ASSIMILATION DES IDÉES ÉTRANGÈRES PAR L'ESPRIT JAPONAIS

Il ressort que, de nos jours, dès qu'une idée intéressante se manifeste en un point quelconque du globe, elle revêt immédiatement une tendance à l'universalisation. Et, de plus, les moyens de communications, aussi multiples que rapides, concourent puissamment à la communauté interdépendante des idées dans le monde entier. Pour arriver à ce degré d'interprétation, chaque nation a dû fatalement subir des vicissitudes très complexes; mais cette étude nous entraînerait à une enquête de trop grande envergure.

La trajectoire suivie par l'évolution des idées au Japon ne s'écarta pas de cette voie. D'aucuns prétendent parfois que les prémices de notre civilisation ne furent qu'un amalgame des anciennes civilisations chinoise et hindoue. Evidemment, il semble impossible d'imaginer l'aspect qu'offrirait la civilisation japonaise complètement soustraite à l'influence de ces deux dernières. Toutefois, il a fallu que les idées originaires du Japon aient été bien caractéristiques et d'une robuste vitalité, pour que, en dépit de cette influence sino-hindoue le Japon se soit distingué par sa civilisation propre des autres régions du continent asiatique.

On cite le fait que l'indépendance de notre pays fut sauvegardée à travers les siècles par sa situation insulaire. Il est vrai qu'en raison de l'indigence des moyens de navigation au cours des premières années de l'histoire, nous ne subîmes

que très rarement des influences étrangères. Par cela même, entre chaque importation d'idées continentales, nous eûmes le temps matériel de les examiner, de les absorber et de les transformer pour les adapter à l'état de choses de chaque époque. En outre, nous demeurons convaincus que nous sommes doués depuis toujours d'une capacité d'assimilation rapide des idées nouvelles; néanmoins, cette faculté ne nous entraîne pas à confondre assimilation et imitation, et notre génie national n'a jamais sombré.



Les idées originaires japonaises se rattachaient d'abord au culte à rendre aux ancêtres, elles exprimaient la joie de l'heure présente, sans toutefois perdre de vue l'idéal. Longtemps avant l'introduction du Confucianisme (285 ap. J.-C.), les voyages, d'ailleurs inévitables, entre les indigènes des deux pays, eurent pour conséquence l'importation de choses chinoises sous diverses formes : butins, marchandises, objets d'art, curiosités, légendes, contes, etc... On était donc déjà non seulement familier avec la production chinoise, mais encore on la transformait pour la japoniser complètement. En outre, les institutions politiques et administratives n'étant pas encore définitivement organisées, toutes sortes de matériaux étaient nécessaires en vue de leur perfectionnement. C'est ainsi que le sol était déjà préparé, sur lequel fut importé le germe du Confucianisme.

Cette religion éthique a pour but principal la consécration de l'homme aux hommes, et la règle suprême de la vie exige le sacrifice de l'individu au profit de la communauté. L'art est estimé par son édification morale vis-à-vis de la société. En somme, seul le présent y est envisagé. A cause de la joie de vivre, il est tout naturel que nos ancêtres acceptèrent d'abord cette nouvelle interprétation de l'existence individuelle et collective. Basées toujours sur les conceptions

originaires philosophiques, combinées admirablement avec cette nouvelle religion, les idées japonaises de cette époque prirent un plus vaste développement, et déjà, nous avons une notion très ferme du présent.

Etant donné la floraison du Confucianisme en Chine, dominant les diverses sectes philosophiques qui impliquaient le Taoïsme, les systèmes des organisations administratives, importés au fur et à mesure dans notre pays, étaient essentiellement basés sur cette religion. La classe dirigeante du Japon introduisit donc ensuite des institutions formelles pour les adapter, en les remaniant, selon les propres nécessités du pays.

L'assimilation sous ces deux rapports étant réalisée, le calme régnait dans le pays entier où la civilisation prenait son essor avec un nouvel éclat. Les études plus approfondies sur les autres tendances philosophiques chinoises firent importer le Taoïsme, dont le principe consiste en une sorte de fatalisme, conclusion du scepticisme, et dont les rites sont calqués sur ceux du Bouddhisme. Cette nouvelle idée entraîna le jeune Japon vers des interprétations sur la vie d'une plus large amplitude; c'est alors que le Bouddhisme fut importé par l'intermédiaire de la Chine (552).

La doctrine du Bouddhisme, malgré d'innombrables sectes, qui se subdivisèrent par suite de discussions philosophiques interminables, fut surtout et principalement, comme d'ailleurs personne ne l'ignore, celle de la libération de l'âme. En même temps, elle enseigna la nouvelle idée d'envisager le passé et aussi le futur. On dit très souvent que par suite de l'influence du Bouddhisme, le caractère national japonais prit subitement un autre aspect, et qu'il fut complètement sous la domination du premier. Il est incontestable que la doctrine bouddhique répondait aux aspirations de nos ancêtres; mais elle ne fit que compléter leurs notions religieuses et philosophiques. Il faut bien constater l'influence

énorme de la civilisation hindoue qui se refléta dans tous les domaines de notre civilisation. Toutefois, il ne serait pas juste de ne pas reconnaître que, même à la veille de l'introduction du Bouddhisme, ce sont les idées originaires japonaises, fort développées à l'aide du Confucianisme, qui firent sentir distinctement la nécessité d'élargir la sphère de l'activité morale. Avec le Bouddhisme le peuple japonais put enfin posséder toutes les données indispensables au développement de sa propre pensée. Depuis lors, le Bouddhisme se développa au Japon sous un aspect tout à fait caractéristique et fut interprété d'une manière très personnelle par ses adeptes. De là l'épanouissement des ères brillantes de Nara, de Heian et de Foujiwara, où l'art et la littérature atteignirent à leur apogée.

En ce qui concerne le domaine politique, le pouvoir central s'étant affaibli, des guerres civiles se succédèrent. A la fin de l'époque guerrière, apparut la féodalité avec les gouvernements militaires, plus tard le Shôgounat, caractérisé par un isolement volontaire, qui dura jusqu'à la Grande Restauration (1868). Sous cette apparence de désordre et de confusion, les Japonais purent heureusement intensifier leur puissance civilisatrice dans l'intérieur de leur pays, et les esprits s'orientèrent vers une nouvelle voie : la chevalerie.

Les idées étrangères qui furent importées successivement dans notre pays furent merveilleusement assimilées par l'esprit japonais et à chaque époque furent réalisés des progrès considérables. En toutes circonstances, ce sont toujours les Japonais qui, de leur propre initiative, cherchèrent des idées nouvelles, suivant leur besoin, au cours de l'histoire, et ils sont tellement doués de la faculté d'assimilation rapide qu'ils éprouvent incessamment le besoin d'exploiter un nouveau champ d'activité intellectuelle. Bref, à travers les siècles, ils demeurèrent incontestablement autonomes et toujours

conscients dans le choix et l'adaptation des idées étrangères importées.

Au xvii^e siècle l'esprit nippon étant saturé d'idées, en dépit de leurs efforts extrêmes, les Occidentaux, tels que les Portugais et les Espagnols, qui tentèrent, suivant leur politique séculaire d'expansion, d'introduire le christianisme au sein du peuple japonais, firent sans exception faillite à toutes les portes de l'Empire. Car, nous n'éprouvions alors aucune nécessité d'un nouvel approvisionnement d'idées, et c'est pourquoi, sous divers prétextes, nous repoussions les doctrines occidentales. Par contre, ayant grand besoin de progresser matériellement, les Japonais acceptèrent les propositions des Hollandais, qui s'appliquaient à suivre une politique commerciale.

Cependant, les Japonais ayant réalisé une conception de la perfection individuelle, ils ne pouvaient plus se contenter de ce qu'ils possédaient. Le besoin de compléter leurs aspirations s'est manifesté sous deux aspects différents : d'un côté, retour aux principes du shintoïsme, aux idées purement originaires, et d'un autre côté, tendance à une rénovation par le contact avec les étrangers; de cette tendance résulta l'abolition de la politique d'isolement. Les deux influences réunies déterminèrent un mouvement qui renversa le Gouvernement militaire et restaura intégralement le pouvoir souverain. C'est ainsi que les Japonais passèrent successivement de leurs idées originaires, aux nouvelles conceptions du présent, et enfin se préoccupèrent de réaliser une civilisation matérielle,

De là, date le Japon actuel. Il s'est hâté d'importer la civilisation matérielle des pays d'Occident, pour améliorer les organisations existantes. Ensuite, il réforma les institutions politiques, sociales, économiques, militaires, navales, en s'inspirant de celles des pays occidentaux, mais toutefois en tenant compte des aspirations réelles de la nation. Par

suite de leur entraînement assimilateur, il est tout naturel que les Japonais aient pu adopter sans trop de difficultés, les choses importées par doses massives, mais il n'en est pas moins vrai que, à considérer l'état de choses actuel, on trouve toujours à son fondement l'essence même d'une civilisation japonaise initiale.

Seulement, en considérant l'internationalisation actuelle des idées, il se peut qu'à un moment donné, il existe parallèlement des phénomènes en apparence contradictoires dans un même pays. Le fait est que les Japonais, eux aussi, reçoivent parfois ce qu'ils n'acceptent pas toujours en définitive. De plus, bien qu'ils soient suffisamment doués de la faculté d'assimiler, selon leur besoin, des idées nouvelles, avec une rapidité extrême, ils ne prétendent pas cependant pouvoir le faire de la veille au lendemain. Surtout, il faut absolument se rendre compte de ce qu'au point de vue de la civilisation matérielle, nous avons pu heureusement édifier, dans un intervalle d'environ cinquante années, époque de contact réel avec les Occidentaux, ce que ces derniers n'avaient pu bien posséder qu'après tant de siècles. Il s'ensuit que, pour bien comprendre le Japon actuel, on est tenu d'étudier d'abord les grandes lignes de ses idées originaires, en même temps que l'évolution subie par elles, en analysant toutefois les idées étrangères introduites dans ce pays. Sans cela, nous craignons qu'il ne soit matériellement impossible de pouvoir se représenter avec quelque exactitude la véritable physionomie de l'âme japonaise, qui est le nucléus vivant de ce prodigieux fruit de civilisation.

HIROSHI YOKOYAMA.

L'ENSEIGNEMENT AU JAPON

L'instruction publique au Japon a une histoire ancienne et glorieuse. Dès la seconde moitié du VII^e siècle on trouve mentionnée dans maints documents historiques l'existence d'une ou de plusieurs universités et le *Taihorei*, la première constitution du Japon, promulguée en l'an 701 de l'ère chrétienne, fonda une « université principale » dans la capitale de l'empire et plusieurs « universités régionales » dans chaque chef-lieu de province. Le *Taihorei* contient des dispositions détaillées sur cette organisation scolaire. L'université d'alors ne s'adressait qu'aux enfants de fonctionnaires et de nobles et l'âge de l'admission était fixé à treize ans au minimum et à seize ans au maximum, chiffre qui montre que la précocité était inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Depuis lors, le développement de l'instruction publique au Japon est passé par plusieurs stades.

Au milieu du XIX^e siècle, lorsque notre pays entra pour la première fois en contact avec la civilisation occidentale, l'enseignement fut la principale préoccupation des dirigeants. En 1868, à l'occasion de la Grande Restauration, l'empereur Meiji prêta devant les Ancêtres et devant les Dieux un serment connu sous la désignation de « Gokajo no Goseimon », c'est-à-dire le « Serment à cinq articles », et qui indique les grandes directives de sa politique future. Dans le quatrième article de ce serment, il déclare qu'il faut abolir les coutumes surannées et les routines millénaires, et dans le cinquième article il recommande de s'instruire de l'exemple des nations

étrangères et de leur demander les connaissances nécessaires. Par là, l'empereur affirma la volonté de renoncer au préjugé de race et à tout amour-propre national nuisible au progrès. C'est suivant l'esprit de ces deux articles que furent résolus tous les problèmes concernant l'enseignement.

En 1869, le nouveau gouvernement établit une académie et la chargea de l'administration de l'enseignement, mais, en 1871, il transforma cette institution en ministère de l'instruction publique; et en 1872 il posa les principes de l'instruction obligatoire. On lisait dans le décret impérial publié à cette occasion : « Désormais il ne doit plus y avoir d'illettrés à la ville ni aux champs... L'enseignement supérieur se donne suivant la capacité individuelle, il est donc facultatif, mais l'enseignement primaire est obligatoire pour tous les enfants sans distinction de sexe, de rang ou de fortune. »

Le nouveau statut scolaire s'inspira en grande partie du système français. Le Japon fut partagé en huit académies qui eurent chacune une université; l'académie fut divisée en 32 sections secondaires, chaque section comprenant un lycée ou un collège et 210 sections primaires, chacune de celles-ci possédant une école du degré primaire, c'est ainsi qu'il devait y avoir 8 universités, 256 lycées ou collèges et 53.760 écoles primaires. La population du Japon d'alors n'étant que de 30 millions d'habitants, il devait y avoir une école primaire pour 600 habitants. Ce plan trop ambitieux pour l'époque ne put être réalisé. L'année suivante, le gouvernement établit le règlement de l'enseignement technique et fonda les écoles supérieures des Mines, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Commerce. Cependant cette réforme mit trop d'importance au règlement en négligeant les nécessités d'ordre pratique; elle fut considérée comme un modèle, comme un simple programme. Cette sorte d'anticipation montre du moins le zèle organisateur des hommes d'Etat du début de la nouvelle

ère, leur grand désir de hâter l'instruction de la nation.

Le gouvernement fonda la première école normale d'état en 1872 à Tokio, puis six autres dans six grandes villes. Plus tard, les administrations départementales ouvrirent dans chaque chef-lieu une école normale à leurs propres frais. Aussi dès 1877 l'Etat laissa-t-il la création et l'entretien des écoles de cette espèce entièrement à la charge des départements. Il n'y eut plus qu'une école normale gouvernementale, celle de Tokio.



A cette époque le Japon adoptait de préférence en matière d'enseignements les idées et les principes anglo-saxons, mais bientôt il introduisit le système allemand dont l'esprit anima dès lors toute notre organisation scolaire et exerça une influence prépondérante. Il fit ainsi depuis la Grande Restauration des réformes scolaires successives inspirées à la fois des exemples étrangers, particulièrement de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et de l'esprit de sa propre civilisation. Le primaire est le degré d'enseignement auquel le gouvernement de Meiji attacha le plus d'importance. Aussi à l'heure actuelle cet enseignement du premier degré est aussi développé, sinon davantage, que celui des plus grandes puissances de l'Europe. Suivant la statistique de 1921, le nombre des écoles primaires du Japon est de 25.562 (137 sont privées); le nombre des instituteurs et des institutrices était de 189.476 et celui des écoliers et des écolières de 8.872.006. Sur ce chiffre, le pourcentage de la fréquentation à l'école était de 99.170.

Dans les écoles normales l'âge d'admission et la durée des études sont au-dessous de ce qu'ils sont dans les écoles normales d'Europe. Mais les maîtres d'écoles par leur zèle, leur dévouement, par leur diligence, leur discipline, par la conscience de leur mission qu'ils considèrent comme sacrée, sont,

je crois, bien supérieurs aux instituteurs occidentaux. Avec le soldat et l'artiste, le maître d'école est l'un des trois types d'hommes modèles que le Japon moderne peut se vanter de posséder. Son traitement est modeste, et cependant il s'empresse d'acheter les livres nouvellement parus. Son travail professionnel est absorbant, et néanmoins il se préoccupe d'être au courant des idées nouvelles en matière d'enseignement. Ce serviteur de la nation est tout entier dévoué à sa tâche; le plus pur patriotisme l'anime. Grâce à tant de qualités morales et intellectuelles de l'instituteur, l'enseignement primaire japonais, malgré sa durée obligatoire de six ans qui est relativement courte, malgré les difficultés qui proviennent de l'étude des caractères chinois, difficultés dont les Européens ne peuvent se rendre compte, cet enseignement donne d'excellents résultats. D'après mes propres enquêtes faites en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse et aux Etats-Unis, je puis dire que notre enseignement primaire n'est par aucun côté inférieur à l'enseignement du premier degré dans ces divers pays; j'ose dire qu'à certains égards il présente une légère supériorité.

La population demande et attend avec impatience depuis ces dernières années que le gouvernement prolonge la durée de l'enseignement obligatoire de deux ans et qu'il élève le niveau de l'instruction donnée dans les écoles normales. Le jour où le Japon pourra disposer des crédits que réclame le développement sur une plus grande échelle de l'enseignement primaire, le gouvernement pourra donner satisfaction sur ces deux points à l'opinion publique.

Les difficultés que les élèves japonais rencontrent dans l'étude obligatoire des caractères chinois seront sans doute comprises par les savants de certains pays tels que la France où l'étude des civilisations extrême-orientales est particulièrement développée. Aujourd'hui, au Japon, ceux qu'on appelle dans la langue courante « les intellectuels » connais-

sent au moins 4.000 caractères. A l'école primaire seulement, on en enseigne, durant les six années d'études 1.369, plus les deux sortes de caractères proprement japonais appelés *kana*. Remarquons encore qu'un caractère chinois a chez nous deux prononciations, l'une chinoise et l'autre japonaise, et, de plus, il en a bien souvent une troisième suivant le contexte. Ainsi l'étude de notre langue présente d'énormes difficultés; c'est un travail extrêmement ardu d'apprendre tous ces signes compliqués et les élèves ont la mémoire surchargée avant d'aborder l'enseignement proprement dit. Voilà des inconvénients que ne connaissent pas les écoliers étrangers qui avec la connaissance de 26 ou 36 caractères alphabétiques, de quelques règles d'orthographe ou de syntaxe peuvent écrire et lire couramment leur langue. Ces inconvénients extrêmement désavantageux pour nous retiennent depuis plusieurs années notre attention.

Depuis plus de cinquante ans le problème des caractères chinois et japonais est très discuté. Certaines personnes sont favorables à l'adoption des caractères romains pour écrire le japonais. Suivant moi ce ne peut être une solution définitive, car, elle procède d'une confusion entre deux problèmes essentiellement différents, à savoir celui de la langue parlée et celui de la langue écrite. Je suis pour ma part nettement opposé au système de la romanisation.

Notre enseignement secondaire n'est pas aussi développé que le primaire. En France on distingue à partir de l'école primaire les élèves capables de suivre plus tard l'enseignement du second degré. Au Japon tous les enfants sans exception doivent passer par l'école primaire, et, à la fin de ces études ceux qui ont montré des aptitudes réelles peuvent entrer après un concours dans une école secondaire. Sur ce point le système japonais est plus démocratique, plus avancé et plus moderne que l'organisation scolaire dans certains pays d'Europe où, comme en France et en Allemagne, il

est question d'établir, depuis la dernière guerre, l'école unique.



La durée d'études au lycée est de cinq ans pour les garçons et de quatre à cinq ans pour les jeunes filles. D'après les statistiques de 1921, le nombre des lycées de garçons est de 385, celui des lycées de jeunes filles est de 580; le nombre des élèves est de 149.170 pour les lycées de garçons et de 134.127 pour les lycées de jeunes filles. Dans ces chiffres ne figurent pas les petits « lycées » suivant l'expression française. Le nombre des écoles techniques secondaires (de commerce, d'industrie, d'agriculture, etc.) est de 700; leur contingent d'élèves était en 1921 de 150.000.

Le chiffre des candidats aux écoles secondaires ne cesse de s'élever par suite de l'augmentation même des élèves des écoles primaires, augmentation provenant de ce fait que la population du Japon croît de 700.000 âmes par an et de cet autre fait que les parents, de plus en plus ambitieux, estiment que six années d'études primaires ne suffisent plus à leurs enfants. Cependant le gouvernement ne peut pas, quoiqu'il le désire, donner satisfaction à l'opinion publique en ouvrant de nouvelles écoles secondaires par suite d'une part, de l'insuffisance des crédits et, d'autre part, du manque de professeurs.

A l'entrée du secondaire est institué un concours. Je n'ai pas sous la main de statistique détaillée, mais je puis dire qu'un tiers ou au moins un quart des candidats est refusé chaque année. Ces candidats sont particulièrement nombreux à la porte des lycées réputés; ils sont souvent dix fois plus nombreux que le nombre d'élèves admissibles. Notons que la préparation en vue de ces concours est, par l'effort exigé préjudiciable souvent à la santé de la jeunesse. Augmenter le nombre des lycées paraît donc s'imposer, pour satisfaire

le besoin d'instruction de tous les jeunes gens. La difficulté vient surtout de la pénurie des professeurs; il faut assurer un plus large recrutement des maîtres. En France, au contraire, les professeurs trop nombreux éprouvent des difficultés à trouver une situation.

A la sortie du lycée, en Allemagne ainsi qu'en France, on passe à l'université, tandis qu'au Japon, une fois les études secondaires terminées on doit suivre un enseignement préparatoire de trois ans à *Koto Gakko* (École des Hautes Etudes) avant d'être admis à l'université. Cette école des Hautes Etudes correspond à l'école désignée sous le nom de « college » aux Etats-Unis. Le but principal de *Koto Gakko* est d'enseigner les trois grandes langues étrangères vivantes, l'anglais, l'allemand et le français, et les étudiants doivent obligatoirement opter pour au moins deux de ces langues. A l'université les études nécessitent une connaissance profonde des langues étrangères, ne fût-ce que pour lire les livres occidentaux.

L'école des Hautes Etudes se divise en deux sections, ès lettres et ès sciences; la première pour les étudiants qui se proposent d'entrer aux facultés de droit, d'économie politique ou de lettres et la seconde pour ceux qui se destinent aux facultés des sciences, de médecine, d'art mécanique et d'agriculture.

Le problème de l'enseignement des langues étrangères au lycée ainsi qu'à l'école des Hautes Etudes est aussi épineux et aussi discuté que le problème des caractères chinois à l'école primaire. D'après le système actuel, on enseigne ces langues étrangères à raison de cinq heures par semaine au lycée et de dix heures à l'école des Hautes Etudes, mais, par suite de diverses raisons, le résultat en est fort médiocre. Alors qu'il est admis que pour apprendre avec fruit une langue étrangère il faut la commencer à un âge jeune, au Japon c'est à 12 ans que cet enseignement est donné et à

l'école des Hautes Etudes à 17 ans; il n'est donc pas surprenant que nos élèves soient peu exercés aux langues étrangères. On nous dira de les initier à ces langues dès l'école primaire, mais on ne saurait imposer obligatoirement cet enseignement à tous les enfants de la population.

Les difficultés sont plus grandes pour les Japonais qui apprennent les langues européennes que pour un jeune Français par exemple qui apprendra l'anglais ou l'allemand ou même le russe.

La seconde raison qui explique le peu de résultats obtenus dans l'enseignement des langues étrangères réside en ceci que ces dernières sont très éloignées du génie de la langue japonaise. La langue chinoise, bien que langue orientale, possède, dans une large mesure, des analogies avec les langues européennes, soit par sa prononciation, soit par sa construction, tandis que la japonaise sur ces deux points est bien particulière.

J'ai fait des enquêtes sur l'enseignement des langues étrangères dans les lycées d'Europe et j'ai dû constater que les résultats n'en sont pas plus satisfaisants qu'au Japon, malgré la parenté ou les ressemblances qui existent entre ces langues, malgré la proximité des pays où on les parle et bien qu'on commence à les enseigner de bonne heure.

Personnellement, je suis d'avis de supprimer au Japon l'enseignement des langues européennes au lycée et à l'école des Hautes Etudes; seule une catégorie particulière d'élèves les apprendraient.



L'enseignement supérieur comprend chez nous 7 universités d'Etat, celles de Tokio et de Kyoto groupent 7 facultés (droit, médecine, art, mécanique, lettres, sciences, agriculture, économie politique); 3 autres universités, celles de Fukuoka, de Sendai et du Hokkaido, relativement nouvelles,

ne possèdent que trois ou quatre facultés. Il y a 5 universités de médecine d'Etat, 1 université de commerce d'Etat, 4 universités municipales de médecine, et plus de 20 universités libres dont l'université Waseda et l'université Keio, à Tokio, les plus importantes et les plus célèbres, comprennent chacune 4 ou 5 facultés et inscrivent un nombre considérable d'étudiants.

Les études scientifiques datant d'une époque relativement récente nous devons constater, à notre grand regret, que le nombre des découvertes faites par les savants japonais est encore infime par rapport aux découvertes faites en Europe. Cependant, en ce qui concerne la médecine, le Japon n'est pas en retard sur les pays étrangers, les savants sont nombreux et certains de leurs travaux ont eu un retentissement mondial. Assurément la médecine japonaise est au même niveau que la médecine européenne. Quant aux autres sciences, nous sommes bien devancés, mais nous nous efforçons d'augmenter et d'améliorer nos moyens de recherches, et le fait que le nombre des étudiants qui se consacrent aux travaux scientifiques augmente nous fait espérer que nous prendrons à l'avenir une plus large part aux découvertes de l'univers. C'est une de nos grandes ambitions, et, comme nous avons fait en médecine, nous voudrions, dans les autres branches de la science, atteindre le point où est arrivée l'Europe et aller même plus loin que celle-ci, qui, après avoir été initiée aux sciences par les savants arabes du moyen âge, n'a pas tardé à dépasser ses maîtres.

Jusqu'ici j'ai examiné les grandes lignes de l'enseignement scolaire japonais; j'examinerai à une autre occasion, dans un prochain *Cahier Japonais*, l'éducation familiale et l'éducation sociale.



En résumé, l'enseignement primaire est chez nous plus développé que les enseignements secondaire et supérieur; il

est bien au niveau, sinon au-dessus de celui des grandes puissances étrangères (France, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, etc.). La population est instruite en étendue, mais non moins en profondeur. Elle a la mentalité du jeune homme; une curiosité irrésistible pour tout ce qui est nouveau, pour tout ce qu'elle ne connaît pas; mais peu capable de faire la part du bon et du mauvais parmi les choses de provenance étrangère. Ce qui vient d'Europe est accueilli avec enthousiasme; et les véritables mérites de la civilisation japonaise sont méconnus. Le mot « xénophilie » représente bien les tendances du public japonais d'aujourd'hui, et c'est là un grave danger. Ces tendances ont fait dire aux Européens que les Japonais sont de simples imitateurs dépourvus d'initiatives. Au reste, toutes les nations, avant de créer leur propre civilisation, passent par une période d'imitation des civilisations plus avancées. Le Japon est encore à une époque de transition et d'imitation. Cependant depuis ces dernières années, on remarque un mouvement nouveau. Pour juger les choses, on se place à un point de vue japonais, et l'on critique l'importation pure et simple des institutions européennes.

Quand on voit que le Japon a manifesté un génie original en littérature, en philosophie, dans les beaux-arts, durant ces deux mille ans d'histoire, quand on se rend compte de ce fait qu'il progresse rapidement dans le domaine scientifique, qu'il ajoute des découvertes à celles des Européens depuis qu'il s'est ouvert aux relations internationales, c'est-à-dire depuis un demi siècle, on est autorisé à annoncer que le Japon ne tardera pas à sortir de l'époque d'imitation pour entrer dans une époque de création. Et ce qu'il créera, ce sera une civilisation particulière, bien à lui et assurément florissante.

De même que la France qui participe des civilisations grecque et romaine d'abord, qui est tributaire aussi de la

civilisation des Arabes du moyen âge, de celle de l'Italie et qui est enfin parvenue à établir une civilisation propre, de même le Japon, après avoir imité dans le passé le monde chinois et hindou, après s'être instruit en Europe, saura avoir sa culture et ses institutions propres.

TOSHIO NOGAMI.

Professeur de pédagogie à la Faculté des Lettres
de l'Université Impériale de Kyoto.

(Traduction de MM. Yoshitomi).

LE JAPON DEVANT LES QUESTIONS DE RACE ET D'ÉMIGRATION

AVANT-PROPOS

Le Japon est un des Etats les plus puissants du monde. Ainsi au point de vue politique il fait partie des Puissances qui ont un siège permanent au Conseil de la Société des Nations. Economiquement, il constitue un grand pays industriel. En ce qui concerne les sciences, il vient au premier rang. Tout ceci montre clairement que le Japon est un grand Etat, fort à l'égard de la politique et de l'économie, de sorte qu'il est à même de conserver sa situation acquise. Mais c'est aussi un pays territorialement petit avec une population nombreuse. Les matières premières ne suffisant pas à la main-d'œuvre, il est dans la nécessité d'importer ces matières du monde entier, de les façonner et de vendre les produits ainsi manufacturés sur le marché mondial. Par conséquent, il lui est nécessaire d'avoir la liberté de circulation et l'égalité dans le commerce mondial.

D'un côté, par le fait de son étendue territoriale relativement restreinte, le Japon n'est pas dans un état qui lui permet d'accueillir d'autres peuples et d'autres races comme émigrants, tandis que, d'un autre côté par suite de sa population débordante, il doit demander au monde entier une grande générosité à l'égard de son émigration. Les Japonais, en leur qualité de nation, gardent la conscience d'eux-mêmes envers d'autres peuples et d'autres races, mais quand il s'agit de la question

d'émigration, ils demandent à la race blanche la reconnaissance de l'égalité des races.

Je ne veux pas et ne peux pas prononcer un jugement quelconque dans cet article, mais je serais heureux, si on y trouvait quelques données pour l'étude de cette question.

Je voudrais d'abord poser la question de savoir si le problème des races fait partie de la question sociale, ou appartient au chapitre des sciences naturelles. Le problème des races est beaucoup discuté, mais encore trop peu étudié, et jusqu'ici personne n'a donné une définition de ce problème. La question n'est pas traitée assez clairement et des considérations d'ordre social et physique sont confondues. Par « question sociale », je comprends ici naturellement des questions politiques, économiques, des questions juridiques et de droit international et la question sociale dans un sens général, ainsi que le problème des formes d'existence, etc... Plus on regarde la race en question comme « être humain », plus on discutera la question du point de vue social. Moins les races se considèrent les unes les autres comme « hommes », plus la question est traitée du point de vue des sciences naturelles. Par exemple, la race jaune, ayant des relations étroites avec la race blanche, le point cardinal de la question entre ces deux races se trouve dans la région politique, juridique et économique, le côté physique n'ayant qu'une place minime. Dans les rapports entre les Blancs et les Noirs, et aussi entre les Jaunes et les Noirs, probablement le « sentiment » joue un grand rôle.

Il est possible que chez les Blancs le sentiment de la race soit plus fort envers les Noirs qu'il ne l'est envers les Jaunes, mais théoriquement, les Blancs ont pris l'habitude de traiter tous les deux de manière uniforme. Il serait beaucoup plus raisonnable de ne pas résoudre superficiellement ce problème par un mot d'ordre comme « inégalité des races », mais on devrait plutôt examiner prudemment les rapports et les points particuliers. Par exemple, aux yeux des Japonais, les différences entre le Japon

et l'Europe ne se présentent pas comme un problème entre des « races excessivement différentes », mais comme des questions de nature presque exclusivement politique, économique et juridique. En ce qui concerne la politique et l'économie, le Japonais ne considère pas du tout sa nation « inférieure » aux nations européennes, il se pique même d'être arrivé à une plus grande hauteur sur certains points. Aussi est-il facile de comprendre que les Japonais sont indignés au plus haut degré de la conduite des Américains.

1. — DIFFÉRENCE DE RACE

Il y a des différences entre les races, et il existe un sentiment de différence vis-à-vis des races supérieures ou inférieures. Le nombre des races n'est pas encore établi scientifiquement. En considérant les races du point de vue social ou politique, leur nombre est très élevé. Dans ce cas, la différence entre race et nationalité n'est pas toujours claire. En se servant ordinairement de l'expression « races », on y renferme l'idée de « nations ».

La « différence des races », et le « traitement inégal des races » ne vont pas ensemble. Il est évident qu'il y a des différences entre les races humaines, ainsi qu'il y en a entre les différentes espèces biologiques. Mais ces différences sont de nature simple et le traitement des émigrants et des étrangers d'après leur race est autre chose. Le « traitement » des races laisse supposer un pouvoir politique ou économique. S'il n'y avait pas de souveraineté politique ou économique, le problème du « traitement » n'existerait pas non plus. Là où il n'y a pas de pouvoir politique et économique, la concurrence naturelle tient lieu du « traitement ».

Concernant les différences de races, on peut les diviser en trois espèces. Premièrement, grandes différences entre deux races parmi lesquelles l'une est supérieure à l'autre. Deuxième-

mement, grandes diversités de deux races qui sont du même rang. Troisièmement, pas de diversité de deux races dont l'une est supérieure à l'autre.

Il y a des différences de races de deux genres : antérieures et postérieures. A la première catégorie appartiennent, par exemple la couleur de la peau et des cheveux, la constitution, la forme de la figure, etc. La deuxième catégorie a trait aux différences dans la manière de vivre politiquement et économiquement, etc. Dans le sentiment de races, ces deux éléments des différences antérieures et postérieures se confondent souvent. Par exemple, deux races qui *à priori* sont de la même origine confondent dans leur sentiment de races les différences postérieures et se croient réciproquement des races différentes.

Le sentiment d'évaluation

A l'égard du sentiment de surestimation de soi-même on peut aussi établir des différences d'ordre antérieur et postérieur. Au premier genre, appartient le sentiment du beau, tandis que le sentiment de capacité tient de la deuxième catégorie. Mais ces deux éléments réagissent réciproquement. Le sentiment du beau exerce une influence sur le sentiment de capacité. On peut faire cette observation surtout dans la race blanche. Apparemment les idées qu'a la race blanche du sentiment du beau et de la capacité vont parallèlement à l'égard des races. Ils ont l'habitude de juger les capacités d'un homme d'après son extérieur.

Une race peut-elle être physiquement supérieure ou inférieure à une autre? Le problème appartient à l'anthropologie. Du point de vue du problème des races que je traite à présent, cette question peut être divisée en deux parties : Santé et Beauté. L'état de santé est sujet à l'influence de la situation économique (conditions d'organisation) et du climat (conditions naturelles).

La beauté d'une chose est une conception subjective. C'est une question de principe s'il y a une beauté objective dans toutes les races du monde. La race blanche trouve son idée de beauté dans la peau blanche, la race noire dans la peau noire. Toute race est disposée à se croire belle. Les races qui ne se distinguent pas beaucoup entre elles dans leur forme extérieure ont la même idée de beauté à un certain degré.

Les nations européennes reconnaissent entre elles la beauté de leurs femmes, néanmoins le goût des peuples joue naturellement un rôle différent. Je peux dire moi-même qu'il existe une certaine ressemblance entre les Japonais et la race blanche. La manière de juger une jolie femme est, somme toute, pareille aux deux races. Ici, c'est aussi le goût personnel qui est décisif. Par exemple, une Européenne qui passe pour une « beauté » dans l'opinion d'un Japonais, n'a pas le même succès auprès de ses compatriotes. Et l'inverse a lieu aussi. Une Japonaise qui semble aux Européens être une « beauté » ne suffit pas aux prétentions d'un Japonais. Il est intéressant de remarquer à cet égard que dans les villes le jugement japonais sur la femme japonaise s'est beaucoup rapproché ces derniers cinq ans de l'opinion européenne. Mais le sentiment du beau entre les races essentiellement différentes est très distinct.

Le sens du beau ne sera pas le même dans des races essentiellement différentes. Par exemple, le sens du beau qu'ont les représentants de la race blanche et de la race jaune ne ressemble en rien aux idées que se font les Noirs de ce qui est beau. Il me semble qu'il n'y a pas une très grande différence entre les Jaunes et les Blancs quant à leur sens esthétique, surtout lorsqu'il est question de la couleur de la peau. Au Japon la couleur blanche est considérée comme quelque chose de très beau. La preuve en est que les femmes se fardent avec du blanc. Il va sans dire que la couleur naturelle d'un Japonais n'atteint jamais le ton clair d'un Européen

du Nord, mais elle se rapproche du teint d'un Français du Sud. On trouve même parmi les Français un teint plus foncé que celui des Japonais. Seulement la peau des premiers a une nuance rougeâtre, tandis que la peau des Japonais tire sur le jaune. Le Japonais qui n'a jamais vu un Blanc n'a pas le sentiment d'appartenir à une race « jaune ». Nous autres Japonais avons désigné les femmes comme « blanches » ou « pas blanches ». Ce sont seulement les Européens qui ont inventé la dénomination de « race jaune ». Jamais l'idée ne nous serait venue de nous désigner comme étant « jaunes ». En Europe on se représente les Japonais de couleur jaune coing. Aussi peut-on voir des réclames et des affiches de publicité où les Japonais sont représentés d'une façon vraiment exagérée avec des yeux qu'on est convenu d'appeler « des yeux bridés » et des figures entièrement jaunes, si bien qu'il est souvent arrivé que des Japonais débarquant dans un pays où on n'avait jamais vu quelqu'un de leur race ont été apostrophés : Mais comment cela se fait-il ? Vous n'êtes donc pas jaune ? Ou bien : Vous n'avez pas l'air d'un Japonais ! Voilà les idées des Européens sur les Japonais.

Je voudrais ajouter ici encore quelques mots sur la manière dont le Japonais juge la beauté de la femme de son pays. De même que le Japon s'est assimilé dans ce dernier quart de siècle la culture européenne avec une rapidité étonnante, il a aussi changé son opinion sur la beauté féminine japonaise. Autrefois on considérait comme « beau » des yeux étroits, un nez mince et un visage allongé. On demande de nos jours à une beauté moderne de grands yeux ronds et un visage plein. L'influence du film y est pour beaucoup. La grande masse du public japonais critique avec la même facilité de jugement les « stars » de film que le public européen. Dans les villes les femmes s'habillent à la mode européenne et même les cheveux coupés ne manquent pas. Quant

aux Noirs, le Japonais les regarde avec les mêmes yeux que l'Européen et les trouve également laids.

Est-ce que l'on peut distinguer du point de vue de la culture, les races supérieures des races inférieures? Les peuples civilisés possèdent à un certain degré une culture commune et pour cette raison jugent d'une façon identique. A certains égards on peut donc dire d'une race qu'elle est supérieure à une autre, mais il est très difficile de juger un peuple dans son ensemble s'il est supérieur ou inférieur à un autre. Chez un peuple la science médicale est très développée, tandis que chez un autre l'industrie métallurgique ou la navigation aérienne sont intensives et que chez un troisième le commerce est florissant. Chaque nation a ses traits caractéristiques; la littérature et l'art surtout les font ressortir.

De nos jours, on a pris l'habitude de former son opinion sur la base de la « Civilisation de fer et de charbon ». Depuis que le Japon, il y a soixante ans, est entré en relations avec l'Europe et l'Amérique, il s'est efforcé d'adopter la civilisation européenne et a été rempli d'un grand respect à son égard. On pourrait désigner cette époque comme une période d'« Acceptation ». Depuis peu, le Japon est entré dans sa seconde période en commençant d'observer et de juger la civilisation européenne. Après des études sérieuses et approfondies de l'âme et de la mentalité des européens, le Japon a commencé à perdre quelque peu du grand respect qu'il avait jadis pour les européens. On peut dans une certaine mesure comparer les peuples civilisés entre eux, par exemple le Japon et la France. Mais à cette occasion, je voudrais poser la question suivante : Est-il possible de faire une comparaison objective entre un peuple hautement civilisé et une tribu arriérée de race nègre? Aux yeux des Européens les nègres représentent une race absolument arriérée, bien que, dans leur patrie, ceux-ci mènent la vie qui leur est inspirée par la nature. C'est de la nature que tout dépend.

Chaque peuple est disposé à juger subjectivement, à son propre point de vue. Et c'est seulement, après avoir longuement et profondément observé et étudié d'autres races et d'autres peuples, qu'on arrive à une objectivité, c'est-à-dire on apprend à penser juste. Ceci démontre la grande nécessité de l'étude des autres cultures. Au Japon on enseigne dans les écoles avec un grand empressement les langues étrangères, mais le cas est très rare d'un Européen qui parle japonais. Ainsi la connaissance de la culture japonaise en Europe et en Amérique est-elle peu considérable.

Le sentiment d'horreur et de mépris n'est pas le même. Dans le sentiment d'horreur les éléments *a priori* jouent un plus grand rôle que les éléments *a posteriori*. Le sentiment d'horreur est la suite d'un sentiment réciproque. Dans le sentiment de mépris les éléments *a posteriori* sont dominants. En somme le sentiment est superficiel et seulement en peu de points réciproques, par exemple : quand une race croit qu'elle est inférieure au point de vue de la civilisation à une autre ou qu'elle n'a pas une bonne morale, parce qu'elle est restée en arrière en ce qui concerne l'hygiène. La morale des hommes est le fruit de l'influence des conditions politiques, économiques et religieuses.

Du mélange des races

Les facteurs politiques et sociaux entrent pour une part très importante dans l'aversion et la crainte qu'inspirent (généralement) les croisements entre races différentes et les mélanges de différents peuples. La création d'états distincts (par les différents groupes ethniques), les guerres menées (par ces groupes) contre les peuples étrangers, le fait enfin d'avoir été élevés dans l'idée d'une inimitié réciproque, tous ces facteurs ont implanté dans l'âme des peuples le sentiment de ce qu'un croisement entre eux ne peut être qu'un cas tout à fait exceptionnel.

Ce sentiment a une double origine : aversion ou répugnance physique d'une part, d'autre part, mépris ou aversion unilatérale à l'égard d'une culture ou d'une forme d'existence différente de sa propre culture.

Une théorie ou une explication unique n'est peut-être pas en mesure de résoudre cette question. Toutefois, il existe des points parfaitement acquis. Ainsi plus forte est la différence physique entre deux races, plus forte est leur aversion devant un mélange ou un croisement. Chez les blancs, par exemple, la répulsion pour un mélange avec les noirs est extrêmement intense : l'atroce peine de « lynch » existant en Amérique en est une preuve irréfutable. Les noirs éprouvent très probablement une répulsion analogue devant un croisement avec des blancs : mais cette répulsion est impuissante à provoquer l'application de la « loi de lynch » étant donné le joug politique et économique qui pèse sur les noirs.

D'autre part, l'aversion réciproque à l'égard d'un mélange entre les blancs et les jaunes est beaucoup moins forte chez les uns et les autres que chez les noirs et les blancs. Cette différence provient, je suppose, de raisons se rattachant à la catégorie des « causes postérieures ».

Autre fait curieux à constater : l'inimitié entre races différentes est beaucoup plus forte en Amérique qu'en Europe. En voici la cause : Pendant des dizaines d'années, l'Amérique du Nord n'a connu que les émigrants d'origine mongole appartenant aux plus basses classes de leur pays d'origine ; c'est bien là qu'il faut chercher la cause de l'aversion que les blancs éprouvent en Amérique à l'égard de la culture de la race jaune. Or, en Europe, où l'on ne trouve pas d'émigrants japonais, cette aversion est absolument inconnue. Les cas de mariages entre japonais (ou japonaises) et anglaises, françaises, allemandes, américaines (ou anglais, français, allemands, américains) des classes cultivées sont très fréquents ; ces mariages n'ont jamais été la source d'impressions

désagréables chez les familles intéressées : ils n'ont fait, au contraire, que sceller des sentiments d'estime et d'amitié réciproques.

Il est certain que les rapports internationaux feront diminuer l'aversion dont il est parlé plus haut. Les mélanges entre races différentes sont fréquents aux frontières des états, grâce au contact étroit créé entre les peuples par la force des choses. La compréhension mutuelle dissipera les préjugés dont la disparition contribuera à affaiblir l'aversion entre races différentes.

Mais il existe dans ce domaine une question que je ne puis encore arriver à résoudre; est-il possible de réduire l'aversion qui existe entre les races radicalement différentes : les noirs et les blancs, les noirs et les jaunes?

II. — LE PROBLÈME DE L'ÉMIGRATION

Le problème de l'émigration peut être considéré sous deux aspects :

1^o Limitation de l'émigration;

2^o Droits des émigrants et des étrangers.

La limitation de l'émigration pourrait être divisée en :

a) Limitation générale de l'émigration, et en;

b) Problème de traitement uniforme à infliger aux émigrants de races et de nationalités différentes.

Quant à la question traitée dans le § 2 (droits des émigrants et des étrangers), elle se décomposerait comme suit :

a) Différence de droits et de devoirs entre émigrants et indigènes;

b) Volume de droits différents accordé aux émigrants de races et de nationalités différentes.

I. — Limitation de l'émigration

a) *Limitation générale de l'émigration.*

Les savants faisant autorité dans le domaine du droit international inclinent à croire que le droit de limiter l'émigration rentre dans les prérogatives incontestables des Etats; que c'est là un droit qui appartient aux Etats du fait même de leur souveraineté.

Je tiens toutefois à noter qu'il existe depuis la guerre un grand nombre de problèmes, rangés jadis dans la catégorie des questions intéressant exclusivement la vie intérieure des Etats, qui sont considérés aujourd'hui comme des problèmes de droit international. Question d'importance capitale; quelle est la corrélation entre la souveraineté de l'Etat et les problèmes d'importance internationale? Le caractère international reconnu à ces problèmes diminuerait-il la portée du principe de la souveraineté absolue des Etats? De nombreux spécialistes du droit international voient ici une « limitation volontaire de la souveraineté ». Je crois pouvoir considérer sous deux aspects la corrélation existant entre la paix universelle et la diminution générale de l'émigration.

a) Aspect économique;

b) Aspect psychologique.

J'étudierai le premier du double point de vue des « états *émigrants* et *immigrants* ». Les ressources de la nature doivent être utilisées au profit de l'humanité aussi complètement que possible (caractère actif). Aussi chaque état a-t-il le devoir de collaborer à la réalisation de la paix universelle, afin d'exploiter les ressources naturelles de son pays par les forces humaines avec toute l'intensité possible.

Cette question revêt au yeux d'un état « émigrant » un « caractère passif ». L'économie mondiale ne peut être

assainie tant qu'il existera quelque part dans le monde des masses populaires plongées dans le dénûment.

Considéré sous son aspect psychologique, le problème de l'émigration revêt une importance énorme en ce qui concerne la paix mondiale. Un peuple réduit à se croire enfermé dans le cercle étroit de ses frontières politiques, malgré l'accroissement de sa population, se laisse rapidement pénétrer par l'idée de faire reculer ces frontières. Les hommes politiques qui se trouvent à la tête de ce peuple s'engageront inéluctablement dans la voie de l'impérialisme et du militarisme; l'esprit populaire les suivra facilement dans cette voie. Au Japon, par exemple, il existe des hommes politiques ou « meneurs populaires » qui attirent l'attention du peuple sur la question du « surpeuplement » et son importance pour l'avenir du Japon. Il est indéniable que cette question crée aujourd'hui déjà dans le peuple une certaine nervosité. C'est là un point qui présente un sérieux obstacle pour le mouvement pacifique japonais.

Je m'occuperai maintenant d'une question qu'il me paraît indispensable de résoudre : « toutes les races ont-elles un droit égal à l'existence? »

La réalisation d'une des deux conditions suivantes est nécessaire pour l'établissement d'une paix véritable: il faut qu'ou bien tous les hommes estiment l'existence de leurs semblables aussi cher qu'ils estiment leur propre existence, ou qu'il soit créé un système économique (et, par conséquent, un système politique et social correspondant), capable d'assurer l'existence de chacun. Dans le premier cas, un rôle prépondérant serait dévolu à la morale (par exemple, à l'idée de fraternité); dans le second cas, tout reposerait sur une base économique. Je ne cherche pas à décider ici à laquelle de ces deux conditions doivent aller nos préférences. Il n'a pas encore été donné à l'humanité de réaliser jusqu'à ce jour une paix mondiale véritable; on est bien arrivé à

faire régner la paix, entre de petits groupes d'individus (familles, communes), mais non entre les races, les états, les nations, les classes.

La « paix apparente » peut se présenter sous deux aspects :

1^o paix basée sur la force ou la violence; 2^o paix étrangère à l'esprit de fraternité, faisant partie d'un système basé sur l'égoïsme et les droits acquis (ou conquis), étant donné que cet égoïsme et ces droits sont dirigés contre le bien-être et l'existence des moins favorisés. Il est possible de concevoir logiquement une paix étrangère à la morale de la fraternité en admettant l'existence d'un système économique bâti de manière à empêcher l'égoïsme des hommes à menacer l'existence de leurs semblables, il n'est également pas impossible de concevoir l'établissement d'un pareil système.

Il règne aujourd'hui entre les races, les états et les peuples une paix apparente, une paix basée sur la violence. De nos jours, on ne trouve plus très souvent une paix basée sur la violence à l'intérieur des états; c'est toutefois cette paix-là qui existe entre les états, c'est sur un pied de paix ayant la force pour base que vivent entre eux les états vaincus et les états victorieux. Inutile d'entrer dans les détails : il suffit de considérer les états-sujets, les colonies, et autres cas illustrant l'exploitation économique pratiquée sur une grande échelle. Ce n'est pas uniquement par cette domination apparente, mais aussi par le fait même de l'existence des frontières entre les états, celle de la souveraineté des Etats, etc., que l'on arrive à priver les peuples et les races de leur droit à la vie. En ce qui concerne le Japon, je dois dire que c'est un petit pays qui souffre d'être surpeuplé, aussi les Japonais craignent-ils que l'avenir de leur peuple soit loin d'être assuré. Se plaçant à leur point de vue, l'on peut dire que les Américains, peuple anglo-saxon, refusent au peuple japonais le droit à l'existence; les Américains ne peuvent encore se décider à conclure avec le Japon une paix véritable.

Je ne veux pas dire par là que le Japon reconnaît lui-même sans réserves aux autres peuples le droit à l'existence; il a de la souveraineté de l'Etat une conception analogue à celle des Américains.

b) *Égalité de traitement des émigrants.*

On entend par égalité de traitement des émigrants l'application d'un même régime aux émigrants de toutes les races et de toutes les nationalités, de quelque état que ces émigrants soient originaires. Le principe de l'égalité juridique des états est à la base du droit international public; aussi les pays d'immigration ne peuvent-ils faire de différence de traitement entre les émigrants d'origine différente. Pour être précis, l'on devrait dire que ce principe appartient non seulement au domaine du droit, mais aussi à celui de la morale internationale; cela n'est probablement même plus discutable. Et pourtant, beaucoup d'états font aujourd'hui une grande différence dans le traitement infligé aux émigrants selon leur race. Par exemple un japonais en Australie ou en Amérique en sa qualité de mongol, est traité d'une manière différente aux autre émigrants.

Les Européens (principalement les anglo-saxons) ont conquis la plus grande partie de la Terre, et soumis les peuples et races indigènes (les premiers occupants). Les Européens se considèrent aujourd'hui comme des dominateurs de toujours, et proclament les dogmes sacro-saints de la souveraineté de l'état et du droit territorial, poursuivant énergiquement une « politique de race ».

Je ne voudrais pas entrer ici dans les détails, car ils se rapportent à une question politique épineuse, mais c'est un fait indéniable que l'émigration japonaise est virtuellement prohibée en Amérique ainsi que dans les colonies de la race anglo-saxonne. Il existe un contraste inexplicable entre cette

circonstance et le fait que le Japon est considéré comme une des plus « grandes puissances » mondiales dans les rapports internationaux.

Le plus grave obstacle qui se trouve aujourd'hui sur le chemin du mouvement pacifiste japonais, ce n'est pas seulement le problème du surpeuplement, considéré plutôt comme un problème d'avenir, c'est l'insulte infligée aux Japonais du fait de l'inégalité de traitement. Ce n'est plus une question d'intérêts : c'est une question d'amour-propre blessé, engendrant la colère.

L'idéal de la paix mondiale exige que les conditions déterminant l'admissibilité des émigrants s'appliquent non aux races ou aux états, auxquels ces émigrants appartiennent, mais uniquement aux individus pris comme tels; eux seuls, et non les états ou les races, doivent être visés par les lois réglementant l'émigration. Cette règle doit être appliquée loyalement, sans y chercher d'échappatoires (consistant, par exemple, à faire dépendre l'admission d'un examen à faire passer en une langue inconnue aux émigrants qui appartiennent à la nationalité soi-disant indésirable, moyen qui rendrait impossible l'entrée de ces émigrants).

Des droits des émigrants après l'immigration

a) *Différence entre les émigrants et les indigènes.*

La tendance existante s'oriente vers l'égalité de droits entre étrangers et indigènes. Toutefois, on constate dans ce domaine une différence entre le droit public et le droit privé, aussi trouve-t-on une différence considérable dans le domaine des droits politiques.

La question de différence entre les droits attribués aux émigrants et ceux dont jouissent les indigènes du pays immigrant peut avoir son importance pour ce qui concerne l'émi-

gration en Europe. Mais elle est beaucoup moins grave pour l'émigration japonaise (en Amérique) : ici ce qui importe surtout aux japonais, c'est de jouir des mêmes droits que les émigrants européens.

b) *Égalité de Traitement équitable des émigrants après leur établissement dans le pays d'immigration.*

Ce problème peut être traité exactement de la même manière que celui de l'émigration elle-même. Non seulement les états, mais aussi les races doivent jouir de droits égaux. Si l'on examine, par exemple, la situation des Japonais en Amérique du Nord, on s'apercevra de l'inégalité dont ils y souffrent : après y avoir assuré leur existence par de longues années de travail, ils se sont vus dépouillé du fruit de ce travail par de nouvelles lois (promulguées *ad hoc*). C'est là un succès direct de la « politique de race » suivie par les Etats-Unis. On n'y tend pas seulement à empêcher l'immigration, mais aussi à expulser les émigrants qui se sont fixés dans le pays depuis de longues années; on y parvient en les exposant à des vexations politiques et économiques.

III. — LES QUESTIONS D'ÉMIGRATION ET DE RACE ET LE MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

L'Association japonaise pour la Société des Nations a été créée à Tokio en 1920; le mouvement suscité par elle en faveur de la paix a pris une grande importance auprès du peuple. L'Association travaille surtout pour la propagande de l'idée de la paix au Japon, elle y publie trois périodiques mensuels. Elle a publié en cinq ans 60 volumes et brochures divers. Je ne parlerai pas ici des détails de l'œuvre à laquelle

je collabore depuis sa création. Mais l'expérience que j'ai du mouvement pacifiste me confirme que les questions d'émigration et de races représentent le thème le plus considérable du mouvement pacifiste Japonais. On interroge souvent sur ces questions les militants du mouvement pacifiste; mais souvent ils ne sont pas en mesure d'y répondre avec précision et clarté. On discute maintes fois dans les assemblées sur des thèmes comme ceux-ci : « Le Japon et le problème de la population », « La Société des Nations, le Japon et l'émigration », « Le Japon et « l'Amérique » etc...

L'Union des Associations pour la Société des Nations dont le siège est à Bruxelles étudie depuis 1922 la question des races et de l'émigration. L'Association japonaise pour la Société des Nations est une de celles qui portent le plus d'intérêt à la résolution suivante :

RÉSOLUTIONS

concernant le traitement équitable des races, et adoptées par la Sixième Assemblée plénière de l'Union, à Prague, en juin 1922.

I. — La notion d'inégalité absolue et irrémédiable des races ne repose sur aucune base scientifique.

II. — Les principes que la Société des Nations doit sauvegarder sont le respect du droit des individus, quelle que soit leur race, et la réciprocité des droits et devoirs entre les États, à quelque race qu'ils appartiennent .

III. — Il est inadmissible que l'effort des puissances industrielles pour mettre en valeur des territoires occupés par des indigènes se traduise pour ces indigènes par des fléaux variés qui déciment leurs populations.

Il est urgent que la Société des Nations, s'aidant des moyens d'étude et d'action des bureaux existants, prépare et

recommande toutes les mesures nécessaires pour défendre le droit à la vie des populations indigènes.

IV. — Tout État doit mettre les individus admis à résider de manière permanente sur son territoire en mesure de recevoir également tout le développement intellectuel et social dont ils sont susceptibles. L'éducation par l'école commune paraît être le premier moyen d'assurer cette égalité.

V. — Tout État peut, en vertu de sa souveraineté, imposer des bornes à l'immigration, mais la justice commande un traitement égal de toutes les races, et la réciprocité d'État à État.

VI. — Tout immigré, une fois admis sur un territoire, doit pouvoir jouir de droits égaux à ceux de tout autre immigré.

VII. — La différence de race ne saurait par elle-même justifier aucune différence de traitement entre les citoyens d'un même État.

VIII. — La Conférence demande à la Société des Nations de confier à sa Section administrative, déjà chargée de la protection des minorités, l'étude du problème de l'inégalité des races, étroitement apparenté à celui des minorités, et de se faire présenter sur cette question un rapport dont serait saisie la quatrième Assemblée Générale de la Société.

Le but principal de cette décision est d'établir le principe de l'égalité absolue de droits de toutes les races en ce qui concerne l'émigration : il ne doit exister aucune différence de traitement entre les émigrés de races différentes, qu'il s'agisse d'admission sur un territoire ou de droits dont les émigrés pourront jouir après y avoir été admis. Ce principe ne doit comporter aucune exception ni souffrir aucune réticence. Lors du vote de la résolution correspondante, les associations anglaise et hollandaise s'abstinrent, et la résolution fut votée à l'unanimité.

Le VIII^e congrès de l'Union eut lieu à Lyon; il a confirmé, entre autres, la résolution du VI^e Congrès de Prague. Une

commission internationale a été créée pour l'étude de ce problème; elle a tenu quatre réunions de fin 1924 à 1925, et rédigé un projet de résolution :

Des conditions d'admission des étrangers dans un pays d'immigration.

Considérant que le droit d'admission et d'établissement de l'immigrant dans un pays étranger a, comme limite, le droit souverain de l'Etat d'immigration de déterminer les conditions d'accès de son territoire aux éléments étrangers ;

Considérant, toutefois, que ce droit souverain doit s'exercer dans des conditions d'objectivité, de publicité, de régularité respectueuses de l'égalité entre Etats et exclusives de tout arbitraire, sous peine de dégénérer en abus et de méconnaître le principe de l'égalité des nations, base de toute vie juridique internationale et garantie du bon fonctionnement et de l'essor de la Société des Nations ;

Considérant, en conséquence, que les limitations légales ou réglementaires reconnues nécessaires au droit d'accès du territoire, ne sauraient s'appliquer en principe aux Etats ou aux races, comme tels, mais doivent viser exclusivement les individus.

Qu'en ce qui touche ces derniers, ces limitations ne doivent être motivées que par des considérations de sauvegarde et de sécurité physique et économique ou morale et intellectuelle de la nation et qu'elles doivent être mises en vigueur, quand elles sont édictées, avec les délais et les notifications, la modération et l'humanité requis pour en atténuer les conséquences dommageables ;

Considérant aussi que les principes énoncés ci-dessus supposent la mise en vigueur de principes correspondants de la part des pays d'émigration, qui ne sauraient restreindre la liberté de sortie de leurs nationaux ou leur acheminement vers la destination de leur choix qu'en raison de considérations de même ordre et formulées dans les mêmes conditions d'objectivité et de publicité,

Emet le vœu :

En ce qui concerne les individus,

Que le droit d'admission en pays étranger, corollaire de la liberté individuelle de déplacement, ne puisse être limité que par application de principes scientifiques et objectifs, tenant compte :

de l'âge et de la santé des immigrants ;

de leur valeur économique et de leur degré d'instruction ;

de leur moralité, objectivement attestée par la production d'un extrait

de casier judiciaire, ou une caution émanant de nationaux honorables du pays d'immigration ;

Que ces conditions d'admission, ainsi que toute modification dont elles feraient l'objet, soient notifiées, en temps utile, aux nationaux ou associations intéressés ;

Et, en ce qui concerne les Etats,

Que toute distinction visant spécifiquement l'ensemble des ressortissants d'une nation, d'une race ou d'une collectivité internationale analogue soit désormais exclue des dispositions réglementant l'immigration, à moins qu'elle ne soit motivée par des conditions mises par le pays d'émigration à la sortie ou à l'établissement de ses nationaux, et sans préjudice, éventuellement, du droit de l'Etat de déterminer d'après une règle objective, uniforme, équitable et applicable à l'ensemble des Etats, le nombre des immigrants admis périodiquement sur son territoire, en donnant aux motifs et aux termes de ces restrictions toute la publicité susceptible de les porter à la connaissance de l'opinion internationale.

Des droits et des devoirs des immigrés.

Ainsi qu'on l'a déclaré à maintes reprises et que cela résulte, notamment, du vœu émis à la suite du rapport concernant le droit d'admission de l'immigrant en pays étranger, il est certain que, du point de vue théorique des purs et simples droits de l'homme, tout individu a le droit de se déplacer à sa convenance sur toute la surface du globe, pour aller vivre là où il lui plaît ;

Mais il en est de cet aspect de la liberté comme de tout autre ; toute liberté humaine doit s'imposer comme limite la liberté d'autrui. Entre autres restrictions dictées par le devoir de conservation de la collectivité qui pratique l'immigration, la liberté de l'immigration sera limitée par le droit des travailleurs d'un pays à un certain bien-être minimum, bien-être susceptible d'être compromis si un afflux exagéré d'immigrants se porte sur un point et met en péril les conditions de vie reconnues nécessaires. La justice consiste donc à déterminer équitablement le point au-delà duquel ces conditions seraient compromises.

De là découle pour l'immigrant une série de devoirs, compensés par des droits correspondants.

En premier lieu, vient le devoir de se conformer aux accords internationaux qui doivent régler les mouvements migratoires d'après les besoins respectifs des divers pays, c'est-à-dire de ne pénétrer dans un pays qu'en observant les règles établies par ces accords.

Par contre, une fois régulièrement admis sur un territoire quelconque d'un pays d'immigration, l'immigrant aura le droit de revendiquer, à tous les points de vue, les mêmes conditions de traitement économique et

social que les autres travailleurs établis sur ce territoire. Il devra bénéficier notamment des mêmes taux de salaire, pour éviter de troubler par sa présence l'équilibre du marché du travail, et il lui sera permis, à cet effet, de coopérer librement à l'établissement et à la défense des conditions du travail, dans les limites de la législation sociale du pays de résidence.

En second lieu, cette égalité de traitement économique et social lui dicte le devoir de contribuer à maintenir dans le pays qui l'accueille l'équilibre nécessaire entre la production et la consommation, en s'efforçant de s'adapter autant que possible aux conditions générales d'existence de sa population, sans quoi, après avoir légitimement réclamé et justement obtenu un traitement égal à celui de ses compagnons de travail, il rejetterait les obligations de vie sociale qui s'imposent à ces derniers ; ce serait réclamer les droits en repoussant les devoirs correspondants.

Quant aux droits et aux devoirs de nature politique, une distinction est nécessaire ;

Si l'immigrant n'est installé qu'à titre temporaire, avec la volonté de demeurer membre de sa collectivité d'origine et de s'y réserver la plénitude de ses droits civils et politiques, il devra respecter complètement les institutions du pays où il ne s'établit que provisoirement et ne pas s'immiscer dans leur fonctionnement, car il ne saurait légitimement prétendre exercer simultanément les droits de citoyen dans deux pays différents.

Si l'immigrant désire s'établir à demeure dans le pays d'immigration, toutes facilités devront lui être données d'y acquérir la plénitude des droits attachés à la qualité de citoyen de ce pays, en observant les conditions légales de stage et d'assimilation.

Le problème de l'assimilation.

La Commission a reconnu que le problème dit de l'assimilation des immigrés était de nature à créer les plus graves difficultés. Il semble contraire aux droits de l'individu qu'on cherche à lui imposer une manière d'agir quelconque ; il doit pouvoir choisir le genre de civilisation qui a ses préférences. Il suffit que les immigrés respectent les lois et règlements du pays où ils s'installent ; celui-ci n'aura pas à connaître de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leur façon de consommer, etc...

La Commission a reconnu toutefois que, pour faire vivre et faire respecter un système d'institutions sur un territoire déterminé, une certaine homogénéité est nécessaire dans les mœurs mêmes de la population, et qu'en conséquence, un certain degré d'assimilation est désirable, étant donné qu'il s'agit d'une assimilation spontanée et libre.

A ce point de vue, la Commission considère comme contraire à l'idéal

ainsi défini tout obstacle systématique opposé par les nations d'immigration à l'assimilation progressive de ceux qu'elles reçoivent sur leur territoire.

D'autre part, la constitution d'îlots de populations étrangères, demandant à avoir leurs écoles entièrement indépendantes et leurs syndicats séparés, peut présenter des inconvénients indéniables. La Société des Nations doit en tout cas juger légitimes les efforts de certains Etats pour empêcher la formation de minorités enclavées dans leur territoire; l'existence de pareilles minorités dans certains pays a déjà posé devant la Société des Nations des problèmes assez graves.

Ce projet devait être débattu au IX^e Congrès (en juillet 1925) à Varsovie et adopté en qualité de résolution définitive. Mais son adoption fut repoussée à cause de l'opposition qu'y fit l'association britannique, laquelle déclara qu'une résolution aussi proche de l'idéal était prématurée. Pourtant, considérant le fond des choses on peut affirmer que cette résolution ne constituait pas du tout une innovation : ce n'était qu'une conclusion tirée de la résolution de Prague ; car c'est à Prague qu'on en avait posé les bases, en chargeant la commission de chercher les moyens de réalisation, c'est-à-dire d'étudier les moyens propres à assurer l'égalité de traitement des races. Le contre-projet anglais est venu se mettre en travers du projet de résolution précité; ce dernier a été remis à toutes les associations pour être étudié par elles pendant un an.

L'association britannique a soumis la proposition suivante au X^e Congrès de l'Union :

Traitement équitable des étrangers et émigration.

Résumé du rapport :

Une évolution semble s'être produite depuis la guerre dans les conceptions des milieux juridiques concernant le traitement équitable des étrangers et l'émigration.

Avant la guerre, nombre de juristes, en particulier ceux de Grande-Bretagne, inclinaient à considérer ces questions comme d'ordre purement intérieur, relevant exclusivement de la souveraineté des Etats. On

n'admettait, en général, l'intervention d'un Etat étranger en pareille matière que dans des limites très restreintes, par exemple, quand le traitement imposé par un Etat aux étrangers constituait un scandale insupportable. Toutefois, les juristes continentaux semblaient portés à des conceptions moins rigides et déjà en 1892 l'Institut de Droit International admettait le principe que « l'entrée libre des étrangers sur le territoire d'un Etat civilisé ne peut être prohibée d'une manière générale et permanente qu'à raison de l'intérêt public et de motifs extrêmement graves » ; il ajoutait que « la protection du travail national n'est pas à elle seule un motif suffisant de non-admission ».

Depuis la guerre mondiale, des faits se sont produits, qui témoignent d'une remarquable évolution. La création de la Société des Nations a mis au premier plan les solutions internationales de difficultés de tout ordre. En particulier, les traités des Minorités, la création des territoires à mandat, les conventions relatives à la protection du travail ont notablement accru le nombre des domaines qui cessent d'être considérés comme exclusivement nationaux et comportant un contrôle plus ou moins étendu d'ordre international ou supernational. Déjà la Conférence de Bruxelles de 1920, réunie sous les auspices de la Société des Nations, a étudié de façon approfondie la question du traitement des étrangers et de l'émigration. L'organisation internationale du travail et la Commission économique et financière de la Société des Nations ont poursuivi des enquêtes dans le même sens. Une première conférence internationale de l'Emigration a été réunie à Genève, en 1921 ; une seconde a eu lieu à Rome, en mai 1924, et a compris les représentants de cinquante-sept pays, notamment l'Allemagne et les Etats-Unis. Ces deux Conférences ont élaboré des recommandations du plus grand intérêt. Parallèlement, le Bureau International du Travail a constitué une Commission permanente de l'Emigration.

Il n'est pas douteux que la conduite des Etats à l'égard des étrangers, notamment en ce qui concerne l'immigration, ne puisse contribuer à multiplier les conflits et les dissentiments et même susciter des guerres. Aussi le moment sembe-t-il venu pour les Etats qui ont signé les Traités de la Paix et adhéré au Pacte de la Société des Nations, de rechercher sérieusement les principes directeurs des relations internationales dans cet ordre d'idées.

1^o Admission des Etrangers.

En ce qui concerne ce premier problème, il ne suffit plus d'envisager les effets que les principes adoptés pourront exercer sur les intérêts particuliers de l'Etat sur le territoire duquel les immigrants cherchent à pénétrer ; il convient en outre d'examiner : 1^o dans quelle mesure la prospérité et la politique de l'Etat d'où proviennent les émigrants pourront en être

affectés ; 2^o si d'autres débouchés restent accessibles aux nationaux de l'Etat qui désirent émigrer ; 3^o quelles conséquences pourront entraîner la restriction de l'émigration vers certains pays, en détournant les émigrants vers d'autres directions ou en suscitant certaines difficultés dans d'autres régions du monde.

Des causes économiques ou autres ont suscité dans le passé des migrations constantes d'un pays à l'autre. Il est vraisemblable que cette tendance ne fera que croître à l'avenir, bien loin de s'atténuer. Dans ces conditions, il importe plus que jamais de trouver les moyens de prévenir les injustices et les frictions internationales. En particulier, il semble désirable que les Etats qui croient devoir restreindre l'accès des étrangers sur leur territoire, s'inspirent de quelques principes clairs et bien définis, qui ne soient pas en opposition avec l'intérêt général de l'humanité.

2^o Traitement des étrangers une fois admis.

En ce domaine encore, il conviendrait, comme dans le précédent, de s'inspirer de principes généraux, plutôt que du point de vue spécial des droits et des obligations des immigrants.

L'Union des Associations pour la Société des Nations ne croit pas devoir appuyer, à cet égard, le principe souvent proposé de la réciprocité. La pratique de ce principe n'aboutirait sans doute pas à l'adoption d'un traitement uniforme, qui paraît devoir être poursuivi, dans la mesure où il peut être raisonnablement obtenu.

L'Union des Associations pour la S. D. N. ne se dissimule pas combien il est difficile, en pareille matière d'énoncer des principes absolument satisfaisants ; mais elle croit pouvoir recommander ceux qui sont incorporés dans le projet de résolution suivant :

RÉSOLUTION

L'Assemblée,

Reconnaissant que, par suite de causes économiques ou autres, une migration perpétuelle de personnes a eu lieu et se poursuit encore entre tous les pays du monde et que ce fait semble de nature à s'accroître plutôt qu'à s'atténuer :

Considérant que les conditions établies par un Etat pour l'admission des étrangers sur son territoire, affectent nécessairement : 1^o les Etats d'où proviennent des émigrants ; 2^o les autres Etats vers lesquels les courants d'émigration pourraient refluer par suite de ces conditions ;

Considérant que les problèmes de l'émigration, de l'immigration et du traitement équitable des étrangers qui résultent de ce fait tendent à affecter un caractère de plus en plus largement international ;

Rappelant les obligations souscrites par les Etats qui ont adhéré au Pacte de la Société des Nations et à l'organisation Internationale du Travail,

Est convaincue que la meilleure voie pour arriver à la solution de ces problèmes consiste dans la collaboration des Etats intéressés, réalisée par l'organisme de la Société des Nations;

Elle recommande en conséquence l'adoption par tous les Etats des principes généraux suivants, qui devraient être observés dans l'exercice du droit que revendiquent les Etats d'imposer des conditions pour régler l'admission et le traitement des étrangers :

1° Toute restriction imposée à la liberté de l'immigration devrait être conçue de manière à ne pas introduire une différenciation inéquitable entre les Etats, mais tenir compte de l'égalité des Etats, qui constitue la base de toute la vie juridique internationale;

2° Ces restrictions devraient être : a) objectives; b) limitées à des catégories déterminées; c) clairement définies; elles devraient être annoncées aussi largement que possible et n'être mises en vigueur qu'après un délai raisonnable;

3° Ces restrictions devraient être mises en vigueur d'une manière égale, publique, régulière, sans arbitraire et avec autant de modération et d'humanité qu'il paraît souhaitable pour atténuer les conséquences préjudiciables pouvant en résulter;

4° Les Etats membres de la Société des Nations devraient coopérer par l'intermédiaire du mécanisme de la Société, pour faire en sorte que les restrictions imposées à la liberté de l'immigration soient en rapport avec les principes énoncés ci-dessus, de manière à réduire au minimum le danger d'injustices et de frictions internationales qui pourrait résulter des méthodes adoptées pour la réglementation de l'émigration;

5° Tous les Etats devraient accorder aux étrangers dûment admis sur leur territoire les mêmes droits juridiques et économiques que ceux dont jouissent leurs nationaux, dans la mesure où cette égalité est compatible avec la sécurité et le développement de l'Etat dans les domaines économique, politique et social ;

6° Aucune distinction ne devrait être fondée sur la différence de race et de nationalité dans le traitement des étrangers une fois admis, à moins que cette distinction ne soit strictement exigée par la sécurité politique, économique et sociale de l'Etat.

L'Assemblée recommande en outre aux Associations pour la Société des Nations d'étudier l'œuvre importante actuellement poursuivie par la Commission Economique et Financière de la Société des Nations et par la Commission d'Emigration du Bureau International du Travail; elle les invite à recommander à leurs Gouvernements respectifs d'adopter les principes incorporés dans les résolutions ci-dessus et de s'efforcer

d'obtenir que ces principes soient consacrés par une convention internationale et universelle, élaborée par le Conseil de la Société des Nations.



D'après le projet de l'Association britannique, le pays immigrant aura la faculté d'appliquer aux émigrants de diverses origines le traitement qu'il lui plaira, s'il croit cette inégalité de traitement utile à sa propre sécurité politique, économique et sociale.

Le projet de la commission Internationale épouse le point de vue des « états émigrants » et traite la question sous son aspect idéal; alors que le projet de l'Association britannique se place au point de vue des « états immigrants », et s'inspire surtout du côté pratique du problème. Le X^e Congrès (X^e Assemblée plénière de l'Union Internationale des Associations pour la S. D. N.) a adopté le 3 juillet 1926 le projet de résolution de l'association britannique avec les modifications suivantes :

au 4^e §, 7^e ligne, au lieu de « frictions internationales » lire « froissements internationaux »,

remplacer le 6^e § par le texte suivant :

« Aucune distinction ne devrait être faite dans le traitement des étrangers une fois admis, à moins que cette distinction ne soit strictement exigée par la sécurité politique, économique et sociale de l'État. Ces distinctions devraient être : a) objectives; b) limitées à des catégories déterminées; c) clairement définies. »

au dernier paragraphe, 3^e ligne, après « poursuivie », ajouter « dans ce sens »;

dernière ligne, supprimer les mots « le Conseil de ».

MORIKATSU INAGAKI.

Représentant en Europe de l'Association Japonaise
pour la Société des Nations

L'ÉTABLISSEMENT DU SUFFRAGE UNIVERSEL

La déclaration de l'empereur Meiji, le 14 mars 1868, au lendemain de la restauration, indiquait les directives de la politique du nouveau gouvernement. Elle dit dans son premier article :

« Les assemblées seront convoquées dès qu'il sera possible et toutes les affaires seront réglées suivant l'opinion publique. »

On voit par là que l'établissement du suffrage universel, réalisé en 1925, après une longue période de discussion et d'agitation, fut en principe décidé il y a près de soixante ans. Tous les efforts du gouvernement et des dirigeants de l'empire, surtout depuis l'établissement du régime parlementaire, visèrent l'éducation du peuple, et, par conséquent, la préparation de celui-ci à l'exercice des droits politiques. Toutes les discussions engagées, soit à la Diète, soit ailleurs, roulaient sur la question de savoir quand et comment il fallait établir le suffrage universel; personne ne se demandait s'il fallait ou non accorder ce droit au peuple.



La première proposition de loi sur le suffrage universel fut déposée le 12 février 1902 à la 16^e Diète. Elle abaissait l'âge de l'électorat à 20 ans et celui de l'éligibilité à 25 ans et elle supprimait la condition pécuniaire de l'électorat à savoir le paiement d'impôts directs supérieur à 10 yen. Les auteurs

de cette proposition faisaient en ces termes l'exposé de motifs :

« Dans l'histoire du pays, l'esprit de dévouement et le sentiment de sacrifice des Japonais envers la Patrie ne diffèrent en aucune façon suivant l'état de fortune de chacun. Cette remarque s'applique particulièrement à l'époque où nous vivons. Au point de vue de la raison toutes les personnes ayant des devoirs envers l'État doivent posséder des droits équivalents, et tous les Japonais qui assument le devoir de la défense nationale ainsi que celui de contribuer aux dépenses de l'État doivent avoir le droit de participer à l'œuvre législative; le régime actuel qui limite ce droit au paiement de l'impôt direct de 10 yen n'a aucun fondement rationnel. »

La proposition fut rejetée par une commission spéciale et ensuite par la chambre des députés. Une deuxième proposition fut présentée à la 18^e Diète (session de mai-juin 1903). Elle eut le même sort que la précédente. La 24^e Diète examina une troisième proposition. Son auteur, le député Matsumoto, s'exprimait ainsi :

« La généralisation de l'électorat à tous les membres de la nation est la condition *sine qua non* de la réalisation du véritable parlementarisme. La législation actuelle qui pose à l'exercice des droits politiques une restriction d'ordre pécuniaire n'est qu'un des restes de l'ancien régime aristocratique et elle est en contradiction avec les principes de la démocratie. »

La proposition fut renvoyée à une commission spéciale qui émit un vote favorable. Mais à la chambre la majorité se prononça contre. Quelques mois plus tard nouvel échec d'une proposition analogue. En 1910, une autre tentative ne fut pas plus heureuse. Enfin le 28 février 1911 la sixième proposition de loi sur le suffrage universel fut adoptée par la chambre. La chambre haute la renvoya à une commission

spéciale qui se prononça contre. Le D^r Hozumi, professeur à la faculté de droit de Tokyo, membre de la commission, expliqua les raisons du rejet :

« Les partisans de la proposition prétendent que le régime parlementaire doit avoir sa base sur le suffrage universel et que le système actuel du suffrage restreint est en contradiction avec le véritable régime parlementaire; c'est ainsi que la proposition n'est motivée que par un raisonnement de principe et ses auteurs n'indiquent en aucune façon ni les désavantages du régime actuel, ni les avantages que l'institution du suffrage universel peut apporter à la vie politique de la nation. Basée uniquement sur une simple théorie, la proposition est sans base solide... D'autre part, le régime parlementaire n'est pas incompatible avec le système du suffrage restreint. L'élection est un procédé pour choisir les personnes à même de remplir au mieux le rôle de législateur. Elle n'est pas un but, mais un moyen. Ce dont il s'agit c'est de savoir par quel régime électoral on arrivera à désigner les personnes les plus compétentes. Donc, si l'on nous prouve que le suffrage universel est le meilleur moyen en vue de ce but, il faut l'établir; si, au contraire, le suffrage restreint paraît être un moyen préférable, il faut le maintenir. Dans les conditions sociales et politiques d'aujourd'hui, la commission est convaincue que le suffrage universel aura des inconvénients que le régime actuel n'a pas... »

Le sénateur Kamada, président de l'université Kéio, réfuta l'opinion du professeur Hozumi, mais la chambre haute rejeta à l'unanimité la proposition comme prématurée. Après cet échec, on ne fit pas d'autres tentatives pendant plusieurs années. Il y eut cependant quelques propositions timides ayant pour but d'abaisser le cens à 5 yen ou à 3 yen. Un député, le D^r Imai, critiqua ces propositions qui étaient, suivant lui, un compromis entaché à la fois d'illogisme et d'opportunisme.

« Si vous voulez, disait-il, à la cession de 1917-1918, réaliser vraiment la démocratie, pourquoi ne visez-vous pas à l'élargissement radical du suffrage?... Si la Diète n'institue pas le suffrage universel conformément au désir de la population, inspirée par l'esprit démocratique et égalitaire, particulièrement vif depuis la grande guerre, il faut craindre qu'une explosion d'une portée grave n'éclate un jour... »

Au cours de la 41^e Diète, le parti majoritaire *Seiyukai* proposa un abaissement du cens à 3 yen qui fut voté par la Diète. Mais les députés favorables au suffrage universel étaient de plus en plus nombreux. Plusieurs d'entre eux quittèrent leur parti pour avoir la liberté de combattre pour leur idéal, qui était partagé par un grand nombre de publicistes. Des manifestations populaires eurent lieu dans les grandes villes industrielles.

Jusqu'ici les propositions pour la réforme avaient été faites par des députés isolés. Pour la première fois, durant la session de décembre 1919 à février 1920, le suffrage universel fut demandé par deux grands partis, le *Kenseikai* libéral et le *Kokuminto* réformiste. Ils firent appel à l'opinion publique et insérèrent la réforme dans leur programme. Le cabinet Hara, qui s'appuyait sur le parti *Seiyukai* fut, devant cette agitation, contraint de dissoudre la Diète et les nouvelles élections lui donnèrent la majorité absolue. Aux sessions suivantes ce parti majoritaire fit rejeter la proposition des suffragistes. Mais l'opinion publique montrait de l'énervement, l'impatience de la masse se manifestait de jour en jour. Le 5 février 1922 fut la « journée du suffrage universel »; plusieurs dizaines de milliers de personnes firent une grande démonstration à Tokyo. Les plus grands journaux de la capitale encourageaient les agitateurs. Le 11 février, jour de la fête nationale, d'autres manifestations eurent lieu à Tokyo, à Osaka et à Kobé. Quelques jours plus tard, le « congrès panjaponais des journalistes partisans du

suffrage universel » se réunit et le congrès des représentants des défenseurs du suffrage universel fut convoqué au Palais de la Jeunesse à Tokyo. Le 23 février, on présenta à la Diète une pétition réclamant l'établissement immédiat du suffrage universel portant la signature de 1 million 500.000 personnes.

L'année suivante, on assista à des manifestations importantes; deux députés populaires, MM. Kono et Ozaki défilèrent à cheval en tête du cortège. Des conférences furent faites dans les principales villes de l'empire. Le parti *Kakushin club*, ancien parti *Kokuminto*, proposa à la chambre de faire un référendum sur le suffrage universel. La mort de l'amiral Kato, président du conseil, en août 1923, amena la chute du cabinet et le nouveau cabinet Yamamoto se constitua au milieu de la panique provoquée par le tremblement de terre du 1^{er} septembre. La session exceptionnelle convoquée à l'automne de la même année pour discuter l'œuvre de la reconstitution des régions dévastées n'eut pas le loisir de s'occuper du problème du suffrage universel. L'attentat contre le prince régent, commis par un jeune communiste, le 27 décembre, causa la chute du cabinet Yamamoto; le cabinet Kiyoura lui succéda le 7 janvier 1924, appuyé surtout par la chambre haute. L'opinion publique le considéra comme le représentant de la classe privilégiée et les trois partis prépondérants se coalisèrent pour renverser le cabinet sénatorial. Alors le parti *Seiyukai* fit table rase de ses préjugés et déclara que le moment était propice pour établir le suffrage universel. Il fut abandonné par sa fraction de droite qui forma un nouveau parti, le *Seiyuhonto*.

Le 31 janvier 1924, le gouvernement dut dissoudre la Diète. La lutte s'engagea entre les partisans du suffrage universel et ceux du suffrage restreint; les élections générales du 12 mai donnèrent raison aux trois partis coalisés, favorables à la réforme. Le vicomte Kato, chef du parti *Ken-*

seikai, constitua un cabinet avec les chefs des deux autres partis coalisés.

Vote et Promulgation de la loi sur le suffrage universel.

Le cabinet Kato déclara que l'établissement du suffrage universel était l'un des points du programme auquel le gouvernement attachait le plus d'importance. Aussitôt après sa formation, une commission fut nommée qui élaborait un projet, lequel fut approuvé le 12 décembre 1924 par le conseil de cabinet et soumis au conseil privé de la cour impériale, car, au Japon, le gouvernement est obligé de demander l'avis du conseil privé pour les questions d'une importance grave. Celui-ci approuva le projet au cours d'une séance présidée par le prince régent, non toutefois sans apporter quelques modifications au texte de la commission. Le 2 mars, la chambre basse vota le projet et le 4 il fut porté à l'ordre du jour de la chambre haute qui nomma une commission spéciale pour l'examiner. Modifié sur certains points, il fut voté par les pairs mais, revenu devant la chambre des députés, il fut rejeté par celle-ci. Afin de trouver un terrain d'entente, une commission interparlementaire avait été nommée. Après de longues et de pénibles négociations le projet fut voté par les deux chambres. Le 5 mai 1925 il fut signé par le prince régent et promulgué comme loi.

Les efforts continuels et inlassables de quelques députés et de nombreux idéalistes pendant vingt-trois ans sont dignes d'être remarqués et loués. Grâce à eux, l'opinion publique se déclara toujours davantage en faveur du suffrage universel, aidée par le mouvement ouvrier dont l'importance n'a cessé de grandir, surtout depuis la dernière guerre. Les conservateurs les plus endurcis ont dû finalement céder.

1. — L'ÉLECTORAT

La nouvelle loi sur le suffrage universel se compose de 13 chapitres et de 150 articles. Je me bornerai à expliquer les traits caractéristiques de cette nouvelle loi en laissant de côté les détails secondaires.

Le cens est purement et simplement aboli. Sur l'électorat, la loi dit dans son article 5 : « Les sujets masculins de l'empire, âgés de plus de 25 ans jouissent de l'électorat. » Cependant il est à croire que le Japon ne tardera pas à établir le suffrage universel féminin, étant donné que l'opinion publique se montre de plus en plus favorable à la reconnaissance aux femmes des droits politiques; d'ailleurs des propositions de loi accordant le suffrage féminin furent déjà déposées à maintes reprises à la Diète. En tout cas, la réforme réalisée par la nouvelle loi est d'importance considérable, car le nombre des électeurs atteindra 15 millions de personnes, représentant environ 25 % de la population totale du Japon, laquelle est de 59 millions 736.822 (indigènes des colonies non compris, suivant le recensement de 1925).

Pour exercer l'électorat, il faut être enregistré sur la liste des électeurs et pour cela « avoir sa résidence dans la commune depuis plus d'un an sans interruption » (art. 12).

Certains individus ne peuvent exercer l'électorat bien qu'ils possèdent ce droit d'après les dispositions générales de la loi. Ce sont :

a) Les chefs de famille noble (art. 7). — De violentes discussions se sont engagées sur la question de savoir s'il faut leur accorder ou non l'électorat. Suivant l'opinion de la chambre basse, les chefs de familles nobles devaient être admis à l'élection de l'assemblée représentative. Les pairs déclaraient, au contraire, que si les nobles ont le droit d'élire à la fois les députés et les sénateurs, une atteinte serait portée au dualisme parlementaire. Cette opinion prévalut.

b) Les militaires et les marins en activité (art. 7).

c) Les individus énumérés dans l'article 5 : les interdits et les quasi interdits. Les faillis non réhabilités. Les indigents vivant de secours ou de subventions publiques ou privées. Les individus sans résidence fixe, vagabonds et mendiants. Ceux qui ont été condamnés à plus de six ans de réclusion ou d'emprisonnement. Ceux qui ont été condamnés à moins de six ans de réclusion pour des crimes ou des délits prévus par divers chapitres du code pénal et qui ont exécuté leur peine ou qui ne sont pas dans la nécessité de la faire; ils n'auront pas le droit d'exercer l'électorat pendant une période équivalente au double de la durée de la peine; toutefois au cas où la période ainsi calculée serait inférieure à cinq ans, la période de non électorat sera de cinq ans. Ceux qui ont été condamnés à moins de six ans d'emprisonnement ou à moins de six ans de réclusion pour des crimes ou des délits autres que ceux prévus à l'alinéa précédent sont dans l'interdiction d'exercer l'électorat pendant l'exécution de la peine ou jusqu'à ce qu'ils soient exemptés de la peine. Les coupables condamnés pour corruption électorale, la durée de la déchéance différera suivant l'importance de la peine.

II. — ÉLIGIBILITÉ

L'article 5 de la loi dit « Les sujets masculins de l'empire âgés de plus de 30 ans peuvent être éligibles. » Mais les personnes suivantes ne sont pas éligibles, la loi considérant que le caractère de leurs fonctions pourraient empêcher les électeurs d'exercer librement leur choix :

a) Les fonctionnaires et les agents électoraux ne sont pas éligibles dans la circonscription où ils exercent.

b) Les fonctionnaires de la cour impériale, les fonctionnaires judiciaires (juges et procureurs), les collecteurs d'impôts et les fonctionnaires de la police. Cependant, à la diffé-

rence de l'ancienne loi électorale et des législations de la plupart des états étrangers, ils jouissent de l'éligibilité aussitôt après la cessation de leurs fonctions sans attendre la terminaison d'une période de six mois.

L'inéligibilité a pour résultat de rendre l'élection nulle, tandis que l'incompatibilité laisse l'élection régulière et valable, seulement celui dont la fonction est incompatible avec le mandat législatif doit opter dans un certain délai. D'après la nouvelle loi la situation des conseillers généraux et des fonctionnaires, excepté les fonctionnaires dits politiques (ministres, secrétaire général du cabinet, président du bureau de législation, vice-ministre, conseillers politiques, etc.) est incompatible avec le mandat législatif (art. 10 et 11).

III. — LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

La période électorale (le délai qui sépare l'acte de convocation des électeurs de l'opération électorale) trop longue est l'une des causes principales de la corruption électorale, elle occasionne des frais énormes aux candidats à la députation. La nouvelle loi, partant de cette considération s'est efforcée de raccourcir autant que possible la période électorale; c'est ainsi qu'en cas de dissolution de la chambre basse les élections générales auront lieu au plus tard trente jours après (art. 18).

La date des élections générales sera fixée par décret impérial et publiée au moins vingt-cinq jours avant les opérations. Après l'achèvement normal du mandat législatif, les élections générales auront lieu le lendemain du jour où se termine le mandat. Le vote par le typhlographe est admis, (art. 28). Grâce à cette disposition 30.000 aveugles âgés de plus de 25 ans, obtiennent le droit de participer à l'élection des représentants de la nation.

L'article 3 autorise une certaine catégorie de personnes,

qui sera déterminée par décret impérial, à voter par correspondance. Le but principal de cette disposition est de donner notamment aux marins de commerce le moyen de se faire représenter à l'assemblée nationale.

D'après la nouvelle loi, les candidats doivent annoncer officiellement leur candidature sept jours avant l'élection au président de l'assemblée électorale (art. 67) et les votes donnés à un candidat qui n'a pas rempli cette formalité sont nuls. D'autre part, le candidat doit déposer, lors de l'annonce de sa candidature, 2.000 yen ou des titres d'État représentant la même somme (art. 68). Les valeurs et l'argent déposé appartiennent au fisc au cas où le nombre des votes que le candidat a obtenus n'atteint pas le dixième du quotient du nombre total des votes effectifs divisés par le nombre des candidats de la même circonscription. Cette disposition a pour objet de faire réfléchir tous ceux qui ont l'intention d'être candidats. Le législateur a voulu exclure le démagogue et tous ceux qui voient dans l'acte électoral une spéculation.

IV. — RÉDUCTION DES FRAIS DE CANDIDATURE

Les frais énormes que le candidat doit faire est l'une des causes de la corruption électorale, car le candidat qui n'est pas suffisamment riche pour faire face à ces dépenses élevées est obligé de demander un secours à un riche, généralement industriel ambitieux, à qui il sera obligé d'accorder des avantages matériels au cas où il sera élu grâce à son aide. La liberté d'action des députés, condition essentielle du bon fonctionnement du gouvernement parlementaire, est ainsi dans une large mesure entravée, et les députés sont d'avance liés par des liens clandestins. Ces considérations ont poussé le législateur à établir plusieurs restrictions à l'acte de candidature en vue de réduire au minimum les frais du candidat.

Suivant les articles 88 et 93 les agents électoraux comprennent un chef, des commissaires et des employés. Le nombre total de ces derniers ne doit pas dépasser 50 pour un candidat. Celui-ci peut remplir le rôle de chef des agents.

Le candidat n'a le droit d'établir que 7 bureaux ou permanences au maximum (art. 90). Cette limitation a pour but de réduire les frais de la campagne électorale et de mettre les candidats pauvres et riches sur un pied d'égalité.

La nouvelle loi déclare honnêtement : « Personne n'a le droit de rendre visite aux électeurs dans le but d'obtenir ou d'empêcher un vote » (art. 98). Pour éviter qu'on échappe à cette interdiction, l'article précise : « Personne n'a le droit dans un but prévu à l'alinéa précédent, d'avoir des entrevues fréquentes avec les électeurs ou de leur téléphoner. »

Les dépenses totales qu'un candidat peut faire ne doivent pas excéder la somme obtenue par la multiplication de yen 0,4 par le quotient du nombre des électeurs enregistrés sur la liste électorale divisé par le nombre des députés de la circonscription (art. 102). Et, suivant l'article 110. « En cas de dépassement des frais fixés l'élection du candidat sera nulle. »

La nouvelle loi donne aux candidats certains avantages dans le but de réduire les frais nécessités par la lutte électorale. Ainsi ils sont autorisés à se servir, pour tenir des réunions, des écoles publiques. Les lettres ou cartes envoyées par les candidats aux électeurs bénéficient de la franchise postale à raison d'une carte ou lettre par électeur (art. 140).

CONCLUSION

Le Japon est en réalité un pays démocratique. Ni l'aristocratie ni la ploutocratie n'ont jamais été aussi puissantes et influentes que dans certains pays d'Europe et d'Amérique. La constitution monarchique du Japon, laquelle est essen-

tiellement différente de celle des autres pays, par son origine, par son évolution et surtout par sa base morale, a donné naissance à cet état de choses démocratique. Cela peut paraître paradoxal... Sous l'empereur, chef de la grande famille qu'est la nation japonaise, tous les membres de celle-ci sont essentiellement égaux. Cette famille se compose de deux unités, la couronne et le peuple, et entre eux il y a une digue tellement haute qu'il est impossible au peuple japonais de songer, même un instant, à aborder la couronne. Mais, parmi les membres de la nation, la liberté et l'égalité règnent au plus haut degré et il n'existe aucun traitement différentiel. La parole de Siéyès : « L'autorité d'en haut et la liberté d'en bas » est particulièrement vraie en ce qui concerne le Japon.

Cependant le mode de réalisation de la véritable démocratie diffère suivant l'esprit des diverses époques et les circonstances du temps. Dès sa participation aux relations internationales, en 1868, le Japon considéra le régime parlementaire comme l'idéal du système démocratique; il établit en 1889 la Constitution et fonda la Diète en 1890, depuis lors, à mesure que l'instruction se répandit dans toutes les classes de la société, le gouvernement ne cessa de diminuer le taux du cens électoral. La loi sur le suffrage universel par la limitation des frais de candidature a voulu réprimer et prévenir la corruption électorale, démocratiser la lutte électorale. En outre, cette loi comporte bien des dispositions nouvelles et originales telles que le vote par correspondance, le vote par typhographe que la plupart des états étrangers n'ont pas encore adoptés. Cette loi, à la fois courageuse et bien particulière, est donc un modèle non seulement pour tous les pays d'Asie, mais à certains égards même pour l'Europe, berceau du régime parlementaire.

DES TENDANCES RÉCENTES DANS LA LÉGISLATION ET LA JURISPRUDENCE JAPONAISES

Je ne parlerai pas ici de la Constitution japonaise qui, rédigée en 1889, est en vigueur depuis 1890, me contentant seulement de remarquer que le vote de la loi de 1925 visant l'élection des membres de la chambre basse a pratiquement réalisé l'établissement du suffrage universel. Cette réforme, désirée depuis longtemps, a été l'objet, en ces vingt dernières années, de longues discussions. Je ne toucherai pas non plus à la question de décentralisation administrative dont le principe a été également adopté en 1890. Encore à la même époque le Japon organisa le tribunal administratif. Ce que je voudrais examiner dans cet article, c'est une nouvelle tendance qui s'observe en matière de droit civil et en matière de droit pénal, car je crois que les observations que l'on peut faire sur ces matières, qui se rapportent étroitement à la vie quotidienne, contribuent dans une large mesure à la compréhension de l'esprit réel du Japon d'aujourd'hui.

Le code civil japonais se compose de cinq parties, à savoir : 1^o règles générales; 2^o droits réels; 3^o droits créanciers (ces trois parties furent rédigées en 1896); 4^o famille; 5^o succession (ces deux dernières parties furent rédigées en 1898). Le code civil entra en vigueur le 16 juillet 1898. Il a donc déjà plus d'un quart de siècle, il est avec le code civil allemand

l'un des plus récents en date. Quant au code pénal, la première rédaction date de 1880; sa mise en vigueur, de 1882, mais en 1907 le Japon établit un code pénal nouveau, marqué d'une réelle originalité; il entra en vigueur la même année. Enfin le code commercial, les codes de procédure civile et de procédure commerciale ont été rédigés en même temps que le code civil, et, comme il est naturel, l'établissement du code pénal fut suivi de la promulgation du code de procédure pénale et du code d'administration pénitentiaire.



Le premier code pénal, celui de 1880, fut rédigé sous l'influence de la législation pénale française, étant de la main du Français Boissonade, alors conseiller légiste du gouvernement japonais. Mais tout évolue et tout change. Le progrès des idées et la transformation de la société sont vertigineux depuis 1882, non seulement au Japon, mais dans le monde entier, et le premier code pénal ne s'accorda bientôt plus avec les nouvelles théories ni avec l'état réel de la société. D'ailleurs ce désaccord est universel, et bien des pays d'Europe s'efforcèrent de rajeunir leur ancienne législation. Le Japon fut la première nation qui tenta et réalisa cette adaptation des dispositions pénales au progrès des conceptions sociales. Ainsi le code pénal japonais de 1907 est en quelque manière, parmi les recueils de lois sur cette matière, le plus moderne, le plus perfectionné, le plus original. Il abolit purement et simplement la distinction entre le meurtre et l'assassinat, distinction que contenait la rédaction de 1882 conformément aux modèles européens, et il se borne à établir, pour punir l'homicide, trois peines, à savoir : la condamnation à mort, la réclusion à perpétuité et la réclusion à temps. En abolissant par là les anciennes dispositions qui attachaient de l'importance à la forme du crime et réservaient la peine

capitale à l'assassinat et la réclusion à perpétuité au meurtre.

A la différence de l'ancien code pénal, le nouveau ne s'arrête pas à la forme extérieure du crime et il adopte clairement le principe de *l'individualisation de la peine*, le seul qui puisse satisfaire à ce qu'exige la justice sociale. Les rédacteurs de 1907 sont encore allés plus loin et ont laissé aux tribunaux la faculté d'accorder le sursis, même en cas d'homicide, si les circonstances atténuantes peuvent être admises. Il en est de même pour le vol. L'ancien code reconnaissait plusieurs catégories de vols, ainsi que le font la plupart des codes européens. Nous avons abandonné complètement ce système arriéré et absurde qui distingue la peine suivant la forme extérieure de l'acte criminel et avons déclaré purement et simplement que les criminels pour vol seront condamnés de un mois à dix ans de prison. En cas de récidive, la peine est portée à vingt ans au maximum. Ce ne sont là que quelques exemples, mais ils suffisent pour bien marquer que notre nouveau code pénal est fidèle au principe de l'individualisation de la peine.

D'autre part, le code de procédure pénale de 1922 pose le principe de la liberté de poursuites du procureur. En effet, l'article 279 dudit code est ainsi libellé : « Au cas où le procureur considérant le caractère du criminel, son âge, sa situation, la nature de son crime et sa manière d'être après le crime, juge la poursuite inutile, il peut se dispenser de poursuivre. » Le principe de l'individualisation de la peine satisfait à la fois à la nécessité de la défense sociale et à la conception de la justice, et par là il s'accorde avec les idées et les exigences de notre époque. En France, malgré un code pénal fort ancien, qui, par conséquent, ignore les principes modernes, les dispositions criminelles sont en réalité appliquées de manière satisfaisante, grâce, d'une part, au jury qui peut acquitter même les prévenus d'homicides et, d'autre part, grâce à ce qu'on appelle la correctionnalisation par le procu-

reur ou le juge d'instruction. Cependant le Japon, en 1907, jugea préférable d'adopter le principe de l'individualisation ; car cela parut à ses législateurs présenter un grand avantage ; c'était le moyen d'inspirer confiance à la population et, d'autre part, de faciliter la tâche des juges en matière d'application des lois.

Notre nouveau code pénal, au point de vue des résultats, donne depuis sa mise en vigueur, c'est-à-dire depuis quinze ans, toute satisfaction.



« En dehors du texte et au-dessus du texte, il y a un principe supérieur qui règle l'ensemble des stipulations. » Telle est la maxime que les juges japonais observent strictement quand il s'agit de l'application du code civil.

Ce code est également l'un des plus nouveaux de tous ceux qui existent, ayant été rédigé à la fin du XIX^e siècle. Néanmoins il repose sur les principes du libéralisme individualiste qui sont, en premier lieu, la reconnaissance de la propriété privée et la reconnaissance de la liberté des contrats. Je ne crois pas que ces principes soient faux. Au contraire, je considère qu'ils sont utiles au maintien de l'ordre social. Cependant ce qui est indéniable, c'est qu'ils ne résument pas l'esprit de justice absolue. Assurément, dans bien des cas ils sont conformes à cet esprit, mais dans d'autres, ils doivent être révisés à la lumière de cette notion supérieure de la justice sociale. A titre d'exemple, il faut reconnaître l'existence de ce qu'on appelle « l'abus de droit ». Notre code civil ne stipule rien qui marque que l'idée de justice supérieure doive intervenir en matière de propriété privée et de liberté des contrats. Cependant, malgré ce silence, le code civil n'a nullement méconnu l'existence du principe de la justice sociale. Un certain nombre de dispositions montre que le législateur en avait tenu compte et ces dispositions servent,

d'une part, aux savants à constituer une nouvelle doctrine solidariste et, d'autre part, à permettre aux tribunaux à fonder une jurisprudence audacieuse en harmonie avec ce que réclame la justice sociale, supérieure à la jurisprudence basée sur les principes de la propriété privée et de la liberté des contrats.



Comme la législation civile, la pénale est animé d'un esprit avancé qui s'est manifesté par des lois récentes, l'une sur la protection de l'enfance, l'autre sur l'institution du jury.

La première, qui est de 1922, défère les criminels âgés de moins de dix-huit ans devant un tribunal spécial et leur accorde des mesures particulières de protection. Sur ce point, cette loi constitue déjà une exception aux dispositions du code pénal; mais, de plus, elle n'inflige ni la peine de mort ni la réclusion à perpétuité aux criminels de moins de seize ans même au cas où cette peine devrait être prononcée; en outre, les peines sont indéterminées.

Quant au système du jury, le Japon l'avait dans une certaine mesure adopté aussitôt après la Grande Restauration de 1868. Cependant lorsque le code pénal de 1880 fut rédigé ce système du jury cessa d'exister. En ces dix dernières années, une polémique très vive s'engagea à ce sujet; la nouvelle loi sur le jury fut établie en 1923, elle entrera en vigueur en 1928. D'après ce texte, le jury n'a le droit que de constater les faits et nullement celui de participer à la détermination de la peine à appliquer. C'est là, à mon sens, un grave défaut. De plus, les accusés ont le droit de récuser les jurés. Cette faculté fut vivement discutée par les professeurs de droit.



A tout prendre, on peut résumer les récentes tendances dans la législation et la jurisprudence japonaises comme suit :

1^o Le principe de la libre concurrence en matière civile et le principe de l'expiation en matière pénale doivent être réglés par le principe supérieur de la justice sociale. L'individualisme des anciennes législations, basé sur les principes de la propriété privée et de la liberté des contrats, doit être remplacé par le principe de la solidarité sociale, basé sur le principe de la bonne foi. En un mot, on ne saurait aujourd'hui se contenter des anciens principes contenus dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 qui prétend que tous les hommes sont égaux et libres; il faut faire un pas de plus en avant et il faut que l'établissement des lois et leur application soient déterminés de manière à permettre à chacun de vivre une vie digne du nom d'homme.

2^o En matière civile aussi bien que pénale, le criterium final du règlement des problèmes doit être le principe de la justice sociale. Les lois ont une rigueur technique, mais cette rigueur reçoit dans l'ensemble une certaine limitation, un certain tempérament. Ainsi le code civil suisse déclare en son article 2 que « tous les droits et devoirs doivent être exécutés et suivis sur la base du principe de la bonne foi. » C'est dans le même esprit que l'article 279 du code de procédure pénale du Japon reconnaît la liberté du procureur en ce qui concerne la poursuite. Toutes les questions juridiques doivent être réglées, non seulement par la connaissance technique des juristes, mais surtout par le bon sens d'un citoyen discipliné. Par exemple, les juges lorsqu'ils émettent une sentence s'appuient sur la raison; c'est pour satisfaire à la raison que le système de transaction et le système du jury furent établis au Japon.

Cette tendance de la législation japonaise peut être définie

par les termes « socialisation de la loi » ou « démocratisation de la loi »; en bref, il s'agit d'harmoniser notre vie juridique avec le progrès social, tout en respectant l'ordre public; en d'autres termes, il s'agit d'adapter la loi à la morale, et de faire de la loi une règle que la nation observera mais aussi une règle dans laquelle la nation mettra toute sa confiance.

ELICHI MAKINO.

Professeur de droit pénal à la Faculté de Droit
de l'Université Impériale de Tokio.

(Traduction de M. M. Yoshitomi)

LA FEMME JAPONAISE ET L'ÉDUCATION FÉMININE

M. Emile Hovelaque, au début de l'ouvrage qu'il a consacré au Japon écrit : « Peu de pays ont été décrits, loués, critiqués, expliqués plus abondamment que le Japon... Peu de pays ont été dénigrés ou idéalisés au même degré. » Cette remarque d'un écrivain français me paraît particulièrement vraie en ce qui concerne les femmes japonaises. En effet, d'une part, on dit qu'elles sont mignonnes, douces, persévérantes, dévouées à leur mari et à leurs enfants à qui elles font volontiers le sacrifice non seulement de leurs goûts, de leurs aspirations, de leurs intérêts, mais aussi de leur vie le cas échéant, et, d'autre part, on prétend qu'elles sont ignorantes, bornées, incapables d'élever leurs enfants ainsi que de participer à l'activité sociale et qu'enfin elles sont satisfaites de vivre sous l'autorité de l'homme. Il me semble que les Européens, sauf quelques rares exceptions, s'imaginent qu'elles sont à l'image de M^{me} Chrysanthème de Pierre Loti, de M^{me} Butterfly, du célèbre opéra, et, au mieux, de la marquise Yorisaka, l'héroïne de Claude Farrère. Mais, aux yeux des Japonais, ces trois femmes ne sont que des êtres de pure imagination ou, pour mieux dire, des caricatures.

Aujourd'hui nous vivons à une époque de transition. Tout change et tout évolue avec une rapidité vertigineuse depuis le début du xx^e siècle, surtout depuis la Grande Guerre. Cette transformation est d'ailleurs universelle. Mais des différences profondes subsistent entre les nations, voire même entre nations voisines. Le mouvement féministe en

particulier ici est avancé, là est en retard, et il présente ici des caractères que l'on ne remarque pas ailleurs.

Avant 1914, alors que les suffragettes anglaises agitaient le Royaume Uni, les femmes allemandes demeuraient indifférentes à ce mouvement, elles le considéraient plutôt avec antipathie. Cependant, par suite des changements amenés par la guerre, celles-ci obtinrent d'un coup le droit électoral. A l'heure qu'il est, les femmes françaises ne possèdent pas ce droit. Il ne faut pas conclure de ce fait que la situation sociale des femmes allemandes est de beaucoup supérieure à celle des femmes françaises. Il y a des différences très marquées et nombreuses entre les deux pays qui sont pourtant limitrophes et qui entretinrent des relations multiples au cours des siècles dans ce monde étroit qu'on appelle l'Europe. *A fortiori*, il est naturel que les femmes japonaises soient différentes des femmes européennes, le Japon n'ayant eu aucun contact avec les contrées occidentales jusqu'au milieu du XIX^e siècle, et son éloignement restant encore considérable malgré la rapidité des communications actuelles. Cependant, en dépit de toutes ces constatations, nous ne croyons pas que les Japonais et les Européens soient très dissemblables, dans leur essence, dans leur nature.

Les nombreux Européens qui ont visité le Japon jusqu'ici ne pouvaient ni parler japonais, ni, à plus forte raison, lire nos livres, et, se basant sur les expériences obtenues par leurs relations avec des femmes douteuses, ils ont émis audacieusement une opinion à portée générale sur la Japonaise. Ne soyons pas trop surpris de l'inexactitude de leurs appréciations...

Une étude approfondie de l'histoire de la civilisation japonaise nous permet de constater que le Japon n'est en aucune façon un pays où les femmes furent et sont encore méprisées comme le prétendent certaines personnes; et que les femmes sont inférieures moralement et intellectuellement aux hom-

mes. La plus grande divinité du shintoïsme Amaterasu-nomikami, à qui est consacré le temple de Ise, le plus cher au cœur des Japonais, est de sexe féminin. Quand une race place au fronton de sa mythologie une divinité féminine, il est impossible qu'elle dédaigne la femme, qu'elle la ravale au dernier rang de l'échelle sociale.



Au point de vue historique, les Japonaises de l'antiquité ne sont nullement inférieures aux femmes de l'ancienne Europe. La première conquête que le Japon fit dans le continent asiatique fut due au génie politique de l'impératrice Jingu. Celle-ci aida d'abord son mari, l'empereur Chuai (192-270 ap. J.-C.) à venir à bout de la révolte des Kumaso de l'île Kyushu; puis, après la mort du souverain, elle organisa elle-même une flotte avec laquelle elle descendit en Corée et réussit à subjuguier toute la partie méridionale de la presqu'île; du même coup elle détruisit le foyer de l'insurrection des Kumaso. Depuis lors, la Corée appartient pendant des siècles au Japon. Huit impératrices sont montées sur le trône mikadonal entre les années 592 et 770 de l'ère chrétienne. C'est la constitution actuelle qui a formellement écarté les femmes du trône. Non seulement ces impératrices se montrèrent aussi capables que les hommes dans l'art de gouverner le pays, mais encore quelques-unes d'entre elles témoignèrent de quelque supériorité.

Les femmes contribuèrent grandement à la propagation du bouddhisme et du confucianisme au Japon. La splendeur du règne de l'empereur Shomu (724-756), à l'époque de Nara est dans une large mesure l'œuvre de son épouse l'impératrice Komyo. Cette souveraine, belle, distinguée, intelligente, d'esprit vif, avait une foi agissante; elle s'efforça de répandre le bouddhisme dans toutes les classes et dans toutes les parties du Japon. De plus, elle était douée d'un grand

talent littéraire; ses ouvrages sont très appréciés. Elle s'était faite la protectrice des hommes de lettres. Les poètes étaient invités au palais impérial à l'occasion des cinq grandes fêtes nationales, et un concours de prose et de poésie était organisé sous le patronage de la souveraine le jour de la « fête de l'eau » dite *Kyokusui*. Un sentiment de pitié entraînait aussi l'impératrice vers les pauvres et les malheureux; elle se consacrait aux œuvres de bienfaisance, c'est ainsi que fut fondé le plus grand hôpital de l'époque, le *Seyaku-in*.

L'impératrice Tachibana, épouse de l'empereur Saga (810-842) était également une bouddhiste zélée; elle encouragea la traduction des livres canoniques et fonda l'université libre Gakkan-in qui se maintint pendant trois cents ans, du ix^e siècle, jusqu'au xii^e. Suivant ce modèle, plusieurs universités furent organisées, ce qui détermina ce mouvement intellectuel assez étendu.

Au milieu du viii^e siècle de l'ère chrétienne. Wake no Kiyomaro sauva par son courage et par son patriotisme la Cour impériale du complot ourdi par l'ambitieux bonze Dokyo; l'aide que lui accorda sa sœur aînée Hiromushi fut beaucoup dans sa réussite. Notons encore que celle-ci établit un orphelinat, le premier peut-être du monde entier. Au cours des x^e et xi^e siècles, lors de la brillante époque Fujiwara, les hommes avaient le culte de la littérature chinoise tandis que les femmes se consacraient à la littérature japonaise. Le nombre des chefs-d'œuvre laissés par tous ces écrivains du sexe féminin est une merveille de l'histoire de la littérature japonaise, et j'oserai dire de l'histoire des lettres de l'univers entier. Seul le règne d'Elisabeth d'Angleterre, cinq ou six siècles plus tard, est comparable pour l'activité féminine à l'époque Fujiwara.

Le chef-d'œuvre le plus réputé est le *Cenji-Monogatari*, c'est-à-dire le conte de Genji, écrit par Murasaki-Shikibu. Il contient 54 chapitres et 4.000 pages d'un format *in-octavo*.

C'est une description minutieuse et pittoresque d'une cour luxueuse, d'une aristocratie aux mœurs raffinées, composée en partie de dilettantes et d'artistes. Le style simple, harmonieux et coulant est considéré encore aujourd'hui comme le modèle de la pure langue japonaise. Murasaki-Shikibu appartenait à une famille noble qui avait eu comme ancêtre des savants, des écrivains et des poètes. A la mort de son mari, elle se retira du monde pour se consacrer au travail et à la méditation. C'est dans cette solitude qu'elle composa son chef-d'œuvre qui parut aux environs de l'an mille.

Un autre ouvrage de grande valeur fut écrit par une dame d'honneur de la Cour, Seisho-Nagon, née vers l'an 968; c'est *Makura-no-Soshi* c'est-à-dire « Notes de l'Oreiller ». Avec une rare capacité, d'observation, avec un esprit ironique et pénétrant, dans un style simple et fort elle décrivit ou plutôt critiqua les événements du jour. Nous citerons encore, parmi les écrivains femmes réputées, Daini Sammi, Izumi Shikibu et aussi la mère du ministre Michitsuna.

Dans les siècles suivants la littérature fut négligée par suite du développement des mœurs féodales et les femmes de lettres furent moins nombreuses. Mais n'oublions pas que cette époque de guerre nous a laissé un chef-d'œuvre littéraire féminin, *Izayoi-nikki*, « le journal de la Lune du seizième jour du Mois », par Abutsu. Peu à peu, sous la pression des événements, les femmes délaissèrent la littérature pour s'intéresser aux exploits guerriers. Plusieurs d'entre elles excellèrent dans la politique ou dans l'art militaire. A l'époque des luttes des deux familles Genji et Heishi, Tomoé Gozen fut réputée sur les champs de bataille. Masako, épouse de Minamoto Yoritomo, fondateur de la féodalité, est considérée, avec l'impératrice Jingu, comme une grande femme d'État. Son mari lui est redevable d'une partie de ses succès. Après la mort de Yoritomo, alors que la base du nouveau gouvernement, encore fragile, était fortement ébranlée

par suite des interminables guerres civiles, elle agit sur les uns et sur les autres et expliqua au peuple hésitant ce que Yoritomo avait fait pour lui; elle réussit ainsi à mettre fin aux dissensions et à placer le gouvernement sous la régence de la famille Hojo.

Toyotomi Hideyoshi, le plus grand héros du Japon et le plus populaire, qui, au cours du xvi^e siècle, unifia le pays, restaura la souveraineté impériale et fit la deuxième expédition de Corée, put se féliciter des conseils qu'il reçut de son épouse Kitano-Mandokoro. Il avait été à l'origine un samuraï d'une classe très inférieure, il était laid, sans grâce et cependant Kitano-Mandokoro repoussa, pour l'épouser, la proposition de mariage que lui adressa Mayeda Toshiie, jeune homme beau et de haute naissance. Elle vécut des années de misère avec Hideyoshi et l'aida peu à peu à s'élever et à s'imposer. Quand il fut nommé superintendant, le grade le plus haut que les sujets japonais pouvaient obtenir, cette femme supérieure continua à intervenir dans les affaires de son mari, et souvent d'après discussions s'engageaient entre eux. Sans être intimidée par l'autorité dont Hideyoshi était investi, elle s'opposait aux projets, aux influences, à la politique qu'elle jugeait nuisibles, ne craignant pas d'interpeller, dans son dialecte provincial, les grands guerriers qui seuls avaient voix au chapitre. Ceux-ci ne respectaient que la force physique, aussi dédaignaient-ils les femmes; mais ils étaient bien forcés de s'incliner devant le génie de celle-ci.

Dans l'Europe féodale, l'épouse du seigneur se gardait de faire de la politique et, s'enfermant dans ses appartements privés, elle s'adonnait aux travaux qui lui étaient réservés la dentelle, la broderie, etc. et n'avait quelque droit que sur l'éducation de ses enfants. Elle était entièrement soumise à la volonté de son époux, elle devait le suivre partout sans mot dire, celui-ci fût-il même un butor et exerçât-il des sévices. Sous la féodalité japonaise il en était à peu près ainsi.

Cependant il faut tenir compte de ce fait que le *Bushidô*, la « Voie du Guerrier », doctrine qui se constitua à la fin de l'époque Heian (858), se développa durant l'époque Kamakura (1185 à 1333), impose aux femmes le respect de la vertu de chasteté et, comme réaction aux mœurs corrompues de l'époque précédente, on enseigna que le lien nuptial est plus fort et plus important que le lien de parenté et que l'idéal de la femme du guerrier est de tout sacrifier jusqu'à sa vie pour l'honneur de son mari. On retrouve la femme de Sparte dans la femme japonaise du XIII^e siècle.

Kesagosen, bien que mariée, était désirée par un de ses parents nommé Morito. Elle considéra qu'elle ne pouvait sauver son honneur et celui de son époux que par sa propre mort. Elle donna des espérances à Morito et lui demanda de tuer son mari dans son lit, la nuit choisie pour le crime, elle se grima et se vêtit de manière à tromper Morito et, se couchant à la place de son époux, se fit stoïquement tuer.

Au XVI^e siècle, lorsque Takeda Katsuyori, après sa défaite se suicida, sa femme, qui l'avait accompagné jusqu'alors sur les champs de bataille, suivit le sort de son mari. La femme de Shibata Katsuiye agit de même. L'ère féodale est riche de pareils exemples d'héroïsme féminin.



Avec les Tokugawa (1603) le Japon entre dans une période de paix profonde; le régime reste féodal, mais il prend un caractère nouveau. Pour renforcer la base du gouvernement du shogun (le souverain temporel), on fit davantage reposer la société sur l'unité familiale, plutôt que sur l'individu, et l'on réserva l'héritage du père au fils aîné. Par cette dernière disposition, les fils cadets et les filles tombèrent à un rang inférieur. Celles-ci devenaient membres de la famille dans laquelle elles entraient par le fait de leur mariage. Considérées du point de vue de l'utilité sociale, comme

devant assurer par l'enfantement la continuité de la nation, elles virent leurs libertés réduites par rapport à leur condition antérieure.

Durant toute cette époque des Tokugawa, le livre intitulé *Onna Daïgaku*, c'est-à-dire la « Grande Ecole des Femmes », œuvre attribuée au savant Kaibara Ekken (1630-1714), fut comme le code de l'éducation des jeunes filles, et c'est à ce titre qu'on le critique aujourd'hui.

Cette curieuse féodalité pacifique des Tokugawa dura jusqu'au milieu du XIX^e siècle, avec ses institutions si particulières et avec son idéal spécialement adapté aux mœurs de l'époque. Il est donc assez naturel que la situation de la femme au Japon au début du XX^e siècle soit quelque peu inférieure à celle des femmes d'autrefois. Mais de cette constatation on ne doit pas déduire que les femmes japonaises sont par nature inférieures aux femmes européennes, ni que les hommes du Japon, ont, plus que ceux d'Europe, une tendance à mépriser le sexe féminin. A titre d'exemple, le Japon n'a jamais connu la coutume barbare de *wife selling* qui existait en Angleterre au moyen-âge.

Considérons un peu plus attentivement cet ouvrage, la « Grande Ecole des Femmes », qui a donné aux Européens une si fausse opinion de la condition des femmes japonaises. Suivant la règle principale formulée par cette sorte de code, le but de l'éducation est de former une « épouse vertueuse et une mère intelligente » (*Ryosai Kembo*) et qu'en conséquence il convient de donner une éducation différente et séparée aux deux sexes dès l'âge de sept ans. D'une part, il met de l'importance à la culture intellectuelle et rend obligatoire l'étude de la littérature japonaise, surtout de la poésie, des classiques chinois, des mathématiques, de l'économie ménagère et la pratique de la couture; d'autre part, en ce qui concerne l'éducation morale, il enseigne les vertus, la manière d'être et de parler, la conduite propres aux jeunes filles. Ce

livre fut répandu dans toutes les classes de la société et ce fut là coutume de le donner comme cadeau à toute jeune mariée. Toutes les femmes de bonne éducation en savaient par cœur le contenu.

Après la grande restauration de 1868, qui mit pour la première fois le Japon en contact avec les pays étrangers, l'idée de l'égalité des deux sexes pénétra dans notre pays. On estima que les règles de la « Grande Ecole des Femmes » nuisaient au progrès du sexe féminin. Fukuzawa Yukichi, le plus grand éducateur de l'époque de Meiji (1835-1901), fondateur de l'université Kéio, à Tokio, écrivit *Onna Daigaku Hyoron* ou « Critique de la Grande Ecole des Femmes » dans lequel il jugea sévèrement ce traité de l'éducation féminine au temps des Tokugawa. Il publia ensuite un autre ouvrage intitulé la Nouvelle Grande Ecole des Femmes » dans le but de fixer les règles de l'éducation moderne. Aujourd'hui encore les suffragettes ainsi que les autres féministes ont l'habitude dans leur propagande de blâmer les principes en honneur sous les Tokugawa et l'expression à la « manière de la Grande Ecole des Femmes » est employée couramment comme synonymes de « idées arriérées ».

Mais la critique d'un livre historique n'a ni autorité ni exactitude si l'auteur ne tient pas compte des mœurs de l'époque. Il ne faut pas oublier que *Onna Daigaku* parut au début du XVIII^e siècle. D'autre part remarquons que ce livre juge qu'il doit y avoir entre les hommes et les femmes une inégalité sociale du fait d'une dissemblance physique et qu'il s'efforce de formuler les principes d'une éducation exactement appropriée à ce qu'est réellement la femme. Sur ce point, on peut dire que l'opinion de ce livre se défend scientifiquement alors que l'opinion radicale de certaines féministes militantes d'aujourd'hui néglige systématiquement les différences inhérentes de sexe. Ce livre n'a cependant pas la prétention d'être scientifique, il est seulement et essentiellement un livre de

morale à l'usage des jeunes filles, il a surtout pour objet d'imposer certaines restrictions à la conduite des femmes.

Je conclus que les femmes japonaises, à quelque époque que ce soit, ne furent jamais inférieures du point de vue intellectuel et moral aux femmes européennes et qu'elles ont témoigné, en plusieurs circonstances, de qualités assez rares dans l'histoire des sociétés humaines. Notons bien que la féodalité, époque la plus défavorable à la liberté des femmes, dura au Japon plus longtemps qu'en Europe par suite de circonstances d'ordre historique et géographique. En conséquence, la situation sociale et juridique de la femme, a paru être inférieure à ce qu'elle est dans les grandes puissances d'Europe. De même, l'éducation féminine n'approche peut-être pas du degré qu'elle a atteint en quelques pays étrangers. Cette infériorité, je le répète, a pour cause la durée prolongée du régime des Tokugawa, mais avec le temps les anciennes conceptions s'affaiblissent. Et il nous sera permis de constater que le Japon, en ce qui concerne la réforme du statut féminin et de l'éducation féminine, a déjà, sur divers points, laissé quelque peu derrière lui certains Etats d'Europe et d'Amérique.

TOSHIO NOGAMI.

Professeur de pédagogie à la Faculté des Lettres
de l'Université Impériale de Kyoto.

(Traduction de MM. Yoshitomi.)

LA GEISHA ET SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ JAPONAISE

Il y a des mots qui en devenant internationaux perdent leur vraie valeur ou subissent certaines modifications. Ainsi le mot « geisha » est devenu un mot international, et vous ne trouverez pas un seul occidental qui ne le connaisse pas; mais peu de personnes savent vraiment ce qu'est une geisha, comment elle passe sa vie et quelle est sa place dans la société japonaise. Beaucoup de Français rentrant du Japon font des éloges des geisha, certains écrivains allemands leur ont consacré quelques volumes; les Anglo-Saxons sont plutôt indifférents ou alors, comme certains Américains, trouvent que c'est une institution abominable et qu'il faudrait l'abolir, car il n'y a rien de semblable aux États-Unis. Nous autres Japonais, nous sommes habitués à nos geisha, comme en Europe on est habitué aux artistes lyriques ou aux danseuses de l'Opéra. Nous ne trouvons rien de choquant dans ce métier, sans pourtant le désirer comme carrière pour nos propres filles. Il faut se rendre compte qu'une geisha n'est pas plus une prostituée que ne l'est une petite artiste européenne; ce n'est pas leur métier, mais l'une comme l'autre peuvent mener de front leur carrière artistique et leur carrière amoureuse. L'étranger qui passe la première nuit de son arrivée au Japon avec une soi-disant geisha, ne connaît pas assez toutes les nuances de la vie japonaise pour savoir si cette geisha est

une vraie ou quelqu'une de ces créatures que l'on trouve dans presque tous les pays.

Nous ne pouvons pas tracer ici l'histoire de la geisha du Japon, car c'est une institution fort ancienne. Les guerriers du Japon aimaient à inviter à leurs banquets des jeunes filles qui exécutaient devant eux des danses et des chants; les grandes maisons publiques du xvii^e et du xviii^e siècles, où l'on pouvait pénétrer seulement sur une recommandation, avaient des geisha attachées à leur maison; elles étaient là pour distraire l'hôte et la courtisane. Elles étaient connues pour la sévérité de leurs mœurs, car elles ne devaient pas faire concurrence aux courtisanes. Peu à peu, les coutumes se modifièrent et, à présent, dans toutes les grandes villes, chaque quartier a ses restaurants et plusieurs maisons de geisha qui se groupent autour.

Mais passons à la geisha elle-même. Une « ancienne » devient propriétaire d'une maison de geisha; elle a alors chez elle plusieurs de ces créatures et de jeunes aspirantes. Elle recrute ces futures artistes parmi les familles nombreuses des quartiers pauvres. Là, elle choisit, parmi les petites filles qui lui semblent gentilles, une enfant de 5 à 6 ans et elle entre en pourparlers avec les parents. Elle avance une certaine somme d'argent à ceux-ci sans spécifier pour quel but et ces derniers lui donnent leur fille en apprentissage. La petite habite chez la propriétaire de la maison de geisha, elle continue à fréquenter l'école communale, mais, en même temps, on lui apprend la musique, la danse, on lui donne des cours de maintien, on lui enseigne les jeux de société qui sont à la mode. L'enfant, sans se rendre compte, vit dans l'ambiance de ce monde élégant et prend l'allure de ses compagnes en s'habituant au genre des grandes geisha. Vers 12 ans, la fillette a terminé ses études à l'école communale, elle connaît assez de caractères chinois pour lire et écrire et, elle a acquis une certaine connaissance

de la danse et les chants des geisha ne lui sont pas inconnus. Alors la propriétaire pense qu'on peut la laisser aller dans les restaurants pour amuser les hôtes. Elle devient à Tokio une *hangyoku*, « pierre demi-précieuse » ou *maïko*, fille dansante à Kioto. Elle sort avec les pensionnaires de sa maison et les accompagne dans les salons particuliers des restaurants (car au Japon, dans les restaurants élégants, on prend ses repas dans des cabinets particuliers, les grandes pièces où tout le monde mange ensemble n'existant seulement que dans les restaurants populaires). La « *hangyoku* » aide la geisha à servir les invités, elle prend part aux jeux de société, elle danse, mais elle n'a pas encore le droit de chanter. Elle touche un cachet d'apparition pour chaque salon où elle est appelée et de plus une certaine somme par heure. Vers neuf heures, dix heures elle rentre chez elle, sauf dans des cas exceptionnels. La maîtresse la nourrit, l'habille, lui fait faire de beaux kimono, paie toutes ses leçons de chant, de musique de danse, de l'art du thé, de l'arrangement des fleurs, tous les impôts, etc., mais la maîtresse prend pour elle tout ce qu'une « *hangyoku* » gagne, et de cette manière elle amortit la somme qu'elle a prêtée aux parents de la petite fille.

Ainsi passent les six ans d'apprentissage. La *hangyoku*, à 18 ans, connaît bien la danse, le chant et a acquis une grande habitude des relations mondaines. Elle peut alors devenir une vraie geisha, une *ippon*, c'est-à-dire, un « bâtonnet d'encens », car dans l'ancien temps, le temps que ces professionnelles consacraient aux clients était compté par la quantité de bâtonnets d'encens brûlés. Alors si elle trouve un protecteur, elle peut devenir une geisha libre, c'est-à-dire une *jimé*. Elle quitte la maison de sa maîtresse en lui versant une certaine somme et s'installe à ses frais en une nouvelle maison à laquelle elle donne une appellation, car chaque maison de geisha a un nom particulier, sorte de raison sociale. Une geisha devenant *jimé* obtient de son ancienne maîtresse

la permission de prendre un des caractères chinois du nom de sa maison d'origine, ainsi *Hanafujii* devient par exemple *Ichifujii* attestant ainsi sa filiation.

Lorsque sa dette est lourde et que la geisha n'a personne pour lui assurer une existence indépendante, elle reste dans certains cas pour une période de temps fixée, à la charge de sa patronne, c'est la *marukakaé*, c'est-à-dire que toutes les dépenses sont supportées par la maîtresse, tandis que la geisha verse à cette dernière toutes ses recettes. Mais ce cas est plutôt rare; une *hangyoku* devenant geisha devient ce qu'on appelle *wake* c'est-à-dire qu'elle est logée et nourrie par la propriétaire, mais elle paye elle-même ses kimono et ses petites dépenses et verse la moitié de son revenu à sa maîtresse.

Il existe encore un troisième procédé qu'on appelle *shichisan*, c'est quand la geisha s'achète seulement les beaux kimono de sortie pour aller au restaurant, tandis que toutes les autres dépenses sont supportées par la maîtresse à laquelle la geisha verse les trois septièmes de son revenu.

La *hangyoku* et la geisha sont toujours très occupées par leurs leçons de chant et de danse. Pour bien chanter et bien danser, il faut compter quinze ans d'études. Dès le matin, elles s'en vont chez le maître de danse ou chez celui de chant; de cette manière toute la matinée est prise; ensuite elles rentrent vers midi à la maison, pour déjeuner. Après elles répètent ce qu'elles ont appris pendant la matinée; puis vers trois heures, c'est le grand bain et la toilette. Si vous passez vers trois heures dans un quartier de geisha, vous verrez que toutes les portes des petites maisons, où elles habitent par deux ou trois chez une geisha âgée connue comme bonne chanteuse ou musicienne, s'ouvrent à des filles âgées de 16 à 25 ans, portant une petite serviette et un savon; ensemble, sagement, elles se dirigent vers l'établissement de bains.

Après un bain très chaud, c'est le maquillage du visage

et du cou, puis la rentrée chez soi où il faut s'habiller en attendant que le téléphone du bureau appelé *kemban* annonce qu'on attend ladite geisha dans un restaurant.

Lorsque l'hôte arrive dans un restaurant, il commande son dîner et dit qu'il voudrait voir telle et telle geisha, de telle et telle maison. Le restaurant téléphone au bureau où sont disposées de petites planches avec les noms de toutes les geisha du quartier. Dès le coup de téléphone, le bureau marque sur la petite planche laquée en noir l'heure et le nom du restaurant où est appelée la geisha et, sur-le-champ, il communique à celle-ci l'invitation. Ensuite on envoie à la maison de la geisha le *hakoya*, l'homme qui donne le dernier coup de main pour serrer la belle ceinture de kimono et qui accompagne la geisha, de sa maison jusqu'au restaurant, en portant son instrument de musique, le *shamisen* à trois cordes.

Ces bureaux de contrôle ou *kemban* furent installés pour la première fois à Edo en 1778 par un nommé Daikokuya Seiroku et ont survécu à tous les changements, car ils contrôlent les revenus des geishas et toutes savent ce qu'elles doivent toucher des divers restaurants.

Quand la geisha apparaît dans le cabinet particulier, elle salue humblement les hôtes et leur sert l'alcool de riz, puis converse sur les derniers événements, enfin elle chante; s'il y a des *hangyoku*, ces dernières dansent et la geisha les accompagne en chantant. Les danses sont des poèmes lyriques mimés et devant les yeux des hôtes se déroulent des scènes poétiques. La geisha peut elle-même chanter ou danser.

Il y a celles qui se spécialisent dans le chant et celles qui se spécialisent dans la danse. Lorsque les exécutions musicales et chorégraphiques sont finies, ce sont des conversations interminables sur le théâtre, sur les dernières pièces, car les geisha sont parmi les personnes qui fréquentent le plus le théâtre.

Depuis les temps anciens les acteurs et les danseuses étaient en relations étroites; ils appartenait à la même classe d'artistes. Presque toujours les femmes d'acteurs sont d'anciennes danseuses. Enfin après le repas qui a duré environ deux heures et demie, la geisha se retire pour aller dans un autre restaurant où elle touchera de nouveau un jeton de présence et tant par heure.

En dehors des restaurants la geisha fréquente les *machiai*, des maisons où on vous loue une chambre; là vous passez une soirée en écoutant la musique et en buvant du *saké* (alcool de riz). Si la geisha consent, vous pouvez en vous mettant d'accord avec la maison, lui offrir ce qu'on appelle le « prix du coussin » (*makuradai*), mais si c'est une femme connue qui a un protecteur, elle refusera et rentrera chez elle, car rien ne l'oblige à vous accorder ses faveurs.

Lorsque la geisha est appelée dans un restaurant qui n'est pas de son quartier ou si elle va faire une promenade avec un hôte, c'est la sortie lointaine, le *tôdé*, et la taxe est doublée.

Une geisha, connue par ses talents musicaux et chorégraphiques, prend part souvent à des matinées de musique ou de danse organisée par les professeurs de ces arts d'agrément.

Le revenu d'une geisha est assez considérable, mais les impôts sont lourds, elle paie une taxe professionnelle, en plus l'impôt sur le revenu et beaucoup d'autres contributions. Dès qu'il y a un incendie, un tremblement de terre, une inondation, les maisons de geisha reçoivent de la police ou du préfet l'ordre de faire des dons et souvent très importants.

Lorsque sont organisés des banquets ou de grandes réceptions, c'est la geisha qui est appelée pour faire le service et verser le *saké* aux invités; dans les grandes *garden party*, les geisha servent le thé. Conscientes d'appartenir à une classe inférieure, elles savent être modeste avec une élégance parfaite.

L'homme marié reçoit chez lui seulement ses amis intimes

et sa femme sort pour voir ses amis et ses parents; lorsqu'il veut se distraire, il va dans le restaurant à geisha.

Cette institution de la geisha, qui rappelle les mœurs de la Grèce ancienne, a permis à la famille japonaise de rester assez fermée et de garder une grande puissance morale. L'épouse sait qu'elle est là pour garder le foyer, pour donner une bonne éducation aux enfants et ne songe pas à aller flirter. Au Japon les geisha sont chargées de plaire aux hommes. Il est possible que cette institution disparaisse un jour, mais alors les femmes de la société devront remplacer les geisha dans leur rôle social et je doute fort que cette transformation soit un avantage pour la société japonaise.

EMURA SENSUJ.

PROVERBES ET DICTONS

L'insecte silencieux traverse les murailles.

■ ■ ■

La poussière en s'amoncelant devient une montagne, le sable en s'agglomérant devient un rocher.

■ ■ ■

Bavard empressé se calme vite.

■ ■ ■

N'importe d'où vient l'oiseau, son chant ne varie pas.

■ ■ ■

Les paroles fidèles blessent les oreilles.

■ ■ ■

Le serviteur fidèle ne s'attache pas à deux maîtres, l'épouse vertueuse ne se marie pas deux fois.

■ ■ ■

Quand on a perdu le bateau au milieu du torrent, unealebasse prend la valeur de mille pièces d'or.

■ ■ ■

La Prospérité attire les hommes en grand nombre, la Pauvreté a peu d'amis.

■ ■ ■

Le cheval qui rue, rue jusqu'à sa mort.

Quand la peau du ventre est bien tendue, celle des yeux se relâche.

■ ■ ■

Un cendrier et un riche, plus ils s'emplissent plus ils sont sales.

■ ■ ■

L'arc toujours tendu se relâche un jour ou l'autre.

■ ■ ■

La valeur des ciseaux et des domestiques dépend de la manière de s'en servir.

■ ■ ■

Le sage a une pensée fausse sur mille, et l'homme stupide trouve parfois une bonne idée.

■ ■ ■

Plutôt que de se tenir sur la rive à regarder le poisson d'un œil de convoitise, il vaut mieux rentrer chez soi et faire un filet.

■ ■ ■

Un simple frôlement de manches est le commencement d'un lien.

■ ■ ■

Pour une cérémonie non rétribuée, le bonze enlève son étole.

■ ■ ■

Supprimez le sentiment du devoir et la crainte d'être vu, vous pourrez tout vous permettre.

■ ■ ■

Quand tu te sauves à cinquante pas, ne ris pas de celui qui fuit jusqu'à cent pas.

Comme si l'on fendait une poule avec le couteau à dépecer le bœuf...

■ ■ ■

L'enfant mort prématurément était intelligent.

■ ■ ■

Cacher un poignard dans un sourire.

■ ■ ■

Rien ne vaut comme d'attendre le destin et le temps.

■ ■ ■

Les hirondelles et les moineaux savent-ils ce que pensent le phénix et les cygnes?

■ ■ ■

Les grenouilles du puits ne peuvent parler entre elles de la haute mer.

■ ■ ■

De l'eau à distance n'éteint pas l'incendie.

■ ■ ■

Entre les mains d'un peintre ou d'un avocat, le blanc devient aussitôt noir.

■ ■ ■

D'une querelle entre époux un chien même ne s'occupe pas.

■ ■ ■

En y mettant toutes ses forces, même le rat pourrait dévorer le chat.

Après avoir laissé échapper un pet s'efforcer de le retenir...

■ ■ ■

Si tu vois du feu pense à l'incendie, si tu vois un homme pense à un voleur.

■ ■ ■

La fleur revient à sa racine (tombe au pied de l'arbre qui l'a portée).

■ ■ ■

Qui ne se remplit l'estomac qu'aux huit dixièmes n'a pas besoin du médecin.

■ ■ ■

Flatter les gens est le meilleur moyen de les convaincre.

■ ■ ■

Jeter de la boue et craindre de parler de la souillure qui en résulte.

■ ■ ■

La mort n'a pas de bouche.

■ ■ ■

Pour celui qui est dégrisé, l'eau a le goût d'une rosée sucrée.

■ ■ ■

Qui pousse trop loin la timidité et la réserve souffre de la faim.

■ ■ ■

Regarder le ciel à travers le trou d'une aiguille.

■ ■ ■

Il ne vaut pas la peine de se mordre le nombril.

Qui vole en grand devient roi, qui vole peu n'est qu'un vulgaire brigand.



Qui est nu ne laisse rien tomber.



Le moment où l'on jouit le mieux des fleurs, c'est quand elles sont à demi ouvertes, et du saké (alcool de riz) c'est quand on est légèrement échauffé.



Chercher des coquillages dans un champ.



Celui qui a été mordu par un serpent a peur d'une corde pourrie.

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE AU JAPON

La littérature d'un pays est l'image exacte et fidèle de la vie de ce pays; peu importe si son orientation est heureuse ou mauvaise. La littérature japonaise d'aujourd'hui se conforme à la règle. Aussi pour connaître véritablement les aspects variés de la vie contemporaine au Japon faut-il s'en rapporter à la littérature moderne qui en est le reflet. Or, il est clair que connaître le vrai Japon moderne, c'est connaître la littérature japonaise d'aujourd'hui, c'est connaître la vie actuelle du Japon.

Pour ne point nous égarer dans une étude trop complexe, efforçons-nous de considérer les grands courants qui ont traversé la littérature japonaise afin d'en mieux saisir les éléments essentiels.

Jusqu'aux temps contemporains, le Japon avait conservé son originalité et préservé ses mœurs caractéristiques. Ceci, grâce à une heureuse situation géographique et à un ensemble de circonstances favorables. Il faut pourtant noter la grande influence des civilisations chinoise et indienne dont les Japonais, avides de compréhension, s'incorporèrent les éléments qu'ils reconnurent assimilables et propres à favoriser les aspirations de leur race. Alors, naquit une nouvelle civilisation, qui fut à proprement parler « japonaise ». La Chine et l'Inde avaient joué leur rôle dans l'histoire de la formation du Japon; ces deux puissances allaient d'ailleurs en déclinant,

tandis que le Japon, riche de forces nouvelles n'avait plus rien à apprendre de ces deux antiques civilisations. Il s'affranchit de leur tutelle, tant dans le domaine moral que dans le domaine matériel.

Le Japon prit son essor, progressa et engendra, il y a déjà quelques siècles, un mode d'existence purement japonaise, et ceci au triple point de vue politique, social et moral. La littérature évolua dans le même sens et s'affirma dans une voie bien à elle.

La restauration de Meiji ouvrit soudain une ère nouvelle. Puis les relations avec les pays Occidentaux, assez limitées encore, reprirent leur activité ouvrant des horizons nouveaux et plus étendus.

L'Occident transforma véritablement le Japon au point de vue politique et il le modifia également dans ses conceptions sociales, morales et scientifiques. Ce pays vivait depuis des siècles une existence calme et pacifique, heureux sur son sol et progressant par ses seules ressources. Mais la situation change, le Japon est appelé à jouer un rôle dans la vie mondiale des peuples et va se jeter dans le courant international. Ces événements politiques bouleversèrent la quiétude du pays et lui firent perdre sa stabilité morale. Cette transformation fut cause de troubles et amena des résultats étranges et chaotiques. Cependant l'antique et précieuse civilisation japonaise qui s'était développée à travers les siècles, sans rencontrer d'obstacles et sans avoir à subir d'agressions étrangères, survécut à la tourmente et se maintint intacte quant à son essence. La littérature de cette époque abonde en documents qui témoignent des divergences des deux civilisations mises en présence, ainsi que de leurs points de contact. Entre autres phénomènes remarquables, nous voyons le roman et la poésie s'affranchir rapidement de leurs contraintes traditionnelles pour se rapprocher des formes d'art occidentales. Les écrivains retracèrent d'une manière nouvelle les aspects

étrangement tourmentés et chaotiques de la vie nippone d'alors, ils chantèrent les joies et les tristesses qui s'élevaient du tumulte et de l'âme agitée de l'époque. Et ce fut une aurore dans l'histoire de notre littérature.

Cette période, d'assez longue durée, fut traversée de mouvements réactionnaires de quelque importance. Certains écrivains nièrent les bienfaits de la civilisation occidentale et menèrent une campagne pour endiguer l'effort d'euro péanisation. Mais ces mouvements isolés eurent peu de conséquences. Durant cette période transitoire, l'âme nippone s'efforça de retenir de la civilisation occidentale ce qui pouvait le mieux convenir à son génie national. Nous ne voulions pas rester étrangers aux préoccupations des peuples occidentaux.

Mais, survivant à toutes les crises, le « Moi », le « Génie » ancestral du Japon demeurait et s'affirmait.

Le Japon s'intéressa aux conquêtes scientifiques, militaires et industrielles de l'Europe et de l'Amérique, et les Japonais sentirent qu'ils devaient s'adapter aux circonstances nouvelles et suivre le progrès, si leur pays voulait marcher de front avec les grandes puissances occidentales.

Survinrent deux guerres à peu d'intervalle : la guerre Russo-Japonaise, et la guerre Sino-Japonaise.

Les Japonais, conscients de la voix de plus en plus puissante qu'ils pouvaient élever dans le concert mondial, firent alors un retour sur eux-mêmes, et de leurs méditations naquit un nouvel amour pour les qualités traditionnelles de leur antique civilisation; autrement dit, ils s'attachèrent à rechercher et à maintenir l'âme de la race dans toute son intégrité, et ils favorisèrent les manifestations d'esprit purement ethnique et national.

Ce retour vers l'âme du pays n'impliquait en aucune façon un regret des efforts consacrés depuis une dizaine d'années à l'acquisition du savoir occidental, mais cette avidité de con-

naissances étrangères avait peut-être trop exclusivement dominé; les Japonais le crurent et voulurent alors se retremper au souffle de l'air natal. Il faut donc considérer la guerre Russo-Japonaise comme le point de départ d'un renouveau de fierté nationale à l'égard de nos mœurs traditionnelles.

Cette guerre permit aux Japonais de mieux connaître la grandeur littéraire de la Russie et la beauté de son idéal. La littérature russe n'était pas du reste inconnue au Japon; avant la guerre, elle y avait été introduite, mais elle était restée cantonnée dans un domaine assez étroit. Après la guerre, c'est au contraire une véritable expansion de la littérature russe qui semblait seule représentative, à cette époque, de la littérature étrangère.

Tolstoï, Dostoïevsky, Tchekov, Tourgueneff furent traduits en japonais. L'influence de la littérature russe fut incontestablement grande et profonde. Il n'y a pas de doute que les Japonais, en raison de leurs affinités ethniques avec la race russe (d'origine slave et asiatique) n'aient eu de grandes facilités pour bien comprendre cette littérature. Il importe donc de remarquer que si les lettres japonaises ont été si profondément modifiées du fait de l'influence russe, il n'y a pas là une question d'imitation ou d'engouement passager, mais bien de compréhension et d'accord sensoriel. Nombre d'éléments littéraires essentiels propres au Japon se retrouvent chez les Russes, et comptent parmi ceux qui nous sont les plus chers.

C'est après la guerre Russo-Japonaise que l'on remarque une nouvelle tentative pour orienter notre littérature dans un sens purement national, mais sans intransigeance, car, parallèlement nos auteurs continuèrent à rechercher les inspirations étrangères occidentales. Ce mouvement de curiosité intellectuelle s'accrut même lors de la grande guerre. Le rôle joué par le Japon pendant celle-ci, en sa qualité d'allié, le porta tout naturellement à un rapprochement intellectuel

avec l'Angleterre et avec la France. Les littératures de ces deux pays furent bientôt populaires au Japon.

Bien des auteurs anglais avaient été déjà traduits en japonais avant cette époque : depuis longtemps on connaissait Shakespeare, et récemment on y lisait Bernard Shaw. Les chefs-d'œuvre anglais ont été traduits en japonais les uns après les autres. Mais il semble bien que l'esprit littéraire britannique nous a laissés plus ou moins indifférents. Que conclure de ce fait ? Probablement qu'il y a, *à priori*, certains sentiments anglais qui ne trouvent pas d'écho dans la sensibilité nipponne. Or, malgré cette difficulté d'adaptation, les efforts faits pour acquérir une compréhension plus profonde des textes anglais n'ont pas été vains. Depuis la Paix, les œuvres anglaises se lisent de plus en plus au Japon. Mais parmi les écrivains de langue anglaise, les Irlandais sont particulièrement appréciés des Japonais, en raison des affinités mystiques et poétiques des deux races (Yeats, Sing, Gals, et Watry).

Actuellement l'influence française sur la mentalité de nos écrivains est remarquable.

Cette littérature, il est vrai, ne nous était pas étrangère, nous retrouvons sa marque dans l'histoire de notre développement artistique des cinquante dernières années. C'est surtout après la guerre Russo-Japonaise que cette influence commença à se faire sentir. Elle fit naître chez nous le naturalisme et donna l'essor à la poésie symboliste.

Depuis la révolution soviétique, la Russie a cessé de nous intéresser, les principes mêmes de sa révolution l'éloignent des conceptions japonaises. Les lettres françaises, au contraire, trouvent actuellement un chaleureux accueil au Japon. Les Japonais considèrent, en effet, ce pays comme représentatif, à cette heure du monde, de la Pensée Occidentale.

Les œuvres françaises sont lues et aimées au Japon. La substance même dont elles sont faites, la souplesse délicate

et nuancée de leur forme, leur grâce, et l'esprit raffiné qui les anime plaisent aux Japonais. Aussi y a-t-il compréhension parfaite et conformité de goûts entre les deux peuples.

En résumé la littérature japonaise contemporaine a obéi à diverses impulsions. La Russie d'abord, et la France ensuite semblent l'avoir inspirée plus particulièrement. Nous avons reçu d'utiles leçons de ces deux pays quant à la forme et au moyens permettant une observation plus aiguë et une description plus fidèle de la vie et de la société. D'autre part nous avons su conserver notre âme nationale et ses qualités traditionnelles, faites de finesse, de noblesse et de grâce.

L'apport et la vitalité des éléments étrangers poussent notre littérature à progresser en développant ses tendances nationales, et elle s'est engagée dans une heureuse voie, semble-t-il, si l'on considère l'activité de ses écrivains, véritables peintres de la vie moderne.

Il va de soi qu'il est bien difficile de distinguer de façon sûre tout ce qu'il y a de profond dans la vie littéraire japonaise, mais la difficulté reste la même ailleurs qu'au Japon. Maintenant chez nous, il n'existe plus d'écoles proprement dites, riches en principes, comme celles qui se manifestaient avec une puissance fécondante au XIX^e siècle par exemple. Aujourd'hui chacun a ses principes et son individualité. Si l'on nous demande de définir les caractéristiques de notre littérature contemporaine, nous répondrons que le Japon tout en restant avide de nouveautés et d'éléments étrangers susceptibles d'élargir ses perspectives, travaille à se développer suivant son originalité et ses tendances particulières.

Ceci est une réponse sincère.

Cet effort spirituel et artistique, dont nous venons d'indiquer l'orientation, porte ses fruits non seulement dans le domaine littéraire, mais aussi en musique, en peinture et en sculpture.

TAKESHI YANAGUISAWA.

BOUNBOUKOU TCHAGAMA

(Le blaireau changé en bouilloire à thé)

LÉGENDE JAPONAISE

Il y a bien longtemps, à Tatébayashi du pays de Kôzouké, il existait un temple du nom de Morinji. Un des bonzes, desservant de ce temple, aimait beaucoup la cérémonie du thé. Il avait réuni une collection variée de services à thé, et un de ses plus grands plaisirs était de manier chaque jour les pièces qui composaient ces services.

Une fois que le bonze était allé en ville pour quelque emplette, il passa, avant de rentrer chez lui, devant une petite boutique de meubles et d'objets anciens. Y étant entré, il découvrit un tchagama — bouilloire à thé — qui lui plut. Il l'acheta aussitôt, le garda dans sa chambre et le montrait à tous les visiteurs du temple, en demandant avec orgueil :

— N'est-ce pas là un excellent tchagama ?

Certain soir, le prêtre bouddhique mit comme d'habitude son tchagama pour garnir la chambre et, s'étant assis auprès, il se prit à doucement somnoler. Le profond silence qui régnait intrigua bientôt les jeunes bonzes du temple et ils se hasardèrent à regarder par la fente du shôji — cloison légère et mobile — afin de voir ce qui se passait.

Le précieux tchagama trônait sur le fouton — coussin japonais. — Soudain il commença à se mouvoir. Les moinillons poussèrent une exclamation de surprise : une tête et une énorme queue, puis quatre pattes venaient de pousser tout

à coup à l'ustensile, qui entreprit de trotter à travers la chambre.

A cette vue, les jeunes bonzes apeurés pénétrèrent dans la chambre du religieux en s'exclamant :

— Quelle chose surprenante! un tchagama qui change de forme!

— Monsieur le prêtre! Monsieur le prêtre! le tchagama marche!

Leurs cris aigus réveillèrent le bonze qui, s'étant levé, se frotta les yeux puis gourmanda ses disciples :

— Silence! quel tapage est-ce là!

— Mais regardez donc, Monsieur le prêtre, le tchagama marche!

Le bonze jeta les yeux dans la direction que les jeunes religieux lui indiquaient du doigt. Or, le tchagama avait repris son ancienne position sur le fouton et ne bougeait plus.

— Gardez donc pour vous, vos sottises, répliqua le bonze.

— Nous sommes sûrs que le tchagama a marché. C'est bien bizarre! Ce disant, les jeunes gens frappèrent le tchagama qui vibra comme à l'ordinaire : « kan ».

— Vous voyez bien que ce n'est qu'un tchagama. Vous avez fait exprès de troubler mon bon sommeil avec de pareilles niaiseries!

Ainsi tancés par leur maître, les moinillons s'éloignèrent en murmurant.

Le lendemain, le bonze pensa se servir du tchagama, parce que le contempler simplement ne lui suffisait plus. Il versa donc de l'eau dans le récipient qu'il plaça sur le feu. Lorsque la flamme eut chauffé le fond du tchagama, une voix sortit de l'ustensile :

— C'est chaud!

Et, inopinément, une tête, quatre pattes et une énorme queue lui poussèrent à nouveau. Il recommença de circuler dans la chambre.

Le prêtre s'écria :

— Quelle surprise, voilà mon tchagama métamorphosé! Holà quelqu'un!...

Les jeunes bonzes s'empressèrent d'accourir, auprès de leur maître, armés de balais ou de hataki, plumeaux japonais.

En ce moment même, le tchagama avait encore changé de forme et regagné fort tranquillement sa place sur le fouton. Lorsqu'on le frappa, il sonna : « kan... kan... ».

Le bonze dit à part soi :

— J'avais cru trouver un bon tchagama, mais il faut avouer que c'est un article extraordinaire.

Par hasard, en cet instant, un chiffonnier, qui flânait non loin du temple, lança son appel. Une inspiration subite vint au prêtre :

— Bonne occasion de nous débarrasser de ce tchagama! vendons-le à ce marchand de bric-à-brac.

Sur ce, il fit venir l'homme, celui-ci examina avec soin le récipient, le frottant, le frappant et le tournant sens dessus dessous :

— Merveilleux objet! remarqua-t-il.

Et il s'en alla après avoir acquis le tchagama et l'avoir déposé dans la hotte qu'il portait sur son dos. En route, l'homme conjecturait :

— Je dois, certes, tirer un bon prix de cette précieuse chose, si je la revends à quelque riche.

A la nuit, le chiffonnier se coucha, le tchagama soigneusement posé près de sa tête. La nuit était passée lorsqu'une voix s'éleva dans la chambre, mais on ne savait trop d'où :

— Monsieur le chiffonnier! Monsieur le chiffonnier!...

Le marchand s'éveilla et jeta ses premiers regards sur le tchagama toujours immobile, mais auquel des poils, une tête, quatre pattes et une énorme queue avaient poussé.

Etonné, l'homme bondit :

— Quelle affaire! mon tchagama a changé de forme!

A quoi, le tchagama répondit :

— Monsieur le chiffonnier ne soyez pas trop surpris.

— Comment n'être pas effrayé? N'importe qui le serait, s'il voyait un tchagama marcher, après avoir été revêtu de poils. Qui es-tu, en vérité?

— Je m'appelle Bounboukou Tchagama et je suis un blaireau changé en bouilloire à thé. Voici comment la chose est arrivée. Je m'amusais seul, aux champs, il y a quelques jours, quand des passants m'aperçurent et me poursuivirent. Faute d'autre moyen de leur échapper, j'ai pris la forme d'un tchagama après m'être blotti parmi les herbes. Mes persécuteurs m'ont alors découvert dans cet état et vendu à un marchand, afin de se procurer l'argent nécessaire à leur goûter. On m'entreposa dans un magasin où j'étais malheureux. On ne me donnait rien à manger et j'avais une faim de loup. Un bonze finit par m'acheter et me porta au temple. Là, il me donna, pour toute nourriture, une grande potée d'eau que je dus avaler d'un trait. Je respirais à peine, quand je sentis qu'on me posait sur le feu, ma surprise était extrême d'avoir le ventre brûlé. Le temple était décidément un mauvais endroit pour moi et je ne regrette pas de n'y être plus. Quant à vous, je vous imagine bon et il me semble que vous aurez pitié de moi. Je vous en marquerai ma reconnaissance.

— Il ne me serait pas bien difficile, en effet, de te garder chez moi, mais que feras-tu pour me remercier, ainsi que tu le promets.

— J'organiserai un spectacle intéressant et qui, grâce à moi, vous fera gagner beaucoup d'argent. Je ferai tout d'abord le funambule sur la corde et exécuterai la danse de Bounboukou Tchagama. Abandonnez donc votre profession de chiffonnier et faites-vous directeur de spectacle. Vous en aurez profit dès demain.

Le chiffonnier consentit, avec grand plaisir, à ce change-

ment de profession. Le lendemain, de bonne heure, il fit ses préparatifs, dressant une cabane de spectacle forain sur la place la plus fréquentée de la ville. Au-dessus de sa construction improvisée, il déploya une enseigne immense, représentant en image, un blaireau funambule et la danse de cet animal. Le bonhomme criait à la porte :

— Grrrande représentation! venez voir le tchagama à pattes qui porte des poils. Entrez! Entrez! Entrez et admirez Bounboukou Tchagama marchant sur la corde raide et dansant!...

L'enseigne et le boniment intéressaient les passants. Plusieurs s'arrêtèrent et se décidèrent à entrer. Bientôt tout fut complet. La fantaisie du spectacle plut au public, on riait aux larmes et on applaudissait à grand bruit. La renommée de ce divertissement se répandit partout dans le voisinage tellement qu'on vint même de loin pour voir le tchagama qui dansait tous les jours.

En peu de temps, le pauvre chiffonnier gagna ainsi beaucoup d'argent. Il songea :

— Grâce à ce gentil animal, j'ai déjà assez gagné. Il n'y a pas de raison que cela ne finisse jamais, si je n'y mets un terme moi-même. Arrêtons les représentations et donnons repos à l'artiste.

Le directeur improvisé dit alors au blaireau :

— Tu as si bien travaillé que me voilà riche. C'est suffisant pour moi. Je ne désire pas davantage. Aujourd'hui, j'arrête ton travail et je vais te rendre à Morinji. Je prierai le bonze de ne pas te mettre sur le feu comme autrefois et je lui demanderai de bien te soigner, en te donnant un fouton de soie sur lequel tu pourras passer agréablement tes vieux jours.

— Merci beaucoup, mon patron, je veux bien car, assez fatigué, je me reposerai volontiers.

L'homme reconduisit Bounboukou Tchagama au temple

de Morinji et, là, il remit au bonze la moitié de la somme gagnée au spectacle.

— Votre action est louable, dit le bonze, en recevant Bounboukou Tchagama et l'argent.

Depuis lors, le miracle ne se produisit plus, le tchagama n'eut plus de pattes et il ne dansa plus jamais. On dit que le tchagama merveilleux est regardé, jusqu'à nos jours, comme un trésor de Morinji.

(Traduction de Fukujirô Wakatsuki.)

VUE D'ENSEMBLE SUR LA NOUVELLE POÉSIE JAPONAISE

La connaissance des Occidentaux en poésie japonaise se limite généralement à ces bijoux que nous nommons *tanka* et *haikai*. De même que les estampes de Outamaro ou de Hiroshigue ne représentent pas l'ensemble de la peinture japonaise, de même les *tanka* et les *haikai* ne constituent pas toute notre poésie.



La forme la plus traditionnelle de notre poésie est le *tanka*. Cette pièce courte — elle est en effet de trente et une syllabes réparties en cinq vers — n'a pas cessé de se développer pendant l'ère de Meiji. Les tankaïstes modernes ont su accroître encore la subtilité et la force de suggestion de ces œuvres délicates. Mais ce n'est pas d'elles qu'il s'agit ici. Nous ne parlerons que d'une forme de poésie plus ample, beaucoup moins pratiquée que les tankas d'autrefois, mais dont l'usage s'est élargi sous l'influence de la poésie occidentale.

Au mois d'avril de la 15^e année de Meiji (1882) parut un petit livre intitulé : *Choix de Nouvelles Poésies*. Voici un extrait de la préface :

« Les poésies chinoises et nos poésies traditionnelles, qui, jusqu'ici, tenaient dans le monde poétique une place presque exclusive, ne sont pas suffisantes pour nous permettre d'exprimer nos sentiments. Les poésies chinoises sont en

somme des poésies pour les Chinois. Elles ne sont pas destinées à se développer comme une branche de notre littérature. Les poésies japonaises doivent être respectées. Mais ce n'est, en somme, qu'une littérature du passé. Pour que le peuple vivant dans le grand courant du nouveau Japon puisse exprimer ses sentiments, il faut adopter une forme poétique à l'européenne et un vocabulaire moderne. Nous devons choisir une forme, une grande forme et employer des mots simples et naturels ».

Depuis la publication de cette mémorable brochure, un jour nouveau s'est levé sur le monde poétique. En 1887, cinq ans après la publication de ce manifeste, on vit apparaître un recueil intitulé *Sélection des Nouvelles Poésies* œuvre de Yamada Bimyo et d'Ozaki Koyo, considérés comme les grands précurseurs de notre littérature réaliste contemporaine. D'un autre côté, quelques stances de Youasa Hanguet-sou paraissaient de temps en temps dans la revue *L'Ami du Peuple*. Un ou deux ans plus tard, dans la même revue, Mori Ogwai, Otchiai Naoboumi, collaborateurs de S. S. S. (abréviation de *Shinseisya* : « Société de la Nouvelle Voix »), commencèrent à publier les *Images*, poésies traduites. A cette époque parut le long poème : *Le Chant de Chrysantème Blanc, fille dévouée à ses Parents*, de Otchiai Naoboumi. La spontanéité et la simplicité de ces vers élégiaques ont frappé les jeunes gens d'alors; les lycéens et même les élèves des écoles primaires se sont mis à en chanter des passages en se rendant à leur école.

Cet *Ami du Peuple* a été, en quelque sorte, le berceau de la nouvelle poésie. C'est un peu plus tard que les collaborateurs de la revue le *Monde Littéraire* se sont fait remarquer (1893). La nouvelle poésie engendrée par le *Choix de Nouvelles Poésies* devint, grâce à l'*Ami du Peuple*, comme un enfant qui prend conscience des choses, et, grâce au *Monde Littéraire*, un adulte au caractère indépendant.

Kitamura Tokokou naquit à Odawara, ville située sur la côte d'azur du Japon, dans la première année de Meiji. Il se suicida au mois de mai 1894, après avoir fondé le *Monde Littéraire* avec ses amis. La plupart de ses poèmes sont restés inachevés, mais ils débordent de douleur et de passion. On ne peut pas, dès la première lecture, ne pas recevoir une impression profonde. Surtout la *Musique du Pays des Fées*, en 3 chants et 8 scènes, doit être considérée comme le premier chef d'œuvre de la poésie dramatique du Japon. Le sentiment plein d'abandon, la passion sans contrainte, soutenus par la forme rude et vigoureuse de ses vers, nous révèlent la douleur qui a déchiré ce génie.

Les vers qui suivent nous font connaître un poète amer et mélancolique :

LES ADIEUX DES DEUX PAPILLONS

*Deux papillons sur une branche
Se reposent, les ailes repliées.
Les herbes qui se penchent sous la rosée
Semblent tomber dans une méditation triste.
Tourmentées par la dureté de l'automne
Les fleurs se sont fanées avec mélancolie.*

*Tous deux ont le même dépit.
Leur quatre ailes semblent s'alourdir.
Ils volent l'un à côté de l'autre;
Mais qu'elle est affreuse la rigueur de l'automne glacial!
Mâle et femelle ils hésitent tous deux,
Ils s'en reviennent s'abriter sur la même branche.*

*C'est un gîte passager pour tous deux.
Au son de la cloche annonçant le soir,
Ils reprennent leur essor, stupéfaits.
Mais cette fois-ci c'est vers l'Orient et vers l'Occident
Qu'ils partent séparés, avec un dernier regard.*

Le Japon arriva à un tournant de son histoire : la guerre sino-japonaise. Notre sentiment patriotique, revivifié par cette guerre, s'exprima dans les chants guerriers composés dans le style de la nouvelle poésie. Tout en négligeant le fond de ces chants, c'est grâce à eux que l'imagination poétique s'éveilla dans l'âme du peuple.

Ces chants guerriers ont été composés avec un sens musical remarquable. Si leurs auteurs avaient eu la noble ambition et le génie de s'élever au-dessus de cette poésie militaire, l'accord intime de l'âme populaire et de la poésie eût été réalisé pour toujours. Toyama Tenzan est le chef des poètes guerriers. Ses chants les plus célèbres sont *Le Capitaine Kani, héros de Port-Arthur, Un Soldat du Train, Souviens-toi de ce jour, Je suis clairon.*

Tenzan adopta des rythmes contrastés et très libres. Il délivra les mots eux-mêmes de leur parure d'élégance classique et introduisit dans ses compositions des locutions simples et familières. Un bon sens très sûr a guidé Tenzan dans cette réalisation. On hésiterait à dire que ces vers ont une valeur au sens propre, mais il faut penser qu'ils ont contribué en grande partie à préciser la nouvelle attitude poétique.



Tandis que les poèmes guerriers voyaient le jour, un mouvement poétique, absolument contraire, commençait dans la revue la *Littérature Impériale*. Bien que sa théorie fût juste et que nombre de poètes l'eussent adoptée, la poésie de Tenzan s'épuisa en même temps que la guerre s'achevait. Un mouvement qui recherchait l'élégance et le raffinement dans les termes prit sa place.

La Batteuse de toile nocturne de Hagoromo et *La Belle d'une Montagne profonde* de Ouko sont tous les deux des poèmes de longue haleine. Ils sont très vantés pour la recherche et l'élégance des mots et pour la fraîcheur et la vibration

profonde de leur inspiration. Les poètes de cette école ont adopté sans exception la forme classique et se sont efforcés d'en conserver la symétrie rigoureuse. Voici des vers de *La Belle d'une Montagne profonde* :

*Arrétant mon cheval j'aperçois un ermitage.
 Qui peut demeurer là, à l'écart du monde?
 La toiture et la haie sont ensevelies
 Sous des pétales de cerisiers tombés en tourbillons.
 Une petite conduite d'eau, filet limpide,
 Fait entendre son murmure.*

De même que ce mouvement du pseudo-classicisme est né d'une réaction contre les chants guerriers, de même une réaction nouvelle se produisit nécessairement contre lui. La première manifestation en fut le *Chant du Mont Hinouma* de Inooue Sonken. C'est un long poème épique qui a paru dans la *Littérature Impériale* et dans *Le Soleil*, une des plus grandes revues littéraires et politiques du Japon, au commencement de l'année 1896. Le sujet de ce poème est emprunté à la *Légende de Hagoromo* (La robe de plumes), une des histoires locales de la province de Tango. Il est enrichi d'éléments pris à la *Taketori-Monogatari*, une des œuvres classiques du vieux Japon. Il n'y a pas beaucoup de différence entre la forme de l'alexandrin adoptée dans ce poème et les rythmes traditionnels du pseudo-classicisme. Mais la vigueur des termes et la clarté des idées peuvent être considérées comme une déclaration de guerre évidente contre cette dernière école.

A la même époque nous avons un poète profondément doué qu'on appelait Mocaoka Shiki. Il a laissé un nom ineffaçable dans la littérature de Meiji comme poète de haïkaï. Les poésies de forme nouvelle qu'il a publiées dans *Le Japonais*, sous le nom de *Takeno-Satobito*, sont aussi un signe de réaction contre le pseudo-classicisme. Ces poésies ont été composées avec le même état d'esprit que les haïkaïs. L'im-

passibilité et la haute simplicité, essences de nos haïkaïs, s'y manifestent aussi très sensiblement.

Il y avait encore deux poètes, Miki Tenyu et Shigueno Tenrai, qui écrivaient dans la *Littérature de Waseda*. Tous deux étaient aussi adversaire du pseudo-classicisme avec leurs rythmes robustes et leurs périodes pleines de liberté. On peut trouver une quarantaine de leurs poésies dans le recueil collectif, *Les Insectes à grelots et les Insectes du Pin*.



Alors nous vîmes s'avancer, d'un pas modeste mais assuré, un grand poète, Shimazaki Toçon. C'est avec une émotion très vive que je parle ici de ce poète si doué et si sincère qui a séjourné à Paris pendant la Grande Guerre. Ses impressions sur la « Douce France » m'ont ému jusqu'aux larmes. *Le Recueil des Pousses Nouvelles* avec lequel il a fait ses débuts dans la carrière poétique a provoqué parmi nous un grand enthousiasme. Il n'y avait pour ainsi dire aucune famille qui n'en eut un exemplaire sur son étagère. Shimazaki Toçon est assurément un des noms les plus grands parmi les poètes qui ont vu le jour dans les années de Meiji. Les diverses tendances qui s'étaient manifestées avant lui ont conflué toutes dans son lyrisme. Takayama Tchogyu, qui a exercé une influence profonde par ses écrits sur l'essence des civilisations, lui a reproché un excès de sentimentalisme et de féminité. Ce critique souhaitait l'apparition d'une poésie nationale saine et virile. Il semble injuste de dire que Toçon ait manqué de ces qualités. Si l'on examine attentivement ses poésies, on y trouve l'expression d'un lyrisme vigoureux.

Voici quelques vers d'une de ses poésies : *Okoume*. C'est une femme qui parle à son amant :

Ne sais-tu pas ce qu'est mon amour?

Mon amour n'est pas une peinture de fleurs et d'oiseaux.

Il n'est pas non plus l'image d'un miroir, ni même

*Comme des mots écrits sur le sable,
Ni même pareil à la musique du vent qui souffle dans les cimes.*

*Ne sais-tu pas ce qu'est mon amour?
Peut-il se satisfaire sans toucher ta main virile,
Sans déposer sur tes lèvres
Un peu de rouge que j'ai sur les miennes?*

*Mon amour est le temple de tout mon être,
Tu es le dieu de ce temple.
Si je ne l'apporte pas sur ton autel,
A qui ferais-je l'offrande de ma vie?*

*Frappez-moi, si vous le voulez, vagues du fleuve,
Je suis pleine d'assez de vie
Pour poursuivre mon unique dieu
En bravant les eaux agitées.*

La poésie de Toçon était, je le répète, une synthèse des diverses tendances de ceux qui l'avaient précédé et de ceux qui l'entouraient. Elle n'a rien de l'affectation, qui deviendra le défaut des poètes de *L'Etoile du Matin*, groupe fondé par Yoçano Tekkan. C'est la poésie de l'aurore, du premier printemps, de l'adolescence.

Les œuvres de Toçon forment quatre recueils : *Les Pousses Nouvelles*, *Une Barque Flottante*, *Les Herbes d'Été*, et *Le Recueil des Pétales tombés des Pruniers*. Dans le premier, qui contient une cinquantaine de pièces, le poète chante divers aspects de la nature et compose des variations sur un émouvant thème d'amour. Le deuxième et le troisième recueil expriment plus de mélancolie solitaire que de ferveur, plus de sérénité que d'élan. Dans le quatrième, le poète devient un admirateur de la vie de volonté et de travail.

A l'époque où paraissent les *Pousses Nouvelles*, était publié un recueil de poésies lyriques contenant les œuvres de divers poètes. De tous ces auteurs, Kunikida Doppo nous a

laissé les poèmes les plus frappants. Ils sont toujours imprégnés d'un amour sincère et triste. On y devine des sentiments comprimés et étouffés. Il est resté poète du commencement à la fin de sa vie. Donnons quelques vers de sa *Prière Douce* :

*Tous les matins et tous les soirs,
J'ai une prière douce.
Cette prière dit : « O mon Dieu,
Veillez sur elle,
Sur elle qui m'a abandonné.
Faites venir la quiétude dans son âme et dans son corps ».
Oh! Cette prière!
Comme elle est douce !
Tout seul dans une chambre solitaire,
Je fais ma prière avec mes larmes.*

Chez Matsuoka Kounio, du même groupe, nous trouvons beaucoup de poésies qui nous rappellent des bijoux à l'éclat atténué. Voici la *Nuit du Printemps* :

*Du moins que les renards ne viennent pas crier.
C'est une nuit voilée où le pigeon de ma chaumière natale,
Se souvenant de ce que j'étais autrefois,
Pourra venir partager mon rêve.*

Citons encore un poète de grand talent, Doi Bansoui. Son premier recueil *Il y a du sentiment dans l'Espace* a paru au printemps de 1899. Les pièces de ce recueil sont toutes composées dans un style énergique, direct et clair. Sa poésie est imprégnée de philosophie et cela était d'un grand attrait pour une partie du public, lassée du romantisme et du lyrisme sentimental. Les lecteurs, amateurs de contrastes, applaudirent d'un côté Toçon comme représentant de l'émotion féminine et, de l'autre, Bansoui comme représentant de la méditation virile.

Un courant est né de la poésie de Toçon, tandis que Ban-

souï n'a pas fait école. C'est qu'il n'eut pas le sentiment de la pureté qui, depuis l'origine, remplit notre lyrisme.

Dans la même année un troisième poète de valeur, Sou-soukida Kyukin fit ses débuts avec *Le Printemps en Fuite*. On peut dire que son inspiration a été puisée à la même source que celle de Toçon. Cependant, au sentiment ardent et sincère de celui-ci, il a ajouté du marivaudage. Il a des couleurs plus brillantes, des lignes plus souples, des sons plus fins. Bien qu'il ait passé par l'école de Toçon, il appartient plutôt à la lignée des pseudo-classiques, sur l'élégance desquels il a renchéri.

Voici les deux premières strophes d'une de ses poésies :

Le Soir.

*Au-dessus de la forêt qui s'estompe là-bas,
Comme un enfant qui se serre contre le sein maternel,
La couleur du ciel doucement endormie
Va tourner au violet pâle ce soir.*

*Seul avec toi qui es si belle,
Extasiés tous deux dans notre promenade au fond de la cam-
pagne*

*Dans nos cœurs brûlants de passion,
Jouons de la harpe mystérieuse.*

Avec Kyukin ce sont les sentiments larmoyants... On prend à témoin les étoiles et les violettes, on célèbre complaisamment l'amour, mais seulement dans ce qu'il a d'élégant. Ceux qui ont donné naissance à cette mode sont, après Kyukin, Yoçano Tekkan et sa femme Akiko, enfin Kambara Ariake. Ce sont pour ainsi dire des partisans de l'art pour l'art.

Parmi eux Yoçano Tekkan a perfectionné cette recherche d'élégance; il fonda sa revue *Myôjô* (« L'Etoile du Matin »), au mois d'avril 1900. Il a été surnommé le *Tigre Tekkan*,

pour avoir composé des pièces pleines de vigueur. Mais il a mis en vogue, en même temps, un esthétisme délicat. Ses petites poésies principalement ont représenté à merveille cette école des « étoiles et des violettes ».

Kambara Ariake a publié aussi plus d'une poésie de ce genre, jusqu'au jour où il s'est mis à composer des poésies symbolistes. Les vers qui suivent sont un fragment d'une de ses poésies, *L'Herbe de l'Amour*, qui se trouve dans son premier recueil : *Les Nouvelles Feuilles d'herbe*.

Le monde est un vrai songe.

*Bien que la source des plaisirs s'épuise et ne se renouvelle pas,
Dans l'herbe de l'amour qui pousse dans un vieux puits,
N'y a-t-il pas encore un parfum frais?*

Des reproches assez vifs se sont élevés contre cette mode trop féminine et trop mièvre. C'est vers cette époque que Takayama Tchogyu a souhaité la naissance d'une poésie nationale et patriotique en proposant en exemple au monde littéraire la poésie de Whitman. C'est aussi vers cette époque que Shimamura Hogueisou a blâmé l'élégance aristocratique des poésies de son temps et qu'il a réclamé l'apparition d'une poésie réaliste inspirée par les petits faits quotidiens. Les poètes qui se groupaient, à cette époque, dans une revue nommée *Le Magasin Littéraire*, et dont le chef était Kawai Soumei, étaient nés pour ainsi dire sous la pression de ces reproches et de ces exigences :

La farine de blé jetée dans la rue

Fait se retourner avec regret

Les passants qui se croisent à l'heure où les lumières s'allument...



L'avènement du néo-classicisme a été bientôt la source d'un nouveau courant dans notre poésie. Les poètes de cette école se sont efforcés de ressusciter nos vieilles légendes. Leur

but était de trouver une matière poétique dans la tradition japonaise. Les fidèles de l'école des étoiles et des violettes ont abandonné plus ou moins leurs sujets préférés, pour célébrer les dieux et les héros de l'antiquité japonaise.

C'est devenu pour eux une orientation nouvelle. Mais, esclaves de leurs anciens procédés, ils ont toujours eu devant les dieux et les héros une attitude contemplative et efféminée. Parmi eux, toutefois, Iwano Homei s'est distingué par une originalité vigoureuse. Ses poésies, entre autres *L'Île qui protège les Femmes*, *Le Gong Ensanglanté*, *Le Maître de la Mer de Tado* possèdent, dans leurs conceptions sombres et brumeuses, des mots assez différents de ceux qu'on trouve dans la généralité des poètes néo-classiques.

A côté de lui Kyukin, dont nous avons parlé plus haut, a composé aussi des poèmes mystiques, comme *L'Hymne au Dieu de la Foudre*, *Le Chant des Anges*, *Le Génie de Katsougari*. Ses œuvres se différencient de celles de Homei en ce qu'elles ont plus de perfection formelle que de profondeur dans l'idée. Il excellait si bien dans l'emploi des termes archaïques qu'il a donné l'idée de le suivre dans cette voie à Tekkan et à Ariake.

A la même époque Tekkan a composé des poèmes de genre épique comme *La Visite au Temple de Shimizon*. Sa femme Akiko a suivi le même chemin que lui en écrivant *La Princesse Tatchibana*. C'est alors aussi que *Genkouro Yoshitsoune*, épopée collective de Tekkan, Ringwai et Hakousei a été publiée dans *L'Etoile du Matin*.

Ce retour aux légendes traditionnelles fit naître encore les poèmes dramatiques. Notre poésie avait toujours été resserrée dans une forme aussi condensée et aussi suggestive que possible. L'ancien drame lyrique, connu sous le nom de *Nô*, ainsi que les pièces de Tchikamatsou, le grand dramaturge du xvii^e siècle, contenait déjà des morceaux d'une certaine ampleur. Le pur poème dramatique fut une création de notre

littérature moderne. C'est *Takayasou Guekko* qui a le premier allumé le flambeau en écrivant *La Nouvelle Robe de Plumes*, *La Déesse Kagouya*. Ces œuvres attirèrent l'attention. Il en a été de même pour les pièces de Hakousei, comme *La Mort par Amour de Oaça et de Shinhitchi*, *L'Amour de Jésus*, *Çakyamouni*. D'autres poètes tournèrent les yeux vers le théâtre. Tsubooutchi Syoyo, le vrai prince des lettres de l'ère de Meiji, voulut donner une orientation au mouvement. Il écrivit d'abord un *Essai sur le nouveau drame musical*, ensuite les deux pièces *Le Nouvel Ourashima* et *La Nouvelle Reine Kagouya*.



Le culte des vieilles légendes finit chez les poètes de l'école des « étoiles et des violettes » par créer une sorte d'état d'esprit mystique. Dans l'histoire de l'antiquité ils trouvaient un attrait particulier.

Les *Vingt-cinq cordes* de Kyukin, les *Elégies sur une seule corde* d'Ariake, les *Jeunes Filles en Fleur d'Été* de Ringwai, les *Amours tristes et les Chansons mélancoliques* de Homei, tous ces recueils révèlent nettement du goût pour le mystère. Parmi ces poètes Homei s'est distingué des autres par une mysticité assez profonde, marquée plutôt dans ses idées que dans ses sentiments. Ariake qui avait d'abord cultivé le mystère, s'est engagé plus tard dans le monde des symboles.

*Quand les herbes ondulent sur la colline gazonnée
Avec des nuances vertes,
Me voilant le soleil et me frôlant sans cesse,
Plongé dans un rêve tranquille,
Ah! je ne suis plus qu'une ombre flottante!*

Comme ces vers l'indiquent, un monde de visions, un monde de symboles commençait à apparaître.

A cette époque, il y avait encore quelques poètes qui, en

dehors du courant principal de la poésie, écrivaient des œuvres en contemplant humblement la nature. Ils avaient tous un style sensible et sobre. Le *Bateau des paons* de Sou-souhiro a mérité l'admiration du public par ses notes émouvantes et sa forme fraîche et pure.

C'est aux alentours de la guerre russo-japonaise que ces poètes se manifestèrent. Il est à remarquer qu'au cours de cette lutte gigantesque on ne revit pas la vogue des chants guerriers comme durant la guerre précédente. Le poète avait perdu contact avec la société.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, Kambara Ariake est un poète qui a trouvé le symbole au fond du mystère. Mais il n'est pas le premier à avoir découvert le monde crépusculaire. De tous côtés on parlait déjà de la poésie symboliste occidentale et principalement française. Le docteur ès-lettres Ueda Bin, qui est connu comme l'initiateur aux littératures étrangères, avait traduit dans un japonais très pur les poésies de Mallarmé, de Baudelaire, de Verlaine, de Régnier, de Samain, de Souza, etc... Ses traductions étaient si polies et si rythmées qu'elles nous semblaient être ses propres créations. Quelques fervents de la littérature française qui faisaient partie du groupe de la *Littérature Impériale*, firent chorus avec Ueda Bin, vantant avec lui l'harmonie et le rythme de la poésie française. Si quelqu'un nous accuse à ce propos de snobisme, il ne fera que révéler son peu de jugement... Notre goût traditionnel pour un art stylisé et suggestif n'a-t-il pas trouvé dans le symbole un monde qui lui convenait essentiellement? L'âme des poètes japonais, nourrie par la forme menue et puissamment évocatrice du haïkaï, était toute prête à jouir de la « chanson grise ou de l'Indécis au Précis se joint ». Le fait que presque tous les Japonais ont un goût prononcé pour la musique d'un Debussy apporte, me semble-t-il, une preuve à l'appui de ce que j'avance.

En tous cas la poésie d'Ariake nous a paru une expression

de notre goût traditionnel renouvelé par le symbolisme occidental.

C'est en 1905 qu'Ariake a publié son *Recueil des Oiseaux de Printemps*. Peu de temps après, Ueda Bin fit paraître son recueil de poésies traduites : *Les Rythmes de la Marée*. Les préfaces de ces deux ouvrages sont considérées comme les manifestes de l'école symboliste.

« La nature et moi sommes indivisibles. Nous sentons en nous-mêmes la respiration de la nature, et dans la nature nous voyons notre image. Si notre inspiration poétique a pris nouvellement conscience de cette relation, il est naturel que nous ayons irrésistiblement besoin d'une nouvelle méthode d'expression. Nous voulons chercher les accents, les rythmes, les termes qui se conformeront à nos tendances. Nous voulons, en même temps, élargir les règles de notre langage pour lui permettre de s'adapter aux nuances mystérieuses de l'âme moderne. La vue et l'ouïe doivent être sans cesse en éveil, mais il ne faut pas ignorer que des sons argentés, des couleurs criantes peuvent résulter du mélange et de l'enchevêtrement de ces sens. Je ne suis pas sensible seulement à la vue et à l'ouïe, mais je puis percevoir au centre de mon être les nuances de l'odorat. (*Recueil des Oiseaux de Printemps*.)

« L'emploi des symboles dans la poésie a pour but de donner aux lecteurs un état d'âme semblable à celui des auteurs au moment de leur contemplation. Les lecteurs qui goûteront les poésies symbolistes à loisir, pourront, à l'aide de leurs propres sensations, y trouver des jouissances d'un charme inexprimable, d'un charme que les poètes eux-mêmes n'ont pas pu expliquer. Nous pouvons ainsi chacun varier nos interprétations d'une poésie. (*Les Rythmes de la Marée*.)

Voilà le point de départ des deux recueils dont nous avons parlé. Ils ont eu un écho retentissant dans le mode poétique. Le courant dirigé par Kyukin, dont les œuvres étaient aussi archaïques que recherchées, a commencé à s'aiguiller vers le

symbolisme. Kyukin lui-même n'a pas hésité à adopter hardiment la nouvelle tendance. Les jeunes poètes, groupés à *l'Etoile du Matin*, ont été séduits par elle. Ils se sont appliqués à symboliser la vie quotidienne. Ils ont chanté l'arsenal d'artillerie, les laboratoires, les banques, les locomotives, les bateaux fluviaux. Ils se sont complu à mettre en vers des enchevêtrements de sensations extraordinaires et bizarres. Kitakara Hakousyu, actuellement considéré comme le prince de notre poésie, a commencé sa renommée au milieu de cette effervescence.

Les discussions sur la poésie symboliste mettaient tout le monde littéraire en émoi. Katayama Toçon a écrit d'abord *Essais sur la Littérature Nerveuse*, dans la *Littérature Impériale*. Tsounoda Kokokakakou a fait chorus avec Toçon, en écrivant dans le journal *Yomiouri*, un article sur la poésie symboliste. Ces deux essais, renforcés par la *Littérature symboliste* de Hasegawa Tenkei, critique littéraire du *Taiyo*, ont donné un surcroît de vigueur à ce mouvement.

Iwano Homai a fait pour la cause du symbolisme un effort remarquable par ses poésies, en même temps que par ses essais. Son symbolisme était teint d'une nuance naturaliste : « Ce n'est pas à l'art que je tends, ce ne sont pas des pensées religieuses que je veux mettre dans mes poésies. Chaque moment doit être pour moi symbolisé par les angoisses présentes », a-t-il écrit dans son *Art de la Nouvelle Poésie*. Tout ce qui tourmente l'humanité minute par minute, forme pour lui la représentation fuyante de la vie elle-même. Son point de vue différait sensiblement de celui d'Ariake. Il me semble qu'il a fait, dans le domaine du symbole, un pas de plus que le poète du *Recueil des Oiseaux de Printemps*.



L'art du roman à cette époque était aussi en pleine floraison. Shimazaki Toçon, applaudi longtemps parmi nous

comme un poète simple et sincère, fit paraître en 1906 un roman de longue haleine *l'Abjuration*. Dans la même année, Kounikida Doppo, ami de la poésie lui aussi, publia un recueil de nouvelles : *les Destinées*. Ces deux ouvrages ont causé dans les milieux littéraires une impression aussi profonde que celle qu'avaient provoquée les deux recueils d'Ariake et d'Ueda Bin. Leur influence fut d'autant plus forte et étendue que les romans occupaient plus de place que la poésie dans l'opinion. Ce qui a inspiré ce roman et ces nouvelles, c'est l'esprit naturaliste engendré par les littératures occidentales. La poésie à peine vivifiée par le symbolisme, a été envahie par le naturalisme propagé par les romanciers. Du symbolisme au naturalisme! quel renversement! Si j'en crois les critiques littéraires actuels, notre poésie a repris de la vie, depuis que les flammes du naturalisme commencent à pâlir. Tant mieux pour elle... Nos poètes doivent se souvenir qu'il n'est pas nécessaire de sortir si souvent de nos traditions, si ce n'est pour en bien distinguer la qualité véritable.

Il n'y eut guère de poètes qui n'aient subi l'influence du naturalisme. Le ruisseau de notre lyrisme ne faisait plus que murmurer un air languissant et banal. L'invasion soudaine du naturalisme n'a pas été sans profit pour la poésie. Avant sa venue, le public reprochait aux poésies d'Ariake et de ses partisans leur ambiguïté et leur brouillard, et le nombre des amateurs de la poésie diminuait de jour en jour. L'esprit naturaliste a rappelé aux poètes qu'il devaient veiller à la clarté de leur style et de ne pas abandonner cette simplicité suggestive qui a toujours constitué l'essence de la société nipponne.

Les poètes qui se groupaient dans la Société poétique de Waseda se faisaient un devoir de chanter la réalité vivante, conformément à la théorie naturaliste. Ceux de *l'Etoile du Matin* se plaisaient aussi à décrire les tumultes et la beauté grandiose des villes peuplées. D'un autre côté, les conseils

pressants d'Ueda Bin et de Shida Sokin ont provoqué chez certains poètes l'étude et la composition des chansons populaires. Phénomène extraordinaire que cette éclosion de poèmes bourgeois et familiers sur la terre consacrée jusqu'alors au rêve et à la contemplation.

Dans ce milieu chaotique naquit le projet de composer des poésies *en langue parlée*. Nos poésies auparavant étaient presque toujours composées en *langue écrite*, c'est-à-dire dans une langue raffinée et archaïque. La plupart de nos poètes hésitaient à utiliser la langue parlée dans leurs œuvres, parce qu'elle leur paraissait insuffisamment mûrie et épurée pour traduire des pensées poétiques. Il fallait que cette langue, parlée dans la vie quotidienne, déjà utilisée profitablement dans la composition des romans, et parvenue d'ailleurs à une certaine perfection, fût adoptée aussi par la poésie pour acquérir plus de liberté et de flexibilité dans l'expression. S'il s'y trouvait parfois quelque chose d'incompatible avec la poésie, c'était d'ailleurs le rôle des poètes de la polir comme il convenait. D'un autre côté, l'esprit naturaliste dont la domination était déjà établie dans le monde littéraire, réclamait de la poésie plus de vérité et de sobriété.

La 41^e année de Meiji (1908), dans la *Littérature de Waseda*, Soma Gyofou conseilla aux poètes d'écrire avec « la langue employée dans les conversations quotidiennes ». En même temps, il publia une poésie d'essai de sa composition : *Le Chien Maigre* et une poésie de même style de Miki Rofou : *La Porte Sombre*. Ce fut le premier effort pour lancer ce mouvement. Gyofou proposa trois procédés pour la rénovation fondamentale de la poésie. Le premier consistait à renoncer à la langue classique et à adopter la langue courante; le deuxième, à obéir au rythme intérieur de l'inspiration, au lieu de suivre les cadences extérieures et routinières; le troisième à employer une forme absolument libre, affranchie de la contrainte des strophes et des règles adoptées, à l'imita-

tion de la poésie classique occidentale. L'avenir nous fera voir ce que peut donner la nouvelle poésie.



Les poètes enivrés d'une beauté changeante, plongés dans un rêve inconsistant, ont acquis, grâce à l'influence du naturalisme, une vision plus sûre de la réalité. Le malheur est que nous avons vu plus d'un poète donner une importance excessive à des faits pauvres et superficiels, au détriment de rêves profonds et délicieux. Au total donc, le naturalisme, à quelques exceptions près, a nui à notre poésie. Depuis le commencement du règne actuel, le Japon a vu naître un grand nombre de poètes, qui tour à tour, ont pris rang dans le monde littéraire, en réagissant contre le naturalisme et en retrouvant la beauté cachée dans la vie. C'est le nom de Miki Rofou qui me vient à l'esprit à ce propos. Il est le premier à avoir sauvé notre lyrisme à demi étouffé.

Quand actuellement on parle chez nous de Kitahara Hakousyu, on songe aussitôt à Miki Rofou. La plupart des critiques donnent sans hésiter la première place à ces deux poètes. Toutefois le lyrisme de Rofou diffère sur plusieurs points de celui de Hakousyu. Chercher ce qui les sépare, c'est faire un examen de la tendance actuelle de la poésie contemporaine.

Rofou chante la lune, les arbres, les champs, les voix d'enfants, le soleil couchant, la lassitude du cœur, tandis que Hakousyu met en vers l'odeur du chloroforme et des oignons, les bouts des doigts des geisha, les poses et gestes des acteurs, le nirvâna, l'extase religieuse... Cependant la différence entre ces deux poètes doit être cherchée moins dans le choix des sujets que dans leur attitude poétique elle-même. Prenons au hasard quelques vers de Rofou.

*Sur l'eau qui coule unie et lente,
La rougeur sacrée du soir vient se fondre et se réfléchir.*

*Il y a des étincelles qui se tissent dans ces lueurs.
Onduleux accords du ciel et de la terre !*

C'est le début d'une de ses poésies intitulée *le Soir*. Voici les quatre premiers vers d'une des poésies de Hakousyu, intitulée *les Vagues* :

*De hautes vagues roulent de temps en temps.
Sur un fond d'argent voilé et terni,
Elles illuminent une plante de pied dorée,
Gracieusement et solitairement.*

Ce qui me frappe dans ces vers de Hakousyu, c'est la beauté qui résulte de l'arrangement des mots. Tout ce qui a été senti par le poète est bien exprimé. Il n'y a rien de caché derrière ces mots. Tout ce qu'il a voulu dire est dit avec une grâce extrême. Les mots employés ici n'ont qu'une signification extérieure et n'ont aucune nuance en dedans. Ce ne sont que des mots sans prolongement. Les vers de Rofou ont, au contraire, de la profondeur. L'apparence brillante des termes nous révèle à mesure l'âme qui palpète par-dessous. Les mots ont toujours quelque chose de plus que leur sens propre. Alors que les vers de Hakousyu peuvent être appréciés sans difficulté dès la première lecture, ceux de Rofou exigent d'être médités pour être compris. Si les vers de Rofou sont une cause, une force créatrice, ceux de Hakousyu sont un effet, une simple résultante.

La vérité est que Hakousyu a maintenant un grand nombre d'admirateurs dans le public. On entend chanter, jusque dans les rues, quelques-unes de ses poésies mises en musique. N'oublions pas cependant que ce succès est dû plutôt à l'harmonie des mots qu'à la délicatesse de son lyrisme. Sa poésie, en somme, est de celles qu'on est porté à réciter devant une salle éblouissante avec le plus de gestes possibles. Peut-être est-ce trop dire que de déclarer qu'elle manque de profon-

deur. Malheureusement les mots sautent aux yeux tout d'abord. S'il est vrai que l'habileté d'orchestration ne suffit pas pour faire de la musique, quelle sera la destinée de cette poésie?

Le lyrisme dans toute sa pureté et dans toute son intensité ne peut pas se contenter d'une forme brillante et harmonieuse. Ce que nous cherchons dans la poésie, ce sont les nuances profondément cachées, c'est la musique intérieure qui jaillit sans cesse du fond des mots. Rofou laisse toujours quelque chose à désirer, surtout dans ses procédés d'expression, mais il a pris une attitude essentiellement poétique en face de Hakousyu qui cède quelquefois à la tentation de se pommader. Il est permis de penser à Rofou quand on parle de Hakousyu, mais on serait honteux de penser à Hakousyu quand on parle de Rofou.



Voilà donc une vue d'ensemble sur notre poésie nouvelle depuis quarante ans. Les flux et les reflux, on le voit, s'y sont succédé sans interruption. Les efforts qui ont été faits pour l'établissement d'une civilisation nouvelle au Japon s'y retrouvent. Ces efforts n'ont-ils pas trop retenti dans le monde poétique, déformant dans un certain sens notre lyrisme essentiel? Il y a peut-être excès d'occidentalisme. J'estime que nous sommes suffisamment dégagés de nos traditions pour pouvoir les apprécier équitablement. Il est temps d'y revenir et de les renouveler. Il est temps de retourner à la simplicité expressive que nos anciens nous ont léguée. C'est une joie de voir quelques poètes en qui l'âme traditionnelle s'est réveillée; Miki Rofou qui a suivi le courant ouvert par Toçon en est un. Il est contraire à l'esprit japonais de s'attarder à des soins extérieurs et à des artifices. La spontanéité, n'est-ce pas la qualité première de notre art? Je crois pou-

voir dire que nos poètes tendent à être plutôt symbolistes que parnassiens. Mais ce symbolisme ne doit pas tomber dans ces abîmes de brume où se sont égarés quelques-uns de ceux dont nous avons parlé. Une véritable aurore commence à poindre.

ARO NAITO.

ESTHETIQUE DU HAÏKAÏ

Le haïkaï est un art de cœur qui exprime non seulement des impressions, mais aussi des idées et où l'observation, souvent ironique, voisine avec les pensées philosophiques et même religieuses.

Le haïkaï doit avoir pour thème une des quatre saisons. En principe il doit être composé de 17 syllabes. Ces deux règles qui concernent la forme sont en vigueur depuis trois cents ans. Les quatre saisons c'est la Nature, la Nature vivante aux yeux des poètes, la Nature qui s'éveille et qui sommeille, les quatre saisons c'est le symbole de la vie humaine. Chanter les quatre saisons, c'est contempler la vie.

Dix-sept syllabes harmonieuses doivent composer le haïkaï qui est pourrait-on dire l'art du silence. La concision est l'essence même de cet art simple mais sans banalité que nous aimons. Le poète s'efforce, dans la forme la plus simple, d'exprimer les idées les plus larges et de les développer. D'une façon toute personnelle il doit exprimer l'individualité et le caractère complet d'une pensée, d'un être, d'une chose. Bien entendu, la miévrerie, la prétention et l'artifice sont comme dans tous les arts d'ailleurs à rejeter.

L'art du haïkaï est d'une grande difficulté. Il ne faut pas se borner à exprimer, il faut sentir et saisir. La traduction du haïkaï surtout est très difficile, j'ose dire presque impossible. Cependant nous pourrions peut-être en faire comprendre quelques-uns dans une certaine mesure. Notre langue est en effet une des plus difficiles du monde. Les Portugais, qui, les premiers, vinrent au Japon, crurent que la langue japo-

naise était une « langue de démons ». Ils renoncèrent paraît-il, à l'apprendre. Il est vrai qu'elle compte parmi les langues les plus primitives et en même temps les plus subtiles. Elle doit cette originalité à son irrégularité d'une part, et, de l'autre, à la richesse de son vocabulaire si délicatement nuancé. Cette richesse a favorisé le développement du haïkaï. Par exemple, pour dire le crépuscule on dispose des mots *kawatare*, *yougoure*, *higoure*, *bangata*, *hakoubo*, etc... Et chaque mot exprime des nuances extrêmement délicates. On juge de la difficulté de la traduction. Le sens exact du mot est souvent impossible à rendre, sinon à l'aide d'une périphrase. Mais il est plus aisé de reproduire les idées essentielles des poètes haïjin et leur état d'âme si caractéristique. Je crois d'ailleurs malgré tout à la possibilité limitée de traduire la beauté très naïve qui ressort de cet art simple et profond.

Le haïkaï s'est métamorphosé de lui-même, il a évolué vers de nouvelles voies. Nous ne pouvons en présenter ici une histoire détaillée, nous nous bornerons à parcourir simplement les œuvres des grands maîtres du haïkaï.



L'Histoire du haïkaï a commencé il y a trois cents ans. Les maîtres du haïkaï original furent nombreux. Citons parmi les plus célèbres, Basho, Issa, Kikakou, Busson, Shiki... Ils eurent leur école, leurs principes, leurs imitateurs.

Basho naquit dans la province d'Iga. Il apprit le haïkaï et le waka (poésie de 31 syllabes), de son maître Kitamura. Toute sa vie, il s'adonna à la composition de ces petits poèmes mais toujours avec l'idée de la perfection. Avant Basho le haïkaï existait déjà. Ce maître fut donc un renouvateur plutôt qu'un fondateur. D'ailleurs si Basho est resté le plus représentatif et le plus illustre haïjin, c'est qu'il vaut comme homme, plus encore peut-être que par son talent de poète et qu'il fit de grands efforts pour être humain avant

d'être poète. Il se fit une âme naïve, pure, il voulut être homme au caractère juste et noble, il démontra surtout sa valeur morale et ses haïkaï s'épurèrent de plus en plus à mesure que sa personnalité s'embellissait. Certes il s'efforça de produire des œuvres parfaites au point de vue de la forme, je ne le nie pas, néanmoins la culture morale ne cessa de lui apparaître comme la plus importante. Cette culture ne fut jamais forcée, mais elle dut toutes ses qualités aux propres efforts du poète qui, de la sorte, fut un individualiste au sens le plus positif du mot.

Il aimait la nature, mais il ne ressentait pas devant elle une simple impression sentimentale, agréable ou mélancolique, son amour avait quelque chose de surhumain. C'était un sentiment presque bouddhique. Il était toujours avec elle, il rêvait dans son sein, alors que sa voix n'était plus que l'expression rythmique qui émanait d'elle. Plus il s'assimilait à la nature, moins son expression subjective devenait visible, il arrivait alors à la simplicité pure. Voici en quelques lignes toute la grandeur de Basho :

*Oh ! pluie douce du printemps...
C'est toi qui fait pousser les herbes
Dans le petit sentier touffu.*

*En voyage, j'ai souffert...
Mon rêve... Oh ! dans mon rêve,
Je m'égarais dans la plaine morte.*

Ces haïkaï que je viens de citer sont l'expression d'émotions plus ou moins subjectives : on y voit le *moi* de Basho. Mais d'autres haïkaï sont simplement objectifs et descriptifs et nous découvrent un nouvel aspect de ce poète :

*En même temps qu'elle tombe
La fleur de camélia
Verse des gouttes de rosée.*

*J'ai poussé le feuillage avec mon parapluie
Et j'ai vu
Un saule pleureur...*

Basho fut un grand voyageur. Il erra toute sa vie. Il allait par la montagne et la forêt, le long de la mer et des rivières... Il écoutait le chant du coucou et le murmure de l'eau.

« Je suis tout seul aujourd'hui, dit-il dans *Saganikki*, et j'écris pour m'amuser... »

*Celui qui est dans le deuil, le deuil est son maître...
Celui qui boit le sake, le plaisir est son maître...
Celui qui est dans la tristesse, la tristesse est sa maîtresse...
Celui qui est dans la solitude, la solitude est sa maîtresse...*

Il eût été fort ennuyé s'il n'avait eu la solitude pour compagne; son cœur débordait de mélancolie, de cette mélancolie sublime que les âmes nobles et grandes seules connaissent. Il désirait approfondir toujours ce sentiment de solitude qui lui était si cher, et c'est ainsi qu'il arriva à la mélancolie pure, vraiment stoïcienne, étrangère à toute faiblesse et à tout sentimentalisme.

*Que je suis triste...
Oh! coucou,
Rendez-moi plus solitaire!*

Ce haïkaï nous représente Basho tout entier. Cette mélancolie se modifiait au gré des événements de sa vie. Dans sa jeunesse misérable et vagabonde des sentiments d'inquiétude et de perplexité se manifestèrent déjà, il se demandait avec angoisse dans quelle direction orienter sa vie...

*Sur un arbre mort
Un corbeau perche
Crépuscule d'automne.
Matin de neige*

*Je suis seul
Et mange une morue sèche...*

Il était sans ressources, il habitait à Fougakaéa, près de la rivière Soumidagawa... et une nuit d'hiver, il chantait :

*Bruits de godilles
Frémissant aux vagues... je sens mon cœur glacé
La nuit, je pleure...*

Mais sa pensée s'approfondit surtout du jour où sa maison fut détruite par un terrible incendie. Il se trouva alors tout à fait seul et commença à voyager, à errer par le monde... Chez lui une sorte de quiétude demeurait; il considérait toujours les incidents humains de façon toute particulière, il les acceptait tranquillement et son cœur restait doux et calme... Lorsqu'il n'avait plus de quoi manger, il arrangeait des fleurs dans un vase et demeurait indifférent à toutes les souffrances.

Dans les haïkaï que nous citons, apparaît toute la personnalité du maître.

*Quatrième heure
Neuf fois déjà, je me suis levé
Pour admirer la lune.*

*Oh! le vieil étang
Et quand une grenouille plonge
Le bruit que fait l'eau.*

*Plus d'huile dans ma veilleuse,
Je me couche cependant :
La lune au milieu de la fenêtre.*

*Feu rose qui frissonne
A travers la pluie
Soleil couchant.*

*Mon ombre
Projetée dans un carré
Lune à la fenêtre.*

*Comme la fleur dans son pot
Nous faisons un court rêve
En regardant la lune d'été.*

*Lune éblouissante
Et pour reposer l'œil
Deux ou trois nuages sombres.*

Basho mourut dans des circonstances heureuses. Bien qu'il eût voulu être seul, ses disciples se rassemblèrent autour de lui. Deux d'entre eux devaient compter parmi les haïjin les plus illustres : *Kikakou* et *Gakoudo*.

Kikakou, un des plus illustres disciples de Basho, créa une école nouvelle. Bien que Basho lui témoignât une préférence marquée, il conserva son originalité et l'on trouve chez lui des éléments poétiques qui ne doivent rien à l'influence de Basho. Au reste rien de plus différent que la vie de ces deux hommes. Tandis que son maître rêva au sein de la nature et vécut en sage, Kikakou fréquenta ses voisins, hommes et femmes... il les observa avec indulgence et partagea leurs joies et leurs douleurs. Kikakou et Basho furent aussi naïfs l'un que l'autre, mais ces deux naïvetés n'eurent ni le même ton ni la même couleur. Deux poésies surgies d'une même source, mais qui suivirent deux pentes différentes... L'un, Basho, s'en fut au désert et puis il traversa, extatique, la forêt, la vallée profonde; il rêva dans l'éternel silence du ciel. L'autre Kikakou se dirigea vers la ville où la voix des hommes l'attirait et où l'invitait aussi le saké, liqueur dorée, étincelante et exquise... Kikakou connut donc le secret de la joie et de la douleur humaines et toutes les faiblesses des hommes, la haine, l'amour et il médita sur la mort. Il but et s'amusa et

les étranges démons endormis en son âme se réveillèrent.. Kikakou n'était pas un stoïcien qui nie et qui chasse ces démons; il les accepta, ces démons, parce qu'ils existent. Et il s'enivra des délices de la vie et de toutes les voluptés de la terre. Pourtant comme Basho, il eut le sentiment très vif de la solitude, mais sa philosophie, toute épicurienne, lui rendit ce sentiment agréable et nous ne voyons pas chez lui la mélancolie douce et profonde que nous trouvons chez Basho. Il chanta, dès sa jeunesse, et nous pouvons pénétrer déjà quelques aspects de son caractère.

*Chassé de la maison
Insouciant sous la lune
Il prend le frais.*

Kikakou se moque des réprimandes qu'on lui a faites; il accepte d'être chassé de la maison. Indifférent et insouciant, le poète se promène seul et tard dans la nuit, il continue d'errer dans les rues. A l'heure où tout sommeille, ce vagabond s'arrête sur un pont et il regarde la lune laiteuse... Quelle joie! Quelle ivresse! En effet l'amour de la nature ne fut pas un sentiment étranger à l'âme de Kikakou, ce citadin! Basho aima la Nature avec des sentiments filiaux; Kikakou l'aima en amoureux. Il la chanta avec une finesse étrangement épicurienne et même un humour raffiné.

*Un rossignol en se posant,
A courbé la branche du prunier.
J'ai cueilli la branche, je l'ai façonnée.
En barque, dans la nuit chaude, je regarde
On me regarde
Visage dans les ténèbres.*

*Les lucioles
Sur le miroir de la rivière
Double barrage de lumière.*

Etoile du matin
Images confuses :
Fleur de cerisier ou flocon de neige?

Le saule
Contemple à l'envers
L'image du héron.

Devant le temple sacré
Un petit papillon se prosterne.
Oh! ses ailes, comme des manches chinoises.

Il pleut
Ceux qui n'admirent pas l'éclat nouveau des fleurs
Sont comme les petits pois dans l'armoire.

Fête des cerisiers
Accompagné par sa maman,
Un enfant aveugle.

J'entends
La cloche de nuit
Et l'averse de nuit.

Mon serviteur
Doit rapporter des fleurs
Il faudrait un rayon de lune.

Nous remarquons, d'autre part, les réflexions pénétrantes que lui inspira la vie. Parmi les haïkaï que nous venons de citer s'en trouve un fort émouvant : « Fête des cerisiers, accompagné par sa maman, un enfant aveugle. » Il y a dans ce haïkaï une grâce mélancolique, à nos yeux apparaît un tableau où une femme absorbée par le plaisir marche au milieu du peuple en liesse. On chante et on boit sous les cerisiers en fleurs. En se mêlant ainsi à la foule folâtre, cette maman a-t-elle oublié son fils qui s'attache tristement à sa

main? Ce pauvre enfant aveugle... qui ne voit pas les cerisiers! Dans ce genre de haïkaï, Kikakou fut un génie. En trois lignes il exposa ses pensées religieuses et philosophiques. Il chanta la mort fatale, la renaissance mystérieuse et la Vie fugitive et instable...

*La feuille de patate
Enveloppe la goutte de pluie
Dont elle fait et défait l'être.*

*Naissance et mort.
Les uns viennent
Les autres s'en vont.*

*Rumeurs dans le crépuscule
Le corbeau retourne au nid
Les moustiques sortent...*

*Libation d'eau
Sur sa pierre tombale
Un feuillage déjà dru s'y mire.*

Kikakou fut aussi un poète des mœurs. Il déploya son talent pour peindre son époque d'un pinceau pénétrant et adroit. Il y manque, si l'on veut, la noblesse, la quiétude bouddhique et la grâce solennelle que nous trouvons chez Basho. Les larmes montèrent à ses yeux aux soirs de débauches et de rires. Il chercha tout ce qui est beau et tout ce qui est délicieux...

*Saison des cerisiers
Le saké est mon épouse
Mon épouse n'est plus qu'une concubine.*

*J'attire vers moi
L'escargot glissant
Compagnon de saké.*

*Maison de la concubine
Une luciole viendra-t-elle
M'apporter sa chanson?*

*Après la réprimande
La courtisane s'incline tristement
Pivoine au crépuscule.*

Issa a laissé le souvenir d'un esprit original et plaisant, d'un caractère excentrique. Mais le mot excentrique mérite quelque précision. La société humaine de tout temps a été hypocrite et fausse. De tout temps soucieux de cacher leurs faiblesses, les hommes ont déguisé leurs sentiments pour mieux se tromper les uns les autres. Cérémonial, politesse, courtoisie vous n'êtes trop souvent que les belles robes de la civilisation travestie. Excentrique, en vérité, dans notre monde, l'homme vraiment naïf et pur, l'homme passionnément fidèle à son idéal. Excentrique et même fou, mais ce fou cependant est seul capable de comprendre la beauté de sa mission. En ce sens Issa, comme Basho, fut un véritable fou.

Le mot « haï » de « haïkaï » signifie d'ailleurs littéralement : curiosité, excentricité et enfin : folie, mais ne pourrait-il pas tout aussi bien se traduire par « vérité » ?

Issa naquit cent vingt ans après la mort de Basho. Les haïkaï de Basho et d'Issa sont aussi différents que le blanc et le noir. Cette différence tient, d'ailleurs, à l'opposition de l'individualité de ces deux poètes. Issa fut un écrivain populaire et un véritable ami du peuple, il chanta ou monologua à son gré et selon son humeur. Grand vulgarisateur de haïkaï, il dit lui-même : « Je suis un chef de mendiants ».

Basho tout au contraire fut une sorte de parnassien et cultiva en aristocrate le mépris de l'argent. Issa, qui se présente à nous sous les traits d'un simple bonhomme, ne se cache point de l'attachement qu'il portait au « vil métal » et

expose avec une impudeur charmante sa faiblesse. A six ans, déjà il chantait :

*Venez avec moi
Et jouez avec moi
Pauvre moineau sans ami!*

Considérant le portrait qu'il venait de faire de lui-même, il soupire :

*Je regarde mon portrait
Et je tache de l'embellir...
Mais quelle pauvre tête!*

Car c'était un homme franc et qui ne s'embarrassait point de manières.

*Moi aussi...
Sans abri.
Oh! le jour tombant de l'automne!*

Il perdit sa mère à l'âge de six ans. Son père se remaria et un fils naquit de cette nouvelle union. La vie familiale se complique alors mais, bien que maltraité par sa belle-mère, Issa l'aide, il soigne son petit frère. Il écrit dans son journal : « Chaque jour ma belle-mère me frappe avec une canne... combien de fois? cent fois peut-être... » Il ajoute tristement :

*Un beau-fils... voilà
Tout au moins... pour prendre le frais
Je travaille et je bats les pailles de riz.*

A 14 ans son père l'envoya à Yedo (Tokio) et, pendant trente ans, il y vécut seul, dans la misère. A 48 ans, il revint pour la première fois dans son pays natal, où sa belle-mère et son demi-frère le traitèrent avec froideur et rudesse. Découragé, il chanta :

*Mon pays natal
 Au moindre contact
 Ça pique! Fleur de ronce.*

Et il quitta sa maison natale sans avoir même déchaussé ses sandales de paille. De cet homme sincère et malheureux, voici quelques uns des haïkaï les plus connus.

*O rossignol
 Tu t'irrites et t'impatientes...
 Dans la dernière strophe de ton chant.*

*Une journée chaude
 Un sot corbeau
 C'est toi qui becquettes le toit.*

*Dans la cave même
 Tu murmures
 O pluie de printemps!*

*La vie, cette éphémère rosée
 Nul doute... une rosée...
 Mais...*

Parmi les grands maîtres de haïkaï il nous faut citer une femme M^{me} Chiyo Foukoucka. Née à Matsouto près de Kanazawa, elle perdit son mari, le samouraï Yaichi Foukoucka en même temps que son fils unique et chéri.

Ses haïkaï participent d'un sobre réalisme. Ses expressions naïvement stoïciennes, pénètrent les lecteurs de douceur et de mélancolie.

*Il n'est plus,
 Mon fils... les cloisons de papier
 Ne sont plus déchirées... pourtant quel froid!*

« Les cloisons de papier ne sont plus déchirées »... Que de tendres souvenirs évoqués! C'est l'enfant qui déchire les

cloisons collées avec tant de soin et c'est la mère qui le gronde car l'air pénètre par les fentes. Maintenant que l'enfant n'est plus, hélas! le papier reste intact, mais un froid glacial déchire le cœur de la mère. Avec un sens pénétrant ces haïkaï attristent les hommes :

Jusqu'où est-il allé aujourd'hui?

Mon fils...

O chasseur de libellules.

Car, en automne et en été, c'est un jeu cher aux petits garçons que de capturer au vol les libellules rouges et blanches. Absorbés par le plaisir de la chasse, ils oublient souvent l'heure du repas. Et la mère en deuil se complait à revivre les anciennes attentes :

Sur l'eau les plantes aquatiques s'égarant...

Un petit papillon

Je croyais le saisir... mais...

Comme elle voudrait le caresser le beau papillon, elle tend sa main blanche... au moment où il se pose sur une feuille flottante, elle croit le saisir, mais il a déjà repris son vol, il est déjà loin. La beauté remarquable des haïkaï de M^{me} Chiyo Foukouoka consiste dans le relief adroit des aspects de nature toujours pittoresques. Et aussi elle peignit en des mots émouvants la passion et l'amour maternel.

Shiki est un Basho moderne. Ce jeune poète, de tempérament maladif, mourut en 1902 à l'âge de 36 ans. Mais il fut un auteur fécond et ses productions font bien augurer de l'avenir du haïkaï.

Il fut un des plus grands génies que le Japon moderne ait produit. Sa valeur est indiscutable. Comme Basho il fut un créateur d'école. Le premier il critiqua l'école Danrin qui ne cultiva que la plaisanterie et Shiki créa une école affranchie de la tradition. Il ne voulait pas qu'on considérât le haïkaï

comme ayant pour objet la plaisanterie et il regretta que ses prédécesseurs, bien des fois, commirent cette erreur. Shiki s'efforça de faire de l'art du haïkaï un art indépendant et une création de pure esthétique. Il voulut décrire la nature et la vie d'une façon tout à fait objective. Cette objectivité est d'ailleurs le trait le plus caractéristique des haïkaï modernes. Citons quelques œuvres de Shiki :

*J'ai passé la porte vermeille,
Et d'ici se prolonge
Le champ de camélias.*

*Ouvrant une cloison de papier
Dans la chambre d'un malade
Je vois une rose...*

*Pluie de printemps
Les parapluies se rassemblent dans le bac,
Les uns haut, les autres bas.*

Après ce grand maître, cette tendance nouvelle s'accusa davantage. Parmi ses disciples Hekigoto, Kyoshi et Meisetsou sont les plus renommés et les plus éminents. Nous devons leur consacrer quelques lignes en montrant comment l'idéal de Shiki se perfectionna chez ses disciples. C'est surtout aujourd'hui que cet idéal s'affirme parmi les poètes haïjin.

*Je jette un chat nouveau-né
Dans les herbes...
L'automne crépusculaire. (Kyoshi)*

*Le vent d'automne chante
La fontaine est déjà abandonnée
Les verrous sont tirés. (Nishiyama)*

*Une feuille d'automne
Tombe et s'attache au rocher...
Elle reste là quelques instants et...* (Nishiyama)

*Ombre légère du matin
Sur les gazons mouillés de rosée
Un balai abandonné.* (Koubo)

*Les vagues se précipitent au torrent
La nuit la lune se mire
Soudain elle monte sur les vagues et descend.* (Souzouki)

*J'ai bien ouvert les portes
Au matin
Oh! les croassements des corbeaux de l'aurore.* (Neisetsou)

*Fraîcheur du matin
Sur l'eau un bateau...
Il n'y a qu'un passager...* (Kyoshi)

*Le soir la pluie a cessé
Cet homme porte un parapluie
Est-ce pour protéger la lune?* (Kyoshi)

*La fête du feu d'artifice
Soudainement j'ai vu devant moi
Un roseau surgissant de la nuit.* (Kyoshi)

*Deux lumières du village
La nuit elles désirent se rapprocher
Chants des insectes!...* (Kyoshi)

Sans doute le haïkaï n'est pas très à la mode aujourd'hui au Japon. Sa forme est trop simple et insuffisante, au dire des contemporains, pour exprimer les sentiments dans toutes leurs nuances. Cependant le haïkaï vit encore; il reste populaire et il existera aussi longtemps que la beauté de la nature

et la simplicité charmeront les hommes, et la simplicité a trop d'éloquence pour disparaître jamais.

Le haïkaï est simple, mais il est individuel en ce sens qu'il exprime intégralement la personnalité de l'auteur et son attitude en face de la nature. Telle est sa raison d'être et sa valeur artistique. Les contemporains étouffés par la fumée des usines semblent accablés sous le poids d'une civilisation sauvage et artificielle. Mais que ne s'évadent-ils de ce cloaque malsain où s'anémient déjà et où disparaîtront bientôt ces fleurs suaves qui portent de si doux noms : Délicatesse, Courtoisie, Amitié, Loyauté, Désintéressement, Sacrifice, et tant d'autres... ces fleurs dont les parfums ont enchanté depuis le commencement des mondes l'imagination des peuples et ont suffi à créer des chefs-d'œuvre... Que n'écourent-ils la voix du poète : « Mais la nature est là qui t'appelle et qui t'aime ». Voix désuète peut-être à notre époque de jazz-band où le canard, le chien, le chat semblent devoir faire officiellement partie de l'orchestre... Mais paroles qui renferment une part éternelle de Vérité et de Bonheur.

KUNI MATSUO.

APERÇUS SUR LA MUSIQUE JAPONAISE

La musique japonaise existait dès les débuts de notre histoire. Elle eut pour origine les poésies que nos ancêtres chantaient. A partir de l'époque Souiko (v^e siècle ap. J.-C.), notre musique vocale se développa grâce à l'importation d'instruments étrangers.

Première époque. — D'après mon maître, l'historien et musicographe Toshinobu Nachi, il y eut des origines à l'époque Souiko trois genres de musique :

Les *Kagoura*, qui ne se chantaient que dans les fêtes; les *Koumeouta* ou chansons de gestes; les *Azoumaasobi* ou chansons populaires originaires des provinces de l'est.

Deuxième époque. — (De 412 à 1185). On distingue quatre musiques différentes dues à l'influence étrangère : la *Shiragui*, la *Koudara*, originaires de la Corée; la *To*, d'origine chinoise, hindoue et birmane; la *Kan*, apparue à l'époque où les musiques coréenne et chinoise étaient à leur apogée.

C'est la vogue du *Gagakou*, terme générique signifiant musique, tant japonaise qu'étrangère. Le *Gagakou* comprend notamment les *Wasan* ou chansons bouddhiques. Puis c'est la séparation de la musique populaire (*Imayô*) d'avec la musique classique.

Troisième époque. — (De 1185 à 1851). On assiste à la naissance des *Katarimono* ou chansons dramatiques. Alors toutes les poésies étaient chantées et la musique était adaptée à la littérature. Une musique rurale et champêtre (*Dengakou*) se

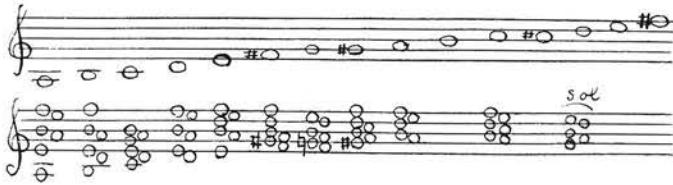
développe. On l'enseigne à la capitale où son originalité fit son succès. Puis apparaît le *Sarugakou* ou musique dansante. C'est une combinaison d'une forme de *Dengakou* et d'une danse nommée *Shirabyoshi*, du nom d'une courtisane de cette époque. Enfin nous voyons prendre forme une musique populaire le *Joruri* qui progresse grâce à l'emploi du *Shamisen*, guitare à trois cordes. L'instrument dit *Koto* commence à être utilisé.

Remarques sur la deuxième époque. — Durant les périodes connues sous les noms de Souiko, de Tempyô, de Heian, la civilisation est florissante; l'influence bouddhique domine. Cette civilisation était caractérisée, au point de vue artistique, par une grande richesse de toucher, par une recherche subtile des nuances et par son charme.

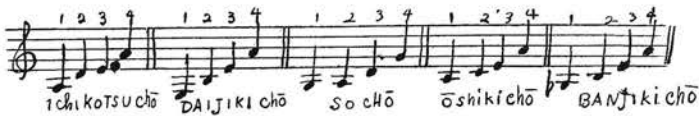
Le *Gagakou* comprenait quelques centaines de morceaux dont 89 nous sont restés. Il comprenait deux sortes de musique : le *Bugakou* ou musique avec danse et avec l'emploi d'instruments tels que la grosse caisse et le *Kangakki* ou orchestration sans danse.

Pour le *Bugakou* on construit une sorte de scène au fond de laquelle sont placés à droite et à gauche deux *choko*, grands tambours en métal. Devant la scène les musiciens et les danseurs prennent place. Du côté gauche, les artistes sont habillés de rouge clair et du côté droit de vert, de bleu et de jaune. Les instruments de la musique chinoise sont placés à gauche.

Les instruments qu'employait le *Gagakou* étaient notamment le *tatekobué*, le *oteki*, le *komabué*, le *hichiriki*. Dans cette orchestration chacun a son rôle bien distinct. Le *tatekobué* est un instrument délicat et à l'aide d'un ustensile ajouté on en rend le son tremblant, d'où une harmonie mélodieuse; le *oteki* ou flûte plaque des motifs variés; le *komabué* donne l'harmonie et six sortes de sons; sa tonalité et son harmonie peuvent être indiqués ainsi :



Notons encore le *shō* qui dirige les autres instruments et la *biwa* instrument en bois de quatre cordes, ses gammes sont :



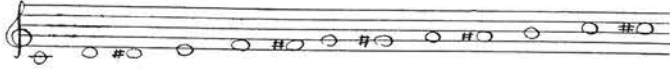
Le *koto* est un instrument en bois de paulownia d'une longueur de 1 m. 90 environ et de 13 cordes. Il a pour but de produire des rythmes légers et délicats.

Ceci pour expliquer l'arrangement des cordes :



On comptait en outre un *koto* à 6 cordes, un autre à 7, appelé *kugo* (harpe). Parmi les grosses caisses et les tambours, on avait le *odaïko*, grand tambour; le *tsuridaïko* ou tambour suspendu; et le *tsuzumi* ou petit tambour. Enfin les tambours en métal étaient de trois sortes. D'autres instruments employés pour le *Gagakou* disparurent au cours des temps.

Gammes et tonalités. — La tonalité japonaise et la tonalité européenne n'ont pas les mêmes principes. Nous avons douze sortes de sons :



Quant aux gammes elles sont de deux sortes : *ryosempo* et *rissempo*. Elles sont de cinq tons qui peuvent être modifiés par les signes dièse et bémol :

Chaque partie est demi ton.

Ryosen po							
Qu	sho	kaku	bchi	chi	ou	bQu	Qu
Rissen po							
Qu	sho	#sho	kaku	chi	ou	#eu	Qu

Nous avons comme mesure : $\frac{4, 6, 5,}{4 \ 8 \ 8}$ etc.

Citons comme exemple :

Ranryō ha (sando hyoshi)

Bairo (Tadarabyoshi)

Bairo (yatarabyoshi)

Senshuraku (Hachibyoshi)

The image contains four staves of musical notation. The first staff is for 'Ranryō ha (sando hyoshi)' in 4/4 time, featuring a melody with eighth and sixteenth notes and a drum pattern indicated by dots below the staff. The second staff is for 'Bairo (Tadarabyoshi)' in 6/8 time, with a similar melody and drum pattern. The third staff is for 'Bairo (yatarabyoshi)' in 3/8 time, also with a melody and drum pattern. The fourth staff is for 'Senshuraku (Hachibyoshi)' in 4/4 time, showing a more complex melody with some longer note values and a drum pattern.

Sur les portées la marque ● indique le son du tambour et la marque . indique la mesure.

Remarques sur la troisième époque. — Durant cette époque nous ne fîmes pas de grands progrès. Depuis que le gouvernement des nobles avait été remplacé par le gouvernement des guerriers, la civilisation déclinait. A partir de l'époque Heian, les communications avec le continent furent interrompues. Cependant après les périodes Kamakura et Ashikaga, l'art prit une couleur particulière et cette particularité vint de l'éloignement du style *gagakou* et de l'influence de la musique bouddhique vocale (*Shomyō*), inspirée par la morale des bonzes qui séjournèrent en Chine. Cette musique vocale était nuancée et variée aussi, par ses ressources, déterminant-elle une nouvelle direction musicale.

Le *Heikyokou* fut une sorte de chanson dramatique sur les

exploits des guerriers. Il se divise en deux parties : une narrative et l'autre mélodique. Cette dernière comprit 9 mélodies variées et ses airs furent inspirés par le *Shomyô* qui évoquait les images de l'enfer bouddhique.

Au cours des périodes Kamakoura et Ashikaga, une autre chanson naquit. Elle était composée par les samourai au cours des fêtes qu'ils donnaient et elle s'appelait *Enkyôkou*. De cette chanson dérivait le fameux *outaï* qui servit à la composition de la musique de *Nô* ou *Nôgakou*. Cette dernière musique eut un caractère solennel, elle est incontestablement représentative du symbolisme de l'art oriental.

A la fin de ces deux périodes, les nombreux féodaux se battirent partout au Japon. Ces guerres civiles portèrent tort au développement de la musique. Cependant, grâce à deux grands héros, Oda Nobunaga et Toyotomi Hideyoshi, le *Gagakou* et la musique de *Nô* furent encouragés. A cette époque, le *shamisen* à trois cordes est importé des îles de Ryuku (îles Bonin). Grâce à cette instrumentation, les chansons populaires reprirent de la vogue. Le *yoruri* est un chant mélodique traitant des drames humains. Accompagné par le *shamisen*, il est chanté au théâtre des marionnettes. Au début le *yoruri* était remarquable par sa force et ses accents héroïques et militaires. A la même époque un autre *yoruri* naquit à Kyoto, il se nommait *Etchubushi*, c'était une mélodie douce et sentimentale. Cent ans passèrent et cet *Etchubushi* donna naissance à plusieurs musiques locales :

Tokiwasu, érotique ; *Tomimoto*, calme ; *Shinnai*, charmeur
Bungobushi, fin ; *Kiyomoto*, élégant.

Notons bien que ces derniers genres s'identifient avec la littérature de cette époque.

Durant la période Tokugawa, les samourai annihilèrent le libre déploiement de la personnalité et, en conséquence, la population opprimée se donna aux arts populaires, les seuls qui purent être cultivés librement. Nous assistons alors

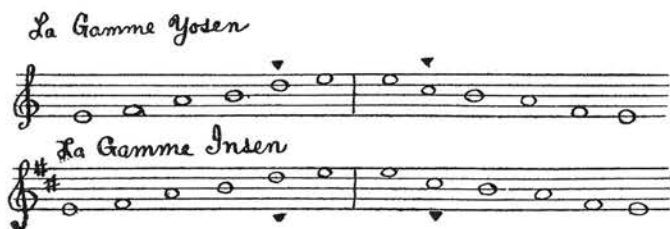
au progrès de l'art théâtral aimé par le peuple qui, avec le monde des courtisanes, donna une saveur particulière à la civilisation de Yedo.

Le *Shinnai* fut une mélodie sentimentale et quelquefois très évocatrice dans le sens érotique; elle était bien la manifestation de l'esprit populaire à cette époque de décadence féodale. Au contraire, le *Nagaouta* de Yedo appartient au genre des chansons mélodiques qui à son origine dans la musique des *Nô*; il tient une grande place dans les représentations théâtrales. Très loin du *Nagaouta*, comme nuances, naquit le *Outazawa*, particulièrement élégant et délicat.

L'esprit de la musique japonaise. — La musique japonaise, surtout la musique produite par les *shamisen* est très souvent incompréhensible pour les Européens. Quelles raisons en donner? La musique japonaise est subjective et elle est souvent comme confondue avec la littérature. Ceci est difficilement explicable aux étrangers.

L'expression musicale est une voix de l'âme et elle suppose une compréhension profonde des sentiments humains. Sa sobriété et ses touches délicates la caractérisent.

Epoque moderne. — Il y a deux sortes de gammes modernes l'une : *yosen*, l'autre : *insen*. L'une est d'esprit rustique et l'autre d'esprit citadin. La musique de *shamisen* se rapproche de la gamme *insen*.



On le voit, le cinquième son change de position dans l'ascendant et le descendant. Le cinquième son se rapproche de la note sensible de la majeure européenne.

Suivant l'opinion des musiciens modernes, ce sont le deuxième et le cinquième sons qui sont variables. Ainsi le deuxième son descendant se sépare souvent du premier par un intervalle d'un quart de temps. Cette particularité musicale est à noter si l'on veut comprendre notre musique.

En dehors de la musique du *shamisen*, qui est très populaire, il y a la musique du *koto* qui a une histoire de trois cents ans. Parmi les écoles de *koto*, Ikouta est lyrique et Yamada dramatique. Le *koto* peut être accompagné par le *shamisen* et le *shakouhachi* ou flûte de bambou. Tels sont les trois instruments du concert à la mode.

Aujourd'hui notre esthétique musicale se complique en raison de l'influence de la technique et de l'instrumentation occidentales. Une nouvelle musique japonaise plus riche et plus évoluée est assurément en formation. Son aurore est proche.

SADAYUKI AMADA.

(Traduit du japonais par E. Matsuo).

LA SHINTOÏSTE

*En souvenir de « Paludes » et des
« Nourritures Terrestres ».*

*Tu habiteras et règneras sur la Plaine
des Roseaux et des Epis de Riz, dit Ama
térasou, déesse du Soleil, née d' Izanagi, le
Mâle qui invite.*

ANNALES DU KOJIKI (VIII^e).

1

*C'est en allant au temple
Que je verrai le vrai visage
De la lune et des choses.*

BASHO (XVII^e).

*Le Shinto, c'est notre confiance en Toi, O Mikado, descen-
dant de la Trinité née dans la Plaine du Haut Ciel. Centre, pro-
duction et croissance, elle engendra le couple qui s'invite, Iza-
nagi dont le souffle chasse la brume des matins, Izanami, mère
du métal et de la glaise.*

*Amatérasou, resplendissant des sept couleurs de la lumière,
et Sousanoo, l'impétueux, son frère, naquirent de leur lignée.
En 660 avant le Christ, Jimmou aux longs cheveux, petit-fils
du Soleil, conquiert l'Empire bruissant et vert des roseaux et des
épis de riz.*

*Comme les vagues d'équinoxe, formées de la même eau brisée,
les règnes se succèdent depuis et partagent le temps.*

J'ai grandi bercée par le typhon et la terre, enchantée par la voix des pins, des cascades et des flûtes, le soir. Inscrite à mon rang dans la hiérarchie de ce peuple, j'appris le culte de l'Empereur. J'ai adoré la tradition vertueuse, la forme même des Iles du miracle.

Sa loi proposait un carrefour, comme on en trouve entre les arbres et les étoiles, dans le jeu de l'abacus ou l'offre de quatre prétendants. Il y avait le Shinto, chemin des dieux, le Bout-soudo, évolution des Bouddha, le Boushido, code des chevaliers. Une autre route aux étranges reflets portait l'incertitude de ses enfants les plus hardis. On l'aurait dite parcourue du frisson d'une fourmillère. Là, l'Empereur permettait la Croix et la Vierge sacrées, les livres lus de gauche à droite, la liberté, les changements et les départs.

Je n'avais ni père, ni mère et pas encore d'époux. L'enfant, l'or, le passé, ne pesaient pas aux plis de ma ceinture rigide. Ce carrefour m'était ouvert tout grand.

Je glissais sur ma poitrine les tablettes des morts et le poignard de ma grand'mère. Je revêtis les braies étroites des pèlerins et chaussai des sandales de paille. Ma tête n'était pas bleue et polie comme l'œuf des siffleurs car à la dignité de la nonne je préfèrai le révocable. J'emportais de petites estampes pour marquer les étapes selon l'usage. Cependant, avant de partir, je me suis recueillie longuement.

J'ai recherché au cœur simple et heureux de la foi japonaise les préceptes dont mon âme avait l'inspiration naturelle. Joyeuse je les trouvais pareils à ceux dont l'artiste forme chaque journée : l'amoureuse inquiétude du beau, l'intuition des valeurs invisibles. Mais j'ai vu son adoration demeurer solitaire et difficile aux autres. Sous le chaume des Miya, il entasse le suc des fleurs qui le ravissent et forme avec patience des cellules, méthodiques selon l'instinct.

Attristée, je vis le miel qui seul demeure dans l'hiver de la mort, y peser la mesure des désirs de l'artiste, désormais cadavre d'abeille dans la frondaison du tilleul.

Pourtant j'ai décidé d'aimer ces préceptes et leur dépouillement m'effraie moins que leur attrait.

Ce n'est pas seulement le caractère affermi par une race batailleuse, artiste dès l'origine que lègue le Shinto. Son regard embrasse avec simplicité les phénomènes de ses Iles, les événements de l'âme et du corps sains. Il ordonne par fierté la loyauté et la modération, base des accomplissements. L'héroïsme, pour son idéal orgueilleux, devient exigeant, doit être spontané.

Il m'apprit l'art de la vie nipponne. Je sais que la sensibilité mieux que l'intelligence raffine le présent. La première, elle atteint l'immuable, point d'orgue de la plénitude. Le Shinto suit la nature avec la souplesse de l'eau mais la pénètre pour la dominer. Son ardeur l'emportera jusqu'à la sérénité absolue.

J'ai ignoré son système légal et sa fonction nationale, ses prêtres, ses danseuses et sa politique. Je n'ai point vu Isé où sous les cryptomérias noirs la déesse du soleil a son temple. Soucieux du mythe des saisons le Mikado y fait l'offrande du premier de l'an et présente les prémices.

Au printemps je n'ai pas suivi les paysans qui fleurissent le Mont Tsoukouba en souvenir d'Izanagi qui invite. Je n'ai pas connu Izoumo, l'antique province qui avant Isé reçut le Miroir, les Graines Divines, le Vers à soie et le Cristal, pureté, profondeur et pouvoir des dieux.

Je ne décrirai pas le culte sobre, et l'offrande de papier blanc plus éloquent que l'écriture. Je ne puis faire entendre le bref Norito psalmodié ni le déchirement des orchestres funèbres.

Les brocarts s'effilent autour des miroirs. Le coussin du sanctuaire s'offre au repos de Dieu. A cette attente mon âme est pareille.

De l'horizon léger des rizières paternelles, voici ce que le Fouji vénéré par ma race, m'enseigna :

II

L'enthousiasme religieux et national du peuple japonais en est la foi. C'est Pan-Psyché qui se manifeste dans nos rivières et les champs fécondés, dans le soleil bouleverseur et la lune calmante, dans la mer fleurie d'algues que frôlent les poissons. Il passe avec le tonnerre, dieu grondant aux faîtes des montagnes qui gonflent leurs poitrines. Il habite les arbres vieillis, ceints de paille sacrée et les vents qui les tordent. Il est la nature divine qu'on invoque et adore.

Les dieux qui la créèrent de l'écume des vagues, ceux qui, à leur tour, en firent la conquête aidés du Milan d'Or, voici ceux que l'on vénère tout d'abord et qui inspirent la loyauté.

Ses grandes divinités sont tes aspects, Nature, interprétés par notre expérience humaine et sociale. Tes instincts sont la piété filiale, l'amour de la beauté vivante, la crainte des fléaux destructeurs.

En langue antique, la voix du prêtre blanc implorera la garde des dieux enfouis dans les bois et les vallées. Elle réclamera la nourriture du peuple, la sécurité et la permanence du règne, la pureté.

Elle implore, la voix, mais elle implore des dieux familiers qu'on appelle et renvoie. De généalogie divine, notre race est brave et la plus digne. Par les Norito et les prêches, le prêtre la guidera afin que nul ne soit ignare. Chacun poursuivra la culture même des dieux.

Dans ton âme l'idéal national se dresse tel la sainte montagne, sans rival, imprenable! Voilà ta force.

Par les fentes de tes yeux, cette fente par où, tout étant clos,

l'amour pourtant se glisserait, regarde autour de toi. Par là, avant l'amour que pénètre la connaissance!

Shintoïste, tu t'assimiles merveilleusement mais tu ne sais rien perdre de toi-même. Tu ne seras jamais une autre et les civilisations auxquelles tu puises, tes désirs mêmes, passeront en toi comme le goût de mets exotiques.

III

Le rescrit impérial.

Pour toi et tes pareilles, l'Empereur promulgua le Rescrit de l'Education. Chaque année dans les écoles japonaises, prosternée devant son image et le saluant dans la direction du palais, tu en écouteras la lecture :

« Nos ancêtres impériaux ont fondé cet empire, le Nôtre, sur une base éternelle, y implantant profondément et immuablement les Vertus. Nos sujets, unis en loyauté et piété filiale, ont de génération en génération illustré sa beauté.

« Epoux, soyez harmonieux. Amis, soyez vrais. Possédez-vous vous-mêmes en modestie et modération. Que votre bénévolence s'étende à tous. Poursuivez le savoir et cultivez les arts.

« Qu'ainsi vous développiez vos facultés et perfectionniez votre puissance morale, tel est le désir de l'Empereur et des dieux. »

Ton âme est le Yamato Damashi, l'esprit chaleureux des Nippons. Shintoïste, par la nature de ton intelligence même tu auras capacité pour l'ordre et l'unification des choses en toi.

Ton cœur sera aisément ému, vif, et pratique. Ton esprit, disposé au développement, à l'expansion. Du Shinto découle le talent d'écrire et les poèmes seront innés en toi.

Ne crains pas d'égarer ton âme ardente, la race divine donne la force du calme et la tranquillité.

IV

Son féminisme.

Les rites mouleront tes émotions en gestes harmonieux. Les mœurs et les coutumes embellies par les dieux te feront cette chose précieuse de la terre nipponne et la plus assouplie, la femme japonaise.

L'étiquette, qui te vêt de ces kimonos, te courbe en ces saluts, met sur tes lèvres de dociles paroles et dans tes attitudes tant de douceur et d'art, est d'origine sacrée.

Obéis donc, soit chaste, fidèle, dévouée, héroïque et n'en sois pas humiliée. Tout vient des dieux, pour la gloire de leurs Iles et de leur race. Effacée, soit fière. Tu es la force spirituelle. Aucune race étrangère ne fit ainsi de toi la victime et la prêtresse de la valeur et de la fécondité d'un peuple.

Tes fils auront foi en la grâce du ciel et l'aide des dieux répandus dans les bois, les villages et les villes.

Partout les bassins purifiants couleront aux Miya. L'eau brûlante chaque soir, en chaque maison, enveloppera les corps. Le bain sera un rite de sainte étiquette et leurs vertus la sagesse la bénévolence, la valeur. Tes fils seront honnêtes en leurs corps et leur âme, sincères devant toute la nature.

Tu leur montreras les rizières vertes des plaines, les pins, les bambous, les érables des bois, le Fouji vénéré. Tu leur diras que c'est le pays du Yamato Damashii et que le Japon est le centre de leur activité spirituelle.

V

Sa morale.

Je ne t'enseignerai point de code moral, dit le Shinto.

Le Fouji dit aussi : Contemple et comprends.

Il ne te parlera pas d'immortalité, estimant que c'est assez de félicité d'être née de la race et de vivre aux Huit Iles. En suivant l'impulsion pure de la nature divine, tu obéis au Mikado.

Tu prieras comme tous les peuples ont prié : O Dieu, sis dans le grand espace du ciel... Et ton bonheur, tu le trouveras ici-bas, dans ta maison de bois clair, au sein de ta famille, croissant en nombre et en âge au pied de l'autel des ancêtres qui veillent.

Les kami comprennent, ils savent tes passions, ils prennent part aux joies de ton existence. Quand tu les fêtes, cherche à les réjouir par l'offrande d'un repas, de processions joyeuses, des danses, des mystères joués.

Les rues de leurs sanctuaires sont parfois bordées de maisons vertes, décentes, et du culte phallique d'Isé antique, ne rougis pas non plus et ne te détourne pas.

Aux îlots verts semés sur la mer intérieure, sous plus de quatre-vingt dénominations, dans les provinces, tu trouveras ce culte de la génération et des chapelles auprès des troncs doubles et d'arbres symboliques.

Si le père vend sa fille pour une cause noble et si l'enfant se vend pour le père, si les guerriers de Satsouma s'assouvissaient entre eux par ordre des chefs pour épargner les femmes des villes conquises, ne juge pas, mais comprends les motifs !

Du Shinto découlera aux époques guerrières le code d'honneur du boushido, les sacrifices humains aux funérailles des maîtres, les harakiri sanglants réclamés par la loyauté hors de tout lien de nature et d'affection.

VI

Son régime.

La Vertu sainte de l'Empereur et de l'Impératrice, poupées dont, petite fille, tu ornais en mars tes étagères, gouverne le pays.

Par cette Vertu nos guerres furent victorieuses. Pas une déchirure ne fut coupée par flèche ou balle ennemie dans le drapeau au soleil qui se lève.

Car le trône doit être éternel comme la terre et le ciel, et comme eux la nation éternellement doit engendrer.

La secte moderne et condamnée, Omotokyo, dit: Le Shinto doit étendre son règne sur tout l'univers. Le cœur humain oublie la solidarité. Il ne sait plus construire la charpente solide où comme un gong, il se suspendait. Si toutes les nations avaient sur elles la vertu de l'Empereur, elles vivraient en beauté. »

Nos îles fermées au monde furent des terres sans crimes solennels et sans passions viles : on dormait dans les maisons ouvertes, on marchait nu au soleil et le trésor perdu se retrouvait toujours.

VII

Les Kami.

Je ne te propose pas des dieux, dit le Shinto, mais des hommes supérieurs dont la pureté brilla comme l'astre auguste des nuits. Cette pureté, dans les cieux elle est kami, dans la nature, elle est esprit, dans ton cœur, sincérité. Divine intelligence dont la lumière pénètre tout. Réflexion saine qui est la Pensée et la Méditation.

Kami veut dire aussi celui qui est au-dessus. L'homme donc est kami, et kami ton souverain, ton chef ou ton maître.

Kami, la femme de l'homme du peuple.

Kami les créateurs qui déroberent leur présence et leur esprit aux autres dieux.

Kami, le Dieu caché, le Parfait transcendant, l'Absolu intangible.

Kami, l'étrange, le mystère, la peur.

Ton cri, tes émotions en présence des vertus et des craintes sont kami. Sousanoo appela terreur le grand serpent qui lui donna l'épée et les orages et les chroniques de Kimmei nomment ainsi le tigre de Chine et le loup ravageur.

Le Shinto ne saurait te dire toute la vérité que contient le mot de kami. Mais tout n'est-il pas mystère, et dès lors, kami les dieux du ciel et de la terre, leurs sanctuaires, l'homme, les oiseaux, les bêtes, les arbres, les plantes et leur croissance, les moissons, les puits, la montagne et l'écho.

Les huit grands kami d'Izoushi furent deux colliers de perles, l'écharpe qui fait onduler les vagues et les apaise, qui laisse fuir le vent ou qui l'abat, le collier recéleur donné à la déesse et l'épée à la pointe lumineuse.

La pêche mûre avec laquelle Izanagi retint huit tonnerres et conquît cent guerriers d'enfer est kami, ainsi que les fruits et les céréales qui sortirent de son corps.

Le papier de riz sur lequel la tradition est écrite est kami, ainsi que les cheveux de ta tête. Leur suc descend jusqu'aux pointes alors que la chevelure des races étrangères est morte à demi. Ils reçoivent les messages divins et leurs ornements sont bénis. Du peigne d'Izanagi aux enfers jaillit le bambou, et la princesse Inada fut sauvée du serpent par la protection de la coiffure de Sousanoo où elle se réfugia sous la forme de peigne. La vestale d'Isé reçoit du Mikado son peigne et sa mission.

Nombreux sont les kami. Certains sont bons et forts, d'autres mauvais, leurs cœurs et leurs actes varient. Tout ce qui détient la substance mystérieuse est donc kami.

Vois aux sentiers des rizières et des bois le torii rouge et le temple tranquille du Renard Inari. Il t'accordera les cent céréales, la richesse et le bonheur. Son messenger, tu le rencontreras dans la montagne, c'est le renard aux souples métamorphoses.

J'ai cru mon âme formée par le Shinto de ma race et l'ai

voulue porter au pied de la montagne qu'elle vénère comme le symbole de sa conception mentale, unique, de forme simple, d'aspect immuable.

Les lignes de tes flancs, O Foujiyama, me furent une extase.

Au pied de la montagne qui par temps calme y mire soir et matin son cône majestueux, le lac Shoji scelle sa plaque. La lave du volcan a coulé sur sa berge, les montagnes qui l'entourent furent poudrées de sa cendre, mais les saisons y déroulent désormais le cycle de la déesse du Fouji « Qui fait-s'ouvrir-les-fleurs ». Tout y symbolise la religion Yamato par l'emblème des lacs et du paysage.

VIII

Vers Otsouki, la Grande Lune

Nous serons dans une planète verte refleurissant avec recherche sur ses cendres éteintes.

Voici les rizières de velours, les champs de mûriers, les replis de collines allégés de graminées. Des torrents bleus recouvrent les pierres. La paix trop simple de la campagne japonaise s'étend autour de nous.

Fraîcheur de la verdure au soleil d'été, chant des cigales...

Aux berges de la Fouji-gawa des champs de tsouki-miso, « herbes qui voient la lune » ou « fleurs courtisanes », exhalent à la nuit, de leurs molles cloches jaunes, une odeur mortuaire.

Puis ce sont des sapinières pointues au flanc des montagnes, des aqueducs de brique rouge et de pierre grise emplis d'une eau qui court.

A Otsouki, les pèlerins blancs partent pour le sommet sacré. Ils portent leur bâton, leur natte et leur chapeau conique. Des clochettes tintent à chacun de leurs pas. Des linges orangés pen-

dent aux toits des boutiques et les temples shintoïstes, vermoulus et candides, bordent les routes de la montagne sainte.

Je les regarde s'éloigner. Pour eux l'univers est borné par les plages nippones, pour eux il n'est pas de montagne plus élevée vers Dieu que le Foujiyama. Dans l'extase, ils attendront demain le lever du soleil !

Les autos roulent dans l'épaisse poussière du chemin.

Je vous vois à peine, champs bleus de choux épanouis et d'oignons qui dressez vos tiges creuses. Je vous vois à peine, longs vermicelles séchant au soleil comme des échevaux, eau ruisselante émietlée par les moulins. Des hortensias pâlissent et se foncent à notre passage.

A l'horizon immobile s'en vont les silhouettes noires des nuages blancs.

Nous voici à Yoshida, plaine de lave étendue au pied du Fouji qui s'enlève puissamment, ses flancs montant avec lenteur de la terre vers les cieux.

IX

Le Lac Kawagouchi.

Premier miroir aux reflets d'ombres et de lumières. Monts verts, rochers noirs, cultures étagées, bleuissent au loin.

En silence, la brise tend la voile, ouvrée de jours, du sampan. C'est midi sur le lac. La torpeur, l'immobilité des volumineux nuages pèsent sur mes compagnes en masses de neige lourde qui ne fond pas. Les pèlerins doivent peiner aux premières montées. Mais l'orgueil d'atteindre le sommet soutient les hommes. Ils auront vu. Sanctifiés, ils détiendront une autorité plus hautaine.

Pour nous qui ne cherchons au pied de la montagne que son reflet, le rêve hante notre sieste passive.

Des voix enfantines viennent des berges. Nous n'écoutons guère, nous attendons d'autres voix.

Quand le sampan atteint le milieu du lac, comme si le remous avait poussé les berges, le cercle des monts s'élargit. Le sillage s'allonge sur une eau alourdie de soleil, sans une ride, sans un glouglou. Ici et là quelques baraques : hôtel du Petit Chrysanthème, hôtel de la Cigogne. Les pèlerins sont rares, les volets clos.

X

Le Lac Nishi-no-oumi.

En débouchant d'un tunnel humide, le second lac étend son calme cerné comme un regard par des paupières humides. Un vol d'oiseaux piailliers parti du chaume d'un passeur, s'abat sur les maïs dans une terre sèche et grise. Les vers à soie filent dans les mesures. Le village aux teintes neutres s'affaisse dans le vert des collines. Je me souviens du goût des crêpes suédoises mangées à bord, en pleine lumière ardente, fondantes comme des fruits confits au soleil. Je me souviens de l'eau tiédie bue à même le lac, rafraîchissante comme notre plongeon dans l'onde, tandis que la barque qui faisait voile semblait nous y abandonner.

Cette eau était une énorme huître verte. Chaque crête d'opaque remous reflétait le bleu frais du ciel. Dans les baies glauques, elle semblait la pâte d'une vitre épaisse refroidissant dans son moule.

Au fond le lac heurte une falaise. Une masse de nuages en dégringolade cache le Fouji. L'ombre d'un pin sur le promontoire se tord pour surveiller le paysage. Serait-ce l'ombre du pin qui « surprend d'un remords les amoureux en fugue? »

J'accueille le hasard généreux, et son ombre, au contraire, me

sera fraîche. Le destin que je n'attendais pas est au but. Je connaîtrai la joie partagée. La satisfaction subtile des sympathies et de l'instinct tressera nos sentiments en doubles rênes, neuves et parfaites dès le premier essai.

Je ne sais pas ce qu'espèrent mes compagnes. Moi, j'ai sacrifié afin d'avoir les mains vides pour le don de la montagne.

XI

Le désir naît.

Hors les Iles de pins et de rizières couvertes, le monde est laid me suis-je dit. Sans l'abri des sobres et chastes Miya les amours ne savent pas qu'elles sont fausses. Les kami ne les ont pas scellées du charme de leur art.

Shintoïste, j'ai recherché leur conversation par la nature nipponne et les poèmes qu'ils ont mis dans mon cœur. Je les croyais innocents et j'ignorais leurs artifices. Je ne pensais pas rencontrer aux bois du lac Shoji le Renard aux métamorphoses!

Pour le contempler à l'aise j'avais peint un paysage à moi. J'en avais immobilisé les teintes et la musique spirituelle. Et voici que le désir de la vie et de ses mouvements monte des lacs et des vallées, kami de la sublime montagne.

Le chemin me conduit vers toi, ô tentation, poussée par les regrets et la hâte. Il est parfumé de la fraîcheur des branches. Il est pavé des graines abondantes du plantin. Des fleurs vénéneuses et blanches y rampent. Des grappes s'y recourbent comme des dards.

Je marche peu à peu enivrée sans sentir que mes pieds se posent, absorbée par mon propre émoi, aspirée par les désirs.

L'appel des kami m'a trahie. Inari silencieusement rit et ricane devant les Torii.

XII

Shoji.

Vers le soir brusque et froid je trouve le refuge. Face au Fouji qui meurt, sur une presque île boisée, niche un petit hôtel.

Ce troisième lac est une moire funèbre. Voici l'eau où se dissolvent le charbon noir qu'y trempa la montagne tout le jour, l'éboulement des rocs travaillés par le feu. Sur ses berges des roseaux clairsemés, la voix d'un rossignol dans cet apaisement intense.

Il appelle la Fille du lac qui descend le sentier.

La grâce et le charme des Iles viennent à nous, et les précédant, le regard féminin qui garde son secret mieux que le tien, O Aï-chan !

Mesure l'arc égal de ses épaules, la ligne unie de ses jambes allongées sous le kimono et polies par l'eau d'un lac déserté. Elle accueille notre pèlerinage et le protégera. J'apprends la retenue de ses yeux, bruns comme un reflet du soir. Elle connaît la ferveur véritable et la fierté. Dans tes yeux, brillants et fluides, Aï-chan, vit mieux que dans les eaux le miroitement des désirs. A l'heure de la maturité tu rôdes autour des arbres symboliques. Tu n'adores pas et ne possèderas jamais.

Que cherches-tu dans la clarté des lacs ? Non point le cône renversé de la montagne unique, non point le visage de Narcisse studieux, mais tu l'as dit, un visage inconnu dont le baiser banal monterait vers le tien.

A la nuit chacune gagne sa chambre simple. Les graveurs ont suspendu leurs œuvres sur nos murs. Un pique-nique d'Hiroshige joue, lointain, dans la mienne. Par une porte entr'ouverte, je vois deux amants d'Outamaro se toucher du regard.

Les bougies raccourcissent en allongeant leurs flammes et nos gestes. Obscurité, silence. Mais dans mon sommeil j'entends la marche infatigable de mes pensées nouvelles.

XIII

Les Pas perdus.

En frôlant les lys, j'ai suivi le sentier. L'eau assoiffée lappe les berges. Les nuages, la lumière passent et changent au flanc du Fouji. Ils se meuvent sans bruit sur la plaine de lave couverte de forêts. Pas un vol d'oiseau, pas un cri de bête. La majesté du Mont apaise tout. La terre de cendre étouffe ce qu'elle a nourri.

Sur les terrasses je recherche le murmure des branches, la caresse de l'or qui décline. Le Fouji, rougi par le couchant modifie d'instant en instant l'aspect de son cône immobile. Contemplation.

Au-dessus de nous les pins projettent leurs aiguilles et les rondeurs de leurs nombreuses pommes. Leur ramure élevée s'étend sur nos têtes comme un filet léger. Nulle n'en voudrait glisser, chacune en serre son rêve.

Au matin le Fouji s'est dressé, fantôme d'aube dans un ciel de poussière grise. A sa base, les nuages laiteux dégouttent de rosée. L'ombre est là, puis la clarté du jour, puis le soleil ardent versant son lingot sur le lac. La verdure vient d'éclorre.

Regarde, Aï-chan, les pins sous leurs écailles roses se tiennent immobiles. Où vas-tu? Le matinal apprêt de ta personne m'a réveillée à peine et déjà, tu t'en vas?

Au matin, j'ai regardé la montagne naissante. J'ai compris, Aï-chan, pourquoi ta noire beauté te pare et ta fièvre à la mirer si tôt dans le lac délivré de la nuit. Les yeux de l'eau s'y enchan-

tent, égoïstes et cruels, et tes soupirs y fondent. Tu le sais et pourtant...

Pour ton sourire où ta joie tremble, nous nous éveillerons encore plus tôt demain!

Descendez la montagne, pèlerins, sur vos sandales neuves! Une foule accroupie dans la plaine, mange, coude à coude, les boulettes de riz, et la chair de dorade pilée. Elle vous attend pour se disperser. Peureuse et chétive, votre retour va l'entraîner. Que rapportez-vous donc?

Trop sublime est le Fouji solennel, trop beau le lac à l'eau parfaite de teinte et de contours, trop aisé le sentier! Trop de calme puissant et de beauté finie. Une tristesse nous oppresse, car l'œuvre achevée meurt de sa perfection même et n'a plus de but à poursuivre.

Aï-chan, je ne me baignerai plus qu'au lac vivant. Le corps étendu dans la baignoire blanche l'est comme en un tombeau!

Que les vents déroulés agitent cette eau claire, fassent frissonner les branches et monter les nuages. Qu'une pluie battante les montagnes en fasse trembler les flancs épais!

Et soudain je me souviens de l'enfant nu assis sous le filet d'un jet de source, sa dignité, et l'autre, tout mignon marchant sous un fardeau d'herbages, sa résignation ignorante. Images que je veux oublier désormais.

A travers les monts de Minobou, Foutoko arrive, mûrie comme une nêfle par des journées de marche. Elle nous dit le temple où les pèlerins dorment dans une grande salle. Ils forment une étoile de leurs corps étendus, les pieds au centre, la tête appuyée à la boîte qui contient le fragment d'os du mort pour lequel ils veulent des rêves éternels. Là, la tombe du vieux James, l'étranger fou de la doctrine de Bouddha, là le lever du soleil par-dessus toutes les plaines, les caves de glace et les

lichens qui pleurent à l'aube sur l'étang, les ours et les singes qui secouent les arbres.

Elle a déroulé sa chevelure collée par les sueurs de la marche. Sa blondeur, ombrée d'un acre miel, voile sa figure épaisse. Le sang anglais semble chez elle plus fort que le sang des Nippons. Je ne vois plus que cette chevelure qui coule, kami opulent que toutes nous voulons peigner.

Des montagnes qu'elle a parcourues résonne, grave, un coup de tonnerre. Mais ici sur le sentier, je n'aperçois que des choses délicieuses : une chenille verte et jaune exhalant son parfum protecteur, un serpent rayé qu'aspirent les bambous nains. Des branches sur lesquelles tombe la lumière se relèvent vers le soleil. Puis au travers, l'eau verte s'étale tout en bas.

Promenade trop douce, mi-ombre, mi-lumière qui rend nostalgique l'écho d'un orage. Ah! l'écœurement des immortelles cueillies aux rochers, des tendres pousses de bambou qui ne nourrissent pas, des hortensias effritant leurs mièvres ombelles!

Contemplation, sérénité des Kami, leur activité intellectuelle, leur sensibilité cérébrale, je les ai cultivées. J'ai suivi leur simplicité et leur détachement dans la nature pure. Ils m'ont appris que rien n'ébranle, que le cœur humain peut jouir de tout, y passer, fort de son union avec un art sain.

J'ai voulu vivre trop près d'eux et trouve le Miya inhabité. Aucun dieu ne repose sur le coussin offert. J'ai donc voulu une beauté spirituelle, achevée, sereine, tel le Fouji, mais comme lui mortelle? Sa déesse n'y sème plus les corolles. Penchée au-dessus du lac, je l'attends pourtant.

Par nuit noire en ramant, voici que nous sommes accablées. Les couleurs sont invisibles et les formes écrasantes. Un mur d'ombre nous entoure. Le milieu du lac, un peu clair, a le reflet glacé d'un métal. C'est une coupe d'argent alourdie et trop pleine que nul ne videra.

Une lanterne paraît et disparaît dans les collines. Quelqu'un y chemine indécis. L'hôtel sur son promontoire est une lanterne vide, lumineuse, et nul bruit n'en sort. Tel mon cœur.

XIX

Aux caves de glace.

Un bond empanaché et roux, c'est l'écureuil qui fuit dans les fourrés. Il n'a pas effrayé le rossignol qui dépouille la mousse.

Le ciel et ses nuages plongent dans le lac aujourd'hui. Ils reçoivent les collines et l'éventail ouvert du Fouji. Dans l'eau, atmosphère solide, le vert des arbres et les contours sont plus définis qu'en leur réalité.

Une barque chargée de pèlerins fait glisser leur blancheur au travers du paysage liquide. Reflets sans substance ils passent à la dérive. Mes pensées passent ainsi quand je ne sais ni d'où elles viennent ni où elles vont.

Mais la marche sous bois m'entraîne. On ne peut s'arrêter. Le sentier sec et ombragé, les ravins remplis de troncs couchés m'attirent en avant toujours car rien ne désillusionne.

De temps à autre je mets à ma narine le pain que je porte. Parfumé je sais qu'il sera bon à l'heure du repas et les œufs durs que je te tiens dans ma main, ronds et solides, je sais quel plaisir ce sera d'en écraser la coque et de les trouver souples dans la bouche affamée.

Maintenant c'est la sieste sur les rocs capitonnés par la moiteur de l'air. Mes compagnes s'endorment avant moi qui les regarde. Aï-chan n'en poursuit que mieux son rêve, mais la Fille du Lac ouvre un instant les yeux, me sourit, les referme et demeure consciente. Née à l'ombre du Fouji, elle en sait le secret. Elle ne le dira pas car chacune doit trouver pour elle-même, mais elle nous accompagne. J'admire que la Fille du

Lac ait déjà choisi de servir le réel. Sans poursuivre l'idéal auquel nous consacrons nos premiers efforts, elle s'est contentée. Qu'elle est sage et combien je l'admire! Cependant, je poursuivrai encore... J'ai voulu mon bonheur impossible.

Au-dessus de nous plane le plafond des bouleaux clairs, plus haut celui des pins, plus haut celui des nuages blancs et plus haut encore le ciel infini. On dort et tout le corps respire.

Au sommet voici les roseaux qui porteront à l'automne un panache cotonneux. Des iris violets dressent leurs pétales ou les courbent du geste de Bouddha. Les azalées ayant flambé au ras de la montagne ne gardent plus que leur feuillage. C'est la seule floraison des roseaux en gerbes et des iris rigides.

O senteurs de la terre, couleurs vives, formes variées des plantes, des pierres et du sentier qui serpente! Des pins se redressent et les montagnes se meuvent alors que nous marchons.

J'écoute. Une harmonie complexe et fugitive traverse l'air. Le bruit du vent dans les herbes frôleuses, le bruit du vent dans les branches balancées, le bruit du vent dans les pins qui résistent. Un chant ivre de chaleur et de lumière module le frémissement du mont de roseaux et d'iris.

Le désir vibre ici dans le bruissement des cigales. L'attente est celle de la possession au summum de la lumière du jour.

Il ne fallait pas venir, car elle accable tout et tout succombe dans les senteurs.

J'ai vu sous bois une farandole de femmes. Elles passaient sous les branches, libres et nues comme les troncs dans la brise. La course refaisait à chaque pas leur robe de feuillage.

Le chant de midi les poursuivait :

« Fuyez, femmes, créations dernières et essentielles de la nature. Fuyez si vous poursuivez ainsi votre seule unité. Le choc du soleil entr'ouvre les fleurs, voici l'exhalaison entière des sucs et des parfums sortant du corps d'Izanami, la terre ! »

Tout semble légitime, l'heure mûre puisque le soleil attend au zénith. Elles ne veulent pas fuir.

L'une offre sa chevelure, gerbe souple d'herbe humaine. L'autre, mollement épanouie, pareille à une fleur de pétales trop fournis, appelle la caresse et semble désirer le désir. La dernière s'échappe, corps musclé dont l'ardeur concentrée ne se déchaîne qu'à l'heure de l'amour. Elle défie la possession et, face au soleil, fuit l'accompagnement de son ombre même.

Au sommet fumant ainsi qu'un encensoir, voici qu'elles se couchent dans les roseaux. Les pèlerins, les rencontrant, ne passent point...

Maintenant ils peuvent redescendre, graves, tout blancs, et faire tinter leurs clochettes. Rassasiées, elles s'accouderont et trouveront au jour qui décline l'air frais et le ciel allégé.

Isanami, la mère, accueille leur espérance et son regard s'allonge sur le cycle éternel.

Ma joie s'est faite rayonnante. J'irai plus lentement désormais, n'ayant rien à poursuivre et poursuivie par rien, car j'ai compris le sens de la nature.

J'arrive la première aux clairières où les bucherons débitent les bois frais. Voici la caverne où la glace rafraîchit. Elle transparait aux parois comme des incrustations de quarts. Le roc suinte, la fraîcheur de la grotte conserve des œufs de vers à soie.

Nous rampons sur nos mains qui se glacent, oubliées de la vision du midi. Le roc presse notre échine. Nous sommes emprisonnées, humiliées, cognées. Mais mon rire raye l'obscurité d'un éclair.

— Vois, Aï-chan, en un caveau semblable et glacial finira ton corps doux à lui-même. Les kami l'ont dit : Ne t'inquiète pas d'un futur. Vis alors que tu marches sur le chemin des dieux.

J'ai compris dans la grotte tout le fallacieux symbolisme de mon art et quelle interprétation toute humaine lui donne le Shinto.

XV

Le Pic.

Par des sentiers où l'amas des feuilles anciennes forme un sol souple, sous les branches élargies une fois encore par le renouveau, on grimpe au pic.

Après les lys blancs, les orchidées, les iris, voici le sommet des lys jaunes et unis exhalant une suprême odeur. La sève la plus haute nourrit les chrysanthèmes d'or, les chardons et les camélias de cire.

Sept rangées de montagnes descendent de l'horizon et reçoivent le soleil qui les rend claires et sombres. Des blancheurs y flottent, s'étirent et les traversent. Les quatre lacs de Motosou, Shoji, Nishino-oumi et Kawagouchi, miroirs du Fouji, s'alourdissent entre elles. Du pic on verrait sans surprise ces plaques qu'enfonce la hauteur résorbées par la terre.

Un faucon survole l'immense symbole en poussant un cri rauque. Sur les forêts aux rondeurs touffues pèse la base énorme du Fouji. La lave qui en découla lentement s'arrête, la lèvre sur l'eau.

Toute la lumière et les nuées du ciel passent sur ce paysage, caressent le dieu immobile qui ne ressent pas le frôlement de leurs impalpables tissus.

Un instant sa cendre rougeoit au couchant. Le mont incandescent s'anime. Une beauté merveilleuse monte de lui, coule de ses flancs vers les montagnes fertiles entassées tout autour. Vit-il? Une floraison, un murmure, une oscillation? Non, le printemps n'habite plus son cratère. La teinte ardente, qui revê-

tait son corps d'un frémissement, glisse. Le sombre mont veiné plonge aux lacs qui noircissent. La réflexion des montagnes vertes s'assombrissant aussi, chaque lac, comme un étain se borde d'opaques traînées où les kami ne se mirent plus.

Le Fouji s'estompe, disparaît, plus diaphane qu'une buée dans le vent. Seuls demeurent de petits lacs abandonnés.

Là-bas, là-bas, les ours sont cachés au creux des cryptomérias et les cerfs descendent boire aux ravins silencieux...

XVI

Retour.

Ramant sur le second lac, frais au matin, vite à travers la forêt où fument les foyers des charbonniers, je quitte la terre de cendre. A godille sur le troisième lac où s'avance la presque-île, à voile sur le quatrième. Puis sous la pluie fine qui mouille les rizières, loin du Fouji qui se couvre, loin des montagnes qui se rangent les unes derrière les autres, sans fin.

Loin, rassasiée de ta beauté, Mont trop sublime, gardé de Tori et de Miya trompeurs. J'ai compris les collines et les plaines où tu pousses ton cône : la vie, son accueil, ses mouvements, kami divers répandus là en foule.

J'ai adoré ta sérénité, ta perfection, l'art de ton paysage. Mais j'ai vu tes lacs aux rares poissons, le héron gris qui laisse passer le vol noir des hirondelles. Seul l'automne des chasseurs peuplera tes bois fleuris avec recherche, seul l'hiver les adoucira de blancheur.

J'ai adoré. Mon aspiration lasse s'est changée en soupîrs enfantins!

Pays de Yamanashi, donne plutôt tes baies rouges à ma bouche qui n'en sait pas le goût, tes papillons à ma main mala-

droite, ta rosée lourde à même mon visage qui ne sait pas les pleurs.

*Laisse-moi fuir ton image, Mont unique, ta solitude m'op-
presse, et détruire en mon cœur l'exigence stérile.*

*La montagne a vécu et c'est de sa passion que son cône
parfait s'est dressé dans la plaine. Mon âme en la mirant se
fige ainsi qu'un lac au crépuscule.*

*Pèlerin rassasié, délaissant mes clochettes, j'irai cultiver
les fertiles épis légués par la déesse. Je ne reprendrai mon bâton
que lorsque le désir et la vie s'étant joints dans mon cœur, je les
promènerai au pied du Mont comme au tombeau des ardeurs.*

« Vent du Fouji!
Te posant sur mon éventail,
Quel cadeau pour Yeddo! »

a dit Basho, le bonze-poète.

KIKOU YAMATA.

Tokyo, été 1923.

NOTES : Tout ce qui se rapporte aux principes Shintoïstes dans la pre-
mière partie de cet essai symbolique, fut cueilli dans des documents officiels.
La seconde partie est inspirée d'un voyage au pied du Fouji.

K. Y.

PHILOSOPHIE DES ARTS JAPONAIS

Je diviserai cette petite étude, qui n'est qu'un assemblage de notes, en deux parties :

- 1^o Tempérament du peuple japonais;
- 2^o Caractères distinctifs des arts japonais.

I

La civilisation orientale est spirituelle; elle n'attache pas d'importance à la matière; elle ne cherche pas à expliquer le monde par la perception externe, mais par l'esprit; elle est subjective. C'est ainsi que les Chinois ont été conduits à se représenter l'univers à l'aide de deux principes : le principe mâle et le principe femelle. Avec les Indous, ils s'élevaient au-dessus du concret. Ils ne s'arrêtaient pas aux sensations, mais s'ouvraient aux sentiments. On voit combien les Orientaux diffèrent des Occidentaux matérialistes.

Les Japonais, à l'origine, aimaient ce qui était simple, élémentaire. En allant vers la simplicité, il n'obéissait pas à une simple inclination, ce fait dénotait un choix, une option, une préférence. Cependant, à mesure que la civilisation se développait, il dut admettre la complexité des choses; mais il est resté attaché aux formes, aux conceptions pures, naturelles, dépouillées. La nature lui offre un spectacle disparate, inégal, complexe en un mot. Tentera-t-il de reproduire cette réalité vaste et multiple? Non pas! Il a conscience que la nature totale est intraduisible, qu'il est vain de vouloir l'analyser dans tous ses éléments; mais il sait aussi qu'on peut en déga-

ger les grandes lignes, qu'on peut en faire la synthèse, en écarter tout l'inutile et que la connaissance de sa signification profonde est à ce prix. La nature est complexe et elle est simple; nous ne voulons voir d'elle que ce dernier aspect.

Ce goût, ce besoin de l'esprit se remarque au Japon dans l'étude des sciences. Les savants s'efforcent de clarifier les matières, de les réduire à leur plus simple expression; ils en donnent des résumés, des raccourcis ou bien ils classent les notions premières en un ensemble harmonieux. Ainsi dans l'enseignement du droit, les conceptions, les théories, les faits sont exposés sans vaines complications.

Enfin au point de vue de la technique, nous savons que les moyens les plus simples sont ceux avec lesquels on peut obtenir les plus grands effets. Le Japonais est impressionniste. Dans ses explications, dans ses interprétations, dans ses créations un sentiment de réserve intervient toujours. Nous n'appuyons pas, si ce n'est quand il le faut, mais tout juste; nous laissons deviner, nous aiguillons l'esprit, nous faisons crédit à l'imagination... C'est pourquoi nous ne finissons pas. Il y a des lacunes dans ce que nous faisons, des solutions de continuité. Mais nous avançons, si nous brûlons quelques étapes...

II

a) *Amour de la Nature.*

Dans les arts japonais se manifestent le pur amour de la nature.

Paysages, oiseaux, fleurs, voilà les objets qui ont été le plus abondamment traités. Ensuite viennent les peintures et les sculptures bouddhiques qu'il convient de juger surtout du point de vue du sentiment religieux. A l'époque Tokugawa, c'est l'école Ukiyoé avec ses morceaux de paysages, ses petits personnages et ses femmes. Elle est un reflet de la vie. Les

estampes de cette école étaient prisées par le peuple, par des gens sans instruction.

Les figures dans nos peintures avaient un caractère surtout décoratif. La nature domine, enveloppe; les personnages sont secondaires.

En architecture encore la nature s'impose. Dans la construction d'une maison, on ne considère pas que la maison, mais le cadre, le paysage, les alentours. Une maison, ce n'est point quelque chose d'isolé, c'est une dépendance d'un ensemble. Et tout édifice se rapporte à un cadre. Une maison de thé ne peut pas être élevée partout, mais dans tel coin de nature, sur le flanc de cette montagne, près de cette rivière. De même pour les temples.

L'art des jardins s'inspire également de la nature qui a pour règle l'irrégularité. Il ménage les perspectives, crée de l'imprévu, fixe le regard sur des détails...

L'art du bois aussi témoigne de l'amour de la nature : il respecte la matière, il ne la déguise, il ne l'altère pas. Ainsi la colonne (*hashira*) du *tokonoma* (sorte de niche en retrait dans les pièces principales d'une maison) donne toujours une impression de vérité. Nous sommes de grands amateurs et appréciateurs de bois; de pierres aussi.

b) *L'Impressionnisme et l'Idéalisme*

L'artiste s'attache aux choses qu'il veut représenter et néglige les autres. Par exemple, dans la peinture d'une montagne, rien n'indique la base, on n'aperçoit que le sommet et le milieu dans une écharpe de brume avec quelques bambous au pied. Ce n'est pas comme en Europe la reproduction réelle de la nature; nous en détachons un simple aspect suivant l'impression que nous voulons rendre.

De même dans nos portraits... Nous ne cherchons pas la ressemblance. Quand nous peignons un acteur ou un bonze,

nous n'avons pas en vue le modèle, mais l'image que notre esprit a gardée de la réalité.

Les estampes de Ukiyoé n'avaient pas la prétention de représenter les mœurs. C'étaient avant tout des objets décoratifs. Il y entre une grande part d'artifice; le ciel, les nuages sont absents; les couleurs sont voyantes, exagérées; le parti pris de stylisation de la nature est évident.

L'idéalisme oriental tient du sentiment, tandis que l'idéalisme occidental participe de l'intelligence. En Europe les beaux-arts ont un côté pratique; les Grecs avaient en vue la réalisation du Beau par la justesse, l'exactitude des proportions, la régularité, l'équilibre précis des parties. Au Japon, le Beau n'est pas soumis à ces règles esthétiques. En Europe il y a un rapport entre les beaux-arts et la morale. Le vrai, le Beau... L'architecte se préoccupe du bien-être des occupants de la demeure qu'il aménage avec le souci des commodités, du confort. Au Japon la maison est belle en soi et par rapport au cadre. Et l'on voit l'homme fortuné faire construire une petite et simple maison d'habitation dans la forêt; l'on voit de grands seigneurs, comme le prince Saionji, se retirer sous le toit le plus modeste, dans la solitude des champs. Une hutte d'ascète nous émeut profondément. Nous sommes des sentimentaux.

c) *La Spontanéité.*

C'est la grande qualité de la Nature que nous avons à cœur d'imiter. L'artificiel nous apparaît comme un défaut; cependant ce peut être un moyen pour donner l'idée, l'impression du naturel, comme dans l'art du bouquet, imitation stylisée de la réalité florale.

Tout doit avoir la marque de la spontanéité, c'est une règle technique. Une poterie porte intérieurement les traces des doigts de l'artisan, elle sera rugueuse, présentera les dépressions du modelage. Et l'émailleur versera, étendra le vernis,

non pas régulièrement, mais comme au hasard, d'un trait; il le laissera tomber en filets qui glisseront sur la paroi du bol, de la théière et formeront de grosses gouttes.

Dans la peinture il y a aussi une sorte de virtuosité du laisser aller, de la négligence. Le pinceau tracera de grands traits, les uns légers, frêles, les autres gros, appuyés, avec des bavures. Nos yeux se portent sur la ligne ferme, énergique, où l'artiste a mis de sa personnalité.

Dans la sculpture, on doit distinguer la trace des ciseaux, deviner la première ébauche, l'hésitation de l'artiste et sa volonté aux prises avec la matière.

d) *Délicatesse.*

Les Japonais, dans leurs arts, ne tendent pas vers la grandeur, ils cherchent la délicatesse, le raffinement. C'est dans l'art de la laque que nous avons manifesté le mieux ce goût de la minutie, de l'exquis; dans les miniatures en bois aussi, comme les *netzké*.

Nous avons cependant été à divers moments sensibles à la grandeur, principalement à l'époque Momoyama (1582-1587). Signalons le château fort d'Osaka. Mais ceux de nos monuments qui sont imposants par leurs dimensions ne sont en rien comparables à ceux de l'Asie continentale et de l'Europe.

Kôfu-seigetsu, « le vent brillant et la lune après la pluie ». Ce sont les herbes, mot sous-entendu, qui brillent. *Sei* exprime cette sérénité qui succède à la pluie, cette sérénité qui précisément se dégage de nos peintures.

Une grosse erreur est d'exposer côte à côte peintures japonaises et peintures européennes, les secondes étant de tonalités fortes, brutales, les premières étant de teintes douces et calmes.

KAMENOSUKE MORITA.

Professeur à l'École des Beaux-Arts de Tokyo.

LE TRADITIONALISME DANS L'ART JAPONAIS ET LE MODERNISME

La civilisation d'un peuple et les milieux humains s'influencent réciproquement... Nous avons une tradition de 3.000 ans. Elle évolua, non pas seulement par elle-même, mais aussi par l'action extérieure.

Le Mont Fuji est aujourd'hui tel qu'il était il y a des siècles et des siècles. Son aspect est toujours altier et noble... Cependant les gens qui le contemplant sont bien différents de ceux d'autrefois. Comme l'homme change vite! Mais s'il y a en lui quelque chose qui change, il y a un fond qui demeure. En ce sens, je crois à la pérennité de nos traditions artistiques et je crois à la nécessité du modernisme. Nous ne pouvons plus nous appuyer sur les principes d'art de l'époque d'Outamaro et de Hokousai. Ils avaient une vertu, mais à les observer comme on le faisait, il y avait de la routine et je dirai même de la superstition. Si nous parlons ainsi, c'est que nous vivons dans le courant des idées modernes; notre temps n'a rien de comparable aux époques passées. Les principes changent avec les circonstances. L'esprit du moment présent est déterminé par les éléments variables et la tradition est fondée par les éléments essentiels et constants.

Quel rapport établir entre le traditionalisme et le modernisme?

Pour dégager les traits remarquables et divers du tradi-

tionalisme de l'art nippon, il suffit de l'observer dans son développement sous l'action des arts étrangers.



Dans les siècles passés le Bouddhisme et les principes moraux des philosophes chinois ont été introduits au Japon. Deux idéaux qui en se fondant aux idéaux de la race nippone constituent le fondement de la civilisation japonaise... Cet enseignement chinois contenait un acte de foi en la nature, un acte d'amour vis-à-vis des phénomènes de la nature. Il fait s'unir la vie humaine à la vie de l'univers; ces deux vies n'en font qu'une. En conséquence les lois humaines doivent être en accord avec les lois de la nature. Tel est le principe essentiel de l'idéal oriental. Et les peintres de l'Orient qui ont la nature pour objet sont conduits par ce principe.

La peinture de paysage en Orient apparaît au v^e siècle. Nos paysagistes sont ainsi de mille ans plus anciens que ceux de l'Occident. Les maîtres paysagistes étaient des Chinois.

Dans ce pays de Chine, l'esprit de la race était tel que l'artiste allait nécessairement vers la nature; et en face d'elle il ressentait un sentiment de respect et de terreur. D'autre part, à la suite d'interminables guerres civiles, les plus sensibles des Chinois se réfugièrent dans la nature calme et pacifique pour se livrer à la culture morale. De là aussi, grâce à ces guerres, le progrès de la sensibilité artistique. Une vie solitaire, consacrée à l'esthétisme, se développa. La nature offrait à ces contemplatifs une physionomie infiniment pittoresque. Elle provoqua leurs réflexions morales. Et la peindre, c'était déjà méditer, c'était une affirmation d'idéal. Les paysages furent traités par ces peintres comme les philosophes traitaient la société humaine; la raison les guidait, et leurs peintures reflètent un sentiment de solennité.

La philosophie chinoise enseigne que l'art et la morale doi-

vent s'unir finalement, tous deux constituant l'essence de la nature. Cette philosophie plus tard anima tout l'art oriental. Mais le Japon y ajouta quelque chose qui lui est propre.

La nature au Japon est hautement pittoresque avec ses éléments qui sont la rivière, le torrent, la mer et la montagne. Ces choses ont une physionomie charmante, elles ont de la douceur et inspirent des sentiments modérés. Le Bouddhisme et la moralité chinoise développèrent et accrurent cette sensibilité nippone, ils lui donnèrent un support. Les idées continentales prirent un autre visage, elles s'adoucirent. Aux Indes et en Chine la nature a de la majesté, de la force et quelque chose de menaçant, tandis qu'au Japon elle est imprégnée de tendresse, aussi la mentalité qu'elle a formée est-elle bien particulière. Sur le continent la nature est un père; sur la terre nippone elle est une amante.

Dans nos milieux sentimentaux notre art grandit lentement mais indépendamment, suivant son propre principe. La règle esthétique de Chine, faite de deux éléments, l'art et la morale, nous montra, transportée chez nous, la direction à suivre; mais notre nature seule nous enseigna les sentiments nuancés.

D'abord l'art ancien japonais fut représenté par l'art bouddhique, par l'architecture et les sculptures des temples du VII^e au XIII^e siècle. Cet art avait l'Inde pour origine. Mais il ne faut pas oublier que les Hindous communiquèrent avant et après le Christ, avec la civilisation hellénique par l'intermédiaire du Gandhara. L'esprit gréco-bouddhique pénétra en Chine, et les éléments chinois s'y ajoutèrent. Il parvint enfin au Japon. Dans les manifestations de notre premier art bouddhique nous reconnaissons des traces grecques, hindoues et chinoises. L'architecture accuse les influences hindoues et chinoises, surtout dans l'agencement extérieur de la construction; les détails décoratifs révèlent une influence grecque mêlée au style proprement japonais.

Ce style est partout reconnaissable. Il consiste en des touches délicates que l'on ne retrouve ni dans l'art chinois ni dans l'art hindou; il est réalisé surtout par l'accord harmonieux de l'art et de la nature qui fait naître en l'âme des sentiments doux et intimes. Voyez les toitures gracieusement courbées et ces encorbellements les supportant; l'élégance des lignes, leur équilibre donnent une idée de singulière quiétude. Combien différente est l'architecture colossale d'Europe, les majestueux colisées, les églises gothiques se dressant si haut!...

Dans la peinture et dans la sculpture nous discernons les traits caractéristiques de l'art japonais. La tradition nationale continua grâce aux qualités qui nous sont propres, transmises d'âge en âge.

A partir du x^e siècle, les communications avec le continent furent interrompues; et notre isolement dura 400 ans. La civilisation japonaise évolua sur sa terre natale, sans relations extérieures. Durant cette époque notre art, affranchi de l'influence chinoise, affirma toute son originalité. Aux x^e et xi^e siècles la classe des nobles était à son apogée; l'art japonais s'affina davantage encore au service de l'aristocratie. La grandeur sobre, caractéristique des œuvres jusque-là réalisées, fit place à un goût nouveau dont la qualité dominante était la délicatesse et la richesse des nuances. Ensuite la forme se simplifia.

En ce temps-là les peintres s'engouèrent pour une sorte de tableau plus ou moins long et enroulé, le « makimono »; on y peignit des scènes religieuses, « édoki » ou des scènes se rapportant aux œuvres littéraires. C'était une invention chinoise, mais dans ces peintures nous découvrons déjà l'imagination romanesque des Japonais, un esprit passionné, rêveur... Cette manifestation de notre âme profonde se fit naturellement, aisément, dès que les influences étrangères cessèrent.



A partir du ^{xii}e siècle, l'art chinois mûrit. Sa profondeur apparaît dans les peintures. Voyez ces paysages, ces fleurs, ces oiseaux. Cet art est indépendant de la religion. Il progressa, se compléta et enfin nous parvint au ^{xiv}e siècle, et les relations, interrompues entre la Chine et le Japon, reprirent; nos artistes s'inspirèrent des nouvelles œuvres chinoises affranchies du sentiment religieux. Ce fut un art pur, consistant dans la peinture de la flore et de la faune et aussi dans la peinture de portraits. Cette esthétique chinoise joua dans le développement de notre art un rôle important; néanmoins nous conservâmes notre esprit traditionnel. L'art chinois toujours préoccupé du principe moral n'est pas une simple copie de la nature extérieure. Nos peintres respectèrent la forme de cet art et exprimèrent leur idéal propre. Mais trop fidèles à cet idéal leur art ne se développa point. Il en fut d'ailleurs de même dans l'art bouddhique.

Encore une fois, à partir du ^{xvii}e siècle, les relations avec le continent cessèrent. Cette époque, durant laquelle le Japon fut fermé aux étrangers, eut une durée de deux cent cinquante ans et est connue sous la nom de « époque d'Edo ». Cet isolement fut favorable au développement de notre civilisation. Alors se manifestèrent nos arts originaux purs de tout mélange, les arts réellement japonais. Ils suffirent à donner le sentiment de la couleur locale nippone. Notons bien aussi que ces arts furent populaires.

Cependant le style chinois ne disparut pas, ce style qui est l'une des faces de notre tempérament artistique; l'autre étant représenté par le goût de l'intimité, par le sens des nuances, par la douceur des sentiments. Pendant les deux cent cinquante ans d'isolement, l'esprit chinois et l'esprit japonais en art réagirent l'un sur l'autre et se rapprochèrent, se fondirent.

Une école réaliste naquit, elle fut d'abord conservatrice, c'est-à-dire qu'elle respecta la forme chinoise, mais elle s'engagea dans une nouvelle voie en laissant dominer les éléments sentimentaux japonais. Et alors apparut l'école décorative « Ukiyoé » qu'ont illustrée, entre bien d'autres, Outamaro et Hokousai.

Voyons bien le fond des choses. Cette école Ukiyoé, aimée et appréciée par les Occidentaux, eut son origine à l'époque de l'art bouddhique; les sentiments qui lui donnèrent naissance se manifestèrent du x^e au xiv^e siècles, durant la première période d'isolement. Nous pouvons donc dire sans erreur que « Ukiyoé » est un art traditionnel japonais.

Contemplez les paysages, les fleurs, les oiseaux dans les « Ukiyoé ». Vous serez éblouis par tant d'expressions douces et élégantes, par tant de gestes charmants et de manières d'être qui dénotent un grand raffinement de mœurs. Nous y reconnaissons les caractères lumineux de l'école que j'appellerai parnassienne, de l'école des purs esthètes, amoureux de la nature, et aussi nous y reconnaissons l'image, libre et forte, de la vie humaine. Car si la première école fut aristocratique, la seconde fut populaire.



Maintenant parlons de notre art par rapport à l'art occidental. Celui-ci est réaliste, le nôtre est idéaliste.

Ce qui importe dans l'art, c'est la personnalité de l'artiste et la nature. L'œuvre artistique est formée de ces deux éléments. Afin de les unir, il faut que la nature soit en quelque sorte personnifiée. L'œuvre n'est que l'expression d'une personne qui s'identifie avec l'âme de la nature, qui emprunte la voix de la nature. L'essentiel est de reproduire les êtres et les choses. Faut-il donc être réaliste? Non pas! C'est une impossibilité de reproduire le monde extérieur tel

qu'il est. D'ailleurs l'œuvre artistique trouve ses limites dans le temps et dans l'espace. Il convient donc de la simplifier. La réalité et l'art sont différents. L'art c'est la projection de la réalité à travers l'esprit de l'artiste.

En 1853, la flotte américaine mouilla dans les eaux du Japon à notre grande surprise, et dès ce moment la civilisation occidentale s'introduisit chez nous, déterminant une profonde révolution morale. Nous nous efforçâmes de nous initier aux arts européens. On en a vu les effets en ces trente dernières années. Il est bien certain que l'enseignement des principes et des techniques étrangers nous apprit beaucoup. Des écoles de « style occidental » naquirent. Mais en face d'elles se dressèrent les écoles de la tradition, elles s'efforcèrent de s'opposer au courant occidental et de conserver le patrimoine artistique du pays. Mais les facilités de communications rapprochèrent toujours davantage l'Orient de l'Occident. Dans le monde entier l'art prit un caractère international. Les Japonais dans tous les domaines se rapprochèrent des conceptions mondiales. Leur art, qui, aux premiers contacts avec l'Occident, s'était extraordinairement compliqué se simplifia et s'unifia, mais il resta marqué de l'empreinte européenne.

Actuellement nous cherchons à bien assimiler l'art occidental. Mais les efforts faits ne sont pas définitifs. Foujita, à Paris, pour prendre son exemple, montre dans ses œuvres une profonde compréhension de l'esthétique européenne; et son effort nous incite à déterminer le point où les deux éléments, l'occidental et l'oriental, se rencontrent.

Nous pensons que l'art européen échappe aujourd'hui au matérialisme, dont il est las, et se dirige vers l'esprit et l'âme. Ce mouvement ne dénote-t-il pas une réaction contre le réalisme qui commit tant d'erreurs? Et dans ce mouvement, pour dire toute ma pensée, n'y a-t-il pas une impulsion qui vient d'Orient?

Le classicisme renaît dans le monde des artistes occidentaux. Il m'apparaît comme le reflet de l'esprit oriental qui s'est manifesté il y a un millénaire. Alors qu'avons-nous à aller demander des leçons à l'art occidental?

J'ai commencé cet article par une observation sur les rapports entre la civilisation et les milieux. Je finirai par une observation de même sorte.

Réfléchissons aux conditions de notre propre vie. Nous constatons que nous vivons sur l'indécise frontière du passé et du présent; que nous agissons sous l'empire de nos hérédités, de tout ce qu'ont déposé en nous les œuvres dues à nos ancêtres et que, d'autre part, nous appartenons à l'actualité. Tout cela est notre milieu; et ce n'est pas tout! Il y a nos espoirs, nos rêves d'avenir, et toutes nos possibilités; il y a la volonté de sauver la tradition.

Dans les sciences les œuvres humaines survivront, chaque génération ajoute une pierre au monument. Il n'en est pas ainsi dans l'art. Comme un être humain, il change suivant les âges et les circonstances, de forme, de physionomie, et il conserve son caractère profond. C'est pourquoi l'art du passé a sa valeur, comme l'art moderne la sienne.

L'art pourra perfectionner sa technique, grâce aux progrès scientifiques; des inventions d'ordre physique ou chimique pourront aider à sa marche. Mais ce qui fera toujours la valeur de l'art, c'est l'esprit de l'artiste; c'est ce facteur qui déterminera son évolution dans tel ou tel sens; et l'on ne saurait discuter légèrement de la manière de penser, de voir et d'être d'un créateur, on ne saurait analyser cet élément moral scientifiquement. D'ailleurs l'évolution de l'art est dans la main des génies; seuls ils conduiront l'art à sa fin.

En vue de cet avenir, nous devons nous efforcer de maintenir le souvenir du passé autant que de nous fixer au présent. Maintenir, c'est d'abord connaître ce passé. Il s'agit,

chacun selon son tempérament, d'agrandir nos connaissances, d'œuvrer suivant nos hérédités particulières et notre volonté. Chacun apprend à sa façon; et les résultats de l'effort sont inégaux. De là l'affirmation des personnalités. Nous préparons l'Avenir;

RYO YANAGUY.

(Traduit par M. Kuni Matsuo).

Pages de la Rédaction

LES MESSAGES D'ORIENT

Nous sentons peser sur nous le dur destin de l'homme d'Occident. Les lois des interdépendances et des interpénétrations nous ont jeté nous aussi dans le cercle démoniaque. Nous ne pouvions lui échapper. Les continents sont rivés les uns aux autres, les hommes aussi. Nous ne pouvons plus demeurer les bras inertes, le cœur fermé, en quelque lieu où les hommes souffrent. L'horizon du monde s'est rétréci. La famille humaine se touche épaulle contre épaulle. Les portes d'airain des frontières ont sauté.

Il nous a fallu ou rejeter cette envahissante inquiétude au sourire trouble qui ne nous était pas familière ou accepter, nous soumettre et abdiquer ou bien alors nous frayer une issue dans l'obscur dédale de ces dualismes. Entre l'Occident dont nous avons subi toutes les séductions, et qui aujourd'hui nous propose sa mystique intellectualiste, nous impose ses débauches économiques, son mercantilisme et ses machines et notre Orient entraîné dans le tourbillon de la tourmente et que nous portions dans notre sang, nous étions écartelés et nous devons choisir.

Cette revue est née de ce conflit et de ce débat. Elle est une libération et un cri aussi, cri d'affirmation et d'espoir. Organisme vivant, portant son souffle, son signe et sa destinée dans les forces non dépliées encore et qui se multiplient en sa structure, elle partit, pressée de rejoindre les créations humaines qui collaborent à restituer à la vie de l'esprit blessé dans ce qu'il a de plus noble sa primauté et sa fierté. Elle s'est loyalement posée en face du siècle avec lequel, elle ne l'ignorait pas, elle devait entrer en lutte dans ce qu'il a de plus impur, quoiqu'elle se soit détachée de l'âme de ses fondateurs mûrie par la sérénité et pour la sérénité et qu'elle cherche avant tout à être la demeure de l'entente et de l'attente. Elle ne nous appartient pas. Elle se développera selon les lois mystérieuses du devenir. Lourde du don de vie qu'elle a mission de réaliser pleinement, elle suivra la courbe que lui imprima son prime élan. Elle cessera sa marche quand elle aura rendu ce qu'elle aura à rendre. Si nous posâmes la première solive transversale pour que les formes architecturales puissent s'évaser et se joindre — et ce ne fut pas pour nous un choix, mais bien une

impulsion venue du dedans de nous-même et à laquelle nous obéîmes instinctivement — cette solive n'est que provisoire, n'a de durée qu'autant qu'elle permettra à d'autres de s'y superposer pour que se hausse la masse grandissante de l'œuvre. Car accepter les contraintes d'une seule directive, se pétrifier dans un moule unique, revenir en arrière vers les mythes du passé et s'y cramponner désespérément, c'est faire acte de mort, c'est renoncer à soi-même avec lâcheté. Or, nous voulons nous déployer dans les balancements des rythmes vivants, dans les flux et les reflux, face à l'horizon qui s'élargit sans cesse aux confins du monde et qui nous happera pour nous porter toujours au-delà du cercle de notre accoutumance, vers d'autres horizons, sans oublier pourtant notre passé.

Il nous a semblé fastidieux et vain de préciser plus que nous l'avons fait ce qu'on appelle notre « manifeste » ou nos « tendances ». Parce que déjà ce que nous avons esquissé fragmentairement, ce qui fut notre point de départ, ne nous suffit plus, nous a abandonné, nous a jeté dans le tourbillon de sa trajectoire; parce que nous ne pouvons nous lover dans l'étroite cellule d'un vocable. Ce n'est pas que nous rejetons ce qui fut notre premier mouvement d'essor. Nous le portons dans le vent de notre course, transfiguré, propagateur d'autres mouvements. Point de placards, point de hérauts! Il y a un grand mur blanc que nous avons crevé et nous avons pénétré les lumineuses ténèbres. Prouver, confronter, discuter nos valeurs, qu'est-ce donc? Nous ne pouvons les déchiqeter en formules, dégager et magnifier leur puissance en les opposant à celles des autres races et établir leur préécellence. Nous nous contentons de les vivre. Elles ne se présentent pas à nous comme un beau jeu d'abstractions. Elles baignent les assises profondes de notre être comme des sources scellées dont nous entendons les sourds murmures.

Le titre de cette revue ne peut constituer un programme, ni une attitude nettement délimitée. Il s'élargit pour n'être que des « messages aux hommes » de toutes les latitudes et puisque là aussi nous nous heurtons aux murailles qu'élèvent autour de tout effort la pauvreté des mots qui essayent de le capter, nous aurions voulu nous affranchir de toute appellation et présenter ces pages sous une couverture blanche. Si cependant nos messages sont d'inspiration orientale, si toutes nos inquiétudes, toutes nos préoccupations, toutes nos ferveurs sont tendues vers l'Orient, c'est encore contre la rupture de l'équilibre et de l'harmonie de l'homme que nous voulons lutter, sans toutefois être possédés du fol orgueil de croire que c'est de nous

seuls que naîtront la fusion et la grâce. En nous imposant ce travail d'échanges, et celui d'inventorier les valeurs orientales dans ce qu'elles ont de plus vivant par des écrivains orientaux, c'est dans la seule perspective de réintégrer l'Orient dans l'humanité (on l'en a chassé, et écarté, on l'a réduit à un simple marché de matières premières et de denrées coloniales depuis trop longtemps) disperser autour de lui les préjugés de race, de caste et de religion et instituer entre lui et l'Occident un compagnonnage et un rapprochement. Car, en vérité, il n'y a ni Orient, ni Occident. Il y a des civilisations différentes qui concourent, chacune, à parer la terre, qui se séparent par leurs formes extérieures, par leurs symboles, par leur parler, mais qui toutes possèdent un tuf commun de sentiments éternels par lesquels les hommes se reconnaissent et se comprennent.

Notre exaltation porte en elle sa lucidité, une lucidité dure, violente. Si nous ne pouvons œuvrer que par le chant passionné, nos yeux n'ont pas perdu la terre et les hommes. Nous savons d'où nous sommes partis. Nous nous sommes confrontés avec notre époque. C'est elle qui nous a abandonné, parce qu'elle ne pouvait plus nous porter. Mais nous avons gardé à nos talons de larges mottes de glaise. Si nous nous enfonçons plus profondément que jamais dans notre Orient comme en le dernier retranchement où l'esprit puisse garder ses droits, ce n'est pas sans savoir ce que nous avons abandonné et ce que nous risquons. Mieux vaut la chaude vie des terres intérieures que les côtes plates des rivages épuisés. Nous nous colletons avec la plus infâme des réalités et si notre voix prend en la dénonçant des accents de révolte, ce qu'elle nous a durement marqué. Ce que nous devons à l'Occident, ce que nous ne cesserons de demander à l'Orient, les deux parts sont là. Nous avons soupesé leur double poids. Et nous savons ce qu'elles contiennent.

Il n'y a dans cette revue, ni idéologie, ni formules vagues, moins encore une attitude littéraire. L'heure n'est plus au culte des mots. La lumière où nous nous mouvons nous dénuce jusqu'au tréfonds de l'âme. Elle nous éclaire par en dedans. Nous sommes libres et indépendants. Nous n'appartenons à aucune chapelle, à aucun parti et nous ne sommes à la solde d'aucun gouvernement. Et si la veulerie d'une catégorie d'individus ne peut souffrir le spectacle désintéressé d'un idéal voué à des buts purement spirituels, nous aurons l'audace de le leur imposer.

Telles sont les raisons d'être de cette Revue.

ELIAN J. FINBERT.

CE QUE LE JAPON EST POUR NOUS

Les pages qui suivent ne sont qu'un modeste témoignage. Et nul, plus que nous, ne sent combien il est périlleux de parler d'un pays qu'on ne connaît qu'à travers des livres. Cependant notre tâche ne sera peut-être pas tout à fait inutile et vaine si nous parvenons à déterminer avec lucidité ce que la pensée du Japon éveille dans l'âme d'un Européen d'aujourd'hui, cette résonance profonde que détermine tout mot prononcé devant un être et par laquelle se décèle la plus grande part d'inconscient. Ecartant tout le romantisme facile dont une partie des Français recouvre en eux-mêmes l'idée du Japon, nous avons cherché à faire venir à la lumière quelques-unes des notions essentielles que l'étude de ce pays nous a fournies. Nous n'aurons pas la prétention de parler au nom de toute la population française : qui, d'ailleurs, s'en pourrait vanter sans ridicule? Nous sommes plus humble. On nous demande un message de sympathie compréhensive : le voici.

I. — ATTIRANCE DU JAPON

Remarquons tout d'abord que l'attirance que nous ressentons pour le Japon n'a absolument rien de commun avec celle que nous éprouvons à l'égard de l'Inde et de la Chine. Qu'on nous permette d'y insister, car un trop grand nombre des Européens d'aujourd'hui — et nous entendons, parmi ceux qui s'intéressent à la pensée orientale — n'essaient pas d'établir de discriminations précises entre les diverses parties d'un Orient pour eux sensuel et mystique autant que vague. Rien ne nous paraît plus faux comme point de vue que celui-là. Que dirions-nous déjà d'un oriental qui engloberait dans la seule et flottante pensée d'une civilisation *européenne* l'idée britannique, l'idée germanique, l'idée française, l'idée espagnole? Et encore les différences qui existent entre les divers pays occidentaux sont-elles insigni-

fiantes, au prix de celles qui creusent de vrais fossés entre les groupes ethniques de l'Orient. Parce que la Chine a eu une considérable influence artistique sur le Japon, parce que le Bouddhisme, venu de l'Inde, est arrivé jusqu'au Yamato, on imagine un peu trop aisément que la civilisation japonaise n'est qu'un syncrétisme sino-hindou. Rien n'est plus faux. La civilisation japonaise doit à des conditions de race, et surtout de climat et de sol une originalité qui tient du prodige. Du prodige, certes, car les éléments qui composent cette civilisation viennent bien du dehors, Corée, Inde, Chine, ou pays occidentaux; mais l'ordonnance en a été faite de telle façon que dans la solide et élégante maçonnerie il n'est point aisé de distinguer tous les matériaux. Le Bouddhisme, par exemple, s'est transformé au Japon au point de ne ressembler que de loin aux spéculations et aux ascèses de la mystique hindoue. Dans l'Inde, la nature féconde, luxurieuse, écrasante, et les invasions périodiquement renouvelées, rejettent l'être humain dans l'exutoire du rêve. Et, après les quelques siècles d'accalmie qu'avaient pu donner à l'âme les enseignements du Çakya-Mouni, le peuple hindou était revenu à ses superstitions, ses élans de foi ardente. Si le bouddhisme hindou comporte deux parties intimement mêlées, les Japonais n'ont gardé que celle qui trouve son symbole dans le sourire délicat du Maître aux yeux mi-clos. Dans ce pays où tout est ordre, calme, beauté, et plénitude de vie, une doctrine d'ascétisme ferait tâche. Sans doute le dogme du renoncement à l'illusion figure encore dans la poésie japonaise : l'*inkyo*, mais adapté au réel qu'il subtilise et pare d'une fantaisie ailée, sensible dans les admirables lavis à l'encre de Chine, des peintres nippons. Le Japon ne vit pas replié sur lui-même, il se pénètre chaque jour de son activité et sa pensée philosophique semble, vue de l'Occident, essentiellement une métaphysique de l'action, parfois un peu effrayante, un peu Bismarckienne, mais haute. — Et de même le Japon n'adopte pas, de sa mère la Chine, les préoccupations d'une morale sociale minutieuse qui ont trouvé leur forme la plus pure dans le Confucianisme. Il est moins positif que la Chine; il a un idéal non pas plus haut (car en telles matières, un Européen ne saurait être juge) mais différent. Le Japonais est dominé par le sens de l'honneur national, qui trouve à la fois son accomplissement et son symbole dans la notion esthétique de la perfection de la Patrie.

Il est impossible de regarder avec attention une estampe japonaise ou une étoffe de soie de ce pays, sans comprendre que dans ces travaux d'un art discret mais conscient, se découvre la trace d'un

principe supérieur de la vie, dans lequel se confondent les métaphysiques et les morales — un commun sentiment de l'équilibre esthétique et de son utilité immanente. Une esthétique peut largement suffire à fournir à un peuple la loi de sa vie : modeler sur la forme de la nature, accorder au rythme secret du monde national, le sens intime de son existence, tel est le but — conscient ou non — du Japonais. Ainsi l'art japonais, dont nous parlerons plus loin, ne doit-il pas être séparé de cette organisation d'instinct qui a permis à ce peuple de se jouer ou presque, de toute loi morale, parce qu'il sent qu'un enchaînement dans l'ordre et la beauté lui suffit : l'art japonais ne fait donc qu'exprimer, sur une forme sensible, même à nos yeux d'Occidentaux (encore paraît-il que nous commettons beaucoup d'erreurs dans ce domaine et que nos admirations sont loin de concorder avec celles des Japonais), un sentiment beaucoup plus profond, que quelques voyageurs ont noté, mais sur lequel un seul, M. Emile Ovelaque a nettement insisté. Ce que ce sentiment sait être, et à quelle force émouvante il peut atteindre, c'est ce que l'on comprendra en lisant cette remarque faite par M. André Bellessort dans son livre sur *La Société Japonaise* : « N'est-ce pas le Shogun Iyeyasu qui, considérant un jour de pauvres hardes rapiécées, se sentit fier de commander à un pays où les vieilles femmes mettaient dans leurs reprises un tel souci de perfection? » Le patriotisme japonais trouve là ses racines. Et l'artiste qui exprime la nature, se plaît à découvrir en elle le même sens inné qu'il reconnaît en lui : un pin matsou, une péninsule, un bras de mer... C'est une aquarelle japonaise, mais c'est aussi l'image de l'équilibre harmonieux d'un pays aimé et admiré.

Ce sentiment qu'aujourd'hui nous savons déceler avec précision, a-t-il toujours été caché à nos yeux trop myopes? A y bien réfléchir, il ne semble pas. Et si d'une part on pense à tel spectacle paisible de la France (Ile-de-France, Val-de-Loire, ou pure Provence au soleil) ou de l'Angleterre verte, celle d'Oxford; si d'autre part on se reporte par l'esprit au passé, somme toute peu lointain, où s'élevaient sur notre solles cathédrales, on arrive à soupçonner que cette notion d'une union esthétique entre une terre et ses habitants ne nous est point tout à fait étrangère et que nous la comprenons — à défaut de l'adopter aujourd'hui. Sans doute la Renaissance a faussé dans une mesure incroyable le sens de la civilisation occidentale du moyen âge, et, par tout l'artificiel qu'elle suppose, elle a écarté les artistes de cette prise directe de l'esprit sur l'objet à laquelle nous devons nos œuvres romaines et gothiques. Mais depuis un siècle que les Européens sont

revenus à des conceptions différentes, de la nature et de sa possession artistique, l'art japonais se trouve être tout près de nous, le seul même, des arts orientaux, qui nous offre l'impression d'une sorte de fraternité. Et ce n'est pas sans émotion que le voyageur français qui visite le Japon découvre dans les visages des Bouddhas de Nara un air de parenté subtile avec telles figures de Chartres et de Moissac, air de parenté que les archéologues, évidemment, expliqueront par le jeu des influences gréco-gandhariennes, mais que nous préférons tenir pour le signe visible d'un lien secret entre deux peuples d'apparences si différentes.

Que cependant on veuille bien ne pas interpréter ces dernières phrases comme soulignant une idée — que nous sommes loin d'avoir — qu'Européens et Japonais peuvent se comprendre profondément. Qu'ils s'estiment, qu'une affection réelle les unisse, qu'une certaine parenté se laisse même deviner, soit : et nous le voulons souhaiter. Mais nous ne perdons pas de vue que ce qui fait à nos yeux le plus grand charme du Japon, c'est son originalité foncière; écarté à l'extrême bord du continent asiatique, au long de l'océan Pacifique, isolé dans ses îles qui lui assurent l'indépendance, fertilisé par un climat et un sol l'un et l'autre excellents, doué enfin d'une civilisation qui est allée sans cesse se renforçant elle-même de sa propre essence, ce Japon est un miracle de vitalité propre, unique. Et quand on parle de cette terre et de son peuple, il sied de se rappeler fréquemment cette réflexion — qui nous incite à l'humilité — que faisait à Lafcadio Hearn un de ses meilleurs amis japonais : « Lorsque, d'ici quatre ou cinq ans, vous vous rendrez compte que vous ne comprenez rien aux Japonais, vous commencerez à en savoir quelque chose ».

II. — JAPON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Les Japonais qui liront peut-être les présentes pages ne nous pardonneraient guère, sans doute, de nous borner à ces considérations générales, et à ne pas faire allusion à la puissance nouvelle de leur pays. Notre intention n'est pas de négliger cette admirable évolution du génie japonais, qui lui a permis en une trentaine d'années, de conquérir un rôle de tout premier plan parmi les états du Monde. Nous ne voulons pas, non plus, imiter certains écrivains occidentaux qui, étant allés au Japon, se sont extasiés sur l'ancien Japon avec une insistance si marquée qu'elle prenait figure de reproche. Mais d'autre

part nous nous garderons de tomber dans l'excès contraire qui pousse volontiers certains Japonais « futuristes » à considérer l'activité moderne de leur pays comme supérieure à l'activité ancienne, et à penser, inconsciemment peut-être, ou par boutade, qu'il vaut mieux avoir une locomotive qu'une collection de gravures d'Outamaro ou d'Hokousai. On raconte de même qu'un célèbre dictateur occidental qui a résolument engagé son pays dans la voie de l'industrialisation et un modernisme se vante de n'avoir jamais mis les pieds dans un musée. Soit, nous voulons bien que l'industrie hydro-électrique soit plus utile à l'Italie que l'Apollon du Belvédère, mais ce n'est pas une raison pour mettre le feu aux galeries du Vatican. Il en va de même au Japon. Sans doute, à s'en tenir aux apparences (et les écrivains auxquels nous faisons allusion plus haut s'y sont, hélas, tenus!) il y a une opposition entre le Japon d'hier et le Japon d'aujourd'hui, opposition qu'un jeune poète nippon ⁽¹⁾ a exprimée d'une façon amusante mais avec une grande vérité dans la tanka suivante :

*Je danse bien le tango;
Et pourtant
Je songe que je suis Japonais!*

Mais se contenter de cette opposition c'est commettre sciemment une erreur. Entre l'évolution du Japon actuel, il n'y a qu'une différence d'aspect, non de méthode, et la même mystique de la patrie soutient l'histoire japonaise après comme avant l'ère Meï-ji. « Ce qui, dit M. Hovelague, donne au Japon sa grande force aujourd'hui, c'est précisément l'intime pénétration de ces deux éléments (survivances anciennes et dernières nouveautés de l'Europe); c'est la perpétuation. Dans un milieu moderne, avec une organisation industrielle et militaire semblable aux nôtres, d'un certain nombre de sentiments, d'habitudes, de vertus et d'aspirations qui n'existent plus au même degré ailleurs ».

L'influence occidentale qui agit maintenant au Japon détruira-t-elle ces permanences historiques, au moins dans le domaine moral? Ou bien restera-t-elle adaptée par les côtés les plus extérieurs à un fond de civilisation, non immuable sans doute, mais qui demeurera régi par la pensée des siècles précédents? Il semble que ce soit actuellement

(1) Nico D. Horigoutchi.

la deuxième alternative qui soit la vraie. Le Japon fait à l'égard de l'influence occidentale ce qu'il fit au cours de l'histoire à l'égard de celles de l'Inde, de la Corée, de la Chine. Il prend en elle ce qui lui convient. La civilisation qui s'y crée reste en complète harmonie avec le cadre de vie qu'elle possède, et si quelques industriels peuvent mépriser l'art national, le peuple tout entier reste sensible aux féeries du printemps et de l'automne, s'exalte encore à contempler le miracle des cerisiers en fleurs et les multiples splendeurs des chrysanthèmes. Et au demeurant n'est-ce pas le même patriotisme qui avait toujours régi le pays qui incita les nobles à faire abandon de leurs titres, le jour où le Mikado eut besoin d'être tout-puissant devant la menace des Blancs?

Ce patriotisme, les Japonais le puisent ou le symbolisent — l'un et l'autre peuvent s'admettre — dans une admiration profonde de leurs pays, de sa nature, de ses destinées, de sa divinité. Leurs poésies, de tous les temps, louent leur terre et leur histoire. « Au Japon, disait au VIII^e siècle Hitomaro, l'homme n'a pas besoin de prier, car le sol même est divin ». — Au XIV^e siècle Kitabatake : « Le grand Yamato est une contrée divine : il n'y a que notre pays dont les fondations soient l'œuvre de l'ancêtre divin. » — Et parmi les multiples petits poèmes dans lesquels s'expriment avec une grâce infinie des sentiments patriotiques touchants, citons les deux suivants, qui sont d'un écrivain du XVIII^e siècle, Motoôri : « Demande-t-on à quoi ressemble le cœur du Yamato? A la fleur du cerisier de montagne exhalant son parfum au soleil du matin ». — « L'hiver . il neige. Mais que sont ces flocons? Des fleurs. Par delà les nuages serait-ce déjà le printemps? »

Il ne faut pas croire que cela ne soit que de la poésie. Ce patriotisme qui s'exprime avec tant de grâce n'a rien de mièvre : c'est un élan puissant, viril, qui va jusqu'au mépris de la mort. N'oublions pas que ces Japonais qui ont été nos alliés, qui siègent à côté de nos représentants au palais de la Société des Nations sont encore prêts à faire ce geste qui nous emplit de tant de stupeur, le harakiri. N'oublions pas qu'en 1912, un des vainqueurs de la guerre russo-japonaise, le général Nogi, l'homme du *quart d'heure*, s'est suicidé avec sa femme pour ne pas survivre à l'Empereur. N'oublions pas que le grand homme d'état Sto affirmait encore en 1909 dans son livre sur la constitution japonaise, que l'Empereur n'est pas un homme, mais un Dieu. Nous sommes ici hors du cadre de la poésie. Nous retrouvons intactes les grandes traditions du Japon ancien dans le Japon moderne et l'honneur patriotique demeure aussi vivant au cœur des Japonais d'aujourd'hui.

d'hui qu'au temps où, pour venger leur maître Asano, quarante-sept nobles, quarante-sept « ronins » se firent meurtriers puis se suicidèrent tous. L'anecdote suivante montre bien à quel point la mystique patriotique est demeurée forte au Japon. Quand le tsarevitch qui allait devenir le tsar Nicolas II vint faire son voyage au Japon, il fut blessé dans un attentat. Le mikado fit publier qu'il était attristé profondément de ce crime contre un hôte et qu'il prenait le deuil. Aussitôt tout le pays se jeta dans le repentir et envoya des télégrammes d'excuses à la Russie. Mais il y eut mieux. La fille d'un samouraï vint à la Porte de l'Expiation et y fit harakiri : on trouva sur son petit cadavre une lettre adressée au mikado dans laquelle elle lui offrait sa mort pour expier devant les dieux le crime commis. Et aussitôt le mikado quitta le deuil. Un trait si beau dans sa sobriété se passe de commentaires. — Ce que nous admirons profondément dans le Japon, c'est la permanence de ces habitudes venues du fond des âges, et leur instinctive adaptation aux nécessités de la vie moderne. Il est aussi erroné de croire que la civilisation occidentale a tué au Japon la pensée antique, que d'admettre que cette civilisation ne soit qu'une couche de vernis masquant mal le passé. Avec une implacable volonté, exaltante et forte, ce pays a dessiné la courbe de son destin : il n'en est guère, dans le monde entier, de plus beau. C'est dans la discipline sûre d'un patriotisme ému que la population japonaise puise la méthode indispensable à tout grand pays industriel : c'est le secret de sa force et de sa réussite.

Il serait vain de chercher à rappeler, même par allusion, le prodigieux chemin accompli depuis l'ère Meï-ji. La transformation économique, la création de l'industrie moderne, le développement du commerce, l'invention d'une politique mondiale dans laquelle le Japon doit jouer son rôle; puis, à la faveur de la guerre européenne, le prodigieux bond en avant, les progrès réalisés dans la marine marchande, la conquête de presque tous les marchés de l'Extrême-Orient, l'expansion pacifique dans l'Océan et jusqu'en Amérique du Sud. Nous ne sommes pas de ceux que cette expansion effraie. Nous admettons que nous sommes dans « un nouveau moyen âge », c'est-à-dire à une période où s'accomplit un reclassement des grandes valeurs internationales. Pourquoi interdirait-on à un pays qui a une population féconde et laborieuse de demander la place à laquelle il a droit. Quant au danger, d'ailleurs problématique, que cela nous fait courir, à nous Européens, pour notre part nous le tenons pour moins grave que celui dans lequel nous jette le machinisme moderne, avec son rêve de pro-

grès quantitatifs substitué au désir de la qualité, du prix, et de l'Esprit.

Et d'ailleurs ce danger-là, c'est bien aussi celui que court la civilisation japonaise. Nous croyons qu'actuellement un syncrétisme s'est établi entre la civilisation ancienne et les influences neuves. Cet équilibre durera-t-il toujours? Nul ne le sait. A certains signes on peut même distinguer que le péril est proche. Les amis du Japon souhaiteront qu'il demeure longtemps encore lui-même, et qu'il ne sombre pas dans cette uniformité monotone vers laquelle glissent les peuples européens et surtout américains, dans la stérile recherche d'un illusoire et messianique bien-être.

III. — NATURE ET ART

Les principes esthétiques qui servent de support, en quelque manière, à la civilisation du Japon, rien ne nous les rend plus sensible que l'art de ce pays. Nous avons dit déjà à quel point les hommes du peuple, au Japon, éprouvent, dans leur pureté, des émotions artistiques, combien l'âme populaire sait être touchée par la contemplation d'un paysage harmonieux, d'un jeu de couleurs, d'un reflet de lumière sur de l'eau. Tankas et Haï-Kais multiplient les petits croquis de la féerie éternelle, et les poètes sont nombreux, au Yamato, jusque dans la classe laborieuse où, en Europe, ils sont bien rares. Cette sensibilité du spectacle de la nature, voilà l'essentiel de l'art japonais, et l'effort perpétuellement accompli par ses artistes, pour rendre, par les moyens les plus simples, non pas tant seulement le dessin et la couleur, que le rythme vivant des êtres et des choses, cet effort nous devons l'admirer, le comprendre et l'aimer, puisqu'il est le modèle, dans le temps, du même effort qu'accomplit aujourd'hui notre art moderne. Il semble, tant cette possession du monde par l'artiste est féconde, que le Japonais garde à jamais la sensibilité neuve de l'enfant. Et quand on considère un paysage japonais, on hésite toujours à penser que c'est le peintre qui a copié la nature, et on pressent que dans la composition des plans, dans l'élancement souple d'un pin, dans le dessin d'un kiosque ou d'un arc de temple, une main humaine est intervenue, qui a collaboré, avec une adresse infinie, à l'œuvre créatrice des dieux.

A la contemplation attentive du paysage, l'art japonais doit en partie l'essence de sa technique, cette fluidité dans le dessin, cette

séparation presque complète entre la ligne et la couleur, la valeur et le ton. Le paysage japonais est presque toujours animé par de l'eau, et, en tout cas, l'artiste le voit à travers une atmosphère humide que suggère admirablement les tendres lavis de l'aquarelle. Rien ne saurait mieux rendre l'impression des lointains vaporeux que la tache de couleur jetée sur le papier humide, délayée dans l'eau, relavée, attendrie, et nos meilleurs paysagistes des lointains (pensons aux arrière-plans d'un Watteau ou d'un Monticelli) gardent encore dans leur pinceau d'huile, trop de précision au prix des fluidités délicates des Nippons. Et cependant ce procédé n'est pas le seul, et l'artiste japonais évite la monotonie en mêlant habilement l'emploi de la tache de couleur et celui de la ligne soutenue, jetée d'un seul trait de pinceau. C'est un art qui est près de nous, dans sa conception profonde, mais extraordinairement éloigné de nos techniques. La virtuosité de l'artiste est une qualité banale, au Japon, et indispensable : ainsi en Chine l'artiste en écriture est-il estimé autant que le peintre. Hommes civilisés, aux cœurs impurs, nous éprouvons une méfiance instinctive devant cette prestigieuse virtuosité et, positivistes, nous ne donnons notre acquiescement qu'aux faits, non à la création *ex nihilo*. L'art japonais, c'est le symbole dans le domaine de la création esthétique, de cette pureté suprême, par laquelle les êtres se créent eux-mêmes et deviennent inaccessibles à autrui, pureté dont M. Paul Valéry nous a offert le modèle, le jour où il traça en vue d'autres fins, achèvement d'une autre pensée — le portrait de M. Teste. Et quand nous affirmons que cette pureté suprême est proprement le signe de la création et de la possession artistique, c'est au plus dépouillé des arts que nous pensons, à la peinture en blanc et noir, de l'école de Kano, de Monotobue surtout.

Nous avons parlé à la fois de pureté et de possession du monde sensible. Ce dernier terme peut sembler bien lourd pour un art que d'aucuns s'obstinent à considérer toujours comme exquis certes mais comme mièvre. C'est là un point de vue radicalement faux, dont les Japonais nous raillent et avec raison. Ils tiennent pour non avenus tous nos travaux sur leur art, parce que, à leur sens nous abordons leurs œuvres de travers. Les Occidentaux qui apprécient l'art japonais par la connaissance seule — ou presque — d'Hokusai, commettent une erreur analogue à celle d'un Oriental qui ne voudrait connaître, de tout l'art français, que le style Régence. Il y a de la force dans l'art japonais, et qui n'a pas besoin de larges épaules pour s'affirmer. Et d'ailleurs la grâce de cet art a déjà cédé à des influences, qu'en

sent chez un Hiroshigé, et qui sont occidentales. Ces influences, nous les sentons se préciser chez les peintres japonais d'aujourd'hui, grâce à des intermédiaires soit orientaux, soit occidentaux et l'adaptation esthétique marchera certainement plus vite que l'adaptation morale d'un monde à l'autre, le Japonais et l'Européen. On a noté que, déjà plusieurs peintres japonais travaillent maintenant à l'huile : signe des temps. Nous avons assurément une grande leçon à recevoir de l'art japonais, et qui complètera celle dont les Goncourt se sont faits répétiteurs. Peut-être, en sens inverse, pouvons-nous aussi leur offrir quelque appui. Il n'est pas de « Message » plus haut que ceux qui s'affirment par une communion dans la même émotion d'art.

DANIELS-ROPS.

L'EXTRÊME-ORIENT VU DE L'EXTRÊME-OCCIDENT

Quand on parle du Japon à « l'homme dans la rue » à cet homme étrange que l'on nomme en France le Français moyen et que j'appellerais volontiers l'occidental tout court, il sourit et immédiatement songe aux rayons des grands magasins où l'on vend des petits éventails ou des boîtes coloriés. Il sait aussi que le Japon est un grand pays qui a une belle armée, une très forte marine et beaucoup de soldats. Le Français ignore tout le reste.

Ceux des Occidentaux qui se disent cultivés ont quelques lumières sur l'art japonais. Sur 100 français 45 ou 50 ont chez eux des gravures japonaises.

Les frères Goncourt les premiers ont attiré l'attention des artistes sur les prodigieux dessinateurs japonais. Ils ont consacré de longues études, des livres entiers à Outamaro et à Hokousai. Remarquons cependant en passant qu'Edmond de Goncourt qui rédigea définitivement ces livres ne s'intéressa d'abord à ces artistes japonais que parce qu'ils vécurent au xviii^e siècle.

Pierre Loti vint ensuite et ce voyageur apporta au bazar littéraire sa contribution. Il est d'ailleurs évident qu'il ne vit que l'extérieur, que le décor des îles du Japon et les titres de ses livres indiquent bien qu'il ne rapporta de là-bas qu'une pacotille somme toute peu révélatrice. Quand il publia *Madame Chrysanthème* et *Japoneries d'Automne* ses lectrices (Loti avait surtout des lectrices) se récrièrent d'admiration et firent la petite bouche. Elles aimaient à jouer à la japonaise et bientôt les couturiers de Paris vendirent des quantités de robes dites kimono. Elles admirèrent toujours le décor et uniquement le décor.

Car ce que nous devons toujours craindre en Occident c'est de ne considérer jamais que les apparences, ce que nous nommons le pittoresque. Les Français que l'on peut nommer les extrêmes-occidentaux s'intéressent surtout à ce qui les frappe, à ce qui les étonne ou à ce qui les choque.

Parfois et c'est ce qui permet de ne pas désespérer complètement de l'Occident quelques hommes se passionnent et s'abandonnent corps et âme. Ils se mettent alors à étudier l'âme d'un pays, le cœur d'un peuple. Mais ceux-là, ces êtres étranges et « anormaux » on les traite de fous, de maniaques et s'ils sont amusants d'originaux. Ce sont ces fous que nous devons suivre. Ceux-là vers l'année 1900 ont prévu ce que l'on nomma le phénomène japonais, c'est-à-dire la victoire du Japon sur la Russie considérée au moment de la guerre russo-japonaise comme une puissance uniquement occidentale.

Depuis cette guerre qui étonna et bouleversa l'Univers on prit l'habitude de considérer le Japon comme une grande nation mais on commettait et on commet encore l'erreur de la traiter et de l'admirer en tant que puissance européenne et tout cela parce que le Japon sait se servir de canons et de cuirassés (l'Europe se juge en ne comptant que sur la force militaire).

Aujourd'hui encore ce que les Occidentaux craignent et admirent c'est cette puissance acquise en quelques années, cette force militaire qui les effraie et cette marine de guerre qui place le Japon au rang de grande puissance mondiale.

Il y a quelques jours encore le *Temps* publiait sous la signature de M. André Dubosc une série d'articles intitulée *Le Problème du Pacifique*¹. L'auteur ne pouvait cacher son admiration pour ce peuple qui, il y a si peu de temps, ignorait tout de la civilisation européenne et qui l'avait si rapidement compris et adapté qu'en 1926 il pouvait faire trembler et frémir les Etats-Unis cette puissance formidable aux yeux de l'Europe, cette extrême-pointe de l'Extrême-Occident.

Je cite seulement un fragment :

« Pourtant, quels que soient les dangers qu'entraînent les conditions démographiques du Japon et les difficultés que rencontre la Société des Nations à se faire écouter en Extrême-Orient, on veut encore croire que les Japonais ne tenteront pas de franchir de force les barrières qui leur sont imposées. Par le traité naval de Washington, le gouvernement des Etats-Unis a fait décréter la fameuse proportion 5, 5, 3, pour les unités de ligne des trois grandes puissances maritimes : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon. Par là, ce dernier a été obligé de détruire des unités encore capables d'excellent service,

(1) Voir le *Temps* du 28 juillet, 28 août, 18 septembre, 14 octobre, 14 novembre, 1^{er} et 19 décembre 1926.

d'abandonner un programme dont l'exécution était déjà commencée, et qui eût fait de sa flotte l'égal de la flotte américaine. Ce n'est pas dans de telles conditions, encore une fois, que le Japon tenterait une agression quelconque, et tout semble d'ailleurs indiquer qu'il s'en tiendra dorénavant à l'exécution d'un programme indispensable pour garantir son indépendance et assurer sa domination navale de la Corée à Formose. Malheureusement, même en se bornant à cette zone, il gêne la politique américaine en Chine, et c'est là qu'est le suprême danger. »

Un essayiste français, audacieux, prophétisait *le Crépuscule des nations blanches* dans un livre qui porte ce titre. L'auteur, M. Maurice Muret, s'appliquait avant tout à montrer l'énorme poussée de peuples jaunes, cette surpopulation, ces limites trop étroites. Il ajoutait enfin :

« Les écrivains japonais hostiles à la guerre s'évertuent à démontrer qu'un débarquement victorieux sur la côte de Californie et l'occupation de la côte californienne par le Japon ne termineraient pas la campagne. La guerre ne ferait alors que commencer. Et il serait insensé au Japon d'essayer de franchir les Montagnes-Rocheuses. Du coup, toutes les puissances de l'Atlantique se dresseraient contre l'envahisseur. Sa défaite ne ferait plus aucun doute. Mieux vaut, déclarent ces hommes raisonnables, attendre de l'action du temps un retour des Américains à une plus juste compréhension des besoins japonais... C'est là, répétons-le, le langage de la raison. Tout le monde doit souhaiter que le dernier mot reste à ceux qui croient la paix solide ; mais après les folies dont l'Europe a donné le spectacle, est-il sage de compter sur l'Amérique et l'Asie pour se montrer moins insensées? »

Mais l'esprit du Japon?

C'est ce qu'en France (je prends ce pays comme un exemple type de l'Occident) nous continuons à ignorer. Sans doute quelques hommes s'efforcent, veulent comprendre cet esprit japonais et ils apportent toute la sympathie nécessaire. Mais ces efforts sont-ils couronnés de succès. Cela, je ne le crois pas et pour plusieurs raisons.

D'abord depuis une dizaine de siècles l'Europe a vécu uniquement sur elle-même et n'a voulu voir qu'elle-même. Le monde se résumait dans ce continent, dans cette presqu'île et le reste du globe c'était des « terres inconnues » ce qu'elle nommait Orient ou Extrême-Orient ou encore l'Afrique. Elle restait isolée et volontairement.

Toute sa tradition romaine la portait sinon à mépriser du moins à dédaigner ces vastes terres étrangères.

Au XIX^e siècle, harcelée par le machinisme et par l'industrie qui la

dévorait comme un cancer elle ne regarda l'Orient que comme débouché pour ses produits manufacturés.

Puis il faut ajouter et ceci sera toujours une des causes de l'incompréhension des Européens il n'y a jamais existé sur terre depuis le début du monde une civilisation plus vaniteuse que cette civilisation occidentale. Remarquons en passant que sa caricature, l'Amérique, est la nation la plus vaniteuse qui soit.

Ce que nous demandons aujourd'hui, ce que quelques-uns d'entre nous Occidentaux souhaitent de toutes leurs forces c'est d'apprendre non seulement à connaître l'Orient et l'Extrême-Orient mais à l'aimer et à participer à cette civilisation que nous soupçonnons, mais que nous soupçonnons seulement.

Nous demandons au Japon qui mieux qu'aucun autre peuple s'est assimilé l'esprit occidental de nous guider et de nous montrer la route. Il connaît nos faiblesses, notre ignorance et aussi, si l'on peut dire, ce qu'on nomme notre grandeur et notre force. Il doit donc nous tendre la main.

Nous avons appris, nous occidentaux, depuis 1914 et nous l'avons appris durement, dans le sang, que nous ne sommes plus seuls sur la terre, que nous devons connaître et non plus lutter, que nous devons nous entendre et non plus combattre. Ce n'est pas l'orgueil qui doit maintenant nous faire agir mais la sympathie. Avant peu nous serons peut-être obligés de crier « au secours ». Il est peut-être temps de demander simplement de l'aide.

C'est notre rôle à nous qui n'avons que trente ans et qui avons vu la mort de si près.

PHILIPPE SOUPAULT.

OREILLE VERS L'EST

C'est désormais un lien commun de remarquer que les inventions humaines (automobiles, bateaux à vapeur, avions, cinéma, etc...), ont peu à peu rapetissé notre planète. Mais au nombre des instruments qui ont contribué à cette suppression des distances, l'on oublie en général de faire figurer l'un des principaux : le phonographe. Si paradoxal que cela puisse paraître, une collection de disques à mon sens nous rapproche — plus que la plus riche bibliothèque — des âmes dont une expression a pu être fixée sur la cire. La pensée d'un peuple peut trouver sa traduction en langage verbal ou en langage musical : le premier parle à notre intelligence, le second à notre sensibilité. Mais il faudrait un nombre infini de mots pour exprimer et prouver ce que l'éclair d'une intuition suffit à nous faire entrevoir. La Musique nous livre directement — mais à l'état affectif — tout ce que de longues et savantes études et les plus subtiles analyses ne nous permettraient pas d'embrasser. L'on peut accuser les idées exprimées en langage verbal de contenir quelque erreur; mais la Musique fait naître des sentiments qui, en tant que sentiments, ne peuvent être jugés du point de vue de la vérité : s'ils ne nous apportent pas, au sens précis du terme, une connaissance, ils n'en constituent pas moins un lien entre l'auditeur et les musiciens. Les harmonies les plus étrangères finissent par nous devenir familières et forcer notre sympathie; nous apprenons tour à tour à écouter en turc, en hindou, en chinois; il n'y a pas selon moi de meilleure préparation à la compréhension de l'Orient.

Car la Musique d'un pays s'apprend comme sa langue : les sons inaccoutumés nous choquent, et ce n'est que peu à peu que nous pouvons y découvrir une confiance. Notre sensibilité, comme les disques, subit une empreinte. Le goût de certains rythmes et de certaines harmonies est intimement lié aux mouvements de notre vie intérieure. J'étais un jour avec un de mes amis dans un salon, tandis qu'une tierce personne réglait les battements d'un métronome. Nous eûmes l'un et l'autre l'impression qu'une seule vitesse de l'appareil

pouvait convenir à notre sensibilité du moment : arrivés en même temps en ce même lieu, après une marche analogue, cette vitesse idéale que l'on réalisa d'après nos indications se trouva la même pour tous deux. Cependant nous ne doutions pas qu'en d'autres circonstances physiques et morales, d'autres cadences n'eussent été nécessaires à chacun de nous. C'est ainsi que tels rythmes ou tels motifs doivent convenir à la nature de tel peuple ou telle époque et par là même se trouver plus souvent répétés dans les chants destinés à la traduire. Chaque sorte de musique possède de secrètes correspondances avec toute la civilisation dont elle émane, et peut gagner bien des étrangers à leur compréhension par les liens d'un certain magnétisme. Et quand bien même ces correspondances échapperaient à l'examen de notre intellect, jamais nous ne pourrions manquer d'y être sensibles, fût-ce à notre insu. Par exemple et sans paradoxe bien que le jazz ne représente qu'un élément assez extérieur de la sensibilité américaine, c'est par le jazz que l'Amérique a commencé de gagner ma sympathie : les disques de fox-trott et de charleston entraînent une adhésion des muscles, des nerfs, de tout l'être qui prédispose secrètement à la lecture d'un Whitman ou d'un Sherwood Anderson. Ce qui paraissait tout d'abord des dissonances à quelques oreilles, devint très vite un nouveau « charme » au sens le plus magique de ce mot, et bien des préventions se dissipèrent de même. Les partis pris fondent, si l'ouïe est consentante.

Le phonographe nous apporte le moyen de ne plus ignorer les musiques des autres continents. Non seulement il contribue à notre éducation internationale, mais, par sa passivité mystérieuse, par la rotation régulière de ses disques mystiques, par son léger grésillement de moulin à prières, il renforce l'émotion de l'attente : les airs paraissent descendre de très loin et l'évocation des musiciens et du cadre social de leur existence s'impose à nous et se mêle grâce à lui de plus en plus aux notes et aux accords.

Que l'on ne s'attende pas à trouver ici une étude technique comparative des gammes orientales et occidentales : le vocabulaire spécial des musiciens m'est inconnu; et ma collection de disques est trop insignifiante pour m'autoriser à bâtir une théorie : Je dois me contenter de quelques coups de sonde sans méthode. Lorsque j'entendis parler pour la première fois de disques chinois à Paris, je courus de maison d'édition en maison d'édition pour me le procurer : ici le stock de disques chinois avait été enlevé à la fin de la guerre par un inconnu » (je sus plus tard qu'il s'agissait du peintre Derain); là, on

me proposait fort aimablement d'en faire venir de Chine, à la condition que j'en commande un minimum de mille; des raisons d'ordre économique me firent reculer, non sans regret. Enfin je découvris *La porte grande ouverte*, exécutée par une sélection instrumentale de Canton avec flûte, violon chinois, tambour et gong. Je découvris par la suite en étendant à d'autres villes que Paris le champ de mes recherches des airs marocains, égyptiens, turcs, hindous, siamois chinois, et japonais.

D'abord, il faut bien l'avouer, quelques-uns de ces disques, (en particulier ceux venus de Chine) m'étonnèrent. Les uns parurent monotones et criards à mon goût d'occidental accoutumé à une diversité plus brillante; les autres m'amusèrent par leur chaos apparent. A force de les entendre, le chaos s'éclaircit et la monotonie se nuança. J'organisai des voyages musicaux vers l'Est, dans lesquels je m'efforçai d'entraîner tous mes amis.

Du Maroc à la Chine et au Japon, en passant par l'Egypte, la Turquie, l'Inde et le Siam, il y a — dans ma collection tout au moins — une progression très nette, marquée surtout par la différence des rapports du rythme et de la mélodie. Ces deux éléments ne sont pas fondus aussi intimement que dans notre musique européenne. Ce sont bien plus que dans nos orchestres des instruments à note unique (claquettes, tambours, pierres ou bois sonores, etc...) qui scandent la musique orientale, sans doute inséparable dans la plupart des cas de la danse. Il me semble que plus nous nous rapprochons de l'Extrême-Orient, plus ce rythme est relié par des liens subtils avec la mélodie. Lorsque j'entendis pour la première fois *La Porte grande ouverte*, je crus vraiment que les joueurs de gong tapaient au hasard et sans se préoccuper du mouvement général qu'ils accompagnaient. Un examen plus attentif me persuada que les coups de gong obéissaient, sinon à des lois très savantes — ceci je l'ignore — du moins à un sens très particulier du rythme, d'un rythme du reste assez éloigné de ceux que nous utilisons. Peu à peu j'en vins à attendre le choc, à le prévoir, à en sentir la « nécessité ».

Des voyageurs m'ont affirmé qu'en Chine, au cours de certaines fêtes, l'on se plaisait parfois à l'audition simultanée de plusieurs orchestres. C'était me tenter à forcer l'expérience, et à mettre en marche en même temps deux disques chinois quelconques, curieux de l'effet qui en résulterait. Cet essai, impossible à tenter avec des airs occidentaux, me produisit une impression presque grisante. Selon qu'elle se mêle plus ou moins à l'action, ou qu'elle réagit, intellec-

tuellement ou sentimentalement, contre cette action, selon qu'elle se trouve plus ou moins séparée des exercices religieux, la musique ne provoque pas les mêmes éléments de la sensibilité, et suivant leur qualité, ces éléments peuvent être, ou non, ébranlés simultanément. Il n'en va pas de même selon que l'attention des auditeurs se porte davantage sur le rythme, sur la mélodie, ou sur les harmonies, et selon qu'ils cherchent dans leur émotion une décharge de leurs nerfs, un bercement de leur esprit, ou un moyen d'affranchir leur pensée de l'agitation du corps. La musique ne peut être considérée du même point de vue dans deux sociétés où elle ne joue pas le même rôle. Pas plus que le Charleston et un ballet de Lulli ne sont capables de faire double emploi, les musique chinoise et européenne ne pourront procurer une même sorte d'émotion. La première est violente : elle nous envahit tout entier d'un bruit touffu, riche, aigu, insistant, au milieu duquel il faut beaucoup de subtilité et de délicatesse pour suivre la mesure, ou plutôt les diverses mesures, adroitement entremêlées. C'est un véritable déchaînement des forces de la nature, et plus il est confus, plus il nous trouble et nous hypnotise.

Jusqu'à ces dernières années, nous avons en Europe relativement négligé les questions rythmiques. Aujourd'hui nos compositeurs commencent à leur attribuer une plus grande importance et, élargissant la portée de leurs œuvres, se rapprochent davantage de leurs confrères orientaux. Je sais un musicien de mes amis qui, entendant l'un de mes disques chinois, rougit d'émotion et s'écria : « Voilà ce que cherche Strawinsky ! » Les danses nouvelles favorisent l'éclosion de rythmes nouveaux; Wiener et Doucet combinent avec virtuosité les mesures les plus invraisemblablement compliquées; leur main droite et leur main gauche, devenues indépendantes, sont capables de suivre chacune un mouvement différent. Mais déjà, il y a quelques années, j'avais eu la chance de voir à Paris deux rapsodes hindoux, Inayat Khan et son frère, se livrer à une sorte de joute, très goûtée dans leur pays. Les deux adversaires, mis en présence, devaient chanter sur deux cadences différentes deux airs assez semblables : était déclaré vainqueur celui qui parvenait à entraîner l'autre dans son sillage.

Entre les disques chinois et japonais que j'eus l'occasion d'entendre, il existe à peu près aussi peu de similitude qu'entre la musique européenne et l'une ou l'autre de ces musiques asiatiques. Il est indéniable que les uns font songer au dragon céleste, les autres aux estampes nipponnes. Ici l'amour de la marée qui gronde et engloutit; là le goût de l'élégance et de la gracilité. Dans les disques japonais, le

rythme est peut-être plus détaché encore de la mélodie que dans *La porte grande ouverte* par exemple. Les motifs sont suspendus autour de quelques thèmes, mais par moments ils s'interrompent; et nous ne percevons plus qu'un battement incolore : sans doute le heurt d'une baguette habilement maniée sur une pierre résonante.

Avec le Siam, l'Inde, l'Égypte, la Turquie, le Maroc, l'originalité de la mélodie vous frappe davantage : elle est composée de phrases qui reviennent sans cesse, presque identiques au cours d'un même morceau. Et cela nous rappelle ce qui sépare notre esprit occidental moderne de l'esprit des Hellènes, si épris de perfection qu'ils ne cherchaient jamais de nouveaux sujets pour leurs drames, s'appliquant seulement à traiter les anciens avec un art toujours plus exercé. L'Europe actuelle a besoin d'un continuel changement. Selon que cette attitude paraîtra sympathique ou non, il sera loisible de l'appeler « élan vital » ou « vaine agitation ». Peu importe! Nous payons de notre recueillement les avantages de nos découvertes artistiques, morales, métaphysiques ou scientifiques. Mais il y a dans la monotonie des vocalises orientales quelque chose que nous avons perdu : un sens profond de l'Unité, la mélancolie des jours où il fait trop beau, où tout est trop immuable, où Dieu est trop proche, la pure sensualité du temps qui s'écoule. J'ai lu récemment la petite brochure d'un écrivain catholique sur le rosaire et l'utilité de sa pieuse monotonie : l'auteur affirmait que ces prières, toujours les mêmes et revenant à intervalles réguliers pouvaient, mieux que toutes autres, libérer l'âme chrétienne des préoccupations terrestres en la berçant comme le balancement régulier des vagues. Et j'ai songé aussitôt à mes disques orientaux : ils participent à la fois des airs religieux et des airs de danse; mais la danse est religieuse aussi; elle occupe les corps, les satisfait et les fatigue, parfois les rend tout à fait insensibles aux souffrances matérielles, tandis que l'esprit dégagé, goûte le bonheur parfait de l'extase mystique.

C'est une sottise assez fréquente que de confondre tout ce qui vous paraît également lointain « Vous avez été en Amérique? Avez-vous rencontré mon cousin qui y habite depuis deux ans? » De même, il y a entre le chant turc et le chant hindou par exemple d'énormes différences; et c'est sans doute simplifier à l'excès que de parler de l'un et de l'autre en les mêmes termes. Mais ces différences, malgré leur évidence ne sont pas toujours faciles à définir.

Je peux bien dire que l'air égyptien est — à mon oreille — plus métaphysique, plus nuancé, plus sentimental que l'air siamois; celui-

ci plus rapide donne l'impression d'un étrange entrain qui ne faiblit jamais et jamais ne quitte son impassibilité. L'hindou est plus grave, plus mystique. Le Turc a subi par instants l'influence de l'Occident...etc. Tout cela peut s'écrire, mais il reste un élément, le principal, qui échappe à l'emprise du langage. Comment confondre la science livresque avec cette connaissance directe, émouvante que nous permettent ces simples plaques de cire. Peut-être ne fallait-il pas essayer de dissocier, d'analyser ce qui nous était apporté en dehors de toute pensée verbale. Comment conserver à une impression ses caractères essentiels lorsqu'on la dissèque? Un mécanisme démonté n'a plus aucun rapport avec le même mécanisme en plein fonctionnement. Quelqu'explications que l'on en donne, grâce à ma naissante « dis-cothèque » et au phonographe, bien des fois, je me suis senti plus humain.

FRANÇOIS et ANDRÉ BERGE.

POURQUOI JE CROIS AU PACIFISME JAPONAIS

A mon ami Kiyo Komatzu.

Croire au pacifisme japonais, ce n'est pas méconnaître l'existence, au Japon, d'un nationalisme impérialiste qui exerce une influence considérable sur certains milieux dirigeants.

Au milieu du XIX^e siècle, les Japonais comprennent qu'ils seront incapables de résister à la pression des Blancs s'ils ne se transforment pas sur certains points. Ils décident d'emprunter à l'Europe et à l'Amérique les institutions qui rendent les puissances européennes et américaines fortes et capables de défendre, par la force, leur indépendance. Le Japon s'arme, sur terre et sur mer, à l'europpéenne. Il triomphe de l'immense empire russe.

Désormais il est sûr de sauvegarder son indépendance. Et il jouit dans le monde, en Asie surtout, d'une vaste influence. Il contraint les grands Etats d'Europe et d'Amérique à traiter, pour la première fois, en égale une nation d'autre race, une nation non chrétienne. Il rend les Jaunes respectables aux Blancs. Il fait espérer aux Jaunes la fin de la tyrannie européenne, du *péril blanc*. En ce sens, il sert efficacement la cause de l'égalité humaine, hâte la marche de l'Asie, la marche du monde vers la justice totale, vers la liberté de tous les peuples.

Mais le triomphe corrompt le cœur de certains dirigeants japonais. Ceux-ci souhaitent de dominer, à leur tour, et d'exploiter d'autres peuples.

La plus vieille religion du pays, le Shintoïsme, révèle aux Japonais que leurs îles sont d'origine divine : elles sont nées de deux divinités, Izanagi et Izanami. La race japonaise est une race privilégiée. Le Japon est le premier pays du monde : *Nihon ichi* (*Nihon* : Japon; *ichi* : premier). Il doit dominer l'Asie, même le monde.

Les impérialistes rêvent, les uns, de *coréaniser* la Chine, de la trans-

former en une immense Corée; les autres, de mettre la main sur la Sibérie; d'autres encore de saisir, à l'occasion, après les colonies allemandes du Pacifique, les Hawaï et les Philippines, l'Indochine française et les Indes hollandaises...

Il faut connaître la force et l'orientation du nationalisme impérialiste pour apprécier le mérite des pacifistes japonais, qui luttent contre ces tendances.



Si l'impérialisme procède de l'antique Shintoïsme, le pacifisme tire, en partie, sa force d'une autre religion asiatique qui a exercé sur l'âme japonaise la plus profonde influence, le Bouddhisme.

Le Bouddhisme est la religion de la pitié. Il recommande de participer aux souffrances de tous les souffrants; il ordonne de ne faire de mal à aucun être. Comment pourrait-il accepter ce crime odieux, la guerre; cet effort de l'homme pour causer à l'homme le plus possible de douleurs?

Le Bouddhisme japonais a produit, au XIII^e siècle, le délicieux bonze Shinran, qui prêche la douceur envers tous les êtres, l'universelle tendresse, la *non-résistance*. Comment un disciple, même lointain, de Shinran, pourrait-il consentir à cette organisation du meurtre, à cette généralisation de la violence, la guerre?

En plein moyen âge il arrive que l'esprit bouddhique saisisse les plus vaillants hommes d'armes et les amène à la résolution de ne plus se battre, jamais.

Kumagai Naozane était, à la fin du XII^e siècle, « le premier guerrier du Japon ». A la bataille d'Ichi-no-Tani, il provoque en combat singulier un adversaire, Atsumori, jeune noble de seize ans. Il en triomphe aisément, se prépare à l'égorger, hésite, puis réprime ce mouvement de pitié, pour sauvegarder son honneur militaire, Les dents serrées, fermant les yeux, ne pouvant retenir ses larmes, il tranche la tête au bel adolescent, qui se résigne héroïquement à son destin...

Mais ensuite un cruel remords étreint le cœur de Kumagai. Le guerrier fait vœu de ne plus tuer, jamais, de ne plus jamais porter les armes. Il se retire en un temple bouddhique, Kurodani, où il se propose de passer le reste de ses jours à prier pour l'âme de sa vaillante victime. Et il jette son armure dans l'étang du gracieux jardin...

Ayant eu l'occasion, après deux ans passés à la guerre sur le front, de revoir le Japon en 1917, je suis allé faire un pieux pèlerinage en ce

délicieux temple, qui se dresse au flanc d'une colline boisée de l'exquise Kyoto...

La guerre continue à faire horreur aux bouddhistes japonais. La « folie rouge » qui a poussé l'Europe au cataclysme de 1914 paraît, à certains d'entre eux, une raison essentielle de condamner la civilisation européenne. Un « savant bonze » dit, en 1919, à M. Albert Maybon, qui nous a cité ce propos en son intéressant ouvrage sur *Le Japon d'Aujourd'hui* (p. 42).

« Le Bouddhisme profite de la défaveur qui a frappé la civilisation européenne pendant cette guerre féroce, inhumaine et barbare. Notre peuple a fait cette réflexion que les sociétés étrangères sont loin d'être supérieures à la société japonaise... »

Dans le même sens que le Bouddhisme, le Christianisme travaille au Japon pour la Paix.

Il a fait, au cours de ces dernières années, des progrès plus rapides qu'il n'en avait fait en la seconde moitié du XIX^e siècle. Or, surtout sous sa forme protestante, il est resté, ou redevenu, au Japon plus peut-être que nulle part ailleurs, fidèle à l'esprit de l'Évangile. Le chrétien japonais est nettement pacifique.

Le pasteur Ebina, pacifiste chrétien, est violemment attaqué par les chauvins japonais pour avoir écrit que l'État national n'est pas le suprême pouvoir; qu'il y a dans le monde un pouvoir plus haut et plus noble.

Tolstoïen, M. Tokutomi Kenjiro, le « sage de Chitosé », voit dans la guerre « le plus grand péché de l'humanité ». Partant pour l'étranger, il compose ce petit poème :

*Ce n'est pas un voyage ;
Nous allons seulement d'une chambre à l'autre
Dans la Maison de notre Père.*

Le noble pasteur Kagawa, qui passe sa vie parmi les miséreux de Kobé, et qu'un jour on aperçut marchant en tête d'un défilé de grévistes, refuse de découvrir l'esprit chrétien en dehors d'un socialisme protestataire et non résistant.

Influencée par ces tendances bouddhiques et chrétiennes, une importante école littéraire, celle des *Humanitaires*, décrite par M. Albert Maybon en son livre précédemment cité, — cherche à guérir le peuple japonais de son nationalisme étroit. Son principal représentant, M. Mushakoji, écrit des œuvres audacieuses contre la

guerre et contre le militarisme. Il nous montre, par exemple, dans sa pièce *Lui et sa Sœur*, un jeune peintre qui vit surtout pour la joie des couleurs et de la lumière et qui, dans un combat livré contre les Russes, perd la vue. Le public s'émeut à ce spectacle symbolisant de façon saisissante les détresses causées par la guerre.



Ces sentiments d'origine religieuse, ces conceptions littéraires se répandent dans un Japon éminemment plastique, en pleine crise intellectuelle et morale, en pleine évolution vers la démocratie.

Sans doute la démocratie n'est pas nécessairement pacifique; mais partout, toujours, le peuple souffre de la guerre plus qu'aucune autre classe, et il n'en retire aucun profit. A mesure qu'il sera plus conscient de son véritable intérêt, il réclamera et saura réaliser un régime de paix définitive, au Japon comme partout ailleurs.

Le peuple japonais exerce sur la vie politique une influence croissante. Je l'ai vu, en mars 1919, à Tokyo manifester en faveur du suffrage universel. Il a fini par conquérir cette importante réforme dont il jouira dès l'an prochain. Les pacifistes peuvent légitimement espérer trouver dans le peuple la force puissante qui leur permettra, quelque jour, de réaliser leur idéal.

D'autant plus que des socialistes, des syndicalistes —, dont plusieurs sont animés d'un pur esprit internationaliste, — sont disséminés, au Japon, dans les milieux les plus divers, où ils agissent comme des ferments.

Un soir d'avril 1919, à Nagoya, des amis m'avaient offert un dîner à la japonaise, avec danses de geishas. Comme nous interrogeons celles-ci sur les noms adoptés par elles, la plus jeune nous dit s'appeler *Tamiko*, *petite peuple* (dans le sens où le mot s'oppose au mot aristocratie). Pittoresque indice de la marche du Japon vers la démocratie. Lorsque je veux fortifier ma foi en l'avenir du pacifisme japonais, il m'arrive de penser à vous, petite geisha Tamiko!



Le pacifisme s'est organisé au Japon depuis une vingtaine d'années. Une *Société Japonaise de la Paix* a été créée en 1906, sous l'inspiration d'un généraux bouddhiste japonais, mon ami le professeur Anesaki.

Voici le passage d'un de ses manifestes publiés peu après la guerre russo-japonaise :

« De même que l'amour de la paix a grandi en Europe après les guerres de Napoléon, de même a pris naissance au Japon, depuis la dernière guerre, une véritable passion pour la paix : elle a trouvé son expression dans notre Société. Ce mouvement vient de plusieurs causes : les terribles souffrances subies pendant la guerre; le goût croissant des affaires et le vif désir de développer le commerce et l'industrie; l'influence du mouvement pacifiste international et des groupements européens qui le font progresser; le labeur patient et persévérant des amis de la paix qui, pendant la guerre même, préparaient leur campagne pour la paix qu'ils voulaient commencer au moment favorable; le désir des gouvernants et du peuple de montrer au monde que le Japon n'est pas un fauteur de troubles constamment en quête de nouvelles querelles ».

Les horreurs de la guerre mondiale ont apporté des arguments nouveaux aux pacifistes japonais.

Récemment s'est fondée une *Association Japonaise pour la Ligue des Nations*, composée, en majorité, de professeurs et de diplomates. Ses adhérents font pénétrer, même dans des milieux considérés jusqu'ici comme plutôt conservateurs, l'idée que la solution des différends entre peuples doit être cherchée dans l'arbitrage, et que la nation doit prendre place dans une société fraternelle de nations également libres.

En septembre 1925, à Genève, le professeur Nitobé, représentant le Japon à la Société des Nations, me disait avoir fait, l'année précédente, en son pays, une centaine de conférences sur l'œuvre de cette Société devant le nombreux auditoires, animés d'une curiosité toute pénétrée de sympathie.



Bouddhisme, Christianisme, Ecole humanitaire, démocratisme, socialisme, syndicalisme, pacifisme organisé : telles sont les tendances qui, au Japon d'aujourd'hui, travaillent dans le sens de la paix.

Suffiront-elles à équilibrer, puis à vaincre l'impérialisme et le bellicisme? nul ne pourrait sans imprudence formuler, sur ce point, une prophétie.

Mais ces constatations permettent, en tout cas, d'affirmer que le Japon, dans le monde actuel, n'est pas nécessairement une force de guerre; il peut tout aussi bien être une force de paix.

Il faut définitivement exorciser l'idée abominable d'une *guerre fatale* entre les Jaunes et les Blancs, entre le Japon et n'importe quelle

puissance blanche. Aucune guerre n'est jamais fatale. Toujours des solutions raisonnables peuvent être découvertes à tout différend international.

Les hommes qui procèdent à la préparation psychologique d'une nouvelle guerre mondiale en prêchant aux Blancs une *croisade anti-asiatique*, une croisade antijaponaise, accomplissent une besogne abominable qui ne doit susciter que le mépris.

Et c'est par une sympathie fraternelle, nuancée d'admiration, qu'il faut accueillir, soutenir les efforts des pacifistes japonais.

FÉLICIEN CHALLAYE.

POURQUOI J'AIME LE JAPON, SA CIVILISATION ET SON ESPRIT

J'ai toujours aimé le Japon, d'une de ces dilections d'amateur d'art (estampes, kakemonos, bronzes) qui ne sont souvent que la préparation à une connaissance véritable, rationnelle, et que je sentais n'être en effet qu'une préparation.

Ayant eu l'occasion, un jour, d'écrire pour l'*Information d'Extrême-Orient*, de Tokio, un abrégé d'histoire de littérature française, je me vis obligé, pour établir vis-à-vis de mon public lointain, de commodos points de comparaison, d'étudier d'un peu plus près l'histoire et la littérature du Japon. Et je fus ébloui.

Tout ce que j'aime et que j'admire le plus, tout ce qui me paraît un sujet digne d'exaltation spirituelle, c'est cela l'idéal du Japon, et un idéal réalisé.



S'il me fallait définir en quelques mots la conception que je me fais du Japon, je dirais que c'est, par excellence, le peuple qui a su créer une civilisation. La créer, et surtout la maintenir.

Elle est exquise, c'est entendu. Mais on insiste trop là-dessus, et bien des malentendus sont nés de cette idée sommaire. Ce qui me frappe, au contraire, c'est sa force, et surtout, la prodigieuse volonté qui l'a, de toutes pièces, mise debout, contre les puissances adverses de l'anarchie et de l'individualisme.

Aucun peuple au monde (pas même les Romains, qui ne semblent que des Japonais emphatiques, préoccupés avant tout de l'attitude) ne s'est plus volontairement, plus continuellement sacrifié à la patrie. Les cas d'héroïsme abondent (l'histoire des quarante-sept ronins, etc.), mais je préfère encore ceux dont on n'a point parlé, ceux qu'on ne connaît pas, et qu'on devine à travers la vie quotidienne, les mœurs. Dès l'enfance, le Japonais est entraîné à ne jamais s'occuper de soi, mais uniquement des autres. D'où sa politesse, ses manières exquises.

son habitude de l'abnégation, sa puissance de travail, son courage. Pour perfectionner cet individu, pour lui permettre d'être, en toute occasion possible, subordonné au bonheur et au confort des autres : parents, amis, supérieurs et égaux, on en fait précisément un homme qui ne saura même pas ce que c'est que l'individualisme. Toutes les contraintes ici sont bonnes. Et elles sont innombrables, et le fameux *sourire*, dont on a tant parlé et qu'on a si peu compris, est le masque de politesse une fois pour toutes placé sur les grimaces réflexes d'un visage maintes fois torturé d'inquiétudes, de regrets, de désir. Le Japonais (et justement parce qu'il est le plus cultivé des Asiatiques) n'ignore certes rien des douleurs et des angoisses du cœur humain. Mais il a décidé de faire comme si ce monde trouble, inférieur, anarchique, n'existait pas. S'écouter est une faiblesse qui entraînerait toutes les autres, et amènerait indirectement la désagrégation de l'Etat, de la Nation.

Le renoncement (sans arrière-pensée religieuse) est la loi de la morale japonaise : et cela à tous les étages de la société, depuis le *daïmio* qui passe sa vie dans l'accomplissement minutieux des rites de cour jusqu'à l'artisan qui met des années à sculpter quelque délicate merveille saugrenue dans l'ivoire ou le bambou. C'est un des bénéfices de ce système que le temps, partout ailleurs perdu en vaines agitations ou en confuses vellétés sentimentales, retrouve sa pleine valeur et permet ainsi l'accomplissement d'œuvres raffinées, profondes, ayant des répercussions sur plusieurs plans de l'esprit. Songez par exemple à ce que représente de complexité esthétique un spectacle tel que les *Nô*, avec leur triple étage de symboles, d'allusions et de suggestions musicales et chorégraphiques.



Ce qu'il y a de plus curieux dans cette civilisation, c'est que jamais n'y a fait défaut le primitif esprit qui la créa. Le diplomate, le guerrier, le poète, le citoyen et l'artiste ne perdent jamais de vue la simplicité du but à poursuivre et son essence mentale. D'où cette frugalité, qui se retrouve dans les mœurs comme dans l'économie des moyens employés pour la création des œuvres d'art. Ces dernières ignorent la surcharge, le composite. Une implacable volonté d'être bref, intense, purement humain les protège de toute décadence.

Tout ce que l'on peut observer d'autre à propos du Japon me semble, forcément, déduit de ces principes, créateurs de perfection.

FRANCIS DE MIOMANDRE.

LE THÉÂTRE EUROPÉEN AU JAPON

L'expression des sentiments est totalement différente du Japon de ce qu'elle est chez nous. Un Japonais ferait preuve de la plus grossière impudeur en déclarant crûment qu'il aime, en faisant étalage de sa souffrance ou de son désespoir. La simple politesse exige qu'il n'extériorise pas sa colère, sa mauvaise humeur, ses antipathies ou ses déceptions. Pour exprimer tout cela, qu'on ne montre pas ou presque pas dans la vie, le théâtre japonais dispose d'une foule de conventions aussi vieilles que lui-même, conventions qui résident dans la langue dramatique, le style des personnages et leur maquillage, enfin dans une profusion de subtiles grimaces dont l'ensemble relève d'un véritable Traité de l'expression scénique.

Le spectateur doit lire les passions sur le visage de l'acteur encore qu'elles n'y soient pas toujours exprimées directement et la scène est un monde absolument différent de la réalité.

Ceci dit, l'on imaginera sans peine les difficultés de tous les instants qu'ont à surmonter les comédiens du Théâtre de Tsukiji (ils ne sont jamais venus en Europe à l'exception de deux d'entre eux), pour jouer à l'européenne des pièces qui les mettent aux prises avec des mœurs et des pratiques de la vie courante qui sont le plus souvent à l'opposé des leurs.

Je me hâte d'ajouter d'une manière générale ils s'en tirent à merveille. Certains « décalages » et certaines lacunes sont toutefois inévitables. Par exemple, j'ai pu constater dans le jeu et dans la mise en scène une tendance à dramatiser à l'excès telles scènes qui réclamaient une émotion voilée, contenue. C'est qu'il s'agissait d'extérioriser comme font les Européens; de telle sorte que les passages les plus discrets, les plus conformes à la nature japonaise étaient précisément les moins réussis.

D'autre part, les mouvements de familiarité, d'effusion, sont ou timides ou excessifs, gauches en tous cas. C'est qu'on les ignore au Japon, où l'on ne s'embrasse pas, où l'on ne prend pas, du moins en public, le bras ou la taille d'une femme; où l'on ne pose pas ses mains sur les épaules de son meilleur ami. Jusqu'au soir de leurs noces, les fiancés les plus

épris n'ont jamais fait que se saluer très bas. Non pas que le Japon soit un pays plus chaste que la France, mais la moindre des vertus y est la réserve, la maîtrise de soi-même et le premier sentiment y est la pudeur, non point physique, mais morale.



Voilà un pays où notre réputation sera sauvegardée, car nos auteurs de pièces à coucheries n'auront, avant longtemps aucune chance d'y exporter leurs productions.

De la difficulté qu'éprouvent les comédiens de Tsukiji à nuancer l'émotion, il résulte que le théâtre comportant le maximum d'intensité dramatique est celui qu'ils réalisent le mieux. J'ai assisté, par exemple, à une représentation, parfaite à tous points de vue, de La Puissance des Ténèbres. Je regrette de n'avoir pas vu l'une des pièces de Tchekov, toutes, à peu près, ont été montées et, paraît-il, excellemment.

Et le public, direz-vous, quel est-il ?

Il est composé surtout de lettrés, d'artistes, d'étudiants — ceux-ci en majorité — et de gens du peuple.

Encore que le Théâtre de Tsukiji soit loin de représenter une brillante affaire commerciale, ses spectacles ininterrompus et alternés sont très suivis et très commentés dans la presse. Les tournées qu'il entreprend à la belle saison dans les grandes villes lui donnent une certaine force de rayonnement.

C'est dans sa petite salle que la nouvelle génération japonaise, studieuse et toute vouée aux idées, vient s'initier à notre sensibilité, à nos mœurs et qu'elle s'éveille à tous les conflits qui nous agitent, à tous les problèmes que pose la pensée européenne dans l'ordre moral et dans l'ordre social.

C'est là que la plus vivace des civilisations d'Asie peut regarder le visage nu de cette sœur lointaine, de cette étrangère qu'elle connaît mieux chaque jour, dont elle se rapproche chaque jour.

CHARLES VILDRAC.

VISAGES JAPONAIS

Quelques rencontres avec les soldats nippons pendant la guerre russo-japonaise, deux courts séjours au Japon même, à la faveur de mes missions en Chine, c'est certes insuffisant pour bien connaître les Japonais et je ne puis, dans ces conditions, rien dire, sur eux, qui ne soit superficiel. Pourtant, de ces contacts rapides naissent parfois des impressions d'autant plus vives que l'on est d'une race très différente et que l'accoutumance ne les a justement pas émoussées. Ainsi, le caractère d'un peuple peut-il peut-être s'éclairer, dans une certaine mesure. Voici, dans tous les cas, ces impressions de passant, telles qu'elles sont restées dans mon souvenir.

J'ai vu, pour la première fois, les Japonais, dans le port de Niouchouang, sur le Liao, en Mandchourie, au lendemain de la bataille de Tachitchao qui m'avait séparé des Russes. On était au début de la guerre, mais déjà la supériorité des Nippons s'était affirmée d'une manière éclatante. Que pouvaient donc bien être ces hommes qui battaient aussi facilement une des plus redoutables armées d'Europe? La curiosité très vive que j'en avais fut satisfaite, le soir où je vis pénétrer dans la ville chinoise, après quelques patrouilles de cavalerie, une compagnie de fantassins.

J'eus l'impression d'un défilé de bataillon scolaire, tellement ces soldats étaient petits et d'aspect puéril, avec des figures d'enfants appliqués et dociles. Plus tard, sur une place, au clair de lune je les vis, assis à l'orientale, derrière les faisceaux formés. Ils faisaient, à terre, de toutes petites boules d'ombre. Ils écoutaient leur capitaine qui, debout, leur parlait. Cela semblait être plutôt une leçon de professeur, qu'une harangue d'officier. Il leur disait sans doute les austères devoirs de la guerre et tous l'écoutaient dans le plus religieux silence. Ce chef, qui était vraiment digne de l'être, pour tempérer la gravité de son discours et pour égayer son jeune auditoire, dut sans doute terminer par quelque trait plaisant, car toute la petite classe partit d'un seul éclat de rire.

Par la suite ayant rejoint l'armée russe, au nord de Moukden, j'eus une nouvelle occasion d'observer des Japonais. Un lieutenant de cavalerie et un tout jeune sous-officier avaient été pris par des Cosa-

ques, alors que, costumés en Chinois et affublés d'une fausse tresse, ils faisaient de l'espionnage derrière les lignes russes. Selon les impitoyables lois de la guerre, ils allaient être fusillés. J'accompagnai le capitaine d'état-major chargé de leur notifier ce jugement et de se mettre à leur disposition pour ce qu'ils désireraient accomplir avant leur exécution. Il leur demanda notamment s'ils ne voulaient pas écrire à leur famille. « Je n'écrirai qu'à mon régiment », déclara, avec un fanatisme farouche, l'officier. Autant son visage avait une expression têtue, dure et fermée, autant son subordonné réussissait peu à cacher l'émotion qui l'étreignait. Ses yeux étaient humides de larmes contenues à grand'peine. Celui-là ne songeait certes pas à son régiment, mais à des êtres chers, à quelque gracieuse mousmé sans doute qu'il ne reverrait jamais plus. Il y avait chez ce jeune Japonais une sensibilité assez proche de la nôtre.

Une indication caractéristique et beaucoup plus générale me fut donnée sur la psychologie des troupiers nippons, dont l'exceptionnelle valeur combative fut cependant bien établie durant cette campagne : dans presque tous les sacs des leurs, tombés vivants ou morts, entre les mains des Russes, on trouvait de ces albums d'images érotiques qui sont très répandus dans leur pays. Voilà qui confirme cette opinion de Gobineau que « la vitalité propre à une nation reste en dehors de ses mœurs » (1).

En ces matières de morale sexuelle, les idées des Japonais sont en effet très différentes des nôtres. On sait de quelle liberté jouissent les femmes avant le mariage, tout au moins dans le peuple et la petite bourgeoisie, qui traduisent mieux le sentiment national que la haute classe, influencée par les mœurs européennes. Les pires aventures ne déclassent pas, et du reste ne corrompent pas, comme chez nous. Témoin, cette petite mousmé qu'un poète de mes amis avait, à deux reprises, retirée d'un lupanar japonais de Saïgon, et qui, chaque fois, au bout de quelques jours, était retournée d'elle-même dans l'abjecte maison. Interrogée sur le motif qui la faisait agir de la sorte, elle répondit avec un parfait naturel, que son patron étant instituteur lui donnait des leçons, qu'elle pourrait ainsi passer, dans deux ans, à Kobé, un examen de sage-femme et se marier.

Pendant l'un des séjours que je fis au Japon, je me trouvai à Kyoto, la ville sainte, au moment d'un grand pèlerinage aux sanctuaires du « shinto ». A cette occasion, on donnait au public, dans les théâtres

(1) *Essai sur l'inégalité des races humaines*, livre I, chapitre II.

et les concerts, des drames et des récitations du répertoire le plus traditionnel. J'en rapportai une curieuse impression, bien inattendue : tout ce que j'entendis et vis là, par son violent réalisme, son accent désespéré, son sadisme où se mélangent en un paroxysme véhément l'amour, le sang et la mort, me rappelaient invinciblement les chants si passionnés et si tristes de l'Andalousie. Des gestes, des pas de danse presque identiques, jusqu'à des noms : Miura, Watanabe, Ito, fréquent presque identiques, jusqu'à des noms : Miura, Watanabe, Ito, fréquents dans la péninsule ibérique, aidaient à ce rapprochement, auquel il serait d'ailleurs, j'en conviens, impossible de donner la moindre base; mais n'est-ce rien qu'il se soit, un instant imposé à la pensée du voyageur de l'un et l'autre pays, malgré l'énorme distance qui les sépare?

Après cet arrêt à Kyoto, désirant retourner de suite dans la Chine du nord, j'allai au port de Kobé voir si je pouvais, sans trop tarder, prendre un bateau pour cette destination. J'appris qu'il venait d'en partir un et qu'il n'y en aurait pas d'autre avant une semaine, mais on m'assura qu'en prenant un train du soir, j'aurais le temps de le rattraper à Shimonoseki, d'où il léverait l'ancre, le lendemain, vers midi.

Durant les cinq jours de ce voyage, avec escales à Dairen et à Chéfou, étant le seul passager de 1^{re} classe, et aussi le seul Européen, je pris mes repas à la table des officiers. Ceux-ci, au nombre de quatre, furent, pour moi, pleins d'attentions. Leur modeste steamer appartenant à la grande compagnie de la « Nippon Yusen Kaisha », la carte, aux plats innombrables, était écrite en un français approximatif des plus touchants, sur de beaux menus, décorés de jolis dessins japonais dont j'ai gardé plusieurs.

Tout en mangeant nous causions, avec mon mauvais anglais et quelques bribes de français de l'un d'eux. Les Japonais ont une curieuse façon de parler, d'une voix voilée, fêlée, qu'ils doivent sans doute à leur langue, et en phrases coupées de longues aspirations sifflantes, comme pour avaler leur salive, et qui sont des temps à la faveur desquels ils semblent peser ce qu'ils disent. Puis, vis-à-vis des étrangers, ils sont toujours un peu en représentation et sur la défensive. Même entre eux, il ne doit jamais y avoir d'abandon.

Telles sont en vrai mes impressions et observations, très superficielles, je le reconnais de nouveau, mais qui néanmoins peuvent peut-être avoir l'intérêt des choses vraiment vues et vécues.

JEAN RODES.

Le Dr George Montandon fit dans les années qui précédèrent la guerre une exploration en Abyssinie. A son retour en France il donna une relation de son voyage qui fut très appréciée dans les milieux géographiques et ethnographiques : Au Pays Ghimirra. La Société de Géographie de France récompensa cet ouvrage aujourd'hui épuisé. Vice-président de la Ligue pour la défense des indigènes, le Dr Montandon eut à s'occuper de la question de l'esclavage en Abyssinie. A la fin de la guerre européenne, il remplit une délicate mission de la Croix-Rouge en Amérique et en Asie. Au cours de ce voyage, il étudia, au point de vue anthropologique et ethnologique les Aïnous du Japon, les Tchouktches et les Esquimaux d'Asie. Le dernier numéro de l'Anthropologie a publié son important mémoire : Craniologie paléosibérienne. De prochains numéros de cette revue contiendront la suite des travaux du Dr Montandon, l'origine des Aïnous. Notons encore que ce savant poursuit de curieuses recherches sur les origines biologique et géographique de l'Homme. Enfin on se rappelle sa retentissante polémique avec M. Ossendowski, l'auteur de Bêtes, Hommes et Dieux. Nos lecteurs liront avec intérêt la note que M. le Dr George Montandon a bien voulu écrire pour les Messages d'Orient.

L'ETHNOLOGIE AU JAPON

L'étude anthropologique des populations du Japon n'a pas été réservée longtemps aux spécialistes d'outre-mer. Il n'est plus possible aujourd'hui de se mettre au courant sans avoir recours aux savants japonais eux-mêmes : J. Nakano, A. Matsumara, Adachi, G. Osawa, et, avant tout, au vieux maître Yoshikyo Koganei, professeur d'anatomie à l'Université de Tokyo (1). En dehors de leurs dissertations en japonais qui ne seraient utilisables que par bien peu d'entre nous, ces savants publient aussi leurs observations dans une des langues européennes, les deux premiers en anglais, les trois derniers en allemand.

Il en est de même dans le domaine préhistorique, où se cotoient les représentants de l'anthropologie et de l'ethnographie, quand ils ne sont pas dans la peau l'un de l'autre, car, en préhistoire plus que pour l'étude des populations actuelles, l'état fragmentaire des preuves nécessite l'emploi simultané de celles qu'offrent les diverses disciplines de l'ethnologie et le contrôle réciproque de ces preuves. Il faut ici citer H. Matsumoto, B. Suzuki, tous deux écrivant en anglais et le prince Kashiwa Oyama, qui publie en allemand, comme Koganei, une autorité en ce domaine aussi.

Mais l'étude de la préhistoire japonaise, plus heureusement que cela ne peut être le cas pour l'Europe, s'éclaire de l'investigation de survivants des anciens habitants du Japon : de survivants du peuple des Aïnou, qui forme à lui seul une race au sens somatique, sanguin, du mot race blanche et non mongolique. Les Aïnou, c'est-à-dire, dans leur langue « les hommes », qu'il ne faut point nommer « aïno » ce qui en japonais, signifie « fils de chien », aujourd'hui pas plus de quinze mille dans le Nord du pays, l'ont occupé autrefois dans sa totalité. La connaissance de ce fait ne résout toutefois pas la question du passé du Japon, que soulèvent les découvertes de squelettes et d'objets divers se rapportant à la civilisation néolithique (ou de la pierre polie). Pour Koganei, les néolithiques étaient les

(1) Y. Koganei. *Beitrag zur physischen Anthropologie der Aino.*

ancêtres directs des Aïnou, tandis que pour Tsuboi, ils étaient les représentants d'une autre population. Hamada partage un point de vue intermédiaire ou, pour mieux dire, conciliateur, en ce sens qu'il admet deux populations néolithiques, l'une ancêtre des Aïnou (à tête allongée comme actuellement), déjà concentrée de façon plus serrée dans le Nord du pays, et une autre à tête large. De toute façon, chacun admet l'Aïnou, sinon comme le seul, du moins comme un des éléments du Japon préhistorique.

Il est facile de concevoir combien féconds peuvent être les enseignements fournis par l'Aïnou actuel pour la compréhension de l'indigène d'autrefois. L'Aïnou est le trésor sans prix de l'ethnologie japonaise. S'il n'y a pas à craindre de le voir exterminé comme le furent les Tasmaniens — un autre petit peuple-race — par les colons anglais, on voudrait sentir ce trésor protégé, entretenu s'il le faut et prémuni contre les métissages, par les autorités japonaises, de même qu'en agissent les autorités danoises à l'égard des Esquimaux. Les mesures de préservation seraient, il est vrai, peut-être inutiles, car nous avons des raisons de nous demander, après le séjour que nous avons fait au milieu des Aïnou, si, s'éteignant comme meurt tout organisme, ils ne sont pas actuellement frappés d'une stérilité relative. Au cas où leur fin devrait être proche, quelque chose aurait été sauvé par des études comme celle du Dr Riuzo Torii, professeur d'anthropologie à l'Université impériale de Tokyo, qui, après Koganei, toujours à citer, leur a consacré une forte enquête. S'intéressant à un de leurs groupes, délimité géographiquement et particulièrement réduit en nombre, Torii a publié en français — la traduction en notre langue est du R. P. Tulpin — un mémoire détaillé, ethnographique avant tout, sur les Aïnou des Kouriles, qui vivent éloignés de ceux du Hokkaido et de Sakhaline ⁽¹⁾. Du fait que ces Aïnou sont restés à l'écart de leurs compatriotes, certains traits de leur civilisation leur appartiennent en propre, qu'ils les aient produits eux-mêmes, qu'ils les aient empruntés par des contacts différents de ceux auxquels furent soumis les autres Aïnou, ou que ces traits soient d'anciennes survivances communes à tous les Aïnou. Les mémoires de Torii et de Koganei sont actuellement les deux fortes études consacrées par des savants japonais à l'étude émouvante de ce débris racial.

Que dire de l'esprit selon lequel sont compris ces divers travaux

⁽¹⁾ *Les Aïnou des Iles Kouriles* dans le *Journal de la Faculté des Sciences* de l'Université Impériale de Tokyo (1919).

scientifiques? Il y aurait certes des critiques à formuler. Quelques vues paraissent schématiques, construites sur des bases artificielles. Mais ces reproches se peuvent adresser, on le sait, à bien des œuvres de savants occidentaux. Les critiques individuelles ne sortent donc pas des limites normales et l'ethnologie japonaise représente dès à présent un dossier cossu, que le spécialiste consulte avec fruit et plaisir.

D^r GEORGE MONTANDON.

LIVRES SUR LE JAPON

« LE JAPON D'AUJOURD'HUI »¹,

de M. Albert Maybon

« Le style, c'est l'homme » a dit Buffon. « La littérature, c'est l'homme », dirais-je. Pour comprendre au juste comment un peuple sent, pense et vit, il faut étudier sa littérature, fruit de ses idées, résultat du travail de sa pensée, manifestation de sa vie intérieure. La lecture des principaux chefs-d'œuvre littéraires d'une nation amène à l'intelligence de ses vicissitudes, de son destin et de son avenir.

Bien des opinions dissemblables et même parfois contradictoires furent émises jusqu'ici sur le Japon, surtout sur ce nouveau Japon qui, sorti brusquement des ténèbres millénaires de l'Asie mystique, sut, au bout d'un demi-siècle, se ranger parmi les plus grandes puissances du monde sous tous les rapports. Les uns disent que cet élan peu commun est dû au caractère inné des Japonais, à leur vie morale et à leur organisation sociale; les autres prétendent qu'ils ne sont que des singes qui imitent l'extérieur de la civilisation occidentale sans rien comprendre à son esprit. Le Japonais est un homme et n'est qu'un homme, ni plus ni moins. Il a des défauts comme tous les mortels, en même temps que des qualités. Pour dessiner la courbe de son avenir, il faut se rendre compte de sa vie intérieure, pénétrer jusqu'au fond même de son âme et mettre en pleine lumière la source de ses idées, de ses sentiments, de ses aspirations; en un mot, il faut étudier les œuvres littéraires, mais aussi le mouvement social, les tendances intellectuelles et morales de sa jeunesse.

C'est précisément dans ce but que M. Albert Maybon a écrit, il y a quelque temps, un ouvrage remarquable intitulé : *Le Japon d'aujourd'hui*. Ce livre de 300 pages contient tout ce qui a rapport à la vie

(1) Flammarion, éditeur.

littéraire, intellectuelle et morale, sans rien omettre ou négliger. Cet orientaliste analyse avec une étonnante pénétration l'esprit, les doctrines des auteurs contemporains, romanciers, dramaturges et poètes. L'école réaliste de Kikuchi, l'école naturaliste de Iwano, l'école de la vie de Toyoshima, les dilettantes tels que Mori, les humanitaires tels que Arishima, Satomi, Mushakoji, tout cela est bien exposé, analysé expliqué et critiqué. Le mouvement féministe du Japon — cela même paraîtra étrange aux yeux des Européens qui ne conçoivent que l'ancien Japon des écrans laqués et des éventails et croient qu'en Asie ce qui était vrai hier, le sera encore demain — le mouvement féministe, malgré l'étonnement de l'Occident, existait au Japon depuis longtemps. On voit dans l'ouvrage de M. Maybon l'origine de ce féminisme, son état actuel, avec un exposé des opinions des principales féministes nippones, telles que M^{me} Yosano, M^{me} Oku et M^{me} Hirazuka. L'auteur traite également du mouvement ouvrier qui a pris une grande ampleur, surtout depuis le début de la Grande Guerre, conséquence du prodigieux développement de l'industrie japonaise, résultat inévitable de la propagation de l'idée démocratique.

Le souvenir est encore tout palpitant en moi d'un grave incident scolaire survenu à la Faculté de Droit de l'Université impériale de Tokio, lorsque j'étais étudiant, incident sans grande importance et qui aurait passé inaperçu si la jeunesse ne s'en était mêlé. Un jeune professeur socialiste, d'économie politique, M. Morito, écrivit dans une revue, organe officiel de la Faculté, un article sur le nihilisme de Kropotkine. Le ton en était peu convenable, du moins parut-il ainsi aux yeux des autorités et des partisans du *statu quo*; on reprochait en outre à l'auteur d'avoir publié cet article dans une revue officielle de l'Université Impériale qui entend passer, auprès de la nation, comme la source de toute vérité. De vives oppositions s'élevèrent parmi les professeurs conservateurs de la Faculté, comme M. le Dr Uyesugi, professeur de droit constitutionnel; les autorités finirent par interdire la vente de ladite revue et destituèrent ledit professeur. Cette mesure excita l'indignation la plus vive chez les étudiants qui, au nom de la liberté de parole et de l'indépendance de l'Université, attaquèrent les autorités et surtout les professeurs conservateurs, par des écrits et dans des meetings dont le plus important fut celui qui eut lieu au « Palais de la Jeunesse » du quartier Kanda. Cet incident scolaire fut extrêmement significatif au point de vue de la connaissance de la mentalité et des tendances des jeunes Japonais. Il

forme un contraste frappant avec l'incident de la Faculté de droit de Paris où les étudiants fascistes voulurent chasser un professeur socialiste. M. Maybon a bien mis en valeur la signification de faits de cette nature.

Ce n'est pas mon intention de parler ici de tous les sujets traités dans cet ouvrage, mais les indications que je viens de donner sont suffisantes, je crois, pour montrer qu'il met le lecteur à même de se faire une idée de la vie morale des Japonais et par là de comprendre l'esprit nouveau et la vie future de ce Japon évolué, complètement différent de celui qui est présenté par quelques romanciers d'aventure. Je connais des auteurs européens qui ont fait un voyage de quinze jours au Japon et ont eu l'audace d'écrire un livre et d'émettre une opinion péremptoire et décisive, presque une sentence, sur le Nippon. On va encore plus loin : il y a quelques auteurs, entre autres, par exemple, Félicien Champsaur, qui ont pondu des machines sur le Japon sans avoir même fait un pas sur son sol. Les Japonais, voyant que ces sortes de livres sont lus et applaudis, sont vraiment stupéfaits des dons prodigieux d'observation de leurs auteurs!...

Le livre de M. Albert Maybon est bien loin d'être le livre d'un auteur de cabinet ou d'un globe-trotter. L'auteur non seulement est allé au Japon, mais il y a vécu pendant plusieurs années, et en japonais, dans la société des Japonais. Il a connu le Japon à l'époque de la Grande Guerre et dans les années qui immédiatement suivirent, à une époque où le tourbillon social a été des plus vertigineux; sur ce point il dépasse déjà ses rivaux; un autre point le met hors de pair, c'est que cet ouvrage est le seul qui traite du côté moral de la vie japonaise. Il ne manque pas ici d'ouvrages qui envisagent le côté matériel, la politique, la guerre, le commerce, etc., ou le côté sentimental — sur ce point, il faut avouer qu'il y a trop de livres — en mettant en scène des danseuses ou des prostituées. Si on ne peut rien comprendre à la civilisation française en flânant à travers les ruelles de Montmartre et en feuilletant des albums pornographiques, à plus forte raison est-il impossible de pénétrer la civilisation japonaise par la lecture de livres licencieux. Il faut vraiment chercher le livre, le vrai livre qui dise la vérité, avec une lanterne à la main, à la manière de Diogène! *Le Japon d'aujourd'hui* serait le premier que cette lanterne aurait découvert...

A ne considérer que la littérature, cet ouvrage fait un excellent pendant avec l'*Anthologie de la Littérature Japonaise*, ouvrage admirable de M. Michel Revon, professeur de la civilisation japonaise à la

Sorbonne, car celui-ci traite en détail, avec la plus grande clarté, de la littérature ancienne, alors que *le Japon d'aujourd'hui* parle de celle du moment présent, comme l'indique son titre.

Nous espérons que le Japon nouveau, ce Japon énigmatique, aimé, détesté, admiré, dédaigné de mille manières par les Occidentaux, sera compris dans sa réalité, apprécié à sa juste valeur, grâce à cette œuvre remarquable, due à un travail inlassable, à des études de plusieurs années et qui porte la marque d'un jugement impartial.

D^r MAÇAOMI YOSHITOMI.

UNE ROMANCIÈRE JAPONAISE,

M^{lle} Kikou Yamata

A mon arrivée à Tokyo des compatriotes qui ignoraient tout du Japon, me firent la leçon : « Louez donc une maison, non pas japonaise où l'on attrape la mort, mais de style européen, à Tsukiji (l'ancien quartier où les étrangers étaient autrefois relégués), ne changez rien à vos habitudes, vivez avec des Occidentaux et, autant que possible, en marge de la société indigène, enfin restez Européen... » Trois mois ne s'étaient pas écoulés que j'étais malade de nostalgie. Mais ayant suivi à rebours le conseil donné, je revins à la santé. S'initier dans le monde nippon est aisé; il n'y a que le premier pas qui coûte. J'étais au début de mon effort de dépaysement et j'en recevais déjà la récompense, quand me parvint, pour ma revue franco-japonaise, une nouvelle signée « Chrysanthème » et intitulée *Nuit d'Hiver*. Les premières lignes me ravirent par des échappées sur la société que je côtoyais :

« Les cimes des pins, près de la maison, encadrent le bleu plus sombre du ciel. Une lumière calme achève de disparaître au couchant pâle. Le croissant de la lune, si mince et si froid qu'il semble trembloter, brille dans les plus hautes branches, puis glisse le long des troncs, plus doré à mesure que la nuit se fait d'un bleu plus noir.

« C'est alors que les moussées suspendront volontiers leur pinceau entre leurs doigts fragiles, rêvant de fixer en quelque court poème le charme du crépuscule japonais, sa chute fuyante et courte et sa sérénité.

« Bien clos dans la maison de bois et de papier, voici ce qu'on peut entendre un soir d'hiver pareil : une mélopée en mineur, lente et

monotone avec un trille, puis tout à coup, une note plus haute en demi-ton qui retombe en courte gamme, puis deux ou trois notes tristes qui s'égarant dans la nuit et le roulement irrégulier d'une voiturette cahotante. « *Iritate mamé! Attakai, yawarakai mamé!* — Pois grillés! Chauds et doux pois grillés! » Et presque tous les soirs, vers dix heures et plus tard, on entend ce chant étrange qui vous prend peu à peu. On se demande : « Qui peut chanter ainsi, la nuit, en roulant une voiturette un chant si particulier, un chant qui doit ressembler aux mélopées libres des labours de France? »...

L'auteur de cette page révélatrice de tout ce que le Japon a de doux, de familier, d'intime, c'était Kikou Yamata, presque une écolière encore. Sa plume décidée réussissait à rendre l'expression des physionomies, des attitudes, des gestes, à travers l'atmosphère un peu brumeuse qui enveloppe et déforme tout en ce pays. M^{lle} Kikou Yamata me remit encore maints croquis de la vie de Tokyo qui dénotaient un sens précoce du réel et quelques essais de restitution du vieux Japon, riches d'imagination poétique. Elle avait, avec cette observation aiguë des choses et cette disposition à la rêverie, les deux qualités qui permettent d'écrire sur ce pays, d'une réalité à la fois précise et fondue. M^{lle} Kikou Yamata est arrivée en France avec *Masako*, roman qui a été pour tous les Français la révélation d'une mentalité insoupçonnée, celle de la jeune fille noble troublée par l'amour et par le mirage occidental et qui leur a apporté de ce parfum qu'exhale là-bas la vie morale et de certains êtres.

M. René Maublanc a très bien dit dans la « lecture » faite sur *Masako* chez M^{me} Aurel, le 14 janvier 1926.

« Le sens de la beauté rendra à Masako bien plus de services qu'à nos femmes d'Occident, parce que les Japonaises sont bien plus profondément artistes que nous. Le désespoir de Masako, c'est dans la compagnie des fleurs, des animaux et de la nature qu'elle cherche à le consoler. Et je dis bien dans leur compagnie, car pour les Japonais, — ce n'est plus ici du confucianisme, mais du bouddhisme, — la nature entière est pleine d'âmes, d'âmes semblables à l'âme humaine, avec lesquelles celle-ci peut sympathiser. Lorsque Masako est triste ou joyeuse, elle va ouvrir son cœur aux crapauds du jardin, petits cœurs aimants, très chers compagnons de son bonheur ou de sa peine. Voilà une chose que les jeunes filles françaises n'auraient jamais l'idée de faire.

« Et Masako, parce qu'elle aime et comprend la nature, n'a pas devant les choses naturelles, devant les actes et les fonctions natu-

relles, la pudeur et l'effroi des femmes européennes. L'amour et le mariage sont, pour nous autres Occidentaux, sans doute par l'effet de notre religion chrétienne, pour qui la nature se confond avec le péché, l'amour et le mariage sont pour nous des secrets honteux ou égrillards, des choses que l'on cache. Ce que l'on cache au Japon, ce qui est objet de pudeur, ce n'est pas le corps ni les actes charnels, ce sont les sentiments... »

J'admire la ligne pure de ce premier roman de Kikou Yamata, mais je sais qu'avec ses dons elle écrira un jour une œuvre d'une autre portée et d'une autre couleur.

ALBERT MAYBON.

L'ŒUVRE DE KIKOU YAMATA

A propos de ses derniers ouvrages :

LE SHOJI et LES HUIT RENOMMÉES

Le *Shoji* est un recueil de nouvelles, de notes, d'instantanés, d'anecdotes et de petits romans, jetés sur le papier selon l'impression du moment, profonde ou souriante. Au Japon, on le classerait parmi les *Zouihitsou* — « pinceau libre », — pour reprendre l'expression de Kikou Yamata elle-même. Nous y retrouvons les qualités de l'auteur de *Masako*. En lisant *Régals*, je croyais manger des *soushi*, ornés de feuilles de bambou, et je me voyais, flânant par les rues japonaises, regardant les étalages, « distinguant, parmi les mousselines de laine, le plus joli dessin, une voie lactée sous un vol d'hirondelles ». Dehors ou dedans, vie des rues ou vie intime, devant ou derrière le shogi, où l'auteur nous dit qu'elle y fut comme « dans un cocon transparent, une cellule de paix blanche », tout, ici, est délicieux. Pourtant, JE VOIS AUTRE CHOSE DANS CETTE ŒUVRE.



Assurément, Kikou Yamata doit être excédée des éloges. On ne peut, cependant, même pour lui plaire, passer sous silence le charme et la délicatesse qui caractérisent tout ce qu'elle écrit, seulement, il ne faut pas s'y arrêter définitivement. Ce serait injuste. Regardez plus loin. Vous serez surpris, soudain, par l'aperçu de profondeurs où palpite le *drame humain*. Les personnages de Kikou Yamata ne sont point des poupées : ils ont un cœur, un cœur qui saigne parfois. Mais

l'occidental peut-il comprendre que les Japonaises soient des femmes, les Japonais des hommes, non des motifs en porcelaine? « Ceux qui s'arrêtent aux formes du Japon esthète ne sauront pas jouir de son humanité. Rien de meilleur à savoir : derrière nos traditions, nos lois de politesse, vit un tempérament *vibrant*. C'est la soupe brûlante qui garde son fumet entre le bol de laque et son couvercle sombre. Souvent l'occidental ne sait comprendre jusque-là. Il s'étonnerait de trouver le Japon, tout comme l'Europe, simplement *humain*. Pourquoi faut-il que cette surprise pousse le Japonais à accentuer une différence souvent artificielle? Chaque nation se recherche différente pour se dire supérieure ».



Pour qui veut se documenter, voilà de la documentation. En quelques mots, tout est dit, y compris une révélation sur la danse devant le miroir à laquelle se livre le Japonais, comme tout humain. Mi-occidentale, mi-japonaise, la moitié occidentale de Kikou Yamata trahit délicieusement pour notre joie, ce que pense la moitié japonaise. Elle seule peut faire cela. Et que dites-vous de cette réponse à Massis, à Suarez : « Faut-il bâiller d'ennui quand on dit « Orient, Occident » bâiller de lassitude et de la stupidité des hommes qui voient, comme Narcisse, toujours leur image sur l'eau? Cela vaut l'histoire de cette jeune fille qui fut moi-même et qui croyait la lune japonaise. Lorsqu'elle la vit, en France, elle s'étonna. Tiens, la lune du Japon qui se promène ici ! » N'est-ce pas à mettre en tête des « Appels de l'Orient? » Puis, ce jugement brusque : « L'âme impénétrable du Nippon, elle ne l'est que parce que vous la concevez telle ». Mais alors?... Que penser? Nos notions traditionnelles, commodes, vont-elles être bouleversées par une petite main gracieuse qui écrit des *Zouhitsu*? Au fond, Kikou Yamata est une enfant terrible. Ne vous y trompez pas : Il faut s'attendre à tout avec elle! Elle me fait songer à la poétesse japonaise, Sei : Shônajon, l'auteur, des *Notes de l'oreiller*, qui, elle aussi, rédigeait de petits aperçus délicats, et disait des vérités. Les courtisans, ai-je lu quelque part, ne pouvaient l'approcher sans blémir parce qu'elle jugeait juste et profond...



Ainsi les voiles tombent. Les poupées japonaises ont une âme. Ce qui m'émeut surtout, dans le *shoji*, c'est l'*Humanité* qui nous est

révélée. Si discret que soit le geste qui l'extériorise, le drame humain, poignant, palpitant, revit à chaque page. Toutes les sortes d'amour, contenues ou révoltées, sont là. Si vous voulez vous en convaincre lisez *Pour le dieu inconnu* ou *l'Enfant blond*. Encore ai-je tort de donner un conseil. Lisez ce que vous voudrez, si vous savez lire, en profondeur non en surface, vous entendrez la voix des tourments humains et jusqu'aux battement des cœurs. Je ne parle de ma préférence qu'à titre d'exemple et par besoin de précision : *l'Enfant blond*. Devant l'enfant mourant, l'homme s'aperçoit, soudain « qu'il n'a plus à ses côtés la femme-enfant, acceptée, voulue, mais celle qui vivait vraiment dans une souffrance aiguë et personnelle... Son remords est devenue joie. » Je n'entends pas donner le sommaire de ce drame : celui-ci perdrait trop. Lisez-le. Pour moi, je déclare n'avoir jamais eu d'émotion plus intense depuis le temps lointain où je lus, pour la première fois, ce chef-d'œuvre d'humanité : *Anna Karénine*. Si Kikou Yamata jette, je dirai presque, abandonne, sous la forme d'une simple nouvelle, et sans paraître y attacher d'importance, un drame aussi poignant, c'est qu'elle se sent riche en œuvre de ce genre. Je prédis qu'une jeune fille japonaise, connue pour son œuvre d'une grâce infinie, va prendre place parmi les romancières dont on dit qu'elles sont de tous les temps et de tous les pays. La réhabilitation de l'humanité japonaise élargira la nôtre.



Aimer. Comprendre. C'est aussi la philosophie que je dégage de *Huit Renommées*. L'occidental ne voit la qualité humaine que dans l'homme. L'auteur, par son éducation, son atavisme japonais, la voit tout aussi bien dans les choses : un temple décrit par Kikou Yamata est une chose vivante, humaine. Je lisais, dans le *Shoji* : « Le Japon est un organisme vivant ». Et cela doit s'entendre de la nature et de tout ce que les hommes y ont ajouté. Faites, par la lecture, la promenade des temples; vous comprendrez. A la vue des chapelles de chaume qui reçoivent la pluie d'or et le feu des arbres consumés par la mort, vous penserez peut-être : « N'être qu'un petit temple de paille, mais faire tourbillonner en soi, pesantes et substantielles, ces guirlandes d'or. » Vous comprendrez le lac Biwa et le parc de Naya, où « n'usant d'aucun messenger, l'âme présente se tait », et la banlieue de Tokyo : Horikiri, Tamagawa et les rives de la Samida. De charmants croquis de Foujita, pleins d'humour, s'incorporent au texte. Egalement *humain*, le grand artiste, note, par exemple, le grouillement de la

foule joyeuse, sur les bords de la Soumida, comme il croquerait, *avec la même sympathie*, les parisiens qui, le dimanche, s'amusaient à Robinson. *Rester soi-même, mais aimer l'humain*. Quelle formule pourrait nous séduire davantage? A cet exemple, faisant retour vers nos choses familières, voici que nous augmentons, en nous, l'aptitude à mieux comprendre, à sympathiser. L'occidental rêve des cerisiers fleuris, de la fête des poupées. « Je me suis satisfaite, lui répond Kikou Yamata, en lui citant une autre ronde goûtée par moi : Paris, la brume jaune, une chaleur de brasero devant les cafés et le parfum de marrons qui grillotent; les sapins de Noël, frais et verts sur les quais; le houx, le gui sur la bûche et les marrons glacés... » Quelle leçon! Rester soi-même, mais apprendre à tout comprendre, aussi les choses de chez soi.



Où ce don universel de l'écrivain japonaise l'entraînera-t-il? Je lis dans *Les Huit Renommées : La jeune femme me regarda du coin de l'œil* : « vous partirez, dit-elle? » Tristement je réponds : « J'ai voulu voir danser d'autre pays du monde ». Tous les univers s'ouvrent à elle. La Terre est vaste. On ne peut prévoir sa destinée. Chaque pétale du chrysanthème est différent. J'ai voulu noter seulement, aujourd'hui, une qualité fondamentale, émouvante.

STEINILBER-OBERLIN.

LE ROMAN JAPONAIS, « Cette Femme-là » ¹

Après avoir séjourné longtemps au Japon et s'être assimilé à la vie sociale japonaise, M. Albert Maybon donnait *Le Japon d'aujourd'hui*, suite d'études documentées et vécues sur l'état psychologique et la vie intellectuelle du pays.

L'an dernier, c'était chez Laurens, *Le Théâtre Japonais* dans lequel il revivait les heures d'un plaisir unique, en initiant le public français à un art qui ne se compare à nul autre.

Et cette année, poursuivant toujours avec sympathie l'étude de l'âme japonaise qui lui est familière, il nous donne, avec M. Yoshitomi, la traduction de *Cette Femme-là* d'Arishima Takérô. Il faut

(¹) Flammarion, éditeur.

louer le choix de cette œuvre dont la genèse est si sincère et l'épilogue si tragique : le romancier et son héroïne finirent dans un suicide d'amour.

La traduction, sentie comme seule la connaissance du Japon le permettait au traducteur, donne l'impression achevée d'un pur Maupassant. « Roman japonais essentiellement », dit la note d'avant-propos. Je dirais plutôt, roman japonais moderne, c'est-à-dire roman qui se rattache aux sources occidentales; talent de romancier vigoureux, occidentalisé. Pourtant, Yôko, le type féminin choisi n'est pas une création imaginaire. Il existe dans le Japon d'aujourd'hui et il souffre, sacrifié par la société. Douée de volonté, de personnalité, cette femme-là, la révoltée nipponne, finit misérablement. La société japonaise commence à peine à savoir faire usage de cette intelligence et de cette indépendance féminine dont l'ancien Japon n'avait nul besoin et qu'il condamnait même.

Et qui lira ce livre peut-être pourra conclure que l'émancipée japonaise, elle aussi, ne cherche qu'un maître, l'homme, et qu'avec un tempérament développé en nuances, elle reste très femme.

KIKOU YAMATA.

SERGE ELISSÉEV, « LA PEINTURE CONTEMPORAINE AU JAPON », E. de Boccard éd., Paris 1923, in-4°, 1-142 p. LXXXI pl. et index.

Un livre sur l'art japonais sorti de la plume d'un savant aussi renommé que le Professeur Elisséev, ne peut rester sans attirer l'attention, non seulement des spécialistes japonisants, mais également de toute personne qui s'intéresse aux problèmes de la vie artistique en général.

Au cours des soixante dernières années, le Japon, adoptant la civilisation européenne, se transformait d'un royaume médiéval en un puissant empire moderne. Le domaine des arts subissait également une transformation sous l'influence des courants étrangers, quoique cette transformation fut beaucoup moins radicale : car les anciennes traditions picturales continuaient à garder une forte emprise sur le Pays du Soleil Levant.

La première partie de cet ouvrage est justement consacrée à un aperçu historique de la peinture japonaise. La plus ancienne des

écoles du Japon est l'école bouddhique, qui se forma sous l'influence de la peinture chinoise du VI^e et du VII^e siècle après Jésus-Christ; l'école nationale qui vient bientôt après reçoit le nom de Yamatoé ou Tosa. Elle est apparentée à l'art d'illustrer les rouleaux (« makimono », de maku — enrrouler) et se distingue par ses sujets historiques, par l'emploi des couleurs vives et par le souci de la composition. A côté de ce style qui fut inspiré par les maîtres chinois de l'époque T'ang, l'art chinois de l'époque suivante des Song trouva aussi de nombreux imitateurs au Japon, où il inspira surtout les peintures exécutées en monochrome, de l'école dite « chinoise » ou « Kanga ».

Au XV^e siècle apparut l'école éclectique des Kano, qui produisit une série de grands maîtres (par exemple Tannyû). En général, l'éclectisme devient le trait typique de la peinture japonaise : chaque école postérieure emprunte à ses prédécesseurs les traits qui lui paraissent les plus intéressants. Aussi le grand maître Ogata Kôrin emprunte beaucoup aux maîtres de Yamatoé, tout en y ajoutant son apport personnel. Il créa aussi une école.

« L'École des Lettrés » (en japonais Bunjinga) est une réplique au Japon de l'école du même nom en Chine (Wen-Jen-Houa en chinois). Une technique artificielle avec un dessin minutieux, l'absence de grands lavis et de couleurs vives, distinguent cette école. Au XVIII^e siècle, il se forma encore une école de peintres animaliers parmi lesquels Maruyama Okyo et Mori Sosen sont les plus connus. Enfin, l'école « Ukiyoe » (c'est-à-dire « l'école à la mode ») exista de 1750 à 1850 environ, et produisit les nombreuses estampes japonaises si bien connues en Europe. L'influence de cette école sur le développement de la peinture japonaise proprement dite ne fut pas très importante. Presque toutes ces écoles se sont conservées au Japon et continuent à exister encore de nos jours. Leur étude, par conséquent, présente non seulement un intérêt historique, mais devient de toute actualité.

En général, c'est un fonds artistique purement national qui reste à la base de la majorité des peintures japonaises modernes, même quand elles sont teintées d'influences européennes. Les Japonais ont leurs propres conceptions artistiques, qui sont très différentes de celles élaborées par les Occidentaux. Voilà pourquoi nous considérons comme très importants tous les nombreux renseignements que nous donne à ce sujet le Professeur Elisséev. En fait, un Européen doit d'abord apprendre à regarder une peinture extrême-orientale, car les conventions employées sont autres qu'en Europe, et les habitudes visuelles sont différentes.

D'abord la manière d'apprécier la nature n'est pas la même chez un peintre japonais que chez un artiste occidental. Pour le premier, la nature reste toujours vivante, car il ne connaît pas de « nature morte ». Pour le Japonais, chaque petite chose a la même importance dans l'absolu. Un tableau extrême-oriental contient le plus souvent une quantité de *suggestions* qui échappent à un européen, mais qui donnent un charme infini à l'œuvre aux yeux d'un Japonais. Ainsi une branche de pêcher en fleurs évoque le printemps; les fleurs d'iris sont liées avec la fête des garçons qui est au mois de mai, les fleurs du cerisier sont l'emblème du guerrier (car leur vie est courte comme celle d'un guerrier) au contraire, le pin est le symbole de la longévité; le bambou est le signe de la noblesse et le prunier en fleurs de la chasteté. Les animaux possèdent également leur signification symbolique : le tigre, c'est la force, le dragon, la puissance de la nature, etc... Le culte de la nature est inné chez le peintre japonais; mais, au contraire de l'artiste européen, qui aime à donner des vues complètes et détaillées de la nature, l'artiste japonais se contente *d'une partie du paysage*, d'un arbre ou d'une fleur, il se contente (au lieu de représenter tout) d'indiquer une partie qui est la plus caractéristique. Une branche fleurie suffira pour parler du printemps! — Un vieux tronc recouvert de neige indiquera l'hiver! — Les phénomènes de la nature sont surtout représentés par les Japonais à cause des sentiments qu'ils évoquent, par exemple, la pluie dans la poésie et l'art indique le calme et la tristesse. La neige, les cerisiers en fleurs sont l'objet d'une admiration particulière de ce peuple essentiellement artiste. On peut dire que l'amour de la nature est inné au peintre japonais.

La peinture extrême-orientale est opposée à celle de l'Occident, non seulement par une conception différente de la nature, mais aussi par des procédés techniques qui sont autres. Profitant des nombreux exemples qui se présentent au cours de son exposé, le Professeur Elisée nous explique justement tous les détails de facture qui font, pour ainsi dire, le corps du tableau, si la conception générale de la nature que possède le peintre en fait l'âme.

L'absence d'ombres est peut-être le trait qui frappe le plus un observateur européen dans l'art extrême-oriental. Selon la conception japonaise les ombres n'appartiennent pas à l'être des choses et gênent la reproduction véritable de ces dernières. Cette absence d'ombres n'a pas pourtant empêché les Japonais d'exprimer admirablement la profondeur par des moyens constructifs (par exemple, en plaçant l'horizon très haut) et linéaires, ainsi que par l'emploi des grands lavis

fondants. Par contre, le rythme des lignes prend dans la peinture extrême-orientale une valeur exceptionnelle, ceci surtout grâce à la relation avec la calligraphie. Le pinceau qui sert à écrire en chinois et en japonais est aussi l'instrument du peintre. La faculté d'apprécier le coup de pinceau se développe dans chaque japonais dès l'enfance, dès les premières leçons d'écriture. L'influence de l'écriture se fait sentir même dans la composition des peintures japonaises. Cette dernière suit souvent une diagonale qui se dirige de la partie supérieure à droite à la partie inférieure à gauche, phénomène, comme le note fort justement M. Elisév, consécutif à l'habitude de voir l'écriture (chinoise ou japonaise) toujours disposée de haut en bas et allant de droite à gauche. En général, la diagonale devient la ligne directrice de la majorité des compositions japonaises.

Du côté couleur, la peinture japonaise peut être divisée en deux groupes principaux : les œuvres polychromes et les œuvres monochromes. La peinture à l'encre de Chine fut cultivée au Japon depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Tout en donnant une sobriété voulue à l'œuvre, le monochrome fait mieux valoir les qualités purement techniques du « pinceau » de l'artiste. La gamme des couleurs étant absente, l'œil a plus de facilité pour se concentrer sur les valeurs de l'encre de Chine.

En ce qui concerne la peinture polychrome au Japon, elle a toujours employé l'or et l'argent (comme l'art européen à son époque primitive) et a su en tirer de beaux effets décoratifs.

Nous ne pouvons pas, dans un compte-rendu, nous arrêter à tous les multiples côtés de la peinture japonaise qui font l'objet de ce volume, et nous renvoyons les personnes que le sujet est susceptible d'intéresser de plus près, à l'ouvrage même. Toutefois, avant de terminer ces lignes, nous devons signaler que ce livre contient, non seulement des données innombrables sur la peinture japonaise, mais est également riche en documentation sur les auteurs de ces peintures. L'auteur a adopté la seule vraie méthode qui incombe à tout historien de l'art : c'est, en parlant d'un artiste, de se tourner tout de suite vers ses œuvres! — Grâce à cette méthode, l'exposé du Professeur Elisév ne devient jamais aride, et cela malgré son caractère strictement scientifique, mais conserve un vif intérêt jusqu'à la fin.

« La peinture contemporaine au Japon » est vraiment une excellente et sérieuse introduction à l'étude de cet art extrême-oriental qui est si souvent différent de ceux de l'Occident.

IVAN STCHOUKINE,

DOCUMENTS

L'Institut International de Coopération Intellectuelle porte un grand intérêt à la collaboration extrême-orientale en général et japonaise en particulier en vue de l'œuvre de rapprochement des travailleurs dans l'ordre des sciences, des lettres et des arts. Sur ce terrain, il ne conçoit qu'une coopération véritablement internationale. Nous avons adressé aux intellectuels japonais, aux Universités, aux Bibliothèques et aux Musées du Japon le même questionnaire qu'aux autres pays du monde entier. Les réponses sont lentes à venir du fait, sans doute, de la distance. Le représentant du Japon, M. Nitobé, sous secrétaire général de la Société des Nations, a été depuis le début un protecteur et un collaborateur dévoué de la Commission de coopération intellectuelle.

Quant à moi, je ne considère l'Institut que comme un organe de liaison et de réalisation, et j'estime que notre activité ne peut se développer sans que le Japon y prenne une part importante. N'est-il pas au premier rang dans la vie intellectuelle de l'Extrême-Orient?

JULIEN LUCHAIRE

Directeur de l'Institut international
de Coopération Intellectuelle.



D'une des admiratrices de l'esprit japonais, dont le pseudonyme de Malou cache un écrivain à l'aube de la vie littéraire, curieux du mystère des choses et des êtres, comme on l'est en Orient :

« Je ne connais pas le Japon. Il fait partie de ces pays dont je dis volontiers : « J'aimerais le connaître... » Plus que les autres, il m'attire comme un être inconnu dont j'ai tout à apprendre. Je me tourne toujours avec avidité et curiosité vers ce que je n'ai pas encore regardé. L'Extrême-Orient ! Il y a quelque chose de mystérieux et d'enchanteur dans ces mots.

« Pourquoi ne subissons-nous souvent que superficiellement la force de ces attraits ? Il faudrait nous approcher plus près, voir plus longuement, sentir plus profondément.

« Un pays nouveau est comme un être humain que nous voyons pour la première fois. Il nous arrête par son apparence heureuse, par tout le charme qui en émane ; nous sommes séduits, mais un grand désir nous vient de savoir davantage.

« Le passionnant est d'en découvrir avec patience et habileté l'âme fermée, la sensibilité prodigue, l'intelligence fine et vive, sans doute, qui nous étonnera et nous ravira.

« Le Japon est riche de tout cela, et nous retirerions, nous autres Occidentaux, plus d'une leçon et plus d'un bénéfice de sa parfaite compréhension.

« Du minutieux au raffiné, du silence plein de méditation, à la gaieté naïve, de l'art recherché à l'architecture riante, autant de points où il faudrait nous arrêter longtemps et penser...

« Nous approchons-nous suffisamment, avec l'abandon de nous-mêmes, indispensable, pour mériter la confiance de l'étranger ? Je ne le crois pas. C'est une faute, et c'est pourquoi nous ne pénétrons point au cœur du pays que nous voudrions connaître ».

MALOU.

LIVRES REÇUS

Au Japon, par Gaston Miglon (Librairie Orientaliste, Paul Geuthner).

Journaux Intimes des Dames de la Cour du Vieux Japon (Plon).

La Défense de l'Occident, par Henri Massis (Roseau d'Or, Plon).

La Rose de Sâron, par Jérôme et Jean Tharaud (Plon).

Au soir de la Pensée, par Georges Clemenceau (Plon).

L'Esprit du Peuple Chinois, par Kon-Houng Ming (Stock).

Le Monde qui naît, par H. Keyserling (Stock).

La Philosophie de Hermann Keyserling, par Maurice Boucher (Rieder).

El-Azhar, par F. Bonjean et Ahmed Deif (Rieder).

Achevé d'imprimer

à Mayenne

le 12 juillet 1927

par

L'IMPRIMERIE FLOCH

pour les

MESSAGES D'ORIENT

PRIX : 20 frs.